TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — Nº 11 228 DERNIÈRE ÉDITION VENDREDI 6 MARS 1981

Le budget du Pentagone augmenterait en deux ans de plus de 30 milliards de dollars

LIRE PAGE 6



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,80 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 220 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 5 kr ; Espagne, 60 pes. ; G.-B., 35 p. ; Grèce 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 800 l. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,25 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 240 F CFA ; Suède, 4 kr. ; Suisse, 1,30 f. ; E.U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 26

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09 C. C. P. 4207-23 PARIS Télex Paris no 650572 Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

L'alibi de la vengeance des Arméniens

Par seize fois depuis sept ans, des diplomates turcs sont tombés sous le feu de terroristes se couvrant du drapeau de l'Arménie. *La plupart n'en ont pas réchappé.* Tous étaient innocents de toute participation au génocide de 1915, que voulaient venger les commandos dits « arméniens ». *Tous étaient étrangers à l'élaboration* de la politique de la Turquie. Ces fonctionnaires servaient un Etat et représentaient leur pays. Les prendre pour cibles est une monstruosité et un acte politique insensé.

L'Arménie indépendante, à cheval sur la Turquie et l'Union *soviétique, n'eut que quelques* mois d'existence, en 1920, mais fut vite abandonnée par les vainqueurs de la guerre. Elle ne renaîtra sans doute pas, et ses citoyens dispersés en partie à travers le monde entretiennent le sens de leur communauté par l'hommage aux morts sacrifiés, de 1895 à 1915, à une politique de « turquification radicale », déportés, passés au fil de l'épée. L'intention du génocide n'a jamais été douteuse ; le délégué turc à *la conférence de la paix de 1920* reconnut d'ailleurs « ces forfaits qui sont de nature à faire tressaillir pour toujours la nature humaine », tant il est vrai que l'unification de la Turquie s'est faite par l'écrasement des minorités.

Les porte-parole des organi*sations arméniennes demandent* à Ankara de reconnaître au moins une culpabilité collective dans cette suite de massacres. Mais la multiplication des attentats contre les diplomates turcs tendrait à faire penser que cette *revendication* juste et respectable ne sert plus, aux terroristes, que de prétexte pour couvrir d'autres desseins.

L'Armée secrète de libération de l'Arménie, qui prend à son compte — mais, comme toujours, de façon indirecte — l'attentat de Paris, a son siège à Beyrouth, et voilà longtemps que *ses liens* avec l'Organisation de libération de la Palestine sont apparus au jour. Ses commandos pourraient bien être les chaînons d'un système de terrorisme où, selon les théâtres, les motifs idéologiques ou nationalistes servent à réveiller une révolte à partir de nostalgies et d'émotions, pour dissimuler une stratégie de tout autre ampleur.

La vengeance des martyrs arméniens n'est-elle pas, dans le cas présent, *l'alibi d'une entre*prise de déstabilisation de la Turquie, menée dans tous les secteurs? Elle enfièvre jusqu'à la rupture les tensions internes entre communautés, dégrade les relations du pays avec ses alliés *jadis « traditionnels »*, comme la France, accusée de prendre à la légère la sécurité des agents diplomatiques. Elle pousse les généraux au pouvoir à faire des pas supplémentaires *dans la voie* de la répression. Et l'isolement de la Turquie s'accentue, en même temps que son sentiment d'être « mal aimée ».

Sans aller jusqu'à tenir pour sérieux les bruits sur les encouragements que les *terroristes* antiturcs rencontreraient dans certains cercles chypriotes, il faut prendre garde à l'exploitation que les milieux helléniques d'extrême droite peuvent faire de pareilles rencontres avec leurs propres revendications.

La très grande masse des Arméniens exilés réprouvent les méthodes du terrorisme pour défendre la mémoire de leurs parents massacrés. S'il ne s'agissait réellement que de leur rendre hommage en sacrifiant des innocents, pourquoi les Turcs seuls seraient-ils frappés ? Si un seul de leurs dirigeants avait suivi l'exemple de M. Willy Brandt s'agenouillant à Auschwitz, les vengeurs et les morts seraient-ils apaisés ?

Lire page 4 :

ÊTRE ARMÉNIEN EN FRANCE

Le début d'une enquête de Jean-Marc THEOLLEYRE.

Mise en garde soviétique

Moscou demande à Varsovie de « renverser le cours des événements »

Les dirigeants soviétiques, au grand complet, se sont entretenus, *le mercredi 4 mars au Kremlin avec la délégation* polonaise envoyée au XXVIe congrès du parti soviétique, qui était dirigée par M. Kania.

A l'issue de cette rencontre, les deux parties ont publié un communiqué dans lequel les Soviétiques expriment leur « certitude que les communistes polonais ont *les possibilités et* les forces de renverser le cours des événements ». Ce texte rappelle également *que « la protection* de la communauté socialiste est l'affaire de toute la coalition socialiste ».

De notre correspondant

Moscou. — La situation en *Pologne a été sans doute discutée* à fond au cours de la réunion qu'ont eue les dirigeants polonais et soviétiques. Outre le secrétaire général et le président du conseil, les chefs du K.G.B., de la diplomatie, de l'armée, ainsi que les responsables de l'idéologie et des relations avec les partis frères au comité central étaient, en effet, présents du côté soviétique.

Selon le communiqué de l'agence Tass, la position de Moscou peut se résumer en deux propositions : 1) il convient de renverser le cours des événements en Pologne ; 2) la protection de la communauté socialiste est l'affaire de toute la coalition.

La *première proposition* paraît la plus inquiétante, dans la mesure où elle laisse entendre non seulement que le Kremlin est mécontent de l'évolution de la situation en Pologne (ce qui n'est qu'une confirmation), mais aussi que les mesures prises par le gouvernement du général Jaruzelski, à la veille du XXVIe congrès du P.C soviétique, sont insuffisantes.

Si les *« intrigues de l'impérialisme et de la réaction intérieure »* exigent *« une riposte ferme et énergique »*, c'est que jusqu'à présent elle ne l'a pas été assez. Pour Moscou, il ne s'agit pas seulement de stabiliser la situation et de mettre fin à *« l'anarchie »*, mais *de revenir en arrière.*

Jusqu'où ? Jusqu'à une stricte application des accords de Gdansk ? Ce qui signifierait que l'U.R.S.S. a pris son parti de l'existence de syndicats libres dans un pays socialiste, des transformations qui ont eu lieu en *Pologne depuis le mois d'août*, des concessions faites aux paysans et aux étudiants.

DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 3.)

L'évolution de la campagne présidentielle

M. Chirac durcit le ton en évoquant la « défaite du président de la République »

Le ton de la campagne présidentielle est monté d'un degré, mercredi 4 mars, au *cours de l'émission de France-Inter « Face au* public » lorsque M. Jacques Chirac a déclaré : *« Si l'on veut rendre à ce pays la confiance et l'espoir, fût-ce au prix de la défaite du président de la République... »* Le maire de Paris a aussi accru la sévérité de ses jugements sur la politique du chef de l'Etat.

Après les démissions du gouvernement de Mme Pelletier et de MM. Deniau et Lecat (qui tous trois vont se consacrer à la campagne de M. Giscard d'Estaing), le président de la République s'est rendu jeudi, en fin de matinée, à son quartier général électoral de la rue de Marignan, à Paris.

M. Valéry Giscard d'Estaing a ainsi lancé officiellement dans la bataille électorale *une équipe* maintenant au complet. En effet, après leur démission du gouvernement, mercredi en fin de journée, Mme Pelletier et MM. Deniau et Lecat se consacrent désormais totalement à l'entreprise « réélection ».

Comme il l'avait déjà laissé paraître dans sa déclaration de candidature, le 3 mars, M. Giscard d'Estaing s'applique à se montrer très préoccupé de la distinction entre son rôle de chef d'Etat et son rôle de candidat. La démission des ministres cités plus haut en témoigne, comme en témoignent les propos tenus *devant le gouvernement* mercredi et reproduits dans le communiqué officiel : s'ils interviennent dans le débat, les ministres ne pourront le faire en tant que tels, mais seulement en tant que *« femmes et hommes politiques »*, en raison des *« responsabilités locales ou personnelles qui sont les leurs ».*

La distinction est bien formelle, mais ce choix permet de donner au pouvoir en place une apparence d'impartialité : le président préside, le gouvernement continue d'assurer *« l'administration des intérêts de la France »*, et les deux ensemble évitent *« de prendre à l'heure actuelle des décisions qui anticipent sur le choix futur des Français »*. C'est bien dit, et l'on peut toujours espérer tirer *quelque bénéfice* d'une affirmation de neutralité et de loyalisme administratif.

NOEL-JEAN BERGEROUX.

(Lire la suite page 8.)

Principes et procédure

Les grands principes s'accommodent mal, parfois, de la procédure. C'est le cas pour l'élection présidentielle et les conditions d'accès à cette compétition qui sont imposées aux prétendants.

Les trente-huit mille six cents « parrains » potentiels susceptibles d'accorder leur signature au candidat de leur choix disposent d'un mois pour réfléchir. Les formulaires prévus à cet effet leur ont été adressés le 5 mars, et ils devront être retournés au Conseil constitutionnel le 22 mars au plus tôt, le 7 avril au plus tard.

La nouvelle procédure mise en œuvre — chaque candidat doit réunir cinq cents signatures (au lieu de cent auparavant) — est officiellement destinée à éliminer les fantaisistes et les individus en mal de publicité. Mais elle écartera aussi du débat des personnalités libres de toute attache politique et des représentants de petites formations qui seront ainsi privées des moyens d'expression mis à la disposition des candidats, et notamment de l'accès à la télévision.

La procédure n'est pas seule responsable de cette censure. Les grandes formations politiques peuvent en amplifier les effets en recommandant discrètement à leurs élus de refuser leur parrainage à tel ou tel prétendant ou, comme l'ont fait le parti communiste et le parti socialiste, en leur interdisant, officiellement, de signer pour un autre candidat que le leur.

L'extrême gauche est durement touchée par cet ostracisme. De même, Mme Marie-France Garaud et M. Brice Lalonde, entre autres, savent quelle débauche d'énergie la « chasse aux signatures » représente lorsque l'on ne dispose pas d'un appareil politique puissant relayé par des élus nationaux et locaux.

Au ministère de l'intérieur, on estime que seuls sept ou huit candidats seront reconnus comme tels par le Conseil constitutionnel. Que seront-ils sinon les représentants des grandes formations, ceux qu'elles soutiennent ou qu'elles consentent à laisser entrer dans la compétition ?

L'élection présidentielle, dit-on de tous côtés, ne doit pas être « l'affaire des partis ». Du point de vue de la procédure des parrainages, elle l'est pourtant devenue.

M. Reagan, comme Marx...

par PIERRE DROUIN

M. Reagan et les libéraux croient au « dépérissement de l'Etat ». Comme Marx. La seule différence, c'est que les disciples du second n'ont jamais réussi qu'à le renforcer, alors que de temps en temps les gouvernements occidentaux s'essaient à la « grande lessive ». Sans remonter très loin, Mme Thatcher a pris ce parti en arrivant au pouvoir. Au tour de M. Reagan. Le *tout* est de savoir si finalement ils réussiront à casser la tendance profonde à la socialisation des économies.

Les débuts sont toujours les plus *faciles. Quand* le pendule a été trop loin dans un sens, il suffit de l'accompagner dans son retour vers l'équilibre. Qu'il s'agisse de la Grande-Bretagne travailliste, ou de la Suède de M. Palme, ou des Etats-Unis de *M. Carter, le phénomène a joué* de la même façon. L'Etat ayant dépassé les bornes de la réglementation, des contrôles, des transferts sociaux, de la fiscalité, le contribuable *se rebiffe* et requiert une politique moins « directive ».

Mais les droits collectifs acquis, les conquêtes de sécurité, d'éducation, de lutte contre les inégalités, *etc., font* partie du patrimoine de la personne qui critique le « surgouvernement », et il vient un moment où elle oublie les lourds prélèvements d'antan pour considérer la contrepartie qu'elle accepte difficilement de voir régresser.

L'Etat a perdu de sa légitimité, certes, mais est-on sûr que les besoins auxquels il répondait de *façon croissante pourraient* être satisfaits autrement ? Là est la vraie question.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

Sang-froid

M. Chirac a déclaré que « rendre à ce pays la confiance et l'espoir, fût-ce au prix de la défaite du président », pouvait être de l'intérêt de la France.

Commentant ces propos, M. Stasi s'est dit étonné que M. Chirac puisse ainsi envisager de sang-froid la victoire de François Mitterrand. Pourquoi? Parce que M. Chirac n'est plus un « agité » ou parce qu'il est surprenant de considérer sereinement dans un régime démocratique l'alternance au pouvoir ?

MICHEL CASTE.

Le roi Juan Carlos face à l'armée

***Vingt-trois des officiers*, qui avaient été mis aux arrêts en Espagne après le putsch manqué du 23 février, ont été placés, mercredi 4 mars, en détention préventive. Leur inculpation doit leur être notifiée avant la fin de la semaine. *Les quatre généraux impliqués, eux,* demeurent aux arrêts.**

Le retour à la normale et l'enquête sur les responsabilités du coup de force ne dissipent pas, à Madrid, le malaise de l'opinion et les craintes de la classe politique devant les risques d'une nouvelle tentative des militaires contre le pouvoir civil. Les appels en faveur d'un gouvernement d'union nationale se multiplient, à gauche comme dans les *milieux conservateurs*. Mais, sans doute sous la pression des militaires, M. Calvo Sotelo écarte toujours fermement le recours à une telle formule.

De notre envoyé spécial
MARCEL NIEDERGANG

Madrid. — Un homme ferme, décidé, calme, mais aussi très préoc*cupé par les risques* de division au sein des forces armées, un peu agacé par les inconséquences de certains politiciens, et très soucieux de l'effet que peuvent provoquer les *révélations et les spéculations de la presse* c'est ainsi que le roi Juan Carlos est dépeint par ses amis et ses intimes, dix jours après l'échec du coup d'Etat militaire. Son objectif numéro un est maintenant de rétablir la discipline, la confiance et la cohésion dans une armée très traumatisée par le putsch manqué et ses conséquences ; une armée irritée, mal à l'aise, qui voit d'un mauvais œil les limogeages et les mises aux arrêts de généraux et d'officiers supérieurs ; une armée où, pour la première fois depuis la guerre civile, officiers légalistes et putschistes se comptent et s'observent au sein des mêmes unités.

Dans la nuit du 23 au 24 février, il y a eu beaucoup d'explications orageuses dans les états-majors, dans les postes de commandement d'unités qui étaient prêtes à faire mouvement sur Madrid, beaucoup de confusion, de malentendus, d'ordres, de contrordres et même de menaces. Les séquelles de ces affron*tements, qui sont, par miracle, restés* verbaux, ne seront pas faciles à effacer..

(Lire la suite page 3.)

« LE CHOIX DE SOPHIE », DE WILLIAM STYRON

Peut-on écrire sur Auschwitz ?

La publication en France du dernier roman de William Styron, *le Choix de Sophie*, est un événement. D'abord, parce que son auteur, un des grands écrivains *américains de notre époque*, n'est pas prolixe : il n'a publié, en trente ans, que cinq livres. Qui ont tous été des succès de vente, et de scandale.

Né en 1925 en Virginie, ayant fait son service militaire dans les « marines », puis rappelé en 1950 au moment de la guerre de Corée, William Styron devient un auteur connu, dès la publication de son premier livre en 1951, *Un lit de ténèbres* (paru en France, sans être *remarqué en 1953, puis repris* chez Gallimard en 1963). Il publie successivement : *la Longue Marche* en 1957, puis, en 1962, *la Proie des flammes* et, enfin, en 1967, *les Confessions Nat Turner*, réflexion sur le problème racial aux Etats-Unis, lui vaut le prix Pulitzer de littérature.

Avec *le Choix de Sophie*, Styron a pris le risque de s'attaquer au problème d'Auschwitz. Dans une interview accordée il y a sept ans à *Pierre Dommergues, il déclarait : « Le camp de concentration, c'est la réplique de l'esclavage »* (voir « le Monde des livres » du 26 avril 1974, ainsi que le « Dossier Styron » du 1er mars 1969).

Pierre Kyria analyse, dans sa critique, *« l'enfer des consciences malheureuses »*, tandis que George Steiner, professeur de littérature comparée à l'université de Genève, se demande si, quelque talent qu'on aie, il est possible d'écrire sur Auschwitz...

(Lire page 15.)

Le Monde

idées

LES NOUVEAUX LIBÉRAUX

Une erreur de diagnostic

Thatcher, Reagan, Chirac, le néo-libéralisme est à l'ordre du jour : le R.P.R. Yvan Blot appelle à desserrer les contraintes administratives et à réduire le poids des prélèvements publics. Le socialiste Jacques Fournier montre que les prélèvements obligatoires sont finalement bien moindres qu'on ne pourrait le croire et préconise un développement des services collectifs non marchands. En fait, rappelle Pierre Drouin, il s'agit de tenir les deux bouts de la chaîne : la « *dérégulation* » souvent souhaitée et la « *socialisation* » entrée dans les mœurs. Tâche complexe à laquelle il n'existe sans doute pas de réponse simple.

par JACQUES FOURNIER (*)

DANS le débat qui s'est ouvert au sujet du volume des prélèvements obligatoires et des dépenses publiques en France, il me paraît nécessaire de rappeler un certain nombre de données concrètes.

1) Le taux des prélèvements obligatoires est un rapport entre deux grandeurs : le volume des prélèvements (numérateur du rapport) et celui du PIB (dénominateur). Le taux de croissance du PIB, tout autant que les choix faits en matière de finances publiques, commande donc l'évolution de ce rapport. En particulier, c'est le ralentissement de la croissance qui, pour l'essentiel, explique son augmentation récente en France, de 36,3 % en 1974 à 41 % en 1979 (1).

2) Du point de vue de la charge qu'ils font peser sur les agents économiques, les prélèvements obligatoires peuvent être classés en deux grandes catégories : les cotisations sociales assises sur les salaires (17,8 % du PIB en 1979) et les impôts proprement dits (23,4 % du PIB en 1979).

Les cotisations sociales sont, avec les salaires directs, un élément de la charge salariale des entreprises. Leur taux est relativement élevé en France. Mais, en contrepartie, les salaires directs sont relativement moins élevés. Si bien que toutes les études comparatives montrent que, au total, le coût du travail (salaire direct plus ensemble des charges sociales) est moins élevé en France que dans plusieurs autres pays européens et notamment en Allemagne. Une des dernières analyses faites à ce sujet (2) situe la France au dixième rang des pays industrialisés (derrière la Belgique, la Suède, les Pays-Bas, l'Allemagne, les U.S.A., etc.) dans la hiérarchie des coûts salariaux.

Restent les impôts, qui servent, pour l'essentiel, à financer les dépenses d'investissement et de fonctionnement des services collectifs civils ou militaires. Ces impôts, rapportés au PIB, sont nettement moins élevés en France que dans bon nombre d'autres pays européen. Ainsi, en 1979, ils ont représenté 23,4 % du PIB en France, contre 24,6 % en R.F.A., 31,1 % en Belgique, 38,6 % en Suède, 27,7 % au Royaume-Uni, 29,4 % aux Pays-Bas, etc. (3).

Faut-il s'en étonner ? Non, si l'on constate, avec une étude récente du BIPE (4), que, contrairement à ce qui est souvent affirmé, les dépenses financées par ces impôts, c'est-à-dire les dépenses des services collectifs organisés par l'Etat et les collectivités locales (éducation, prévention sanitaire, action sociale, justice, sécurité publique, animation culturelle, aménagement urbain et rural, etc.), ont moins progressé, en France, depuis une vingtaine d'années, que chez nos principaux voisins. Rapporté au taux d'accroissement de la consommation privée, le taux d'accroissement de la consommation publique s'établit pour l'ensemble de la période 1960-1977, à 74 en France contre 77 en Italie, 103 en Allemagne, 130 au Royaume-Uni, 153 en Suède. S'il y a eu « socialisation rampante », c'est donc peut-être en Suède ou en Angleterre mais certainement pas en France (5). Chez nous, au contraire, la sphère du marché a gagné en importance relative.

Deux conclusions

3) Les indications qui précèdent ne prétendent pas épuiser le débat. J'en tire cependant, pour ma part, deux conclusions :

a) Il y a erreur de diagnostic à imputer les difficultés actuelles de l'économie française à un poids excessif des dépenses publiques ou des prélèvements obligatoires. Ni du point de vue du chômage, ni du point de vue de l'inflation, ni par rapport à l'équilibre du commerce extérieur, nos finances publiques ne nous mettent en difficulté au regard de nos concurrents. Ceci ne veut pas dire qu'il ne faut pas chercher à améliorer l'efficacité de la dépense publique. Mais faire de la réduction de cette dépense et du taux de prélèvement obligatoire l'alpha et l'oméga d'une politique de relance économique relève soit de la démagogie, soit d'un aveuglement doctrinal assez inquiétant.

b) Ce serait une orientation particulièrement grave pour notre pays que de restreindre encore plus qu'elles ne l'ont été au cours des dernières années les possibilités de développement des services collectifs non marchands. Ces services répondent à des besoins incontestables, dont le défaut de satisfaction peut être *générateur de graves tensions*. Ils peuvent, sans peser sur les termes du commerce extérieur, créer de l'emploi, et de l'emploi qualifié (6). Le 7e Plan, présenté par le gouvernement de M. Chirac au Parlement en juin 1976, prévoyait pour ce motif *un accroissement supérieur* à la tendance passée du nombre des agents publics. Trois mois plus tard, M. Barre revenait sur cette orientation et son gouvernement allait bloquer progressivement les nouveaux recrutements. Il est pour le moins surprenant de voir aujourd'hui *M. Chirac*, pour remédier aux effets de la politique de son successeur, proposer d'aller plus loin que celui-ci dans la remise en cause de ce qu'il avait lui-même préconisé.

Ce n'est sans doute que l'une des inconséquences, mais non la moindre, de la campagne présidentielle du candidat du R.P.R.

(*) Professeur à l'I.E.P. de Paris, membre suppléant du bureau exécutif du P.S.

(1) Rapport sur les comptes de la nation de l'année 1979. Il s'agit de données non consolidées. Les prélèvements obligatoires consolidés représentent 34,8 % du PIB en 1974 et 38,6 % en 1979.

(2) Revue *Intersocial*, septembre 1980.

(3) Statistiques de l'O.C.D.E., *Intersocial*, octobre 1980.

(4) « Comparaison internationale du degré de saturation des besoins en équipement collectif », avril 1980.

(5) Au cours de la même période (1960-1977), le taux d'accroissement de l'investissement collectif a été légèrement supérieur au taux d'accroissement de l'investissement privé (coefficient 110 en France contre 136 à 147 dans les autres pays étudiés. Mais la tendance s'est inversée dans les années 1970.

(6) C'est ce qu'ont montré les « variantes » établies au printemps 1980 dans le cadre de la préparation du 8e Plan.

A contresens

par YVAN BLOT (*)

LA politique économique du gouvernement est fondée sur l'idée selon laquelle l'évolution de la masse monétaire commande l'évolution de l'activité économique. Il suffirait de pratiquer une politique monétaire rigoureuse pour combattre l'inflation. La réussite de cette politique permettrait *ipso facto* d'avoir *un franc fort et une économie compétitive*. A partir de cette situation assainie, il serait alors possible d'avoir une croissance suffisante pour enrayer la montée du chômage. En réalité, ce schéma a totalement échoué. L'inflation a progressé de plus de 40 % depuis le départ de *Jacques Chirac de Matignon*. La hausse annuelle des prix est passée de 9,9 % en 1976 à 14 % en 1980.

Cet échec a obligé le gouvernement à pratiquer une politique de soutien du franc extrêmement coûteuse au moyen de la hausse des taux d'intérêt et d'un encadrement très rigide des crédits accordés aux entreprises privées.

La hausse des taux d'intérêt découragea les investissements, ceux des entreprises privées n'ont progressé que lentement. Lors du départ de Jacques Chirac, ils s'étaient accrus de 7,6 %. En 1977, ils n'ont augmenté que de 3,3 % ; en 1978, de 0,2 % seulement ; en 1979 et en 1980, la croissance des investissements s'est stabilisée autour de 1,5 %. L'encadrement du crédit a lui aussi freiné les investissements des entreprises privées. Il a surtout frappé les petites et moyennes entreprises, dont le pouvoir de négociation bancaire est plus faible. On sait qu'une raison du chômage est en France le faible taux de natalité des entreprises, alors que les faillites sont nombreuses.

Cette quasi-stagnation des investissements des entreprises privées est *un des facteurs essentiels du ralentissement* de la croissance. Alors que le taux de croissance de l'économie française en 1976 était de 5 %, il n'a été que de 2,8 % en 1977, 3,8 % en 1978, 3,2 % en 1979 et 1,8 % seulement en 1980. D'où la progression continue du chômage, qui contribue à *renforcer l'inflation* dans la mesure où il aboutit à indemniser des personnes qui ne produisent pas.

Une autre cause de l'inflation tient au poids accru du coût des administrations dans l'économie française. Les dépenses de fonctionnement civil de l'Etat progressent chaque année deux fois plus vite que les dépenses d'investissement de l'Etat.

L'inflation atteint désormais la compétitivité de la France. En comparant le permier semestre 1979 et le premier semestre 1980, on constate, par exemple, que le déficit avec les neuf pays du Marché commun *est passé de 2,6 milliards* à 9 milliards. Nous accumulons les déficits avec les pays riches et nous n'avons d'excédents commerciaux qu'avec les pays sous-développés ou avec les pays de l'Est.

Bien sûr, l'accroissement de la facture pétrolière a été un élément important de l'inflation. Mais ce handicap a aussi frappé d'autres pays comme l'Allemagne ou le Japon qui ont pourtant des résultats plus satisfaisants. En réalité, la politique gouvernementale a produit un cercle vicieux. Chaque année qui passe voit l'inflation et le chômage s'accroître, le retard de nos investissements se confirmer, le déficit des administrations s'alourdir.

C'était une illusion de croire que le contrôle de la masse monétaire suffirait à stopper l'inflation. A l'heure actuelle aucun économiste n'a pu encore prouver que c'était la masse *monétaire qui déterminait l'évolution* de l'économie et non l'inverse. Aucune preuve décisive n'existe non plus qui permette d'affirmer que la hausse des salaires est la cause fondamentale de l'inflation. Les salaires sont plus élevés en Allemagne fédérale qu'en Angleterre, mais c'est *en Allemagne que l'inflation est plus* faible.

En réalité, le gouvernement a une vision beaucoup trop mécaniste de l'économie. Le système économique s'apparente plus à un système vivant qu'aux rouages d'une mécanique administrative. En 1958, le général de Gaulle a su briser l'inflation en provoquant un grand mouvement de confiance et en libérant les entreprises de certaines entraves administratives (notamment en libérant le commerce extérieur). Aujourd'hui, il faut se préoccuper avant tout de redonner confiance aux décideurs *économiques. Il faut redonner priorité* à l'investissement, car c'est lui qui prépare notre avenir. Il faut favoriser l'esprit d'entreprise et abandonner l'esprit de réglementation systématique de notre économie qui est celui de *notre administration*. Seule une croissance suffisante permettra de lutter à la fois contre le chômage et l'inflation.

La question n'est plus aujourd'hui de lutter contre l'inflation en *limitant* la masse monétaire ou en *limitant* la masse des revenus. La lutte contre *l'inflation passe par le rétablissement* d'un climat de confiance et par la *libération* des forces d'initiative qui existent dans le peuple français.

Le programme du R.P.R. consiste à rétablir ce climat de confiance, à desserrer les contraintes administratives, à réduire le poids des *prélèvements publics sur l'économie*.

Les mesures techniques que nous préconisons ne sont que des mesures d'accompagnement nécessaires au rétablissement de ce climat de confiance.

La politique menée jusqu'à présent rappelle la médecine de Molière : garrot et saignée. Nous proposons de libérer les forces vives de la nation en réduisant le garrot administratif et en limitant les saignées fiscales. Nous avons à présent un franc dopé et une économie faible. Nous aurons demain à la fois un franc fort et une économie forte, si nous misons sur les seuls véritables « atouts de la France » : l'esprit d'entreprise, l'esprit d'initiative, la confiance dans un Etat moins technocratique et plus attentif aux ressorts véritables de la psychologie humaine.

Une bonne politique économique doit se défier des dogmes, qu'ils soient monétaires ou keynésiens. Plutôt que d'une pseudo-science, nous avons surtout besoin d'une bonne philosophie : la philosophie de la liberté. Comme l'a écrit Goethe : *« Grise est la théorie, mais toujours vert demeure l'arbre de la vie. »*

(*) Membre du comité central du R.P.R.

M. Reagan, comme Marx...

(Suite de la première page.)

Tocqueville a bien dépeint cet Etat-providence ou protecteur, comme on veut, qui dévie peu à peu de son rôle et vient s'immiscer partout, ce « *pouvoir immense et tutélaire qui se charge seul d'assumer* [la] *jouissance* [des citoyens] *et de veiller sur leur sort. Il est absolu, détaillé, régulier, prévoyant et doux. Il ressemblerait à la puissance paternelle si, comme elle, il avait pour objet de préparer les hommes à l'âge viril ; mais il ne cherche au contraire qu'à les fixer irrévocablement dans l'enfance... Il travaille volontiers à leur bonheur ; mais il veut en être l'unique agent et le seul arbitre ; il pourvoit à leur sécurité, prévoit et assure leurs besoins, facilite leurs plaisirs, conduit leurs principales affaires, dirige leur industrie, règle leurs successions, divise les héritages ; que ne peut-il leur ôter entièrement le trouble de penser et la peine de vivre ? C'est ainsi que tous les jours il rend moins utile et plus rare l'emploi du libre arbitre...* » (1).

Le retour à plus d'initiative individuelle apparaît aujourd'hui comme une exigence, mais le même Tocqueville considérait que la marche de la « *révolution... de l'Etat social* » était irréversible. Cette dialectique entre la « dérégulation », comme diraient aujourd'hui les Américains, et la socialisation est une donnée fondamentale de la société d'aujourd'hui. Il faut « *tenir les deux bouts de la chaîne* ».

De l'école de Chicago aux « libertariens »

Au clocher de M. Reagan, c'est l'heure des néo-libéraux. Il y a beau temps qu'ils piaffent outre-Atlantique, appartenant au reste aussi bien à l'école de Chicago, dont le pape est le prix Nobel Milton Friedman, qu'aux « libertariens », encore très marginaux, qui essaient curieusement de réconcilier une doctrine d'inspiration nettement contestataire (liberté de la drogue, neutralisme international, suppression de la C.I.A., etc.) et une défense enragée d'une société capitaliste fondée sur le laisser-faire intégral, considérant l'Etat comme le mal suprême et souhaitant que toutes les fonctions publiques soient privatisées (2).

Un des disciples et non des moindres de ces thèses est au reste le propre fils de Milton Friedman, David ! Il n'a guère de chances de convertir son père, qui ne se bat pas au demeurant contre Keynes, mais contre la façon dont les keynésiens de l'après-guerre se sont servis de l'enseignement de l'économiste britannique.

Entre ces deux courants se situe le jeune professeur « classique » Arthur Laffer, qui a sans doute influencé le plus Ronald Reagan et dont la position a été résumée ainsi par lui-même : « *Les friedmaniens sont aussi dangereux que les keynésiens : comme eux, ils ne s'intéressent qu'à la demande. Alors que ce qu'il faut faire, c'est sortir de l'inflation par la croissance de l'offre, en baissant l'impôt* (3). »

Derniers en date à choisir le « dépérissement de l'Etat » et la lutte contre les « prélèvements » financiers abusifs sur les citoyens : les Pays-Bas. Leur gouvernement va réduire les dépenses publiques de l'équivalent de 42 milliards de francs dans les cinq ans à venir, et la première cible sera le système de protection sociale, devenu trop coûteux.

Les « nouveaux économistes » ont donc le vent en poupe. La remise en cause de l'omniprésence de l'Etat ne signifie pas au reste pour eux qu'il lui faille abandonner sa responsabilité de régulation économique, mais ils souhaitent que l'on substitue à des règles d'intervention au coup par coup des règles de gestion stables, définies pour de très longues échéances (4).

De même, ils ne remettent pas nécessairement en cause l'idée que l'on veuille utiliser la fiscalité comme moyen pour réduire l'écart des revenus qui résulte du fonctionnement spontané du marché. Mais il faut, selon eux, tenir compte des effets pervers liés à la structure actuelle de notre système de progressivité. D'où leur préférence pour le principe de l' « impôt négatif » (garantie de ressources *minimales* pour un ménage) comme instrument du « transfert social ».

Redonner plus de chances à l'initiative individuelle, désengager l'Etat, au-delà des passions idéologiques, le propos est salubre. Mais la stratégie libérale *pourra-t-elle être poussée* très loin ? La force du marché — qui est grande — ne peut, l'histoire l'a suffisamment prouvé, tenir lieu de seul moteur pour une économie. La faiblesse des doctrines libérales — qu'elles soient repeintes aux couleurs plus modernes, — c'est ne pas tenir compte des multiples pouvoirs qui s'exercent dans la société moderne. Certes, elles ont bien repéré celui de l'Etat, pour le réduire au maximum. Mais elles ne sont pas très prolixes sur le pouvoir des producteurs coalisés (ententes, multinationales, etc.), qui faussent la concurrence, non plus que sur le pouvoir des syndicats, qui ont rangé l'*homo œconomicus* à côté de celui de Neandertal.

Ce qu'endure aujourd'hui Mme Thatcher devrait faire réfléchir ceux qui pensent que du jour de l'arrivée de M. Reagan à la Maison Blanche date une ère nouvelle. La « dame de fer » a dû baisser sa garde. Après avoir déjà rogné sur ses principes en soutenant aux frais du contribuable des firmes déficitaires comme British Leyland, British Steel et les chantiers navals, Mme Thatcher a donc dû, sous la pression des syndicats, remballer son plan de restructuration des charbonnages. Et voilà que pour aider les exportateurs, et réduire la poussée irrésistible du chômage, on parle de lâcher du lest monétaire.

Il n'est donc pas si simple de passer d'un système étatique à un système libéral, et surtout de maintenir un style « pur et dur ». Les deux formules aboutissent à des impasses : l'Etat — protecteur, *surtout en temps de crise*, — ne peut plus financièrement tenir le coup ; l'économie marchande ne peut plus assurer l'emploi. Comment en sortir ?

Un compromis intéressant a été esquissé récemment dans un article de Bernard Cazes (5). Il souhaite « *l'auto-organisation, par les bénéficiaires de l'Etat-protecteur, des avantages qu'ils continueront de recevoir de lui* ». Par exemple, des « titres de consommation » (vouchers) pourraient être distribués assurant une large liberté quant au choix du fournisseur. *D'un autre côté, pour lutter* contre le chômage que l'économie libérale ne peut endiguer, il conviendrait d'envisager, outre la réduction très diversifiée du temps de travail *étalée sur* l'ensemble de la vie des individus, la participation d'une même personne à *deux secteurs d'activité* : celui de l'économie formelle marchande et celui de l'économie informelle (travail dit « noir », activités d'aide sociale, etc.).

Plus la société devient complexe, plus les solutions univoques aux questions de l'heure sont dangereuses. L'ennui, c'est qu'on ne peut guère mobiliser les citoyens qu'avec des idées simples.

PIERRE DROUIN.

(1) *De la démocratie en Amérique*, quatrième partie, chapitre V.

(2) Henri Lepage, *Demain le capitalisme*, « le Livre de poche », 1978.

(3) Voir l'interview de Philippe Lefournier, dans *l'Expansion* daté 20 février-5 mars 1981. Signalons également parmi les farouches défenseurs d'un ultra-libéralisme M. William Simon, dont le livre *l'Heure de la vérité* vient d'être traduit en français (Editions Economica).

(4) *Demain, le libéralisme*, par Henri Lepage, « le Livre de poche », 1980.

(5) *Futuribles*, n° 40, janvier 1981.

Le Monde

étranger

EUROPE

MISE EN GARDE SOVIÉTIQUE A LA POLOGNE

Moscou demande à Varsovie de « renverser le cours des événements »

(Suite de la première page.)

S'agit-il, au contraire, de revenir au *statu quo ante* ? A une situation entièrement conforme à l'orthodoxie soviétique ? Ce qui *suppose la mise au pas de Solidarité* et une reprise en main totale. Il est, pour le moment, difficile de répondre à ces questions, mais il est clair que la situation a radicalement changé depuis la première rencontre entre MM. Kania et Brejnev, fin octobre, et même depuis le sommet du pacte de Varsovie, le 5 décembre. Les dirigeants soviétiques pouvaient espérer encore que le parti polonais réussirait à rétablir son autorité. Or le calme n'est revenu en Pologne qu'au prix de concessions inadmissibles pour Moscou.

Dans son discours au XXVI[e] congrès, M. Brejnev, qui n'a fait aucune allusion au *« renouveau »*, a clairement indiqué la voie à suivre en invitant les dirigeants de Varsovie à élever la combativité du parti, à consolider ses liens avec la classe ouvrière, à mettre au point un programme d'assainissement de l'économie polonaise. *Certes, le communiqué* réaffirme la confiance des Soviétiques dans la capacité *des Polonais* à éliminer les dangers *« pesant sur les acquis du socialisme »*, mais le deuxième volet de la position soviétique relativise beaucoup cette certitude

En réaffirmant que la défense du socialisme est l'affaire de toute la communauté, le Kremlin explique ouvertement que si les dirigeants *polonais ne sont pas en* mesure de rétablir leur position, les pays frères et en particulier *l'U.R.S.S. sont là pour les y aider.* Ce soutien potentiel prend d'autant plus d'importance que dans une situation internationale *« complexe »*, la poursuite de la détente exige *« le renforcement de l'unité et de la cohésion des pays socialistes frères »*. Autrement dit, si devant l'incapacité des Polonais à mettre de l'ordre chez eux les Soviétiques étaient *contraints d'intervenir, ils le* feraient au nom de la détente. L'argument a déjà servi de nombreuses fois depuis la Hongrie, en 1956, à l'Afghanistan en 1979, sans oublier la Tchécoslovaquie en 1968.

Il ressort du communiqué, publié à Moscou qu'une nouvelle fois les dirigeants polonais ont pris des engagements envers leurs homologues du Kremlin. Plus que jamais ils sont placés sous surveillance. Les termes du communiqué comme la répétition à intervalles réguliers des mêmes engagements laissent à penser qu'ils n'ont plus beaucoup de temps pour réussir.

DANIEL VERNET.

LE COMMUNIQUÉ

La protection de la communauté socialiste est l'affaire de toute la coalition

Voici le texte du communiqué soviéto-polonais :

« Le 4 mars, les dirigeants de l'Union soviétique et de la République populaire de Pologne ont eu une rencontre amicale au Kremlin. Y ont pris part : pour la partie soviétique : Leonid Brejnev, secrétaire général, Youri Andropov, membre du bureau politique, président du K.G.B., André Gromyko, membre du B.P., ministre des affaires étrangères, Mikhail Souslov, membre du B.P. et secrétaire du comité central, Tikhonov, membre du B.P. et président du conseil, Dmitri Oustinov, membre du B.P., ministre de la défense, Constantin Roussakov, secrétaire du comité central. Pour la partie polonaise : Stanislav Kania, premier secrétaire du POUP, Wojciech Jaruzelski, membre du B.P., président du conseil des ministres et ministre de la défense, Andrzej Zabinski, membre du B.P., premier secrétaire de la voïvodie de Katowice, Emil Wojtaszek, membre suppléant du B.P. et secrétaire du comité central.

» Les dirigeants du parti et de l'Etat polonais ont félicité les dirigeants soviétiques à l'occasion de la fin du vingt-sixième congrès du P.C. soviétique qui a, selon leur conviction, une grande portée internationale. Ils ont souligné que les communistes polonais et les travailleurs polonais sont fiers des succès de leurs amis soviétiques.

» Les camarades polonais ont donné une information sur la situation dans leur pays, sur les mesures qu'on est en train de prendre pour éliminer la menace sérieuse pesant sur les acquis socialistes du peuple polonais. Le parti ouvrier unifié polonais et le gouvernement, conformément aux décisions du huitième plénum du comité central du POUP, en s'appuyant sur la classe ouvrière, les travailleurs, toutes les forces conscientes de la société, poursuivront fermement leurs efforts en vue de surmonter complètement l'anarchie et les désaccords en vue de consolider le régime socialiste.

» Les interlocuteurs ont indiqué que l'impérialisme, la réaction intérieure, espèrent que la crise économique et politique en Pologne conduira à des changements du rapport des forces dans le monde, à l'affaiblissement de la communauté socialiste, du mouvement communiste mondial et de tous les mouvements de libération. Cela rend particulièrement urgente une riposte ferme et énergique à ces tentatives dangereuses. La communauté socialiste est indissoluble, sa protection n'est pas seulement l'affaire de chaque pays, mais de toute la coalition socialiste.

» Les dirigeants soviétiques ont déclaré que l'U.R.S.S., en commun avec les autres pays frères, a accordé et accordera tout le soutien nécessaire à la Pologne socialiste, aux communistes polonais dans leur travail intense, en vue d'assainir radicalement la situation dans le pays. Cette position a été totalement approuvée par le vingt-sixième congrès du P.C. soviétique. Elle est partagée par tous les communistes et le peuple soviétique. **La certitude a été exprimée que les communistes polonais ont les possibilités et les forces pour renverser le cours des événements, pour éliminer les dangers pesant sur les acquis socialistes du peuple polonais.**

» Les Soviétiques croient que la Pologne a été et sera un maillon solide de la communauté socialiste, comme les dirigeants polonais l'ont de nouveau confirmé au cours de la rencontre.

» Les participants à la rencontre ont constaté à l'unanimité que la conjoncture internationale complexe, les problèmes importants qu'il est nécessaire de résoudre dans l'intérêt de la poursuite et de l'approfondissement du processus de la détente, exigent avec encore plus de force le renforcement de l'unité et de la cohésion des pays frères du socialisme. La rencontre s'est déroulée dans un climat de cordialité et elle a confirmé l'identité des positions des partis sur les problèmes examinés. »

Union soviétique

Le « clan Brejnev » se renforce au comité central du parti communiste

De notre correspondant

Moscou. — C'est peu dire que l'autorité de M. Brejnev sort renforcée du vingt-sixième congrès du P.C. soviétique. Il n'en avait guère besoin, car personne apparemment ne la met en doute. Il y a plus : la liste du nouveau comité central élu par le congrès montre qu'une dizaine de proches du secrétaire général ont bénéficié de promotions.

Ce n'est pas seulement le « clan des brejneviens » qui en profite, mais aussi la famille. Depuis les mésaventures de Khrouchtchev avec son gendre Adjoubei, le népotisme avait pris en U.R.S.S. des formes plus discrètes. Il s'étale de nouveau au grand jour.

M. Youri Brejnev, fils de Leonid, qui est passé en quelques années de la présidence d'une obscure centrale d'achats au poste de premier vice-ministre du commerce extérieur, fait son entrée au comité central sur le banc des suppléants. Il en est de même du gendre de M. Brejnev, le général Tchourbanov, vice-ministre de l'intérieur, tandis qu'un autre parent du secrétaire général (il est marié à la sœur de Mme Brejnev), le général Tsvigoun, vice-président du K.G.B., passe de suppléant à titulaire du comité central. Les proches conseillers de M. Brejnev n'ont pas été oubliés. Suppléants dans le comité central précédent, MM. Alexandrov-Aguentov, Arbatov, Inozemtsev, Zagladine, tous spécialistes de la politique étrangère, deviennent membres à part entière du comité central, de même que le général Tsinev, autre vice-président du K.G.B., qui est sorti d'une école d'ingénieurs de Dniepropetrovsk, ancien fief de M. Brejnev. Celui-ci a fait rentrer au comité central un autre de ses assistants, M. Blatov, diplômé de la même école.

Le « groupe de Dniepropetrovsk » formé autour de M. Brejnev lorsque celui-ci était premier secrétaire de la région et qui comptait déjà une dizaine de membres au comité central, dont plusieurs au bureau politique, augmente ainsi son influence. Il convient d'y ajouter d'ailleurs les amis que M. Brejnev s'est acquis lorsqu'il était premier secrétaire de Moldavie, tels MM. Tchernienko, membre du bureau politique et secrétaire du comité central, Bodioul, vice-président du conseil, Chtchelokov, ministre de l'intérieur, M. Trapeznikov, chef du département scientifique du comité central, etc., tous membres du comité central. Tous ces « clients » bénéficient ainsi d'une position avantageuse mais précaire dans la mesure où elle ne dépend que de la grâce d'un puissant protecteur. — D. V.

Espagne

Le roi Juan Carlos face à l'armée

(Suite de la première page.)

Bien des chefs de l'armée pensent encore qu'une occasion exceptionnelle a été manquée d'installer un gouvernement fort, capable d'affronter les périls qui s'accumulent. A la lumière des événements, on ne se fait guère d'illusions dans l'entourage du roi. C'est toute *l'armée qui aurait approuvé le coup* d'Etat s'il avait réussi. C'est toute l'armée qui, en intention du moins, a participé à la conspiration. Et c'est toute l'armée qui partage l'essentiel des prises de position des putschistes : défense sans concessions du drapeau, symbole de l'unité de la nation, lutte accrue contre le terrorisme et le séparatisme basque.

L'analyse des experts sur l'ampleur de la conspiration est assez sombre. On estime aujourd'hui, après la *tempête, que le quart environ des* officiers sont légalistes. Mais est-on certain qu'ils prendraient nettement position dans l'hypothèse d'une nouvelle tentative ? Un doute très sérieux demeure. En revanche, près de 65 % du commandement aurait manifesté, ou pourrait de nouveau *manifester, des sympathies pour tout* mouvement militaire tendant à favoriser un renforcement du pouvoir central.

Détromper les putschistes

La raison principale de l'échec du coup d'Etat est que les officiers indécis ont finalement pu être persuadés que Juan Carlos n'approuvait pas l'action des putschistes. *« Le roi avec nous »* est un slogan qui a largement circulé dans les casernes et les états-majors. De bonne foi, bien des chefs d'unité ont sans doute, dans un premier temps, pu croire que Juan Carlos *n'était pas hostile au mouvement.* Il a fallu, pour les détromper, que le roi lui-même lance de multiples appels impératifs par téléphone. Il a fallu, dans certains cas, qu'il s'y prenne à plusieurs reprises. Il s'est installé dans son bureau au premier étage de la Zarzuela, dont *un mur* est décoré d'une tapisserie aux armes royales. Il n'en a pas bougé de la nuit, contrairement à certaines rumeurs selon lesquelles il aurait effectué un déplacement rapide à bord d'un Mystère pour rencontrer des capitaines-généraux en province.

La Zarzuela est un petit palais sans prétention, situé à proximité du Pardo, ex-résidence de Franco et que le Caudillo avait offert à Juan Carlos, alors prince héritier. Il est entouré d'un immense parc, planté de chênes-verts, qui accroît la *sensation d'isolement. C'est là que* le destin de l'Espagne s'est joué dans la nuit du 23 au 24 février, et qu'il s'en est fallu de bien peu que l'histoire ne bascule.

Que se serait-il passé si les putschistes avaient encerclé la Zarzuela, ou au moins coupé le système de télécommunications du palais royal ? Mais leur erreur, qui en dit long sur la faiblesse de leurs analyses politiques et sur l'appréciation du monde extérieur tel qu'il est, a été justement de croire que Juan Carlos pourrait aisément être convaincu. S'ils avaient attendu que *le roi effectue son voyage officiel* prévu aux Etats-Unis pour rencontrer M. Reagan, et qu'il a différé en raison de la gravité de la crise politique ? Dans ce cas, dit-on à la Zarzuela, le roi aurait trouvé à son retour un gouvernement militaire, ou bien il aurait été contraint à l'exil.

La leçon de la mésaventure survenue à son beau-frère Constantin de Grèce a été parfaitement méditée par Juan Carlos. La reine Sophie, dont l'influence politique n'est pas *niable, n'est pas la dernière à la* lui rappeler. Le roi, démocrate convaincu et attaché à son trône, sait parfaitement qu'il ne resterait pas plus de six mois au pouvoir si, par hypothèse absurde, il acceptait d'entrer dans le jeu de certains chefs de l'armée.

Si la division blindée Brunete, dont certains éléments ont participé directement au putsch, avait, comme prévu, fait mouvement tout entière et occupé ministères, journaux, sta*tions de radio et de télévision ?* Tout, alors, changeait, et plusieurs autres régions militaires auraient suivi. La division blindée — la DAC Brunete n° 1 — est l'unité la plus puissante de l'armée espagnole, avec ses deux cents chars AMX-30. Elle est basée dans plusieurs casernements au nord et à l'ouest de la capitale. Dès lundi après-midi, avant l'occupation du Congrès des députés, des officiers de la division avaient donné des ordres de départ. Là encore, il a fallu que Juan Carlos, assisté de la junte des chefs d'état-major commandée par les généraux Arregui et Gaberias, intervienne. Non sans difficulté, les contrordres ont finalement stoppé la marche en avant de la division blindée.

La nuit de la Zarzuela

Le roi a connu deux moments particulièrement éprouvants pendant cette nuit où toute l'Espagne a retenu son souffle, suspendue aux transistors pour capter les informations d'une radio privée, dont on salue aussi, à la Zarzuela, la performance et le courage.

Le premier a été l'occupation, pendant près de deux heures, par des éléments de la division Brunete des bâtiments de la radio-télévision nationale. L'officier qui commandait *le détachement* a exigé avec arrogance la diffusion de marches militaires. Juan Carlos se trouvait alors empêché de demander l'envoi d'une équipe de techniciens pour enregistrer l'appel qu'il avait lancé à la nation. Le remplacement des hommes de la division blindée par *un détachement envoyé par* la junte des chefs d'état-major a permis la « libération » de la télévision d'Etat.

Le second moment, certainement *plus éprouvant moralement pour Juan* Carlos, a été l'appel au téléphone du général Armada, son ancien précepteur, l'homme qui l'a aidé à rédiger plusieurs discours délicats, particulièrement en 1969. Pour le roi, le général Armada, qui venait d'être nommé chef d'état-major en second de l'armée de terre, est un peu un père, un ami de très longue date. Il n'aurait pas été anormal, dans ces circonstances dramatiques, *qu'il l'appelât à la Zarzuela pour* l'aider. Intuition ? Prémonition ? Le roi décline l'offre du général Armada de se rendre à la Zarzuela.

Intuition décisive, car tout le plan *du général Armada consiste à faire* croire aux guérilleros réticents, et éventuellement aux députés et aux membres du gouvernement alors séquestrés au Parlement, que Juan Carlos approuve le mouvement. *« Parole d'Armada, parole de roi »*, dit-on dans l'armée. Alors le général, au bout du fil, *se fâche : « J'ai dans mon bureau,* affirme-t-il, *une dizaine de généraux qui sont d'accord avec moi. J'ai aussi la III[e] région militaire, la II[e], la V[e], la VII[e]. »* Le roi ne cède pas. Quelqu'un dira plus tard dans la nuit : *« C'est comme si Juan Carlos avait eu à ce moment-là un revolver braqué sur la tempe. »*

Mais le roi relève le défi, persuadé que le général Armada bluffe. Il lui interdit de se rendre aux Cortès. Pourtant, le général, qui devait, selon *l'un* des plans de conjuration, prendre la tête d'un gouvernement militaire, ira dans la nuit au Parlement pour s'entretenir discrètement avec le lieutenant-colonel Tejero. Au directeur général de la sûreté, le général Armada confiera avec amertume : *« Le roi se trompe. Il s'est coupé des forces armées... »*

« Vous m'avez sauvé la vie »

Privilège bourbonien, Juan Carlos tutoie les généraux, les colonels, tout comme ses anciens camarades de promotion. Il a fait ses classes dans les trois armes. La marine et l'aviation n'ont pas bougé. Et c'est à l'académie militaire de Saragosse, où il a été cadet, que Juan Carlos *a commencé, samedi 28 février, son* long et délicat travail de reprise en main d'une armée troublée et réticente.

Il a fait, de l'avis général, un bon discours, alliant le nécessaire rappel du respect des institutions à la *compréhension chaleureuse des états* d'âme des officiers. Il doit prononcer une nouvelle allocution, lundi 9 mars, *à l'école d'état-major. Il la prépare* avec le plus grand soin. Mais que dire ? Sur quoi insister ? Il sait que des chefs de l'armée souhaitent la proclamation de l'état d'exception au Pays basque. *Il pense, et il l'a déjà* expliqué aux militaires, qu'il est aisé de faire sortir les soldats des casernes, *mais qu'il est plus difficile* de les y faire rentrer.

Quand M. Santiago Carrillo a été reçu, le mercredi 25 février, à la Zarzuela, avec les autres chefs de parti, le dirigeant communiste a dit au roi : *« Merci, vous m'avez sauvé la vie. »* Juan Carlos a répondu : *« Je n'ai fait que ce que je devais faire. »* Monarque constitutionnel, *Juan Carlos règne, mais ne gouverne* pas. Ses pouvoirs sont limités. Il semble ignorer encore les véritables raisons de la démission de M. Suarez, et il redoute que certains partis politique ne songent déjà aux rivalités électorales. Il doutait personnellement de l'opportunité des manifestations populaires de soutien aux institutions de vendredi dernier, craignant qu'elles ne dégénèrent. Il *s'est étonné que certains dirigeants* de partis organisateurs lui aient demandé par téléphone, au dernier moment, s'il ne convenait pas d'annuler le défilé.

L'homme du moment, c'est lui, soutenu par toute la classe politique et l'immense majorité des Espagnols inquiets. Sa popularité est au plus haut niveau. Mais il a conscience d'avoir brûlé ses cartouches dans la nuit du 23 au 24 février. Aussi a-t-il clairement prévenu les dirigeants *politiques qu'il ne faudrait peut-être* pas trop compter sur lui *« la prochaine fois »*.

MARCEL NIEDERGANG.

Le Monde

publiera dans son prochain numéro

- IDÉES : L'Amérique de Reagan.
- ENQUÊTE : Être Arménien en France, la suite de l'enquête de J.-M. Théolleyre.
- ACTIF ET PASSIF D'UN SEPTENNAT (III) : Société et culture : conjurer le sort.
- TOURISME : Les loisirs de fin de journée.

EUROPE

APRÈS L'ASSASSINAT DE DEUX DIPLOMATES A PARIS

Le gouvernement turc reproche aux autorités françaises de ne pas protéger suffisamment ses ressortissants

Pour la troisième fois en cinq ans, l'ASALA (Armée secrète arménienne de libération de l'Arménie) a tué à Paris des diplomates turcs en poste dans la capitale. Mercredi 4 mars, ce sont MM. Resat Morali, trente-sept ans, conseiller du travail à l'ambassade de Turquie, et M. Tecelli Ari, trente-quatre ans, responsable du culte musulman auprès du bureau social de l'ambassade, qui sont tombés sous les balles des militants arméniens.

Les deux hommes, accompagnés d'un autre ressortissant turc qui a échappé à l'attentat, sortaient d'une annexe de l'ambassade de Turquie, 26, boulevard Beaumarchais à Paris (11e) quand deux inconnus armés de pistolets, qui les attendaient à l'angle de la rue Amelot et de la rue Pasteur-Wagner, ont fait feu sur eux alors qu'ils montaient dans leur voiture. M. Resat Morali a été tué sur le coup et M. Tecelli Ari est mort à l'hôpital du Val-de-Grâce des suites de ses blessures. Les deux agresseurs ont pris la fuite à pied en direction de la place de la Bastille et n'ont pas été retrouvés.

L'ASALA, qui a revendiqué l'attentat, est la plus importante des organisations clandestines arméniennes. Elle avait notamment déclaré être à l'origine du meurtre, le 24 octobre 1975, de M. Ismail Erez, ambassadeur de Turquie à Paris, et de son chauffeur; de celui de M. Yilmaz Kolpan, attaché de presse et directeur du bureau de tourisme à l'ambassade de Turquie à Paris, le 22 décembre 1979: de l'attentat, le 26 septembre 1980, au cours duquel M. Selcuk Bakkalbasi, conseiller de presse à l'ambassade, avait été grièvement blessé, et, enfin, de celui qui a échoué le 13 janvier dernier contre le conseiller économique et financier de l'ambassade à Boulogne-Billancourt.

L'ASALA avait déclaré à l'occasion de la visite à Paris, les 9 et 10 février, du ministre turc des affaires étrangères, M. Ilter Turkmen, que « le gouvernement français doit savoir que nous frapperons bientôt, comme réponse à cette visite et à l'enterrement du problème arménien ». *Un porte-parole de cette organisation* a averti, mercredi 4 mars à Beyrouth, que ce mouvement « pourrait atteindre les institutions et les missions diplomatiques françaises partout dans le monde si la France se départit de sa neutralité ».

Le gouvernement turc qui a rappelé à Ankara son ambasadeur à Paris M. Adman Bulak, afin d'examiner avec lui la situation, reproche aux autorités françaises de ne pas avoir « pris les mesures néecessaires pour empêcher de tels attentats » et demande que soient prises des dispositions « immédiates et efficaces, compte tenu de la poursuite des attaques armées contre les diplomates turcs ».

Le Quai d'Orsay a fait savoir que « toutes les mesures seront prises pour que les auteurs de l'attentat soient identifiés et déférés à la justice ».

Nous commençons aujourd'hui la publication d'une enquête sur la communauté arménienne de France et plus particulièrement sur les sentiments partagés qu'elle éprouve devant ce terrorisme.

Être Arménien en France

I. — Le prurit de l'action

par JEAN-MARC THÉOLLEYRE

« Nous n'avons jamais eu un Willy Brandt pour aller s'agenouiller devant un monument qui commémorerait notre génocide là où il a été accompli. » A quelques variantes près, cette phrase renferme aujourd'hui toute la réalité et toute la difficulté de ce qui reste la « question arménienne ». Elle exprime à la fois l'aspiration par les sept millions d'Arméniens qui existent, soit en U.R.S.S., soit dispersés dans les autres parties du monde, à la reconnaissance par la Turquie du massacre, entre 1915 et 1918, d'un million et demi *des leurs et la gêne* qu'éprouvent à ce rappel de l'histoire la plupart des nations prisonnières de nécessités internationales contemporaines plus ou moins avouées, mais patentes.

On peut la prononcer avec résignation ou révolte, accablement ou colère, la *murmurer* ou la crier. Tous sont habités par elle, plus ou moins tenaillés par le tragique passé, et en même temps divisés, ou tout au moins partagés, sur les moyens d'un combat qui n'a jamais cessé et que certains, parmi les plus jeunes, entendent relancer par crainte d'une contagion de la torpeur. Pour *ceux-là*, il serait temps d'agir, de dépasser les interrogations, de forcer enfin un destin contraire. Ainsi s'expliquent ces attentats, revendiqués, les uns contre des diplomates turcs, par des « justiciers du génocide », les autres, contre des offices de tourisme, des compagnies aériennes, par une Armée secrète arménienne de libération de l'Arménie. Ce recours au terrorisme, qu'il soit très spécifique dans le premier cas, de nature beaucoup plus internationale dans d'autres, n'inquiète pas seulement les gouvernements et les polices des pays où il s'exerce. Il secoue aussi des communautés arméniennes partagées entre la crainte de réactions dont elles pouraient être les premières *à pâtir et celle* d'une accusation de reniement de la cause qui demeure, malgré tout, la leur.

De son côté, la Turquie ne manque pas de faire savoir son refus, non seulement de ce « terrorisme » nouveau qui la vise, directement ou non, mais tout autant d'une révision de sa propre histoire. Le 9 février encore, le ministre des affaires étrangères de ce pays, en visite officielle à Paris, déclarait à l'intention du gouvernement français, mais aussi des Arméniens : « *Tous ces actes doivent être catégoriquement condamnés. Rien ne justifie ce terrorisme, ni un passé révolu ni les distorsions de l'histoire.* »

La ligne d'Ankara sur la question arménienne reste ainsi immuable : oui, en 1915, la Turquie a dû « déplacer » les Arméniens qui contrecarraient les nécessités de sa défense dans la première guerre mondiale. Mais elle n'avait aucun dessein d'extermination. A bon entendeur, salut ! Sans être vraiment convaincues, les *puissances occidentales*, qui ne peuvent oublier certaines réalités ni les velléités qu'elles eurent, après 1918, de ressusciter une Arménie indépendante, entre la Turquie et l'U.R.S.S. naissante, ont pris le parti de ne point relancer le débat. La Turquie est dans leur camp, et les Arméniens ne doivent compter que sur eux-mêmes. Leur Willy Brandt n'est pas en vue.

Alors doivent-ils s'éteindre doucement, *ou*, pour le mieux, se cantonner dans un maintien nostalgique et tranquille de leurs communautés, s'accommoder d'une diaspora sans espoir de retour, compensée par la seule maintenance de leur langue, de leur culture, de leur religion ? Doivent-ils se dire que la seule patrie qui leur reste est la République socialiste soviétique d'Arménie, que c'est vers elle qu'il faut porter regards et *espoirs* ? *Voilà les questions* qui les habitent. En France, où ils sont aujourd'hui près de trois cent mille, tous ne réagissent pas de la même façon devant le prurit de l'action qui démange de plus en plus la nouvelle génération, convaincue, elle, qu'il peut y avoir un an prochain au mont Ararat.

Il a trente ans. Il vit à Marseille, l'un des trois pôles, avec la *région lyonnaise et l'agglomération* parisienne, des communautés arméniennes de France. En peu de mots, il exprime le sentiment de sa génération : « *Regardez ce qui se passe. Dans la presse, à la radio, à la télé, on parle de tout, de l'Afghanistan, du Chili, du Salvador, mais jamais du problème arménien. Cela, notre jeunesse le ressent. Nous, bien sûr, on n'a pas vécu la tragédie du génocide dans notre peau, comme nos aînés quand ils sont arrivés ici. Mais on reste quand même marqués, et on ne comprend pas. Quand on essaye d'avoir un « Dossier de l'écran », il n'y a jamais de suite. Pourquoi ?* »

L'histoire, il l'a reçue d'abord de la bouche du grand-père, de la grand-mère, débarqués dans le début des années 20. Ils lui ont dit, avec des mots tout simples et sans colère, comment, parmi d'autres, ils avaient survécu à cette déportation de 1915 organisée par l'Etat-jeune turc, alors qu'on tuait, qu'on égorgeait, qu'on tombait pour ne plus se relever dans les marches forcées vers l'Euphrate et le Tigre, vers les terres désertiques de l'Empire ottoman.

La survie c'était le miracle. Les survivants, après des temps plus ou moins longs, se retrouvèrent au Liban. Des orphelinats les accueillaient, tant bien que mal. Plus tard, certains repartirent vers l'Europe, vers les Etats-Unis. Ceux qui avaient choisi la France débarquaient à Marseille par bateaux entiers, démunis, ignorant la langue et les lois de ce nouveau pays, obsédés de survie. De tous les tenants et aboutissants du drame qui était le leur, ils ne savaient guère que la réalité qu'ils venaient d'en éprouver. On les recevait, c'est tout ce qu'ils retenaient. Ils s'organiseraient plus tard, se retrouveraient, se regrouperaient comme le font naturellement tous les exilés, tous les immigrés.

On les employa. La France, saignée par la première guerre mondiale, avait besoin de bras dans ses filatures de la vallée du Rhône, dans ses mines du Midi, dans ses usines de chaussures. Ainsi s'explique l'implantation arménienne, ses gros centres de Marseille, de Lyon et de sa proche banlieue — Décines, Villeurbanne, — de Romans, de Vienne, de la vallée du Gier vers Saint-Chamond et Saint-Etienne. *Et puis Paris, le pôle inévitable* avec Alfortville, Issy-les-Moulineaux, Bagneux.

L'avatar du traité de Sèvres

En ces lieux, ils ont aujourd'hui leur place, leurs églises, leurs foyers, leurs associations, leurs œuvres de bienfaisance, leurs écoles. On y entretient du mieux qu'on peut le souvenir du génocide, mais aussi de toute une histoire trois fois millénaire accompagnée de sa civilisation, de son architecture, de sa foi chrétienne, de ses combats, de ses héros et, bien sûr, de ses déconvenues. La dernière fut ce traité de Sèvres qui, en 1920, devait fixer les frontières d'une nouvelle Arménie, mais qui resta lettre morte, aboli en 1924 par celui de Lausanne qui s'accommoda d'un retour turc dans les provinces promises et de la naissance dans l'U.R.S.S., nouvelle venue, d'une République socialiste soviétique d'Arménie.

Depuis rien. Assurément l'espoir a été entretenu. Les partis politiques arméniens fondés à la fin du dix-neuvième siècle existent toujours. Ils ont leurs chefs, leurs journaux. Ils animent la vie ordinaire, qu'il faut bien mener, qui a eu ses réussites et, dans certains cas, pris le pas sur l'esprit, sur l'espoir, sur la volonté de combattre. Elle est sage, l'Arménie de la diaspora. Sagesse ou torpeur ? En plus d'un demi-siècle une communauté se fait accepter. Celle-là, par ses vertus propres, par son goût au travail, et aussi par l'effroyable raison de son établissement, ne se fit jamais remarquer.

Du même coup elle connut l'estime qui suivit la compassion des premiers temps. Ils le disent tous : le racisme n'a pas existé pour nous. Socialement on s'est intégré. Quelques-uns en changeant leur nom ou en le tronquant, le plus grand nombre sans recourir à un tel artifice. La seconde génération compte ses architectes, ses médecins, ses professeurs, ses avocats, ses chefs d'entreprise. Elle garde aussi ses artisans, ses commerçants, tout un *petit* peuple aimable, actif, naturalisé le plus souvent, bon citoyen, scrupuleux électeur. Dans les quartiers où il s'est établi, le passant peut *se* contenter d'un certain exotisme plus ou moins discret, de l'ambiance d'une boutique, d'un café, d'un rituel de couleurs et d'odeurs qui ne sont pourtant que des piments artificiels. Rue Bleue, à Paris, dans l'arrière-cour de l'immeuble de la Maison de la culture arménienne, *on* s'interroge :

« *Ceux d'entre nous qui pensent politiquement savent que, même avec des efforts soutenus, l'assimilation est une question de temps. Elle guette le plus grand nombre. Faut-il alors compter sur la jeunesse ?* »

La logique du militant

Poser la question, c'est aussi poser celle des attentats, devant lesquels la communauté est partagée. « *La jeunesse*, explique-t-on, *a pris conscience que seuls arrivent à se faire entendre les peuples qui luttent. C'est cela qui explique les actions violentes, les bombes. Elles sont dans la logique du militant. Relégués trop longtemps, on tente une sortie. La sortie c'est le baroud. Notre jeunesse aujourd'hui sent que les Arméniens, où qu'ils soient, risquent l'assimilation, la culturisation du pays où ils vivent. Elle mesure que, dans ce processus, ses enfants ne seront plus arméniens, qu'ils sont promis à perdre ce qui pouvait encore avoir été maintenu de leur « arménité ». Alors ou bien on subit cela ou bien on le refuse et on réagit.* »

Notre jeune Arménien de Marseille va encore plus loin.

« *Lorsque j'ai appris par mes grands-parents tout ce qu'ils avaient subi, tout ce malheur, j'ai pleuré comme un enfant. Je comprenais leur attitude de résignation. Ils avaient voulu oublier. Ils avaient travaillé. Leurs enfants, eux, ont vécu d'abord dans une sorte d'attente. Au lendemain de la deuxième guerre mondiale ils comptaient encore sur les grandes puissances. Il ne s'est rien passé. Alors on s'est dit que faute de mieux, il fallait continuer à maintenir la culture arménienne dans la diaspora. On a créé des troupes de danse, on a publié des livres. Mais, moi, après, je me suis dit : à quoi ça sert ? Rester arménien pour quoi faire ? Un Arménien ne peut garder son arménité qu'en Arménie. Rester arménien pour aller au théâtre une fois par mois... Alors on a décidé de lutter autrement, avec nos moyens, puisque les autres moyens n'avaient servi à rien. Quand a-t-on parlé de nous ? Quand il y a eu un attentat. Pourtant l'Arménien n'est pas violent. Moi, ma passion, c'est la peinture et la musique classique.* »

Ce n'est pas le langage d'un isolé. Ceux de sa génération tiennent à peu près le même, qu'ils soient à Marseille, à Lyon, à Paris, à Villeurbanne, à Alfortville ou à Arnouville-lès-Gonesse. Ils disent tous qu'une coupure s'est faite entre eux et la génération de la cinquantaine. Ils assurent qu'en Arménie soviétique aussi il y a eu des mouvements parmi les jeunes, commandés par ce même « ras-le-bol d'être des oubliés ».

En tout cas, ils ne comptent que sur eux-mêmes. « *En France, les hommes politiques ne prennent pas position. On a des promesses en période électorale. Nos grands-parents pouvaient y croire. Nous, on n'y croit plus.* »

Et pas davantage en l'ONU ou en l'UNESCO : « *A quoi ça sert ? Il y a en Turquie des églises, des monuments arméniens. Ils sont à l'abandon. Ils servent de cible à l'armée pour ses manœuvres.* »

Dès lors, la conclusion est logique : il faut lutter : « *Si on ne lutte pas, on meurt. Peut-être que pendant longtemps nous ferons du sur-place. Certains se décourageront. Ce n'est pas une raison pour que d'autres ne continuent pas.* »

Prochain article :

D'UNE GÉNÉRATION A L'AUTRE

DIPLOMATIE

La polémique sur l'« action concertée » en Afrique

L'ACDA se limite à coordonner certains programmes d'aide indique le Quai d'Orsay

La publication par le Monde *(3 mars) d'un télégramme sur l'ACDA (Action concertée pour le développement de l'Afrique), tout en provoquant une certaine émotion au Quai d'Orsay — ce n'est pas tous les jours que les sacro-saints télégrammes chiffrés s'étalent dans les journaux, — a l'avantage d'attirer l'attention sur une activité qui n'est confidentielle que parce que peu de gens s'y intéressent.*

L'ACDA n'est que le résultat minimum — le résidu, pourrait-on dire — d'un effort de la France pour amener ses partenaires du monde industrialisé à participer au développement de l'Afrique. A l'Est ses appels n'ont trouvé aucun écho, les pays communistes estimant n'avoir aucune responsabilité dans le sous-développement de l'Afrique. A l'Ouest, en marge d'initiatives renouvelées mais infructueuses pour une coopération nord-sud, le président de la République avait appelé le 11 mai 1976, les « *Etats industrialisés qui ont des liens historiques avec l'Afrique* » et les Etats-Unis à participer à « *un fonds exceptionnel pour la promotion de l'Afrique* » qui s'ajouterait aux aides bilatérales et *multilatérales* (notamment européennes) déjà existantes.

La France proposa que soit constitué un fonds de 1 milliard de dollars (5 milliards de francs) dont elle aurait fourni comme la R.F.A., 20 % ; les Etats-Unis, 40 % ; la Grande-Bretagne, 15 % et la Belgique, 5 %. L'affaire n'aboutit pas parce que les Etats-Unis de M. Carter ne voulaient pas s'associer trop étroitement en Afrique avec d'anciens colonisateurs.

Washington n'accepta de participer qu'à un système beaucoup plus léger et non contraignant, une simple procédure. Ainsi naquit, le 28 novembre 1979, par accord entre six pays (le Canada s'étant joint aux premiers pressentis) l'Action concertée pour le développement de l'Afrique (ACDA). L'intérêt de l'opération est de rendre les efforts de chacun *plus efficace* en les *conjuguant* et de provoquer — comme le rappela M. Giscard d'Estaing — « *une coopération plus active entre les Africains eux-mêmes* ».

L'administration de l'ACDA est réduite au minimum : les représentants des gouvernements donateurs se réunissent deux fois par an (ils ont tenu une réunion à Bonn en mai 1980 et une autre à Bruxelles en décembre) pour établir des « avant-programmes » (ils en ont défini six). Une liaison permanente est établie à Paris par des diplomates désignés par chaque ambassade (et pour la France, M. E. Theysset, ministre plénipotentiaire).

Une note d'information du Quai d'Orsay précise :

« *Pour chaque avant-programme, un rapporteur (ou un « chef de file ») a été désigné. Le rôle du rapporteur se limite à la constitution de « comités* ad hoc » *d'experts des six pays chargés d'étudier les projets précis au sein de cet « avant-programme » (faisabilité technique, modalités techniques et financières d'exécution, contributions éventuelles complémentaires d'institutions financières internationales...). Le rapporteur fait des recommandations aux représentants des Six qui arrêteront les projets définitifs. Jusqu'à présent aucun projet n'a été adopté au niveau des représentants des Six.*

» *Après le choix des projets détaillés au sein de chacun des six futurs programmes, les six pays donateurs se répartiront les opérations précises. S'agissant du futur programme « immunisation », les experts du « comité* ad hoc » *vont proposer aux six Etats donateurs une liste de vaccins, des catégories prioritaires de population à vacciner (catégories selon l'âge, selon le lieu d'habitation), etc. Sur la base de ces critères communs établis en accord avec les pays africains intéressés, les six Etats donateurs mettront en œuvre leurs propres programmes bilatéraux d'immunisation, chacun dans des zones différentes. La France, qui dépense, en 1981, 238 millions de francs à l'aide au développement sanitaire de l'Afrique et dispose de près de mille deux cents coopérants affectés à ces tâches, entend poursuivre et amplifier la coopération avec les Africains dans le domaine de la santé. Elle participera donc très largement au programme défini par les Six en accord avec les pays africains.* »

La somme consacrée par la France pour la santé en Afrique représente ainsi près de sept fois la somme moyenne annuelle votée par le Congrès pour le programme sanitaire américain (35 millions de dollars répartis sur cinq ans).

Au cours de la réunion des 18 et 19 novembre dernier, où fut présenté le document sur la santé publique (travail confié aux Etats-Unis), l'expert américain, M. Dennis Conroy — précise-t-on au Quai d'Orsay, — n'ayant pu venir a été remplacé par son collègue français, le médecin général Journiac, du ministère de la coopération.

La France, rappelle-t-on encore, s'est toujours défendue d'accaparer l'Afrique comme une « chasse gardée » ; le fait qu'elle lui consacre une aide importante (un coopérant sur trois en Afrique est Français) ne l'empêche pas de souhaiter le maximum de contribution de ses partenaires. L'ACDA est d'ailleurs ouverte à toutes les bonnes volontés. — M. D

ASIE

● *Le détournement de l'avion pakistanais.* — Revenant sur leur refus de la veille les autorités afghanes ont donné leur accord, jeudi 5 mars, pour qu'un avion pakistanais se pose à Kaboul afin d'assurer le rapatriement des femmes et des enfants libérés mercredi par les pirates de l'air qui détiennent toujours en otage les autres passagers de l'avion de la PIA détourné lundi (*le Monde* du 4 mars).

En revanche, les autorités afghanes n'avaient toujours pas autorisé jeudi matin les négociateurs pakistanais dépêchés à Kaboul à établir un contact direct avec le commando. Il semble que cette attitude soit motivée par le fait que le Pakistan refuse de reconnaître le régime de M. Babrak Karmal. Ce dernier serait tenté d'exploiter à son profit la situation créée par les pirates de l'air, qui déclarent vouloir se rendre en Iran et agir pour le compte de l'organisation Alam-E-Zulfikar, fondée à Londres par des partisans du fils d'Ali Bhutto. —

مكبرة من الأصل

AFRIQUE

Maroc

Hassan II brosse un sombre tableau de l'agriculture

De notre correspondant

Rabat. — On aurait sans doute tort d'attribuer à la seule sécheresse qui a affecté surtout la partie occidentale du Maroc et tout le sud du pays, la décision qu'avait prise le roi Hassan II de convoquer du 23 au 28 février à Marrakech des «Journées nationales de l'économie agricole». En fait, dans son discours d'ouverture, le roi avait donné le ton en *affirmant qu'il s'agissait pour lui* de lancer *« un avertissement »*, ce que certains journaux marocains ont traduit par *« signal d'alarme »*.

Le roi Hassan II a cité quelques chiffres, en vérité très alarmants. En 1956, l'année de l'indépendance, 85 % de la *population* du Maroc habitait les campagnes, dans les années 60 à 70, 60 %, et à l'heure actuelle 56 %. Le roi a rappelé les conséquences de cet immense exode rural, lequel cumule ses effets avec une démographie galopante pour aboutir à la formation de *« monstrueux bidonvilles »*. Ne vient-on pas d'annoncer que la population totale du Maroc avait dépassé vingt millions d'habitants et qu'elle atteindrait quarante millions en l'an 2000 ?

« L'avertissement est sérieux, s'est écrié le souverain, *car même lorsque nous aurons découvert du pétrole et que nous aurons extrait le carburant des schistes, l'agriculture restera encore la richesse essentielle sur laquelle notre pays devra fonder sa subsistance et sa perennité. »* L'objectif est donc clair : il s'agit pour le roi d'assurer l'« auto-suffisance » du Maroc sur le plan alimentaire, et, si possible, de *« participer à la nourriture de nos voisins dans la région »*.

Le souverain estime qu'il faudra pour cela limiter le rôle de l'Etat qu'il juge excessif et de nature à décourager les investisseurs privés. Le roi a souhaité que la terre ne soit pas morcelée, car, a-t-il dit, *« ce ne sont pas des lots de 5 hectares distribués aux paysans marocains qui vont les rendre à même de penser à l'heure du Marché commun »*.

Hassan II n'a pas, d'autre part, hésité à critiquer la façon dont les *« terres récupérées »* (des colons français) ont été nationalisées, ce qui a découragé les exploitants éventuels.

Améliorer l'irrigation

De son côté, M. Ghissassi, ministre de l'agriculture, a rappelé que les produits agricoles avaient représenté en 1980 le tiers des exportations marocaines *et le quart du produit national* intérieur brut, soit une valeur de 13 milliards de dirhams (1 dirham = 1,05 franc), mais que 760 000 hectares seulement étaient irrigués, alors que les terres « bour » (non irriguées) ne recevaient, pour 7 millions d'hectares, que 400 millimètres, ou moins, de pluie par an. L'objectif est de porter sans délai *l'irrigation à 1 million d'hectares* et d'élever le rendement, estimé jusqu'ici entre 8 et 10 quintaux à l'hectare seulement. Cette situation oblige d'ores et déjà le Maroc à importer tous les ans de 17 à 18 millions de quintaux de céréales, *et peut-être, cette* année, le double.

Dans son discours de clôture, le souverain a annoncé deux décisions : d'abord la création d'une commission nationale de l'agriculture qui, à l'instar de ce qui s'est passé pour l'enseignement, est chargée d'établir un plan global dans les trois mois, *« de manière à permettre de faire concorder la prochaine rentrée scolaire avec la campagne agricole »*.

Ensuite, l'établissement d'une zone-pilote qui sera gérée de façon commerciale. On y expérimentera de nouvelles méthodes.

Le parallélisme établi par le roi entre les deux commissions nationales pour l'enseignement et l'agriculture, issues respectivement des colloques d'Ifrane et de Marrakech, montre que le roi Hassan II est décidé, chaque fois qu'une crise menace dans un domaine ou dans l'autre, de descendre lui-même dans l'arène.

Tout en se défendant de vouloir retirer ses attributions au Parlement, il n'en a pas moins déclaré : *« Si ma préférence se porte vers les colloques, c'est que ces réunions se situent en dehors de toutes les contraintes d'ordre politique qu'on observe dans un Parlement où foisonnent les groupes, les partis, les tendances. »* En fait, le roi paraît vouloir par l'organisation de tels colloques reprendre lui-même les choses en main périodiquement et donner des directives précises à un gouvernement dont la lourdeur bureaucratique, *notamment dans le* domaine du ministère de l'agriculture, a d'ailleurs été vivement critiquée à Marrakech.

ROLAND DELCOUR.

● *Le Polisario* a annoncé le mercredi 4 mars que ses forces avaient attaqué la veille, pour la seconde *fois en quatre jours,* la localité de Hagounia au Sahara occidental, située à quatre-vingts kilomètres au nord-est d'El Aioun. Les Marocains auraient perdu cent soixante-quinze tués au cours des combats qui auraient duré deux heures. A Rabat, un communiqué officiel fait état de deux morts et trois blessés parmi les forces marocaines qui auraient infligé *« de lourdes pertes en hommes et en matériel aux mercenaires »*.

République Sud-Africaine

Pretoria se félicite du «réalisme» de M. Reagan

M. Reagan ayant mentionné « l'importance stratégique » sud-africaine et exprimé, mardi 3 mars, son intention de « laisser la porte ouverte et de négocier avec un pays ami comme l'Afrique du Sud », la presse et les autorités sud-africaines ont aussitôt manifesté leur satisfaction.

De notre correspondant

Johannesburg. — Les paroles de M. Reagan sont allées droit au cœur des Blancs Sud-Africains. *Les médias* n'ont pas trouvé de mots assez forts pour louer le *« réalisme »*, le *« bon sens »* et l'*« honnêteté »* du président américain. *« C'est bon de savoir que le leader du monde libre est averti et apprécie l'importance stratégique de l'Afrique du Sud »*, a déclaré le premier ministre, M. P.W. Botha, tout en ajoutant cependant : *« La stabilité et le développement ordonné de l'Afrique australe, avec le maintien d'un système de valeurs civilisé, sont la condition de cette importance stratégique. »*

Le message est clair. Heureuse d'être considérée comme *« une nation amie qui ne peut être abandonnée »*, selon les mots de M. Reagan, l'Afrique du Sud entend néanmoins demeurer maîtresse de ses affaires internes. *Les pressions* contre l'apartheid ne seront pas mieux acceptées sous prétexte que la Maison Blanche a changé de locataire.

« Il ne faut pas s'illusionner, les pressions ne diminuerons pas », a d'ailleurs averti le docteur Van Zyl Slabbert, chef de l'opposition parlementaire, après s'être félicité de l'approche *« constructive »* des Etats-Unis.

« Bien peu de Noirs verseront des larmes... »

Aucun leader noir n'avait encore commenté les déclarations américaines jeudi en début de matinée, mais le quotidien *Sowetan*, dernier journal pour les Noirs autorisé dans la région, écrivait mercredi 4 mars à propos de l'éviction sud-africaine de l'ONU : *« M. Pik Botha s'est plaint que son pays se soit vu dénier le droit démocratique d'être entendu. Bien peu de Noirs verseront des larmes pour lui... Nous connaissons des centaines de personnes emprisonnées sans procès, et sans avoir eu le droit démocratique, en Afrique du Sud, d'être entendues.. Des dizaines d'organisations, des journaux et des personnes sont bannis sans avoir le droit d'être entendus... L'Afrique du Sud blanche peut bien chanter qu'elle a trouvé un ami (M. Reagan), cela n'aidera certainement pas à résoudre les problèmes complexes du pays. »*

A Windhoek, M. Dirk Mudge, *« premier ministre »* du gouvernement mis en place par Pretoria en Namibie, avait salué la victoire de M. Reagan en ces termes : *« Nous espérons que le nouveau président prendra connaissance rapidement des ambitions soviétiques dans la région et agira en conséquence. »* Aujourd'hui, c'est chose pratiquement faite, et l'allié privilégié des Sud-Africains n'a guère tardé à agir, lui aussi, en conséquence. Après avoir déclaré le décès historique, mardi, de la résolution *435 de l'ONU, qui prévoit la décolonisation* du territoire, la D.T.A., dont M. Mudge est également le chef, aurait maintenant l'intention d'organiser elle-même des élections *« libres et démocratiques »* sous le contrôle des Etats-Unis et des puissances occidentales qui accepteront de les suivre dans cette voie. Telle serait, en tout cas, l'idée qui sera proposée par M. Mudge, lors de sa visite à *Washington* du 13 au 23 mars prochains.

PATRICE CLAUDE.

Tchad

PLUSIEURS OFFICIERS LIBYENS ONT ÉTÉ TUÉS EN JANVIER A ABECHE

Seize officiers libyens et étrangers, dont deux officiers est-allemands, ont été tués à la fin du mois de janvier à Abeche, dans l'est du Tchad, au cours d'un accrochage avec les Forces armées du Nord (FAN) de M. Hissène Habré, a-t-on appris mercredi 4 mars à Paris de source informée. C'est au cours d'un raid de commando des FAN contre un P.C. libyen que cet accrochage s'est produit. Il aurait également causé la mort de plusieurs sous-officiers et hommes de troupes. On ne précise toutefois ni le nombre ni la nationalité des autres officiers qui ont trouvé la *mort* au *cours* de cette attaque.

D'autre part, l'agence Tass a démenti mercredi les informations données par l'Agence tchadienne de presse *(A.T.P.) (le Monde* du 4 mars), selon lesquelles l'Union soviétique aurait envoyé des conseillers militaires au Tchad. *« Dans les milieux soviétiques compétents,* indique l'agence soviétique, *on déclare que ces informations sont inventées de toutes pièces. » « Il n'y avait et il n'y a aucun conseiller soviétique au Tchad »*, ajoute Tass.

Enfin, M. Acyl Ahmat, ministre tchadien des affaires étrangères, a déclaré mercredi, au cours d'une escale à Bonn, que son pays avait accusé l'Organisation de l'unité africaine qu'il était prêt à organiser des élections sous l'égide de celle-ci *afin de mettre* un terme aux controverses sur la légitimité du gouvernement de N'Djamena.

Mozambique

QUATRE DIPLOMATES AMÉRICAINS EXPULSÉS

Le Mozambique a annoncé, mercredi 4 mars, l'expulsion de quatre diplomates américains, ainsi que celle des épouses de deux d'entre eux, pour *« espionnage, subversion et ingérence »* dans les affaires intérieures du pays.

Un porte-parole du département d'Etat américain a aussitôt exprimé la *« vive préoccupation »* de son gouvernement et lié la décision des autorités de Maputo à la visite, au Mozambique, d'un cadre des services cubains de contre-espionnage.

PROCHE-ORIENT

« LES PROPOS DE M. FRANÇOIS-PONCET SUR ISRAËL ONT ÉTÉ DÉFORMÉS » déclare le Quai d'Orsay

Le Quai d'Orsay s'est déclaré *surpris des déclarations du porte-parole du ministère israélien des affaires étrangères, mardi 3 mars, « dans la mesure où elles visent l'entretien privé que M. François-Poncet a eu le 2 mars avec des journalistes israéliens »*.

« *Ces déclarations*, indique un communiqué du ministère, *se rapportent à des propos tirés de leur contexte et dont la signification se trouve, par là même, complètement déformée. La position de la France concernant le règlement du conflit du Proche-Orient est bien connue et n'a pas besoin d'être rappelée* ».

Le porte-parole du ministère israélien des affaires étrangères, M. Inbar, avait jugé, mercredi, « *regrettables et surprenantes* » les expressions utilisées par « *un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay* » qui, selon la presse israélienne, aurait qualifié la politique israélienne de « *suicidaire* ». Le *Jérusalem Post* avait indiqué que le « *haut fonctionnaire* » n'était autre que le ministre français des affaires étrangères (*le Monde* du 5 mars).

D'autre part, l'ambassade d'Israël en France dément qu'un de ses représentants ait assisté à cet entretien comme l'ont écrit certains journaux israéliens.

EN GRÈVE DEPUIS DEUX MOIS EN CISJORDANIE

Plus de sept mille enseignants palestiniens revendiquent des traitements analogues à ceux de leurs collègues israéliens

De notre correspondant

Jérusalem. — Après plusieurs mois de conflit avec le gouvernement, des enseignants israéliens ont obtenu partiellement satisfaction, le 4 mars, avec la *conclusion* d'un accord prévoyant une augmentation de 13 % de leurs traitements. Cet acquis ne pourra que renforcer la détermination des *instituteurs* et professeurs de Cisjordanie, qui sont en grève depuis près de deux mois pour réclamer aussi une hausse de leurs salaires, mais qui, *eux*, ne semblent pas près d'obtenir gain de cause. Quelques centaines d'enseignants palestiniens, prévoyant l'interdiction des manifestations dans les territoires occupés, ont réussi — au moment même où leurs collègues israéliens achevaient leurs pourparlers avec le gouvernement — à se réunir sur l'esplanade de la mosquée El Aqsa, à *Jérusalem*, *pour exiger* une reprise des discussions avec l'administration militaire dont ils dépendent.

Il s'agit des mouvements de grève les plus importants en Cisjordanie depuis le début de l'occupation israélienne. Quelque sept mille deux cents fonctionnaires y participent ; deux cent mille élèves ne vont plus en classe depuis les premiers jours de janvier. Les parents sont inquiets, notamment ceux des deux mille lycéens qui s'apprêtent à passer l'examen du baccalauréat. Cependant, l'ensemble de la population paraît soutenir les *revendications* des enseignants. Les représentants de ces derniers demandent une augmentation de 100 %, en rappelant que, durant des années, leurs traitements n'ont pas été revalorisés malgré l'inflation israélienne à laquelle n'échappent pas les habitants des territoires occupés. Les professeurs nommés avant 1967 comparent leurs salaires avec ceux de leurs confrères jordaniens, aujourd'hui nettement plus élevés. Mais les grévistes insistent avant tout sur les différences existant *avec la situation des enseignants* en Israël. Au cours d'une récente conférence de presse à Jérusalem, les délégués ont indiqué que, dans bien des cas, les enseignants de Cisjordanie sont moitié moins bien payés que leurs homologues israéliens à qualification égale.

En janvier, l'administration militaire a accordé des augmentations de l'ordre de 20 %, jugées nettement insuffisantes par les intéressés.

Au cours des dernières semaines, les autorités israéliennes ont *durci leur attitude*, refusant toute nouvelle discussion, en se fondant sur la loi jordanienne en vigueur avant 1967, qui déniait aux salariés le droit de grève. En février, une dizaine de professeurs et instituteurs ont été arrêtés pendant plusieurs jours (*le Monde* du 3 février) et, plus récemment, une délégation demandant la reprise des négociations a été dispersée par l'armée. Le gouverneur israélien de Cisjordanie reproche surtout aux représentants des enseignants de *vouloir constituer un syndicat* — ce qui est également interdit. Il accuse les dirigeants du mouvement de vouloir provoquer en fait une « *agitation politique* ».

Les grévistes répliquent que les autorités israéliennes ont des arrière-pensées tout aussi politiques. « *C'est la qualité de l'enseignement dans les territoires occupés que les Israéliens veulent réduire* », a déclaré, le 3 mars, un représentant des grévistes au cours d'une réunion à Jérusalem. Pour sa part, un professeur de lycée nous a dit : « *Dans notre situation, évidemment, tout devient politique* ». Or, pour les Palestiniens, l'éducation est primordiale, plus que partout ailleurs.

Un enseignant israélien, venu déclarer sa solidarité au nom du petit parti de l'*opposition Shelli* (favorable sous certaines conditions à la création d'un Etat palestinien), a ajouté devant *quelques-uns de ses collègues arabes* : « *Il est évident que la Cisjordanie est presque aussi touchée par l'inflation qu'Israël. Si l'administration militaire conteste ce fait, c'est qu'elle considère en réalité comme normal que le niveau de vie soit nettement inférieur dans les territoires occupés.* »

FRANCIS CORNU.

Libye

LE COLONEL KADHAFI RÉVÈLE QU'IL FOURNIT UNE AIDE AUX MOUVEMENTS D'OPPOSITION EN ÉGYPTE, EN SOMALIE, A OMAN ET A LA PALESTINE

Dans une allocution prononcée à Sebha, le mardi 3 février, le colonel Kadhafi a exhorté les Arabes à se préparer à combattre « *l'impérialisme américain là où il sévit* ». Il a révélé à ce propos que la Libye fournissait une aide aux mouvements d'opposition en Egypte, en Somalie, à Oman et en Palestine, où « *les Etats-Unis ont établi des bases* ». Il a à nouveau *menacé* d'avoir recours à l'arme du pétrole contre les Etats européens ou africains qui persisteraient à manifester leur « *hostilité* » *à la Libye*.

Le chef de l'Etat libyen a indiqué que le « *Mouvement de libération d'Oman* » et le « *Front de libération nationale saoudien* » se livrent actuellement à des opérations de commandos dont « *certaines ont dû être gardées secrètes* ». « *Il faut être prêt à fournir à ces mouvements toute l'aide nécessaire* », a-t-il ajouté.

A Rabat, un des dirigeants de l'opposition libyenne, M. Ahmed Ibrahim Ehwas, ancien chargé d'affaires en Guyana, a déclaré mardi que des contacts intensifs se poursuivaient pour doter cette opposition d'une « structure commune » *Il a évalué à environ* mille personnes les dirigeants du mouvement qu'il espère organiser. — *(A.F.P., A.P.)*.

Présenté par la mission islamique de médiation

Un projet de paix en quatre points est à l'étude à Téhéran et à Bagdad

Rentrée en Arabie Saoudite après une visite d'une journée en Iran et en Irak, la mission islamique de *médiation* a rendu compte au prince héritier Fahd de ses efforts visant à mettre fin à la guerre entre les deux pays, qui dure depuis six mois. La mission continuera sa navette entre les deux capitales jusqu'à ce qu'elle ait obtenu des résultats, a annoncé M. Habib Chatti, secrétaire général de l'organisation de la conférence islamique. Il a précisé *qu'elle attendait maintenant* les réponses de Bagdad et de Téhéran à ses propositions.

De source proche de la mission, on révèle que la formule en quatre points soumise aux deux parties prévoit un cessez-le-feu dès le 12 mars, des garanties internationales pour son application, le retrait des forces irakiennes du territoire iranien et des négociations de paix *sous* parrainage islamique.

Selon le journal anglophone *Arab News*, de Djedda, la mission a, en outre, proposé l'établissement d'une force du maintien de la paix, composée d'unités de pays musulmans non arabes, qui serait équipée d'armes légères et patrouillerait le long de la frontière. Elle serait financée par les Etats musulmans intéressés à la paix et à la sécurité dans la région du Golfe, ajoute le journal.

Lors de son second séjour à Téhéran, mercredi, la mission islamique paraît avoir reçu un bon accueil de la part des dirigeants iraniens. Elle a été successivement reçue par le conseil supérieur de la défense, par l'imam Khomeiny et par le président Bani Sadr. Aucun responsable de la République islamique n'a, cette fois-ci, critiqué l'initiative de l'organisation islamique dirigée par M. Habib Chatti. Il semble même que la médiation de cette organisation dans le conflit irano-irakien ait *été admise*.

Le président Bani Sadr a, en effet, encouragé la délégation musulmane à poursuivre ses efforts « *afin que la justice triomphe* », en ajoutant « *qu'il serait bon que les obstacles dans les relations de voisinage* (entre l'Iran et l'Irak) *soient éliminés* ». — *(A.F.P., Reuter.)*

● *La Grande-Bretagne « n'a aucunement l'intention d'envoyer des forces dans le Golfe ou de les stationner en permanence dans la région sans le consentement des pays intéressés »*, a déclaré, mercredi 4 mars à la B.B.C., M. Douglas Hurd, ministre-adjoint au Foreign Office, chargé du Proche-Orient. M. Hurd a fait cette mise au point en réponse à un journaliste qui l'interrogeait sur le projet de la Grande-Bretagne de participer à une « *force rapide d'intervention* », aux côtés des Etats-Unis, au Proche-Orient ou dans l'océan Indien (*le Monde* du 3 mars). — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

Nicaragua

LE REMANIEMENT DE LA JUNTE RENFORCE LA POSITION DU COMMANDANT DANIEL ORTEGA

Managua *(A.F.P., A.P., Reuter.)*. — La junte de gouvernement nicaraguayenne a été remaniée, a annoncé, le mercredi 4 mars, la radio officielle. Deux de ses cinq membres, MM. Arturo Cruz, conservateur, et Moises Hassan, sandiniste, en sortent. La junte n'est *donc plus*, désormais, composée que du commandant Daniel Ortega, de l'avocat M. Sergio Ramirez (pro-sandiniste) et de *M. Rafael Cordoba, conservateur*. M. Ortega a été nommé coordonnateur de la nouvelle équipe dirigeante et d'un conseil de gouvernement, dont la création a également été annoncée le 4 mars.

Selon une source diplomatique, ce remaniement, officiellement destiné à « *garantir la rigueur, la cohésion et l'efficacité* » du gouvernement, renforce le pouvoir du commandant Daniel Ortega, l'un des neuf membres de la direction nationale du Front sandiniste de libération nationale (*F.S.L.N.*). M. Ortega, aujourd'hui âgé de trente-six ans, dirigeait avec son père Humberto, actuel ministre de la défense, et M. Victor Tirado, la *tendance* « *tercériste* » du F.S.L.N. durant l'insurrection contre le régime somoziste.

Il a récemment réaffirmé, à plusieurs reprises, la nécessité de poursuivre « *la révolution dans la liberté* », en maintenant le pluralisme politique, les garanties à la presse et la participation des entrepreneurs privés à la gestion *économique* du pays.

M. Arturo Cruz, qui quitte la junte, a aussitôt été nommé ambassadeur du Nicaragua à Washington. *Economiste, ancien président* de la Banque centrale, disposant de nombreuses amitiés aux Etats-Unis, M. Cruz devrait tenter de dissiper les lourds malentendus qui sont récemment survenus entre Washington et Managua, à propos du Salvador. L'ambassadeur américain au Nicaragua, M. Lawrence Pezzullo, s'est félicité de cette nomination.

Colombie

LE SÉNAT A VOTÉ UNE AMNISTIE CONDITIONNELLE

Bogota *(A.F.P.)*. — Le Sénat colombien a approuvé, le mercredi 4 mars, un projet gouvernemental d'amnistie conditionnelle aux insurgés en armes. La nouvelle loi, qui a été adoptée par 94 voix contre 10, devrait être promulguée ce jeudi par le président Julio Cesar Turbay Ayala.

L'amnistie s'appliquera, dans un premier temps, aux Colombiens qui ont commis des actes de rébellion, de sédition ou d'émeute, ou des délits connexes, antérieurement à l'entrée en vigueur de la loi. Les guérilleros actuellement dans la clandestinité qui souhaiteraient bénéficier de cette mesure de clémence ont quatre mois pour déposer les armes. Sont *néanmoins exclus* du bénéfice de l'amnistie ceux à qui sont reprochés des actes de cruauté, des homicides commis hors des combats, des enlèvements, des mises à rançon, des incendies ou empoisonnement des eaux.

Etats-Unis

Le gouvernement demande une « rallonge » des crédits militaires de 32,6 milliards de dollars en deux ans

Washington (A.F.P., A.P.). — Le secrétaire à la défense, M. Caspar Weinberger, a présenté le mercredi 4 mars devant la *commission des forces armées* du Sénat, les révisions en hausse du budget du Pentagone pour l'exercice en cours et pour le suivant. *Le budget complet et les prévisions à long terme seront publiés* le mardi 10 mars.

Dès maintenant, on sait que l'administration républicaine réclamera pour l'année 1980-1981 (l'année budgétaire commençant le 1ᵉʳ octobre) 6,8 milliards de dollars de crédits supplémentaires et 25,8 milliards pour l'année 1981-1982, ce qui portera le budget total de l'exercice 1982 à 222 milliards de dollars — un record absolu en temps de paix. Selon M. Weinberger, l'Union soviétique a dépensé pour son armée au cours des dix dernières années 355 milliards de dollars de plus que les Etats-Unis, ce *qui rend indispensable un effort* de rattrapage de longue durée. « *Dans un nombre de domaines vitaux*, a-t-il dit, *nous sommes distancés par l'Union soviétique et il est impératif que nous redressions l'équilibre... Nous ne pouvons plus nous permettre le luxe de prendre notre temps pour corriger des années de négligence.* »

Les 32,6 milliards de dollars de surcroît demandés par le Pentagone consistent pour l'essentiel en autorisations de programmes destinés à renforcer et à moderniser l'arsenal américain. La marine se verrait assigner pour objectif d'accroître sa flotte de quatre cent soixante à six cents unités. Elle passerait dès maintenant commande d'un nouveau porte-avions à propulsion nucléaire qui pourrait revenir à plus de *3 milliards* de dollars. Des crédits sont également inscrits pour remettre en service un porte-avions et deux navires de guerre, *le New-Jersey* et *l'Iowa*, qui seront équipés de rampes de lancement pour missiles de croisière.

L'armée de l'air recevrait deux cents *appareils nouveaux* (*avions* et hélicoptères lourds), tandis que s'accélérera la mise au point du bombardier appelé à prendre la relève des B 52 et qui ne serait pas nécessairement le B 1, dont la fabrication en série — il en existe trois prototypes — avait été arrêtée par le président Carter.

Un milliard et demi de dollars seront consacrés au financement du char Abrams M-1 et autres blindés, ainsi qu'au système de défense aérienne. Enfin, près de *12 milliards* de dollars seront affectés à la préparation au combat des troupes, à leur entraînement et au stockage des pièces *détachées* et des *munitions*. *Pour* les deux années en question, 2 milliards et demi de dollars serviront à mettre sur pied la « *force à déploiement rapide* » ainsi qu'à aménager la base de Diego-Garcia et d'autres positions avancées.

El Salvador

Washington estime que la prise du pouvoir par l'extrême-droite militaire aurait de « graves conséquences »

Une éventuelle prise de pouvoir par l'extrême droite militaire au Salvador aurait de « *graves conséquences* » pour l'appui que les Etats-Unis accordent actuellement à ce pays, et la junte en est prévenue, a déclaré, le mercredi 4 mars, le secrétaire d'Etat américain.

Le général Alexander Haig était interrogé sur les déclarations faites la veille à San-Salvador par un leader de l'extrême droite, le commandant Roberto d'Aubuisson, qui, lors d'une conférence de presse clandestine, avait affirmé avoir le sentiment que le gouvernement Reagan ne s'opposerait pas à une mainmise totale des militaires sur le Salvador.

Les Etats-Unis ont constamment présenté la junte salvadorienne comme un gouvernement *attaché aux réformes économiques* et sociales, et, de ce fait, pris en étau entre l'extrême droite et une extrême gauche appuyée par le camp socialiste.

Un ordre d'arrestation a été lancé contre le commandant *d'Aubuisson, ancien chef* des services de renseignement du général Romero (renversé le 15 octobre 1979 par une junte de jeunes officiers). M. Napoleon Duarte, chef de l'actuelle junte, a *précisé que l'ancien officier* était accusé d'incitation ouverte au coup d'Etat. De son côté, l'ambassadeur de Washington en fonctions à San-Salvador, M. Chapin, a accusé M. d'Aubuisson d'être à l'origine de coups de feu *tirés le mercredi 4 mars contre* les locaux de la mission diplomatique des Etats-Unis dans la capitale salvadorienne.

D'autre part, le président de la junte salvadorienne a déclaré, le 4 mars, qu'il était disposé à *ouvrir, immédiatement, un dialogue* avec le Front démocratique révolutionnaire. M. Duarte a précisé qu'il n'entendait pas négocier l'organisation du pouvoir, « *mais qu'il s'agissait simplement de préparer le chemin qui conduit à la paix et à la démocratisation par le biais d'élections* ».

Report de la réforme agraire

Le président de la junte a renouvelé un appel qu'il avait lancé aux guérilleros d'avoir à se rendre avant le 11 mars. La veille, il avait annoncé le report de cinq à dix ans de la seconde partie de la réforme agraire, qui doit affecter les propriétés de 100 à 500 hectares. Cette décision semble avoir été *prise pour éviter*, alors que le pays se débat dans une grave situation financière, de s'aliéner l'important secteur de l'économie qui contrôle les plantations de café.

Sur le plan militaire, l'armée a revendiqué la prise de la colline de Guazapa, important réduit rebelle à 30 kilomètres de la capitale, et de nouveaux combats *ont été signalés autour* de plusieurs localités au nord et à l'est de San-Salvador.

A Bruxelles, l'Union mondiale démocrate-chrétienne (U.M.D.C.) a proposé à l'Internationale socialiste un dialogue « *pour contribuer à la paix et à la démocratie au Salvador* », a encore indiqué M. Duarte. A Bonn, cependant, un porte-parole du parti social-*démocrate* ouest-allemand a indiqué que l'ancien chancelier Willy Brandt, président de l'Internationale socia*liste, continuerait* ses efforts en vue d'aboutir à une solution à la crise du Salvador, mais qu'il ne participerait pas à une médiation proprement dite. Les délégués à la réunion de l'Internationale socialiste de Panama, les 1ᵉʳ février et 28 mars, ont, en réalité, demandé à M. Brandt d'« *intercéder auprès du gouvernement américain afin de trouver une solution pacifique au conflit* ».

A Washington, la conférence épiscopale américaine a demandé, le mercredi 4 mars, qu'il soit mis *fin* à l'escalade de l'aide militaire de l'administration Reagan. Selon les évêques, cette aide a « *trois conséquences négatives* » : « *Elle identifie les Etats-Unis, au moins de façon symbolique, avec le rôle répressif des forces de sécurité, dont les actions n'ont cessé d'être critiquées par l'Eglise du Salvador. Elle accroît le risque d'une intervention militaire plus vaste et elle compromet le rôle constructif que les Etats-Unis pourraient jouer dans ce conflit.* » — *(A.F.P., AP, Reuter, U.P.I.)*

A TRAVERS LE MONDE

Cambodge

● UN PORTE-PAROLE KHMER ROUGE à Bangkok a démenti, mercredi 4 mars, les informations selon lesquelles le premier ministre du Kampuchéa démocratique M. Khieu Samphan, serait en route pour Pyongyang afin d'avoir des entretiens avec le prince Norodom Sihanouk. M. Khieu Samphan « *est toujours au Cambodge* » où il dirige, de son quartier général établi à la frontière *khméro-thaïlandaise*, des actions de guérilla contre les troupes vietnamiennes, a précisé le porte-parole. — *(A.F.P.)*

Corée du Sud

● LE PRESIDENT CHON DOO-HWAN a annoncé, jeudi 5 mars, que les élections législatives auront lieu en Corée du Sud le 25 mars. Depuis la dissolution de l'Assemblée nationale par les militaires, le 27 octobre, les lois sont votées par un organe provisoire, le Conseil législatif pour la sécurité nationale, composé de membres de l'ancien Parlement, de professeurs d'université, de juristes, de militaires, de journalistes et de chefs religieux. Ce conseil continuera de siéger jusqu'à l'élection de la nouvelle Assemblée nationale. — *(Reuter.)*

Guinée

● LE COLLECTIF DE L'OPPOSITION GUINEENNE qui regroupe de nombreux exilés politiques hostiles au régime de M. Sekou Touré, parmi lesquels des responsables de l'ancien Regroupement des Guinéens à l'extérieur (R.G.E.), *dissous en octobre 1975 par le* gouvernement français, revendique un attentat en territoire guinéen. Celui-ci aurait eu lieu *dans la nuit du 20 au 21 février* dernier contre l'aéroport de Conakry dont certaines installations auraient été endommagées.

Haute-Volta

● M. OLIVIER STIRN, secrétaire d'Etat français aux affaires étrangères, est arrivé mercredi 4 mars à Ouagadougou pour une visite officielle de vingt-quatre heures en Haute-Volta. M. Stirn s'est entretenu longuement avec le lieutenant-colonel Félix Tiemtarboum, ministre voltaïque des affaires étrangères et a ensuite été reçu par le chef de l'Etat, le colonel Saye Zerbo. Ces entretiens, a précisé M. Stirn, ont porté sur les problèmes internationaux, notamment le Tchad, le Sahara, la Namibie, les rapports Est-Ouest, le trilogue euro-arabo-africain, et sur les relations bilatérales. — *(A.F.P.)*

Madagascar

● MESURES CONTRE L'OPPOSITION. — Mᵉ Gérard Mansuy, avocat au barreau d'Aix-en-Provence, nous fait savoir que le docteur Randriamanpandry, *président du Comité des droits de l'homme de* Madagascar, emprisonné comme étant l'animateur de la grève *de l'université d'Antananarivo*, serait jugé sous peu, mais que certains magistrats ont menacé de faire grève au cas où le procès aurait lieu. D'autre part, Mᵉ Alison Raharinirivonirima, avocat au barreau d'Antananarivo, arrêté après la grève de l'université, puis relâché, a été démis de ses fonctions de recteur en raison de ses opinions politiques et de son appartenance à Amnesty International. Enfin, M. Rakotonirina, responsable du *personnel administratif* de l'université du comité de grève, a été enlevé par des inconnus et aurait été tué.

Ouganda

● LES REPRESENTANTS DES NATIONS UNIES EN OUGANDA ont reçu, mardi 3 mars, une lettre menaçant d'enlever ou de tuer des membres du personnel si les opérations d'aide dans ce pays n'étaient pas interrompues, a-t-on appris, mercredi 4 mars, à Nairobi. La lettre était signée par un « mouvement de libération ougandais ». Des coups de feu ont, par ailleurs, été tirés contre la maison d'un fonctionnaire de *l'ONU et un* coup de téléphone de menaces a également été reçu au bureau local des Nations unies, qui emploie une centaine de personnes en Ouganda. — *(A.F.P.)*

République démocratique du Yémen

● L'ANCIEN MINISTRE SUD-YEMENITE DES AFFAIRES ETRANGERES, M. Saleh Moutih, a été récemment exécuté à Aden, après avoir été accusé de toucher des fonds de l'Arabie Saoudite par l'intermédiaire du conseiller du roi Khaled, M. Kamal Adham, croit savoir le quotidien libanais *Al Safir*. M. Moutih, indique *Al Safir*, était considéré comme l'un des plus farouches rivaux de l'ex-secrétaire général du parti socialiste yéménite, M. Abdel Fattah Ismail, au pouvoir à Aden. Il avait demandé, *lors de son séjour* en prison, d'être exilé en Ethiopie, mais le parti l'informa que les Ethiopiens avaient *refusé sa demande d'asile politique* à Addis-Abeba. Membre du conseil présidentiel du Sud-Yémen, M. Moutih avait été *ministre des affaires étrangères* jusqu'en décembre 1978. — *(A.F.P.)*

Tanzanie

● LES CHEFS D'ETAT DE SIX PAYS AFRICAINS (Tanzanie, Burundi, Zaïre, Kenya, Rwanda et Ouganda) doivent se réunir vendredi 6 mars, à Mwanza, en Tanzanie, a-t-on *appris, mercredi 4 mars*, à Dar-Es-Salaam, de source autorisée, à l'invitation de M. Nyerere. Seul M. Arap Moi, le président kényan, n'a pas encore fait connaître sa réponse. — *(Reuter)*.

هكذا من الأصل

Réponse à la question de savoir pourquoi Swissair n'introduit ni classe King-Lounge, ni classe Flopper-Hopper, ni classe Golden-Edelweiss.

Comme pour toute entreprise, la crainte de la concurrence du voisin est bénéfique aux compagnies aériennes.

Chacune est ainsi obligée de vérifier en permanence si ce qu'elle offre au sol et à bord équivaut vraiment à ce qu'un passager peut obtenir de mieux en contrepartie du prix qu'il paie.

Swissair n'échappe pas à cette règle.

Surtout pas en ces temps où diverses compagnies offrent sous diverses formes les prestations les plus diverses, allant jusqu'à subdiviser leurs diverses classes en les baptisant de noms divers, faisant tout leur possible pour que – le moment venu – vous ne vous souveniez que de leur nom.

Nous avons dès lors été amenés à songer, nous aussi, à prendre des mesures qui ont pour but de vous rappeler Swissair au moment décisif. Mais nous avons décidé de ne pas restreindre pour autant nos prestations d'un seul sourire, ni de modifier d'un pouce la disposition de nos sièges.

Souvenez-vous : nous sommes la compagnie aérienne dont les Boeing 747 n'ont, en classe économique, que 9 sièges par rangée au lieu de 10, et dont les DC-10-30 n'ont que 8 sièges par rangée au lieu de 9. Donc moins de places mais davantage d'espace pour chaque passager.

Nous sommes la compagnie qui a, pour la propreté de ses appareils, une véritable passion. Comme partout en Suisse, d'ailleurs. Nous sommes la compagnie qui offre à bord un très large choix de journaux. Et de la véritable porcelaine et de vrais couverts. Qui sert (sur commande préalable) des menus spéciaux, qui ne servira jamais le vin dans des gobelets et qui préfère ne pas préparer les cocktails avant que vous ne les ayez commandés.

Nous sommes aussi la compagnie qui a encore une première classe qui se nomme ainsi parce que c'est le cas. (Permettez-nous seulement de vous rappeler la cuisine moderne Swissair servie sur les longs trajets).

Et d'ailleurs, nous sommes la première compagnie au monde à mettre en service le DC-9-81, un nouvel appareil plus silencieux et plus confortable. Il est équipé, par exemple, de toilettes particulières en première classe. Les passagers de ce compartiment sont véritablement à l'aise dans de larges fauteuils de cuir véritable.

C'est le premier court et moyen-courrier conforme aux plus récentes et aux plus rigoureuses exigences de l'administration fédérale américaine de l'aviation civile.

Dès lors, il n'y a aucune raison pour que nous présentions des prestations normales comme des prestations exceptionnelles. Pour que nous affublions notre classe économique d'un nom fantaisiste puisqu'elle se distingue fort bien sans cela. Nous ne donnerons pas non plus au service Swissair une appellation kitsch puisqu'il est universellement connu et apprécié, et que le monde entier s'en souvient toujours.

Nous vous promettons donc de continuer à appeler notre classe économique, à l'avenir aussi, classe économique. Et notre première classe, à l'avenir aussi, première classe.

Afin que, lors de votre prochain vol, vous n'ayez à vous souvenir que d'une seule chose.

Le nom de notre compagnie.

swissair

LA PRÉPARATION DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Les démissions de MM. Deniau, Lecat et de Mme Pelletier n'entrainent pas de remaniement ministériel

Les trois ministres directement impliqués dans la campagne de M. Giscard d'Estaing, MM. Jean-François Deniau, Jean-Philippe Lecat et Mme Monique Pelletier, se sont démis, mercredi après-midi 4 mars, de leurs fonctions gouvernementales, mais il n'y aura pas de remaniement ministériel. Les attributions qui avaient été déléguées à M. Deniau (réformes administratives) sont reprises par M. Raymond Barre. Celles de M. Lecat (culture et communication) sont confiées à M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, et celles de Mme Pelletier (condition féminine) à Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités.

Nous présentons ci-dessous le bilan des activités de M. Lecat et de Mme Pelletier. La mission gouvernementale confiée à M. Deniau le 2 octobre dernier a été de trop courte durée pour qu'on puisse en faire une analyse significative (« le Monde » du 5 mars).

CULTURE : les occasions manquées

Ministre de la culture et de la communication depuis avril 1978, M. Jean-Philippe Lecat restera dans l'histoire de ce ministère comme l'homme d'une idée : le patrimoine ; d'une phrase : *« la décentralisation culturelle est une idée dépassée »* ; et de deux « affaires » : la S.F.P. et les radios libres.

L'Année du patrimoine, ouverte le 1er janvier 1980, bénéficiait d'un effort de l'Etat antérieur à l'arrivée de M. Jean-Philippe Lecat : la loi-programme sur les musées, votée en 1978 mais élaborée par M. Michel d'Ornano, son prédécesseur, et le programme d'action prioritaire (PAP) du VIIe Plan en faveur des monuments historiques.

Le mérite propre de M. Lecat est d'avoir sensibilisé l'opinion et suscité beaucoup d'initiatives locales, la faible augmentation de son budget ne lui permettant pas de faire beaucoup plus. Son échec est précisément de n'avoir pas obtenu, malgré la création d'une direction du patrimoine au ministère, un accroissement significatif de ses crédits, condition d'une action efficace. Faute de moyens, le ministère s'est souvent contenté de donner à de nombreuses manifestations le label de l'Année du patrimoine, de sorte que cette notion a fini par se confondre avec celle de la culture.

Occasion manquée aussi dans le domaine de l'action culturelle. Le moment était peut-être venu de redéfinir les missions des maisons de la culture et des centres d'action culturelle, qui forment, avec les centres dramatiques, ce qu'on appelle la « décentralisation », une *« idée dépassée »*, selon M. Lecat. Celui-ci a préféré temporiser et, les subventions de l'Etat diminuant en francs constants, laisser peu à peu aux collectivités locales la charge de ces institutions. La réorganisation du ministère, avec la mise en place d'une « mission de développement culturel », n'a pas suffi à redonner un élan à ce secteur.

Le théâtre n'a pas échappé au marasme. Principal geste à mettre au crédit du ministre : la désignation d'Antoine Vitez, doté, semble-t-il, d'un budget convenable, au Théâtre national de Chaillot. A cette nomination, il faut ajouter celle de Jacques Toja à la direction de la Comédie-Française et celle de Bernard Lefort à l'Opéra de Paris, deux choix qui, pour n'être pas éclatants, s'annoncent judicieux, ainsi que le retour de Maurice Béjart à Paris. L'enseignement de la musique a reçu une aide en augmentation sensible.

Ministre de la communication en même temps que ministre de la culture, M. Lecat a porté une attention particulière à la radio-télévision. Les événements l'ont conduit à s'intéresser d'abord à la *Société française de production*. S'il n'est pas parvenu à assurer le « redressement complet et rapide » qu'il promettait en janvier 1979 ni à éviter les quelques centaines de suppressions d'emplois qu'il jugeait, au départ, inutiles, il a au moins réussi en nommant M. Antoine de Clermont-Tonnerre à la présidence de la société, à limiter les effets du conflit, au terme de cinq semaines de grève en février-mars 1979. Cependant, les mesures en faveur de la création, en dépit de la constitution d'un « fonds de création audiovisuelle », sont restées modestes.

D'autre part, en juin 1979, le Parlement a adopté une proposition de loi de MM. Vivien (R.P.R.) et Madelin (U.D.F.), soutenue, sinon suscitée par le gouvernement, limitant l'exercice du droit de grève à la radio et à la télévision.

Les radios libres, enfin, ont été au centre des préoccupations du ministre, qui a fait approuver, par le Parlement, en juin 1978, une loi renforçant les sanctions contre les infractions au monopole. Il a ensuite commencé à installer, à Lille, Laval et Melun, un « réseau » de radios locales *expérimentales confiées à Radio-France*. Le grand débat sur le monopole a été ainsi esquivé. Encore une occasion manquée.

T. F.

CONDITION FÉMININE : des réussites, un grave échec

Lorsqu'elle avait été nommée, le 11 septembre 1978, ministre délégué auprès du premier ministre chargé de la condition féminine — après avoir été, pendant huit mois, secrétaire d'Etat à la justice — Mme Monique Pelletier avait souhaité devenir *« la conscience permanente du gouvernement pour les problèmes féminins »*. Elle y sera parvenue dans plusieurs cas, mais aura échoué dans le domaine de l'emploi.

A l'actif de son bilan figurent diverses mesures réglementaires ou législatives en faveur des femmes : création de l'assurance-veuvage, fin *de la prépondérance du mari dans* les régimes matrimoniaux, mesures destinées à faciliter le versement des pensions alimentaires, loi sur le viol *adaptant la répression aux nouveaux* comportements, fixation d'un « quota » de 20 % de représentants d'un même sexe pour les listes de candidatures aux élections municipales (dans les villes de plus de deux mille cinq cents habitants), extension des droits des familles nombreuses, mesures en faveur du « troisième enfant », etc.

Toutefois, aucune de ces mesures n'aura suffi, dans l'esprit de l'opinion, ainsi que l'atteste un récent sondage de *F magazine* à compenser le fait que, dans le domaine de l'emploi des femmes, les objectifs visés n'auront pas été atteints. En octobre 1978, Mme Pelletier déclarait : *« Il me faudra veiller à ce que la conjoncture économique ralentie ne continue pas de peser davantage sur les femmes que sur les hommes. »*

Elle n'y est pas parvenue : 58 % *des demandeurs d'emploi* sont des femmes. Et ce n'est pas l'existence, à côté du ministère de la condition féminine, d'un secrétariat d'Etat à l'emploi féminin qui aura changé cette réalité.

Au total, l'action de Mme Pelletier aura été marquée par deux grands dossiers sur des problèmes de société. Elle aura su, reprenant l'héritage de Mme Veil, mener à bien, à l'automne 1979, le renouvellement de la loi de 1975 sur l'avortement en dépit de l'hostilité de la plupart des députés de la majorité. Mais elle n'aura pas cédé aux pressions de l'opposition, qui voulait aller plus loin dans la voie de la libéralisation.

L'autre dossier qui aura contribué à *affirmer dans l'opinion* l'image énergique de Mme Pelletier, mère de sept enfants et ancienne directrice de l'Ecole des parents et des éducateurs, est *celui de la drogue*. Auteur, en décembre 1978, d'un rapport sur la toxicomanie, elle a, depuis, à de nombreuses reprises, exposé et défendu la politique du gouvernement dans ce domaine : information sans dramatisation, refus de la libéralisation des drogues « douces », répression accrue du trafic et prévention par la formation des magistrats, des policiers et des éducateurs. — Br. F.

● *M. Laurent Fabius*, porte-parole du parti socialiste, a estimé, mercredi 4 mars, que les trois ministres démissionnaires, *« au lieu de travailler à la propagande de Giscard au gouvernement, y travailleront aux côtés du gouvernement »*. *« Il y avait hier le président Giscard, les ministres Pelletier, Deniau et Lecat »*, a ajouté M. Fabius ; *« On voudrait nous faire croire qu'il y a aujourd'hui les citoyens Giscard, Deniau, Lecat, et la citoyenne Pelletier »*

A FRANCE-INTER

M. Chirac : on peut rendre la confiance au pays fût-ce au prix de la défaite du président de la République

Invité de l'émission de France-Inter « Face au public », mercredi 4 mars, M. Jacques Chirac a confirmé, mais avec une conviction accrue, qu'il repoussait également le « risque » que constituerait l'élection de M. François Mitterrand et le « risque » que comporterait la reconduction de M. Valéry Giscard d'Estaing. Pour illustrer la « voie nouvelle » qu'il propose et pour mieux souligner son espoir d'être « à l'évidence présent au second tour », le candidat gaulliste assure que la « confiance » peut être rendue au pays « fût-ce au prix de la défaite du président sortant ».

M. Chirac, qui s'est toutefois gardé de toute *polémique personnelle* avec le chef de l'Etat, qui s'est refusé à porter un jugement de valeur sur sa déclaration de candidature, a néanmoins accentué encore la critique qu'il fait du bilan *du septennat écoulé*. Se désolidarisant plus nettement de l'action de M. Giscard d'Estaing depuis 1976, il a ironisé sur l'affirmation du président selon laquelle il serait le seul capable de barrer la route à l'opposition. Il a aussi indiqué qu'il ne se prêterait à « aucune négociation » *entre les deux tours* du scrutin, s'il ne devait pas être lui-même en lice le 10 mai. Il semble ainsi exclu que, dans cette hypothèse, le maire de Paris lance, au lendemain du 26 avril, un appel en faveur du président sortant qu'il aura sévèrement critiqué durant la campagne.

Par cette intervention, M. Chirac apparaît encore plus résolu à conduire une campagne de contestation de ce qu'il nomme le « lourd bilan » du président sortant, à se distinguer davantage de lui et à proposer une politique de fermeté plus grande dans tous les domaines. Les nuances qui le séparaient de M. Debré et de Mme Garaud s'estompent ainsi un peu plus alors que les membres R.P.R. du gouvernement confirment leur allégeance à M. Giscard d'Estaing. Une certaine clarification s'esquisse.

ANDRÉ PASSERON.

M. Chirac a notamment déclaré : *« Je ne suis anti personne. J'ai dit que mon seul adversaire est le chômage, la situation économique dégradée, la situation de la France à l'extérieur qui s'affaiblit. Je n'ai pas d'autre adversaire que tout ce qui tend à affaiblir la France. Je ne me présente pas contre quelqu'un (...). L'élection du candidat du parti socialiste (...) comporte, tant sur le plan économique que sur le plan politique, un risque — je ne dirai, naturellement, pas de chaos, — mais un risque d'aventure. Il n'est pas adapté aux exigences de la France d'aujourd'hui.*

» Je crois, par ailleurs, que la situation d'aujourd'hui nous conduit à des risques très graves. C'est pourquoi je pense qu'il y a risque d'un côté et risque de l'autre. Ma conviction, c'est que nous devons retrouver aujourd'hui la confiance, de façon à redonner l'espoir à ce pays. Il n'y a pas en France, actuellement, d'enthousiasme. Il y a une espèce de malaise grandissant, malaise qui tient au fait que l'ensemble de nos compatriotes comprennent que nous sommes dans une situation où il n'y a pas de vision d'avenir. »

Interrogé sur la déclaration de candidature de M. Giscard d'Estaing, M. Chirac répond : *« Au moment de la campagne pour la Mairie de Paris, le président de la République — c'est intéressant parce qu'il se fondait également sur des sondages — affirmait avec beaucoup d'autorité quelques jours avant le scrutin : « Jamais Jacques Chirac ne sera » maire de Paris parce que mon » candidat est le meilleur (1). » Vous voyez que l'on peut toujours se tromper. On pourrait trouver probablement quelques autres exemples. L'erreur est humaine... Soyons donc prudents dans nos jugements et un peu plus modestes. »*

Le maire de Paris a aussi affirmé : *« Les partis n'ont plus l'importance qu'ils avaient. Il est toujours de bon ton de dire qu'on est contre les partis politiques, c'est très bien, mais cela n'a pas beaucoup de signification. En revanche, l'emprise dangereuse, aujourd'hui, et dont il faut se sortir, ce n'est plus celle des partis politiques, c'est celle de la bureaucratie, de l'administration excessive et tatillonne. »*

M. Chirac a encore dit : *« Je ne suis pas favorable à une négociation entre les deux tours de l'élection. Chacun doit avoir une ligne qu'il définit clairement le moment venu, et il appartient ensuite au suffrage universel de se prononcer. C'est la règle de la démocratie. »*

La troisième voie

Il a poursuivi : *« Je n'ai jamais entendu M. Mitterrand remettre en cause la stratégie de l'union de la gauche qui a été la sienne. La solution qu'il propose me paraît comporter pour la France un risque sérieux. De même, la solution de la continuité d'une action qui, au terme de ce septennat, apparaît comme ayant été très préjudiciable aux intérêts de la France, comporte également un autre risque sérieux. D'où la démarche simple qui est la mienne de proposer aux Françaises et aux Français une troisième voie.*

» Les Français sont des gens de bon sens et ne se laisseront pas enfermer dans un choix aussi triste, pour ne pas dire un peu désespérant, que celui qui consisterait, simplement, à opter soit pour l'aventure, soit, au contraire pour cette espèce d'acceptation de fatalité et de résignation qu'impliquerait la poursuite de l'action engagée depuis sept ans. Par conséquent, ils voteront de telle sorte que je serai, à l'évidence même, présent dans le second tour. »

M. Chirac a enfin indiqué : *« Si l'on peut rendre à ce pays la confiance et l'espoir, fût-ce au prix de la défaite du président de la République, c'est l'intérêt de la France qui m'importe et non pas l'intérêt de tel ou tel homme y compris le mien. Voilà, en réalité, ce que je souhaite. »*

(1) Il s'agissait de M. Michel d'Ornano, alors ministre de l'industrie.

● *M. Bernard Stasi*, président délégué du C.D.S., a déclaré mercredi soir à Marseille : *« M. Chirac ne peut raisonnablement penser figurer au second tour. S'il envisage la défaite de M. Giscard d'Estaing, c'est qu'il envisage la victoire de M. Mitterrand. »*

Le maire de Paris durcit le ton

(Suite de la première page.)

Il ne faudrait tout de même pas trop s'attarder sur la question car on découvrirait peut-être, au *compte rendu du même* conseil, une communication sur la lutte contre la drogue présentée par le ministre de la condition féminine (Mme Pelletier, non encore démissionnaire), communication qui visait, sans aucun doute à répondre à la campagne conduite sur ce thème par le candidat Georges Marchais. Et l'on découvrirait aussi une intervention de M. Papon sur la préparation du budget, intervention où l'on *ne se privait* pas de rappeler les mérites de la politique appliquée en ce domaine ainsi que le strict respect dont ont fait l'objet les *« priorités nationales »*. Neutralité, d'accord, mais tout de même...

M. Giscard d'Estaing à son Q.G., c'est aussi la mise en route, *ou plutôt* l'accélération, d'une campagne qui en a peut-être grand besoin. On piaffait un peu d'impatience dans les rangs giscardiens et, surtout, nombreux étaient ceux que l'examen des sondages conduisait à demander une entrée en lice du candidat plus tôt que prévu. Voilà qui est *fait, mais il faut maintenant* accompagner le mouvement : cela est d'autant plus nécessaire que, si l'on est rassuré sur l'effet produit par la déclaration de candidature dans le monde politique, on ne l'est pas tout à fait sur l'effet produit chez les électeurs eux-mêmes.

Le sondage Public S.A. publié jeudi par *Paris-Match* donne à M. Giscard d'Estaing une large victoire sur M. François Mitterrand (voir page 34), mais il témoigne aussi dans une enquête réalisée le 3 mars, de nettes réticences de l'opinion devant le contenu même des propos tenus *par le chef de l'Etat dans* sa déclaration de candidature *(le Monde* du 5 mars).

Il va falloir accompagner le mouvement, et en particulier donner un contenu aux affirmations selon lesquelles l'emploi, et notamment l'emploi des jeunes, sera *« l'engagement central »* de la campagne du président sortant. Jeudi matin, au micro d'Europe 1, M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat, a sans doute donné une indication sur ce sujet en annonçant que *M. Giscard* d'Estaing allait *« proposer un plan audacieux de retour au plein emploi »*. Diable ! Pour un candidat se targuant de ne rien promettre qu'il ne pourra tenir, voici qui pourrait constituer une entreprise pour le moins ambitieuse, doublée d'un thème de campagne spectaculaire.

Quoi qu'il en soit, on peut faire confiance aux talents électoraux de M. Giscard d'Estaing pour créer périodiquement l'événement. L'un de ses collaborateurs ne disait-il pas, jadis, qu'il n'était peut-être pas un très bon président, mais certainement un excellent candidat ? Ce genre d'optimisme inspire aujourd'hui à l'Elysée des réflexions du type : *« Les autres ont sans doute mangé leur pain blanc »*. Et quand à l'Elysée on dit *« les autres »*, on pense *« Jacques Chirac »*.

La tension

L'impact de la campagne du maire de Paris est-il atténué par l'entrée en lice du chef de l'Etat ? Il est vraiment trop tôt pour le savoir. Cela dit, il est bien évident que si MM. Marchais et Chirac se sont lancés plus tôt et s'ils ont fait un tel forcing dans les dernières semaines, c'est bien parce qu'ils savaient qu'il leur faudrait profiter du terrain tant qu'il était laissé libre par le président de la République. C'était là l'attitude logique des candidats « de premier tour ».

Il n'en est plus de même aujourd'hui. Et l'on peut se demander si ce n'est pas pour répondre à la concurrence que lui fait désormais M. Giscard d'Estaing que M. Chirac durcit encore un peu plus ses critiques. Il ne se passe plus un jour sans que le candidat gaulliste ajoute un argument ou une formule à ses dénonciations de la politique économique ou de la politique étrangère du chef de l'Etat. Surtout, on le sent plus que jamais porté par une passion, une tension, dont on devine quel mordant elle peut donner à ses arguments.

Ainsi, mercredi soir, sur les écrans de télévision transmettant des images de l'émission « Face au public » de France-Inter, le voyait-on, sous la pression des journalistes, *contenir* plusieurs fois des formules sans doute tranchantes pour finalement lâcher la phrase qui n'allait pas tarder à créer quelques remous : *« Si l'on veut rendre à ce pays la confiance et l'espoir, fût-ce au prix de la défaite du président de la République... »* Le maire de Paris avait beau répondre quelques secondes plus tard par un *« mais non ! »* catégorique au journaliste qui remarquait que *« l'essentiel de la demande paraissait viser à la défaite de M. Giscard d'Estaing »*, l'effet était produit. Un des porte-parole de la majorité, M. Bernard Stasi, ne manquait pas, aussitôt, de reprocher à M. Chirac de vouloir contribuer à l'échec du président sortant.

De telles prises de position ainsi que les procès que l'on instruit de part et d'autre donnent à la concurrence entre giscardiens et chiraquiens un ton plus âpre. On y devine, du côté des seconds, cette propension à juger presque illégitime un pouvoir qui n'est pas gaulliste et, du côté des premiers, la crainte des dégâts que cette concurrence peut causer dans l'électorat majoritaire.

Dans cette perspective, il n'est pas indifférent pour le chef de l'Etat de pouvoir se prévaloir de l'appui des ministres membres du R.P.R. Il est vrai que, pour ceux-ci, compte tenu des dernières déclarations, le non-engagement ne pouvait plus guère constituer une solution. Même M. Matteoli — dont certains avaient cru un temps qu'il opterait pour M. Chirac — a rejoint mercredi le camp du président sortant. Aucun choix ne s'offrait plus à ces ministres-là dans la mesure où leurs fonctions *les privaient* de toute possibilité d'adhérer à l'argument essentiel de M. Chirac ; argument selon lequel l'alternance peut jouer non pas entre la *majorité et* l'opposition, mais bien au sein même de la majorité.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

Ayant pris position contre la direction du P.C.F.

M. BRUHAT S'EST EXPLIQUÉ DEVANT SA CELLULE

La cellule du parti communiste de la porte d'Orléans (Paris-14e) avait inscrit à l'ordre du jour de sa réunion du mercredi 4 mars une discussion sur les positions prises par l'un de ses membres, M. Bruhat, historien, signataire du manifeste lancé contre la direction du parti, le 26 février, par une soixantaine de personnalités ayant appartenu ou appartenant toujours au P.C.F. *(le Monde* du 27 février). La discussion s'est déroulée dans un climat de sympathie. Aucune sanction n'a été envisagée à l'encontre de M. Bruhat, membre du P.C.F. depuis cinquante ans. Il semble qu'une sanction, si elle avait été proposée, n'aurait obtenu l'appui que *d'une minorité* des militants de cette cellule. M. Bruhat a confirmé, d'autre part, son engagement dans le mouvement Union dans les luttes, qui réunit des membres du P.C., du P.S., de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de petites organisations de gauche et d'extrême gauche.

● *M. Jean Mattéoli*, ministre du travail et de la participation, *membre du R.P.R.*, a apporté son soutien à M. Giscard d'Estaing en déclarant, mercredi 4 mars : *« La force des liens personnels forgés par des années de compagnonnage reste intacte, mais je considère que Valéry Giscard d'Estaing, dont la candidature est conforme à l'esprit de la Ve République, est bien la meilleure chance pour la France. »*

● *M. Michel Debré* a déclaré, mercredi 4 mars à Paris, au cours d'un déjeuner organisé par l'Institut européen d'administration des affaires : *« La crise de régime peut intervenir en 1983 si nous laissons dépasser le chiffre de deux millions de demandeurs d'emplois. »* *« La sanction*, a-t-il ajouté, *viendra non pas en 1981, mais aux élections législatives de 1983 (...). Grâce au ciel, nous sommes actuellement aidés par les communistes, mais ils ne nous aideront pas toujours. »*

● *M. Georges Sarre*, président du groupe socialiste du Conseil de Paris, a présenté, mercredi 4 mars, au cours d'une conférence de presse, le *comité de* soutien à la candidature de M. François Mitterrand, mis sur pied dans le onzième arrondissement. Ce comité comprend des représentants de professions libérales, de cadres, d'étudiants, d'enseignants et de personnes âgées, ainsi que M. Robert Rabier, président de la C.N.D.T.I. (Confédération nationale de défense des travailleurs indépendants). A l'occasion de cette présentation, M. Sarre a dénoncé l'*« alignement frileux à l'ombre de Reagan »* de M. Giscard d'Estaing.

★ 54, rue de Malte, 75011 Paris.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 4 mars, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux, un communiqué a été publié dans lequel on peut lire notamment :

Le président de la République, évoquant la perspective de la prochaine élection présidentielle, a déclaré :

« Je demande au gouvernement, en tant qu'institution, de continuer à assurer, sous l'autorité du premier ministre, l'administration des intérêts de la France.

» Il convient d'éviter de prendre à l'heure actuelle, des décisions qui anticipent sur le choix futur des Français.

» Le conseil des ministres se réunira régulièrement, chaque mercredi, à l'Elysée.

» Les ministres et secrétaires d'Etat sont des femmes et des hommes politiques. Ils ont donc vocation à participer au débat qui s'ouvre. Je leur demande de veiller à le faire à titre individuel, en raison des responsabilités locales ou personnelles qui sont les leurs. »

● LE CALENDRIER DE L'ÉLECTION

Le ministre de l'intérieur a rappelé les principales dates des opérations précédant l'élection présidentielle.

Le jeudi 5 mars, les préfets et chefs de territoire enverront un formulaire officiel de présentation à chacun des citoyens habilités à présenter un candidat. Aux termes de la loi, il s'agit des membres du Parlement, des conseils généraux, du Conseil de Paris, des assemblées territoriales des territoires d'outre-mer et des maires.

Ces élus n'ont aucune démarche à faire pour se procurer leur formulaire.

Toute présentation qui ne serait pas établie sur le formulaire officiel serait irrecevable.

Chaque élu recevra, en même temps que son formulaire, une notice d'utilisation et une enveloppe à l'adresse du Conseil constitutionnel.

Le dimanche 22 mars, le décret de convocation des électeurs sera publié. A compter de cette date seulement, les présentations, dont les formulaires auront été envoyés dès le 5 mars à tous les élus habilités à présenter un candidat, pourront être adressées au Conseil constitutionnel.

Le présentateur pourra, à son choix, soit adresser le formulaire par la poste en bénéficiant de la franchise postale, soit l'adresser par porteur, soit le déposer lui-même au Conseil constitutionnel.

Les présentations devront parvenir au Conseil constitutionnel au plus tard le mardi 7 avril, à minuit.

Les présentations qui parviendraient au Conseil constitutionnel soit avant le 22 mars, soit après le 7 avril, ne seront donc pas recevables.

Après vérifications, le Conseil constitutionnel arrêtera la liste des candidats, qui sera publiée au « Journal officiel » du vendredi 10 avril.

Conformément à la loi, le Conseil constitutionnel rendra également publics, par publication faite au « Journal officiel » dans les jours suivants, et le samedi 18 avril au plus tard, le nom et la qualité des citoyens qui auront proposé des candidats inscrits sur la liste, dans la limite du nombre de cinq cents requis pour la validité de la candidature.

La campagne électorale pour le premier tour, s'ouvrira le vendredi 10 avril et prendra fin l'avant-veille du scrutin, soit le vendredi 24 avril à minuit.

● LE BUDGET DE 1982

Le ministre du budget a présenté une communication relative à la méthode de préparation du projet de loi de finances pour 1982.

Celle-ci, comme pour les années précédentes, comportera une première phase administrative. Cette phase, d'une durée de trois mois, aura pour objet de réunir les éléments techniques qui serviront de base aux choix ultérieurs.

A cette occasion, le ministre du budget a rappelé les principaux résultats de la politique budgétaire. Il a notamment souligné que les objectifs de stabilisation de la pression fiscale et de maîtrise des dépenses ont été atteints. (...)

● LA LOI « SÉCURITÉ ET LIBERTÉ »

Le garde des sceaux a exposé au conseil des ministres les grandes lignes de la décision rendue par le Conseil constitutionnel sur les recours formés contre la loi protégeant la sécurité et renforçant la liberté des personnes. Il a souligné l'intérêt des nombreuses positions de principe adoptées par le Conseil à cette occasion.

Après avoir rappelé que la loi était d'application immédiate, il a précisé le sens des diverses circulaires explicatives que la chancellerie a adressées aux procureurs généraux et de celles qu'elle prépare, en collaboration avec d'autres départements ministériels.

Le garde des sceaux, accompagné du directeur des affaires criminelles et des grâces, tiendra au cours du mois de mars des séances de travail dans un certain nombre de cours d'appel et de tribunaux pour s'entretenir sur place avec les magistrats et les avocats des problèmes que pourrait soulever la mise en application de la loi « sécurité et liberté ».

● LA LUTTE CONTRE LA DROGUE

Le ministre délégué à la famille et à la condition féminine, chargé de la coordination de la lutte contre la drogue, a fait le bilan de l'ensemble des actions menées contre la toxicomanie.

Ces actions, qui mobilisent les efforts de dix ministères, s'organisent en fonction de trois objectifs : une ferme répression du trafic, la possibilité offerte à tous les toxicomanes qui le souhaitent de se faire soigner, une information et une prévention adaptées aux différents publics concernés. (...)

● LA MÉDECINE LIBÉRALE

Le ministre de la santé et de la sécurité sociale a rappelé le rôle essentiel de la médecine libérale dans l'organisation du système de soins français. Il a exposé les mesures déjà prises ou en préparation pour assurer et développer l'exercice libéral de la médecine.

1) Depuis 1974, l'activité de la médecine libérale a progressé régulièrement. Ce renforcement, qui a permis de maintenir la relation personnelle indispensable entre le médecin et le malade, a favorisé l'humanisation des soins, en évitant des hospitalisations, notamment celles de personnes âgées qui ont pu être soignées à leur domicile. La médecine libérale a ainsi contribué à la diminution de la durée moyenne des séjours dans les établissements hospitaliers.

Le gouvernement entend préserver les conditions d'exercice de la médecine libérale, afin que la France demeure le pays qui, dans le pluralisme de son système de soins, concilie ce mode d'exercice avec la socialisation des dépenses.

Ce pluralisme est notamment assuré par les relations conventionnelles entre les médecins et les caisses de sécurité sociale. Le gouvernement souhaite qu'elles s'établissent dans un climat de confiance réciproque, qu'il s'efforcera d'encourager. Le système conventionnel assure en effet le respect du libre choix du médecin par le malade et la liberté de prescription, tout en associant le corps médical au « suivi » des dépenses de santé. Le redressement financier de l'assurance-maladie permet de préserver l'avenir du système de soins. Il est la condition du maintien du haut niveau de la protection sociale et de la qualité des soins. C'est pourquoi l'ensemble des partenaires du système de soins doivent être attentifs à l'évolution des dépenses de sécurité sociale ;

2) Les mesures décidées en 1980 pour améliorer l'exercice libéral de la médecine sont les suivantes :

— La promotion du médecin généraliste, c'est-à-dire la place nouvelle qui lui est reconnue ;

— La réforme des études médicales, qui reconnaît désormais un rôle important à la formation du médecin généraliste. Dès le mois prochain, ceux d'entre eux qui recevront des stagiaires seront rémunérés comme maîtres de stages ;

— L'adaptation, mieux assurée par le renforcement de la sélection, du nombre de médecins aux besoins de la population ;

— Les moyens propres à faciliter l'installation des jeunes médecins, étudiés par le ministre de la santé et de la sécurité sociale, en liaison avec les organisations professionnelles de médecins ;

— La répartition géographique des médecins en fonction de la demande des soins, qui est facilitée par des « cellules régionales d'accueil », auprès desquelles les médecins peuvent s'informer. Les premières viennent d'être créées, et leur généralisation est engagée ;

— L'aide de l'Etat à la formation continue des médecins, qui a été accrue ;

— L'institution de conciliateurs médicaux, auprès des cours d'appel, pour faciliter la solution des litiges qui peuvent engager la responsabilité du corps médical, notamment par une meilleure information réciproque des parties ;

— La protection sociale des médecins retraités, qui a été améliorée. L'augmentation des pensions sera de 19 % en 1981. Pour les médecins qui prennent leur retraite à partir de cette année, la majoration sera de 25 %, afin, en facilitant leur cessation d'activité à soixante-cinq ans, de permettre à leurs jeunes confrères de s'installer plus rapidement.

Pour l'avenir, le rôle du médecin libéral ainsi conçu, et plus particulièrement du médecin généraliste, sera important pour la politique de prévention que le gouvernement entend développer, et à laquelle il sera encore mieux associé.

● L'ACTIVITÉ DU BATIMENT

Le ministre de l'environnement et du cadre de vie a présenté une communication sur la conjoncture dans le secteur du logement. Il a aussi présenté les mesures destinées à la fois à permettre aux familles de revenus modestes de continuer à accéder à la propriété et à assurer aux entreprises du bâtiment une activité régulière. (...)

Le ministre a annoncé la mise à disposition auprès du Crédit foncier de France de 20 000 prêts au taux de 13 % destinés à financer les travaux d'économie d'énergie dans l'habitat. Ces prêts sont associés à des contrats de garantie des entreprises sur la réalisation des économies attendues.

● LES NOUVELLES MISSIONS DE L'I.G.N.

Le ministre de l'environnement et du cadre de vie a présenté au conseil une communication sur les nouvelles missions assignées à l'Institut géographique national (I.G.N.). Il a souligné que la France doit tirer le meilleur parti du potentiel scientifique et technologique dont elle dispose aujourd'hui dans le domaine de la cartographie et qui lui assure l'une des toutes premières places dans le monde.

De nouveaux besoins apparaissent, liés à l'exploitation des ressources naturelles, à l'équipement du territoire, à l'aménagement du cadre de vie ou au développement des loisirs ; ils imposent la modernisation et la diversification des produits cartographiques. Parallèlement, la généralisation de l'informatique et l'exploitation des données transmises par satellite (notamment par le satellite d'observation terrestre, que la France lancera dans trois ans) bouleverseront les processus d'élaboration des cartes.

C'est pourquoi un plan cartographique national assignera à l'I.G.N., pour les dix ans à venir, des objectifs précis relatifs aux modes de calcul et mesures fondamentales telles que les courbes de niveaux ainsi qu'à la couverture photographique aérienne et aux cartes de base. La mise au point d'équipements originaux, d'ici à 1985, augmentera l'avance de la technologie française. L'I.G.N., associé aux professionnels de la topographie et de la cartographie, accroîtra son implantation sur les marchés étrangers, où il a réalisé une percée spectaculaire ces dernières années. (...)

● LES RELATIONS FRANCO-AMÉRICAINES

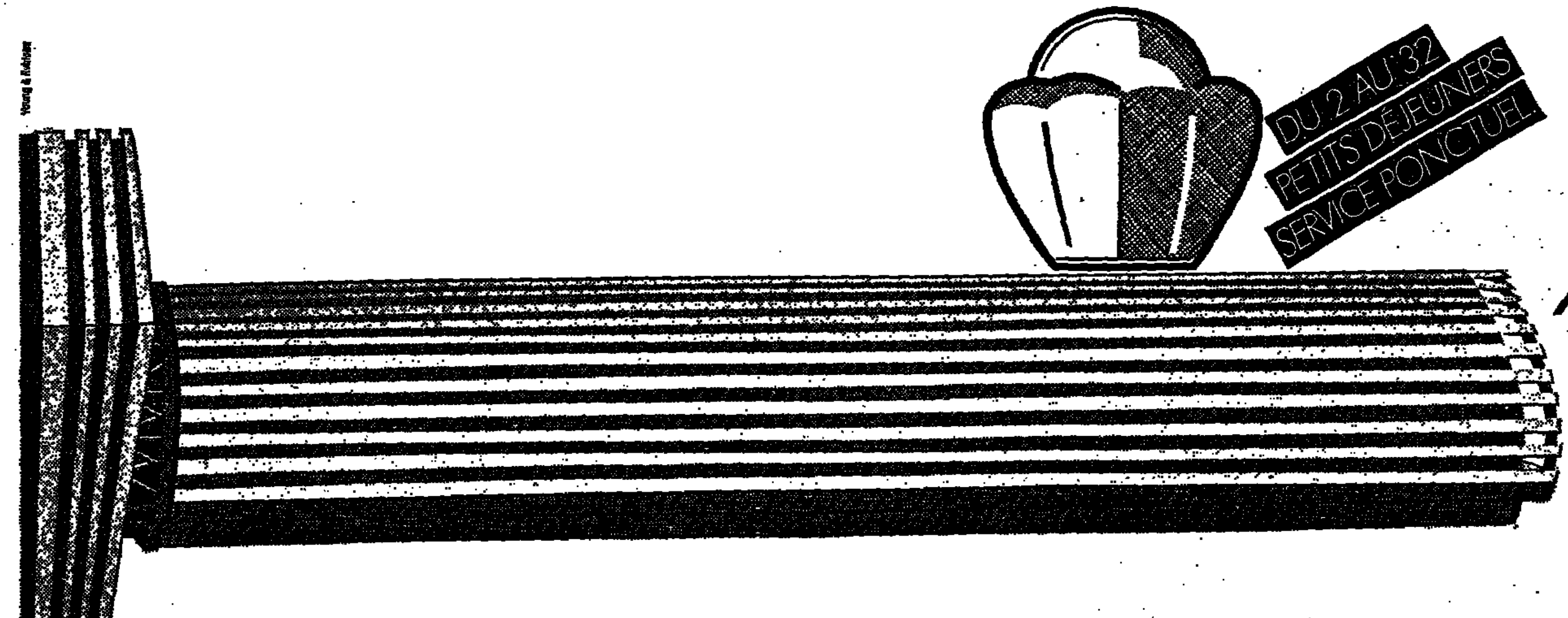
Le ministre des affaires étrangères a rendu compte du voyage qu'il vient d'effectuer aux Etats-Unis, des entretiens qu'il a eus avec le président Reagan et le secrétaire d'Etat, ainsi que des nombreux contacts qu'il a pris à cette occasion. Le président de la République s'est félicité de la qualité du premier contact qui s'était établi entre la France et la nouvelle administration américaine. Il a noté que s'était exprimée de part et d'autre la volonté de maintenir d'étroites consultations entre la France et les Etats-Unis, dans un esprit d'amitié, d'indépendance et de considération mutuelle.

Le ministre de l'économie a rendu compte des conversations qu'il a eues à Mexico, à Ottawa et à Washington.

● *M. Philippe Sauzay*, préfet de la Sarthe, a été placé « en position de disponibilité » pour assurer les fonctions de chef de cabinet du candidat Giscard d'Estaing à l'élection présidentielle.

● *Les formulaires de présentation des candidats* à l'élection présidentielle ont été adressés, jeudi 5 mars, aux parlementaires, maires, conseillers généraux, membres du Conseil de Paris et des assemblées territoriales des territoires d'outre-mer. Compte tenu des cumuls de mandat, le nombre des « parrains » potentiels s'élève à trente-huit mille six cents. Les formulaires devront être renvoyés au Conseil constitutionnel entre le 22 mars et le 7 avril.





ACTIF ET PASSIF D'UN SEPTENNAT (II)

L'EXERCICE DU POUVOIR

A sens unique

Pendant sept ans, face aux autres pouvoirs institutionnels, M. Giscard d'Estaing a préservé celui du président. Celui-là même qu'il déclare rendre intact aux Français au terme de son mandat. Le voici redevenu, en principe, candidat-citoyen pour, dans un premier temps, expliquer l'action du président-candidat. Ce *qu'il n'a cessé de faire, au fond, pendant sept* ans. Pendant tout le septennat, M. Giscard d'Estaing a *pris ses concitoyens à témoin* de ses faits et gestes, de ses préoccupations et de ses projets. Ou, du moins, de ce qu'il voulait bien en dire et qui pouvait le servir. Il s'agissait moins *d'informer que d'expliquer, moins* d'expliquer que de convaincre : un art de gouverner par la séduction intellectuelle.

La parole, qui, avec le général de Gaulle, tenait souvent lieu d'action politique, est devenue une musique d'accompagnement, l'outil d'une action psychologique continue. Dans plusieurs de ses grands desseins, M. Giscard d'Estaing a montré par le verbe une obstination d'autant plus remarquable qu'elle n'était pas payée de retour. Et qu'elle ne pouvait pas l'être. Ainsi la tentative permanente de « décrispation » des rapports politiques en France : sept ans plus tard, les mêmes clivages, les mêmes blocages, se retrouvent intacts, eux aussi, quand ils ne sont pas aggravés, et le président n'hésite pas, pour les besoins de la réélection à dénoncer les artisans de ce que serait, selon son vocabulaire, le « mauvais choix ».

Ce gouvernement de la parole a pris les moyens de se faire entendre en investissant les grands moyens de communication audiovisuels et, les contraintes de la concentration économique aidant, en s'intéressant de près aux autres formes de presse. Cela n'est certes pas, nouveau. Mais pour être plus insidieuse, plus efficace du point de vue professionnel, la propagation de l'idéologie giscardienne, comme si elle allait de soi, n'en est pas moins profonde. Elle s'est manifestée par une remarquable capacité à dédramatiser les événements les plus préoccupants, à désamorcer tout ce qui pouvait venir troubler la sérénité du régime.

Un régime marqué depuis longtemps par l'usure et protégé par l'impunité comme en témoignent les « affaires » qui ont émaillé les années triomphantes de la Vᵉ République. Après le dossier Ben Barka et les frasques des sociétés civiles immobilières, les malheurs de Jean de Broglie, Robert Boulin et Jean-Bedel Bokassa ne feraient donc qu'ajouter à la rubrique des scandales. Sauf que, cette fois, le président de la République lui-même, à travers certains de ses proches ou directement, a été mis en cause sans donner immédiatement de réplique satisfaisante. M. Giscard d'Estaing *s'est comporté comme s'il était au-dessus de la* mêlée, au lieu de trancher dans le vif, ou de *fournir des explications qui, pour le coup,* auraient été éclairantes. Il le fera, nous dit-on, *au cours de la campagne, mais, jusque-là,* on a surtout cherché à étouffer les suites de ces bavures et de ces amitiés compromettantes.

Voilà pourquoi s'est développée une forme de contestation qui, faute de pouvoir passer par les circuits politiques classiques où elle était endiguée, grâce à une justice bien tenue, une majorité complice et une opposition peu incisive, a emprunté d'autres voies, celles de la presse — une partie de la presse, — pour atteindre l'opinion. On y a vu une tentative de déstabilisation politique alors que ce n'était que la réaction logique et saine à un blocage excessif des institutions et à un verrouillage délibéré du système de communication. L'information y circule à sens unique. Elle est octroyée pour le confort de ceux qui en maîtrisent les sources, mais ne saurait être exigée à moins de verser dans le crime de lèse-majesté.

L'échec de la décrispation, beau rêve d'un « libéral inguérissable »

DIX-SEPT jours avant de devenir le troisième président de la Vᵉ République, le candidat Giscard d'Estaing affirme dans les colonnes du *Monde* daté du 3 mai 1974 : *« Il n'existe pas, à l'heure actuelle, de rapport possible de discussions entre, d'une part, les gens qui exercent le pouvoir et, d'autre part, l'opposition... Je changerai le style des rapports avec l'opposition. »*

Le dessein est de créer lesdits rapports. Il ne s'agit nullement d'une fantaisie, ni d'un « gadget » parmi d'autres, mais d'une volonté profonde dont il n'y a pas lieu de suspecter la sincérité.

L'allergie fondamentale de Valéry Giscard d'Estaing à une certaine pratique gaullienne s'était en effet manifestée par plusieurs éclats, dont les plus retentissants sont encore dans toutes les mémoires : le fameux *« oui, mais » (10 janvier 1967)* et la non moins fameuse condamnation de « l'exercice solitaire du pouvoir » (17 août 1967).

Aussi bien n'a-t-on aucun motif sérieux de s'étonner lorsque dès le 19 mai 1974, jour de son élection, le nouveau président de la République adresse à M. François Mitterrand le *« salut très cordial »* qu'il estime devoir au *« concurrent moins heureux qui a un rôle à jouer dans le présent et dans le futur de la politique française »*. Aussi bien apparaît-il *tout naturel* de lire dans le « message au Parlement » du 30 mai : *« Pour que s'exerce la possibilité de l'alternance, l'opposition doit être à même de jouer son rôle et d'exercer ses responsabilités... J'informerai les dirigeants de l'opposition des éléments qui détermineront certaines grandes décisions nationales, notamment extérieures. »* Aussi bien ne s'étonne-t-on pas que l'idée soit reprise et précisée dès la première « réunion de presse » du 25 juillet 1974 au cours de laquelle le chef de l'Etat déclare envisager d'inviter MM. Marchais et Mitterrand à l'Elysée, et indique : *« Je souhaite qu'ils y viennent. »*

Il ne suffit pas de souhaiter pour obtenir — même quand la vie a l'habitude de vous sourire — et la proposition ne provoque aucun enthousiasme. Le secrétaire général du P.C.F. fait savoir le 23 août que si M. Giscard d'Estaing l'invite il se rendra auprès de lui *« pour lui exposer et défendre les revendications des travailleurs, des masses populaires, pour faire valoir les intérêts de la nation »*. C'est la langue de bois. Le leader socialiste ne jubile pas lui non plus. Il fait connaître, le 2 septembre, qu'il ne faut pas compter sur lui s'il ne doit s'agir que d'une « parade mondaine ».

Bien loin de renoncer, l'Elysée relance et au cours de la « réunion de presse » du 24 octobre on apprend que le président de la République « compte s'entretenir avec l'ensemble des dirigeants de la majorité et de l'opposition » des réunions internationales auxquelles il doit participer.

La majorité est encore unie, mais l'opposition vit une phase de grande tension à la suite des élections législatives partielles des 29 septembre et 6 octobre qui viennent d'apporter la première preuve d'un rééquilibrage de la gauche dont le P.S. profite et dont le P.C.F. fait les frais. Dès le 25 octobre, M. Marchais dit non à M. Giscard d'Estaing. M. Mitterrand, plus nuancé, se déclare « surpris », le 28, de la brutalité du chef du parti communiste, mais deux jours plus tard il fait une réponse identique à la sienne tout en se déclarant favorable au principe des entretiens avec le président de la République. Le 29, le M.R.G. se prononce négativement, et M. Robert Fabre, qui paraissait quelque peu tenté, décline, lui aussi, l'invitation.

Les choses se corsent

L'affaire rebondit et se corse au cours du premier trimestre de 1975. Le 27 février, un voyage éclair de M. Giscard d'Estaing à Marseille contribue à rendre un peu plus acides encore les relations entre les signataires du programme commun de gouvernement de la gauche. M. Gaston Defferre, maire socialiste de la ville, explique que toute interprétation politique de sa rencontre avec le premier personnage de l'Etat *« serait inexacte et abusive »*. Mais M. Marchais voit rouge et déclare le 3 mars : *« Nous n'irons pas à l'Elysée, nous, les communistes, pour cautionner la démagogie de M. Giscard d'Estaing. »*

Si démagogue il y a, il est habile, et l'on s'en aperçoit quarante-huit heures plus tard, lorsque, le 5 mars, le président de la République se déclare disposé à recevoir, le 20 ou le 25 dans la matinée, un certain M. Henri Fiszbin dont on reparlera plus tard, et beaucoup. Le 17 février, ce M. Fiszbin avait demandé audience au nom des élus communistes de Paris. Il lui est répondu, non sans quelque machiavélisme, que l'on est tout disposé en haut lieu à recevoir une délégation du parti communiste *« conduite, comme il est normal, par son secrétaire général »*. M. Marchais explose le 6 mars : aller à l'Elysée, *« ce serait cautionner une politique démagogique »*, se prêter à *« une petite manœuvre »*. M. Fiszbin et les autres solliciteurs doivent faire leur autocritique.

Le 15 avril, M. Henri Caillavet, alors vice-président du Mouvement des radicaux de gauche, est reçu pendant une heure à l'Elysée, où l'entretien porte sur la législation concernant le divorce. M. Robert Fabre, alors président de la même formation, s'empresse de préciser que la visite *« revêt un caractère personnel et n'engage pas le M.R.G. »*.

Ces accidents de parcours n'entament ni la bonne volonté ni la volonté du chef de l'Etat, qui fait entrer « décrispation » dans le vocabulaire politique de la Vᵉ République à la faveur de son allocution télévisée du 30 juin 1975.

Cette insistance n'est pas du goût de tout le monde, et les gaullistes commencent à suspecter le chef de l'Etat de vouloir se rapprocher des socialistes. Ce grief sera repris en cent occasions au cours des cinq années suivantes, et avec une vivacité de plus en plus grande à partir du 25 août 1976, date à laquelle M. Chirac se démet de ses fonctions de chef du gouvernement.

Un an exactement avant ce tournant du septennat, M. Giscard d'Estaing avait écrit à son premier ministre pour l'inviter à *« recueillir l'avis des principaux dirigeants de l'opposition »* sur le plan de soutien à l'économie alors en gestation. M. Mitterrand avait fait observer sèchement que le « lieu naturel » d'un débat de cette sorte, *« c'est le Parlement »*. M. Marchais avait repoussé *« un semblant de concertation »*.

L'obsession de l'unité

Deux ans plus tard, au lendemain des élections législatives, les audiences de mars 1978 (M. Mitterrand, le 28, MM. Marchais et Fabre, le 30) font assurément le plus grand bruit, mais n'ont aucun effet, si ce n'est d'aviver le mécontentement du R.P.R., et à tel point q'.. M. Giscard d'Estaing doit préciser dès le 29, en conseil des ministres : *« La recherche d'une cohabitation raisonnable entre la majorité et l'opposition doit être conduite sans compromettre l'unité et la solidarité indispensable de la majorité. »*

Le 5 juillet 1978, en prélude à la réunion du Conseil européen et à la conférence des sept pays industrialisés, M. Giscard d'Estaing reçoit M. Mitterrand pour le P.S. et M. Robert Ballanger pour le P.C.F.

Le 27 avril 1979, M. Giscard d'Estaing pratique une nouvelle relance après sa rencontre avec M. Brejnev. M. Marchais décline *« une invitation qui ne vise qu'à donner le change,* écrit-il, *sur la réalité de votre politique et de votre action »*. M. Mitterrand se déplace le 3 mai, accompagné de M. Jospin, et indique à l'issue de l'entrevue : *« Nos relations avec l'U.R.S.S. semblent se resserrer, mais j'attends de savoir ce qu'il en sera lorsque l'on parlera du désarmement nucléaire. Il y a une certaine ambiguïté. »*

Le septennat se terminera sans nouveaux contacts directs entre le président de la République et les leaders de l'opposition. Les relations de M. Giscard d'Estaing avec M. Chirac se sont réduites depuis la rupture d'août 1976, abstraction faite des rencontres purement protocolaires, à six entretiens. Quant à M. Pons, on l'a entendu bien souvent relever qu'il n'a pas été convié une seule fois à franchir la porte du bureau présidentiel depuis sa nomination aux fonctions de secrétaire général du R.P.R., le 1ᵉʳ octobre 1979.

La grande et louable entreprise de décrispation n'a en définitive réussi qu'avec M. Robert Fabre, qui, après avoir été reçu à l'Elysée le 30 septembre 1975, à sa demande, puis le 30 mars et le 4 août 1978, devait accepter le 4 septembre suivant une mission sur le chômage, l'emploi et l'équilibre entre les régions. Le P.S. exprimait aussitôt sa *« tristesse »* et stigmatisait un *« ralliement au giscardisme maintenant déclaré »*. Depuis, M. Fabre a été nommé médiateur.

Le résultat apparaît d'autant plus dérisoire que la tentative *procédait d'une volonté proclamée* tout au long de *Démocratie française,* ouvrage mis en vente le 11 octobre 1976, et sur laquelle l'auteur s'est expliqué en d'innombrables occasions.

En décembre 1977, il écrit encore dans la préface de *Démocratie française*, réédité en Livre de poche : *« Même s'il n'est pas proche, le temps viendra où le débat pourra être conduit en termes non passionnés, où il portera sur des différences et non sur des oppositions. »*

Le 5 décembre 1980 à Valognes, dans la Manche, il reprend le même thème : *« Je m'honore d'être un libéral inguérissable... Les Français ne s'intéressent pas aux querelles. Ils souhaitent une démocratie forte et paisible. »*

Voilà bien des déclarations qui portent témoignage d'une véritable obsession de l'unité nationale, mais, au terme du septennat, on est justifié à *douter que tout* ait été mis en œuvre, du côté du pouvoir, pour la dissiper.

Bien avant la fin d'août 1976, moment où M. Giscard d'Estaing fait appel, en la personne de M. Raymond Barre, au plus intolérant des chefs de gouvernement que l'on puisse imaginer, ceux qui étaient censés servir son dessein majeur avec le plus d'assiduité l'avaient bel et bien trahi. N'est-ce point, parmi d'innombrables exemples, M. Michel Poniatowski, qui, le 22 octobre 1974, qualifiait le P.C.F. de *« parti totalitaire de caractère fascisant » ?* N'est-ce point M. Chirac qui, le 16 octobre 1975, dénonçait l'*« irresponsabilité »* des chefs de l'opposition ?

Une conception très restrictive de l'alternance

Les responsabilités de ces « lieutenants » ne faisant aucun doute, le chef lui-même n'a-t-il rien à se reprocher ?

Force est de constater que la *démarche de M. Giscard d'Estaing* n'a pas été rectiligne. Elle a *varié selon les circonstances* et a donné plus d'une fois l'impression que l'« inventeur » de la décrispation cherchait à tirer un profit personnel de ses propres initiatives.

L'« affaire Fiszbin » et la visite-éclair à Marseille, évoquée antérieurement, ne sont pas seules à en porter témoignage. Une tentative analogue de récupération s'est produite le 9 octobre 1980, à la faveur d'un voyage à Lille et de la rencontre avec M. Pierre Mauroy, maire socialiste de la ville.

On ne saurait se dissimuler, d'autre part, que les appréciations portées par le chef de l'Etat sur l'opposition aussi bien que sur le R.P.R. ne sont pas d'une parfaite constance. S'il lui arrive, on l'a vu, de leur témoigner une certaine considération, il n'en va pas toujours de même.

La querelle sur la taxation des plus-values, qui ravage la majorité, conduit M. Giscard d'Estaing à déclarer à l'intention du R.P.R., par Jacques Chancel interposé : *« Il n'est pas question de laisser se rétablir, plus ou moins indirectement, un régime des partis »* (16 juin 1976). Le *8 juillet 1977, à Carpentras,* le président de la République s'élève sans aucun ménagement contre *« les partis politiques porteurs de division »*. Le 27 janvier 1978, à Verdun-sur-le-Doubs, il n'hésite pas à affirmer que *« l'application en France d'un programme commun d'inspiration collectiviste plongerait la France dans le désordre économique »*.

Dans ce discours, prononcé moins de trois mois avant les élections législatives, M. Giscard d'Estaing met ainsi en garde ceux qui ne feraient pas « le bon choix », mais il n'en admet pas moins : *« Vous pouvez choisir l'application du programme commun. C'est votre droit. Mais si vous le choisissez, il sera appliqué. Ne croyez pas que le président de la République ait, dans la Constitution, les moyens de s'y opposer. »*

Le langage est, à première vue, totalement différent de ceux que l'on avait entendu tenir, depuis le début de la Vᵉ République, par *« les gens qui exercent le pouvoir »*. Le 26 juin 1966, par exemple, Georges Pompidou, alors premier ministre, avait été catégorique : *« En aucun cas les élections législatives, quelles qu'elles soient, ne peuvent remettre en cause l'élection présidentielle... Les institutions de la Vᵉ République... veulent que ce soit le chef de l'Etat, avec le gouvernement qu'il nomme, qui déterminent* [la] *politique. »*

M. Giscard d'Estaing apparaît, lui, *infiniment* plus libéral et plus « ouvert », mais on ne tarde pas à comprendre que sa conception de l'alternance est en fait fort restrictive. Une fois les élections législatives gagnées par la majorité sortante, le président de la République déclare en effet, le 28 septembre 1978, à l'occasion de la célébration du vingtième anniversaire de la Constitution : *« Mon rôle est de ne laisser aucun de* [ces] *partis faire le moindre pas vers l'affaiblissement des institutions, et notamment de celles qui exercent le pouvoir exécutif... Les partis sont nécessaires à la vie démocratique. Je rappelle qu'ils n'ont, par contre, pas de rôle dans nos institutions. »*

On revient ainsi aux analyses que le troisième président de la Vᵉ République avait faites à diverses reprises. Le 21 mai 1976, lorsque, à l'occasion d'un voyage aux Etats-Unis, il avait expliqué, à Washington, que, élu pour sept ans, il *« resterait en fonctions pendant ces sept ans »*. Ou encore, le 17 octobre de la même *année, lorsque, devant* le *Club* de la presse d'Europe 1, il avait concédé qu'*« une alternance avec une social-démocratie pourrait être envisagée »*, mais avait aussitôt ajouté : *« A l'heure actuelle... il n'y a pas de proposition social-démocrate pour la France. »*

M. Giscard d'Estaing est-il sincère, est-il lui-même lorsqu'il tient de tels propos, ou lorsqu'il se plaît à affirmer, une fois doublé le cap de mars 1978 : *« Sachez que, pour le président de la République, celles et ceux qui ont voté socialiste dimanche, celles et ceux qui ont voté communiste, sont des Françaises et des Français comme les autres, membres égaux de la Communauté nationale ? »* (Allocution radiotélévisée du 22 mars 1978.)

Il y a doute, et l'on est donc fondé à conclure que si la décrispation n'est toujours qu'un beau rêve, l'élu du 19 mai 1974 est lui aussi responsable, et pour une part non négligeable, de cet échec majeur.

(Lire la suite du dossier page 12.)

DOSSIER DU SEPTENNAT

Projets sans suite

LE début du septennat de M. Giscard d'Estaing a été marqué par l'annonce de plusieurs initiatives visant à traduire dans les faits la volonté de « décrispation » et d'« ouverture » du président de la République, et, par voie de conséquence, à élargir les droits de l'opposition, notamment au Parlement.

Sur trois réformes - tests dûment annoncées (la limitation du cumul des mandats électifs, le financement des partis politiques et l'instauration d'un scrutin proportionnel aux élections municipales dans les villes de plus de trente mille habitants), les intentions affichées par M. Giscard d'Estaing n'ont pas abouti.

De même en octobre 1974, M. Giscard d'Estaing a-t-il dû renoncer à faire inscrire à l'ordre du jour du Congrès du Parlement le projet de loi sur les suppléants de ministres, la majorité requise des trois cinquièmes n'ayant pu être atteinte ni à l'Assemblée nationale ni au Sénat en raison de l'hostilité d'une partie du R.P.R. à ce texte.

On en reste également au *statu quo* en ce qui concerne la durée du mandat présidentiel. Alors que, candidat, M. Giscard d'Estaing s'était prononcé pour l'abrègement de ce mandat, il estime le 18 juin 1976 que la question *« n'est pas d'actualité »*. En juillet 1976, il déclare que si l'on décidait *« une durée brève »* on rendrait *« un mauvais service »* à la France.

Tenant compte de l'opposition du R.P.R., le chef de l'Etat renoncera à déposer un projet de réforme constitutionnelle destiné à lui permettre de prendre la parole devant les parlementaires, et c'est à la suite de la méfiance de l'opposition qu'une autre réforme constitutionnelle sur le « statut » de l'opposition, envisagée par le président de la République en août 1974, ne verra jamais le jour.

LES « AFFAIRES »

Des amis encombrants

DES amis encombrants. Ainsi pourrait-on résumer les « affaires » qui ont émaillé la chronique lors des deux derniers tiers du septennat.

Ancien ami devenu d'une fréquentation délicate, ce député de l'Eure, Jean de Broglie, qui tombe, le 24 décembre 1976, sous les balles d'un tueur recruté par un inspecteur de police lui-même commandité, dit-il, par des hommes d'affaires douteux. Encombrant, cet ami empereur de Centrafrique qu'on déposera en septembre 1979 et dont, le 10 octobre suivant, le *Canard enchaîné* révélera qu'il a fait don à M. Giscard d'Estaing de plaquettes de diamants. Encombrant pour le ministre du travail et de la participation de l'époque, cet Henri Tournet dont l'inculpation, en juin 1979, sera la première étape apparente d'un drame qui aboutira au suicide de Robert Boulin le 29 octobre suivant.

Les amis encombrants et les témoins gênants ou trop bavards. Gênant, cet inspecteur de police, Michel Roux, qui révèle, en avril 1980, que les plus hautes autorités de la police étaient au courant, dès avril et septembre 1976, des projets de meurtre visant Jean de Broglie. Gênant, ce Tournet qui parle beaucoup, mais qui sait se faire discret lorsqu'il s'agit, en octobre 1980, de s'éclipser opportunément aux Baléares pour ne pas comparaître devant la cour d'assises qui doit juger l'affaire des terrains de Ramatuelle. Plus que gênant, odieux, ce Jean-Bedel Bokassa qui, de sa résidence — pas très bien surveillée — d'Abidjan, téléphone en septembre 1980 au *Canard enchaîné* pour confirmer l'essentiel de ses révélations sur l'affaire des diamants. Aussi encombrant détenu que libre, ce Roger Delpey, ancien baroudeur d'Indochine, devenu écrivain et « confesseur » de Bokassa, traduit devant la Cour de sûreté de l'Etat pour intelligence avec... la Libye. Bavard cet homme qui veut publier, à moins de deux mois du scrutin du 26 avril, le livre dont, depuis des mois, il menaçait le chef de l'Etat.

Après un démarrage sous le signe de la clarté, du modernisme et de la compétence, le septennat qui s'achève a pâti de ces épisodes où se mêlent le tragique et le grotesque, le sérieux et le dérisoire, l'inacceptable et le bénin. Ces affaires ont terni une image et provoqué bien des interrogations sur l'exercice du pouvoir. Une seule, toutefois, a paru — très momentanément — aboutir à une véritable *« crise de régime »* pour reprendre les termes utilisés par M. Debré après le suicide de Robert Boulin. C'est l'affaire à propos de laquelle M. Giscard d'Estaing a été le moins directement mis en cause qui a représenté pour la stabilité du pouvoir le danger le plus réel, au moins pendant quelques jours. Les deux autres, en revanche, ont eu un effet émotionnel moins grand mais leurs implications à long terme sont peu mesurables.

La mort de Jean de Broglie

Résumons les faits.

Jean de Broglie, l'ancien ministre assassiné, brassait des affaires peu claires en liaison avec des hommes qui n'étaient pas des enfants de chœur. Il en est mort le 24 décembre 1976. Cinq jours après, le ministre de l'intérieur, alors M. Poniatowski, un autre ami du président, déclare que *« le coup de filet est complet »* et l'affaire élucidée. Trois ans et demi plus tard, *le Canard enchaîné* révèle l'existence de deux rapports de police, antérieurs au meurtre. M. Poniatowski se défend et affirme qu'il n'en a pas eu connaissance avant le crime.

Sur l'initiative des socialistes, au printemps de 1980, une commission parlementaire spéciale se réunira pour examiner l'éventualité d'une traduction de M. Poniatowski devant la Haute Cour de justice. En janvier 1981 la commission, dont le rapporteur est M. Gérard Longuet (U.D.F.), ancien collaborateur de M. Poniatowski au ministère de l'intérieur, conclura, à la majorité, que rien ne peut être reproché à l'ancien ministre qui ne soit couvert par la prescription. Le meurtrier de Jean de Broglie, plus de quatre ans après son crime, n'a toujours pas été jugé.

Les diamants de Bokassa

A partir d'octobre 1979, et à intervalles plus ou moins réguliers, *le Canard enchaîné* va publier plusieurs documents attestant, selon lui, que M. Giscard d'Estaing a reçu des diamants de Bokassa à différentes périodes, notamment alors qu'il était ministre des finances, mais aussi en juillet 1974, au début de son septennat. Les premiers documents suscitent un large écho dans la presse internationale. Le 10 octobre 1979, au matin, l'Elysée dit qu'il n'y a rien à en dire. Dans la soirée, un communiqué évoque la *« pratique des cadeaux diplomatiques »* et affirme que, dans le cas du Centrafrique, ils *« n'ont en aucun cas ni le caractère ni la valeur qui ont été mentionnés par certains organes de presse »*. (*Le Canard enchaîné* parlait de plaquettes d'une valeur de 1 million de francs.)

Une semaine plus tard, on annonce que M. Giscard d'Estaing *« fera justice de ce sujet le moment venu et dans des conditions qui répondent à la confiance que lui font les Français »*. Encore dix jours, et le chef de l'Etat déclare à des journalistes de la télévision : *« A la question que vous m'avez posée sur la valeur de ce que j'aurais reçu comme ministre des finances, j'oppose un démenti catégorique et, j'ajoute, méprisant. »* Il conclut qu'il faut *« laisser les choses basses mourir de leur propre poison »*.

Un peu plus tard, après de nouveaux documents, on parlera de faux. Argument qui ne vaudra plus lorsque, en septembre 1980, *le Canard enchaîné* publiera une interview téléphonique de Bokassa. Le temps du mépris reviendra avec le très sec *« Je vous en prie ! »*, le 27 janvier 1981, en réplique à une question d'Alain Duhamel sur le sujet lors d'une émission télévisée. Entre-temps, le 25 novembre 1980, M. Poniatowski avait annoncé que le président, *« quand il recouvrera sa liberté (...) répondra à toute une série de questions »*. Il avait ajouté : *« Je pense même que sa réponse sera assez rude. »* Enfin, déclarant sa candidature, le 2 mars, M. Giscard d'Estaing fait sans doute allusion à cette affaire lorsqu'il affirme qu'à partir d'avril il va pouvoir *« dire ce qu'il a dans l'esprit et sur le cœur »*.

M. Roger Delpey, le mémorialiste de Bokassa, écroué pendant près de sept mois à la prison de la Santé, et chez qui de nombreux documents ont été saisis (mais il en avait mis en lieu sûr), ne sait toujours pas, à ce jour, quand il sera jugé.

Le suicide de Robert Boulin

« Il n'y a pas d'affaire Boulin, déclare à l'Assemblée nationale, le 7 novembre 1979, M. Raymond Barre, *il y a une affaire Tournet-Groult* (1). » Sur le moment, on peut le penser. Dès l'annonce de la mort du ministre — qui suscite une émotion unanime, — des journaux (dont *le Monde* et *le Canard enchaîné*) sont mis en cause pour avoir publié des articles sur l'affaire des terrains de Ramatuelle, véritable méli-mélo juridico-politico-immobilier. Vingt-quatre heures plus tard, l'A.F.P. reçoit une lettre posthume de Robert Boulin, qui accuse le juge d'instruction, M. Renaud Van Ruymbeke, l'inculpé, M. Henri Tournet, et la *« collusion évidente »* avec ces deux hommes *« de certains milieux politiques, où, hélas ! mes propres amis ne sont pas exclus »*. Il fustige aussi M. Peyrefitte : *« Le dévoiement dans la révélation du secret de l'instruction laisse froid un garde des sceaux plus préoccupé de sa carrière que du bon fonctionnement de la justice. »* Le débat glisse ainsi du domaine de la déontologie journalistique à celui de la politique, surtout quand le R.P.R. est accusé d'avoir ébruité l'affaire pour écarter Robert Boulin, ce gaulliste historique dont on murmurait alors qu'il avait des chances de remplacer M. Barre.

La justice lavera le R.P.R. de cette accusation. Le Conseil supérieur de la magistrature lavera, indirectement, le garde des sceaux du soupçon d'être intervenu dans la procédure en affirmant que le juge d'instruction a agi sans avoir subi de pression. La justice condamnera un notaire à cinq ans de prison avec sursis, et M. Tournet, par contumace, le 17 novembre 1980, à quinze ans de réclusion. Mais, trois mois et demi après cette condamnation, la justice n'a toujours pas réussi à mettre au point le dossier réclamant à l'Espagne l'extradition de M. Tournet.

Quant à la mémoire de Robert Boulin, bien que toute action publique soit impossible, elle a été ternie par les affirmations des magistrats de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Caen qui ont pu parler d'*« imposture commune »* entre le défunt et son ancien ami, une imposture *« qui fera de la simple simulation de vente entre ces deux personnes un faux en écritures publiques »*. La famille Boulin intentera une action au sujet de la divulgation de cet arrêt accusateur avant le procès.

Après le suicide du ministre, M. Giscard d'Estaing, citant l'Evangile, avait dit, le 7 novembre 1979, qu'il fallait *« laisser les morts enterrer les morts »* et garder *« sa dignité au débat démocratique »*.

Quel aura été l'effet de ces affaires sur le pouvoir et sur l'opinion ?

Le rôle de la justice...

La réplique du pouvoir aura connu quelques constantes qu'on peut ainsi résumer : on ne réplique pas à la « calomnie », elle persiste. Il faut répondre sur le plan judiciaire, la France profonde n'est pas intéressée et il faut laisser pourrir et courir. L'absence de réplique efficace et proportionnée aux « attaques » a été particulièrement nette dans l'affaire des diamants. La contribution demandée à la justice, en revanche, a été fréquente : épisodes de l'affaire Delpey, poursuites contre *le Monde*, procès faits (et gagnés) à des journaux comme *Minute* et *le Canard enchaîné* par les cousins du chef de l'Etat, inculpations du directeur et du rédacteur en chef du *Canard enchaîné* pour l'affaire du [illegible], des [illegible] Conseil supérieur de la magistrature — présidé par le chef de l'Etat — dans l'affaire Boulin.

Ces affaires ont-elles suscité autant d'échos dans la population que dans une partie de la presse et, que dans la totalité de la classe politique ? Aucune mesure de leur retentissement ne peut être faite. On s'accorde, en général, à penser que les Français, notamment en province, se sont plus amusés qu'indignés de l'affaire des diamants, furent plus émus que scandalisés de l'affaire Boulin et ont accordé peu d'attention aux derniers développements de l'affaire de Broglie (2). Si le suicide du ministre du travail a provoqué un début de crise politique, c'est finalement l'affaire la moins tragique, celle des diamants, qui a le plus entamé le crédit personnel de M. Giscard d'Estaing, notamment à l'étranger.

Le relatif désintérêt de l'opinion explique peut-être que les partis d'opposition aient réagi, dans la plupart des cas, avec mesure aux polémiques et aux drames. Dans le cas du suicide de Robert Boulin, ce sont les déchirements de la majorité qui ont dominé, pendant quelques semaines, le débat. Le P.C. et le P.S. se sont opposés sur la manière de répondre à cette situation ; le P.C. ayant d'abord choisi selon la formule de M. Marchais en 1979 de *« rejeter fermement, catégoriquement, les insinuations, le mensonge, la calomnie, la manipulation, l'attaque personnelle »*, comme armes du combat politique. Et il prêta sa voix à ceux qui reprochaient alors son attitude à une partie de la presse.

Plus tard le P.C. changea de ton et, le 20 janvier 1981, M. Marchais mit personnellement en cause le chef de l'Etat et dénonça *« la République des châteaux et des cadeaux »* et *« l'Etat des cousins et des copains »*.

Le P.S. au contraire prendra l'initiative du débat parlementaire sur l'affaire Boulin comme, en 1980, il sera à l'origine de la commission spéciale au sujet de M. Poniatowski. Il le fera pourtant sans s'engager à fond et les déclarations de M. Mitterrand seront rares et prudentes. Dans l'affaire des diamants — qui aura beaucoup traîné en longueur — le P.C. sera d'une grande discrétion tandis que le P.S. paraîtra jusqu'au bout répugner à en faire un cheval de bataille contre le régime.

... et celui de la presse

Les hésitations du P.S., le refus de principe des communistes, les menaces vite reprises des gaullistes (notamment dans l'épisode parlementaire de l'affaire de Broglie) ont paru s'expliquer par une sorte de consensus du milieu politique fondé sur le risque, pour chacun, de lancer contre l'adversaire des attaques personnelles et sur la volonté de se prémunir contre l'utilisation, toujours possible, des maladresses et des fautes que chacun commet dans sa vie.

Ainsi s'explique que la presse ait été au centre des polémiques — voire accusée — dans les trois cas qui nous occupent. C'est *le Canard enchaîné* — non la justice, ni la police, — qui a révélé l'existence des fameux rapports sur Jean de Broglie et permis la réouverture du dossier ; c'est encore l'hebdomadaire satirique qui, repris par *le Monde* et de nombreux journaux, a lancé l'affaire des diamants ; c'est toujours *le Canard enchaîné* mais aussi *Minute* et *le Monde* qui publieront les premiers articles sur l'affaire de Ramatuelle. La presse aura fait émerger des faits, des documents, des procédures et des personnages cachés. Mais le relais politique ne sera guère pris par les partis, soit en raison de la gêne expliquée plus haut, soit en raison de l'insuffisance — au regard des problèmes du temps — des « scandales » ainsi dévoilés.

Les affaires du septennat auraient pu être l'occasion de débats de fond sur des thèmes importants : le pouvoir et l'argent, la France et l'Afrique, le fonctionnement de la justice et celui de la police. Ils n'auront été qu'amorcés. Le flou a été de rigueur et le *« besoin de clarté »*, dont *la Nation* du 9 décembre 1980 écrivait qu'il *« se confond avec l'intérêt national »*, sera largement resté à l'état de besoin non satisfait.

(1) En juillet 1980, M. Poniatowski dira à propos de sa mise en cause par les socialistes : *« Il n'y a pas d'affaire Poniatowski, il y a une affaire du parti socialiste. »*

(2) Un sondage de l'IFOP pour *les Nouvelles littéraires* du 19-26 février 1981, réalisé du 26 au 31 janvier auprès d'un échantillon de 1 603 personnes, a montré que l'« affaire » des diamants n'avait d'influence que sur 4 % des Français. 2 % affirment que l'affaire les détournera de voter pour M. Giscard d'Estaing, mais 2 % affirment qu'au contraire elle les y incitera, alors qu'ils n'en avaient pas l'intention. Toutefois, 3 % des personnes interrogées estiment que les « scandales » ont été « plus graves » sous le septennat de M. Giscard d'Estaing qu'à l'époque de G. Pompidou et 32 % qu'à l'époque du général de Gaulle.

RADIO-TÉLÉVISION

Le contrôle, toujours

IL n'est pas de jour où communistes et socialistes ne dénoncent avec vigueur *« la mainmise appesantie du pouvoir sur les moyens d'information »* (1) ou *« la domestication continue de l'information dans notre pays »* (2), en particulier à la radio et à la télévision. Réponse des giscardiens : *« Jamais depuis les origines de la Ve République il n'y a eu de période où l'information a été plus libre, dans sa diversité comme dans son volume, que depuis 1974 »* (3). Ni les uns ni les autres ne manquent d'arguments.

Les premiers ont beau jeu de rappeler que des fidèles du chef de l'Etat ont été placés systématiquement aux postes de commande (4), sur les chaînes nationales comme sur les postes périphériques, que le plus indépendant d'entre eux, M. Marcel Jullian, a dû céder son fauteuil, au bout de trois ans, à un haut fonctionnaire modèle, M. Maurice Ulrich, et que le président de la République a pu, comme par le passé, utiliser à sa guise le service public de la radio-télévision, intervenant en particulier hors des temps d'antenne officiels à l'occasion de la campagne électorale de 1978.

Les partisans de M. Giscard d'Estaing répliquent, non sans raison, que la « tradition » en France depuis la Libération a toujours été de nommer à la direction de la radio-télévision des personnalités présentant « des garanties de loyauté » (3) et que, au moins, depuis 1974, la plupart présentent aussi des garanties de professionnalisme. Ils ajoutent que ces responsables ont assuré scrupuleusement l'égale représentation des divers courants de pensée, comme l'atteste l'échec du comité de surveillance créé par la gauche, en 1976, sous la présidence de Mme Edmonde Charles-Roux. Ils soulignent, enfin, que le chef de l'Etat, en faisant voter la loi de 1974 divisant l'ancien O.R.T.F. en sept sociétés autonomes et en garantissant solennellement l'indépendance des présidents mis à leur tête, a refusé de faire des organismes nationaux de radio et de télévision « la voix de la France », selon la formule de Georges Pompidou, explicitement rejetée par son successeur.

Il est vrai que la gauche a eu, plus qu'auparavant, accès au petit écran, que la propagande s'est faite moins directe, qu'un ton nouveau, comparable à celui des grandes radios commerciales, dont les liens avec le pouvoir sont d'une autre nature, a été perceptible sur les ondes officielles.

Cependant, si les méthodes ont changé, le contrôle gouvernemental sur le système audiovisuel ne s'est pas exercé moins efficacement. La répartition des temps d'antenne entre les différentes tendances est moins en cause (encore que le déséquilibre n'ait pas complètement disparu) que la manière de présenter l'information. On a renoncé à asséner autoritairement des vérités bien senties, mais on a fait en sorte de susciter des attitudes favorables aux thèses giscardiennes. Qu'il l'ait voulu ou non, Roger Gicquel, promu pendant six ans porte-parole de la majorité silencieuse, a incarné cet état d'esprit. A l'inverse, lors d'un reportage sur des licenciements, face aux arguments techniques des experts, les discours de la gauche apparaîtront comme politisés, donc dévalorisés, l'orientation générale des programmes, inspirée par une extrême prudence, étant à la dépolitisation.

Une autre radio, une autre télévision, étaient-elles possibles ? Le gouvernement n'a pas voulu tenter l'expérience : face aux revendications des radios « libres », il a choisi de s'en tenir strictement au principe du monopole. Il n'a pas non plus cherché à développer les réseaux câblés qui auraient rendu possibles des pratiques communautaires. Bref il a maintenu l'ordre, à l'intérieur de l'appareil (en limitant notamment le droit de grève) comme à l'extérieur, tout en se préparant à accueillir, pour mieux les mettre à son service, les techniques nouvelles de communication.

(1) Rapport de la commission d'enquête sur les conditions de l'information publique, Assemblée nationale, n° 1 289, septembre 1979, déclaration des députés communistes membres de la commission.

(2) *Ibid.*, déclaration des commissaires socialistes et apparentés.

(3) *Ibid.*, déclaration des commissaires appartenant au groupe Union pour la démocratie française.

(4) En particulier trois anciens collaborateurs de M. Valéry Giscard d'Estaing à l'Elysée, MM. Xavier Gouyou-Beauchamps, Michel Bassi et Yves Cannac, nommés respectivement à la tête de la Sofirad (qui contrôle Europe 1 et Radio-Monte-Carlo), de Radio-Monte-Carlo et de l'agence Havas (qui contrôle R.T.L.).

PRESSE

Le conflit du « Parisien libéré » et le « phénomène Hersant »

DANS le secteur de la presse écrite, aucun septennat depuis la Libération n'a connu d'événements aussi importants et nombreux que celui qui s'achève. Si tous ne sont pas imputables, directement, à la volonté de M. Giscard d'Estaing, ceux que nous allons rappeler ici n'ont pu échapper à son attention.

Ainsi, le conflit du *Parisien libéré*, éclatant en mars 1975 et qui durera près de deux ans et demi ! Sur les faits, la controverse reste entière : *« C'est Amaury qui a mis le feu aux poudres ! »*, *« C'est le Syndicat du livre C.G.T. qui ne voulait rien entendre ! »*. Sur le fond, la volonté incontestable d'Emilien Amaury, président-directeur général du *Parisien libéré*, décédé depuis, de saisir l'occasion pour en finir une bonne fois avec le « carcan » syndical imposé par la C.G.T., notamment le monopole d'embauche et les contraintes des annexes techniques.

Le fait que le président de la République ait accepté, en plein conflit, de figurer dans la tribune dressée sur les Champs-Elysées pour l'arrivée du Tour de France 1975 aux côtés d'Emilien Amaury — co-organisateur de l'épreuve — n'était pas dénué de signification politique.

***

C'est également en juillet 1975 que M. Robert Hersant, député de l'Oise — par ailleurs propriétaire ou actionnaire principal de douze quotidiens de province, — fait son entrée sur la grande scène parisienne : il rachète *le Figaro* à M. Jean Prouvost, qui, harcelé par ses banquiers créanciers, cherche à vendre le titre prestigieux du rond-point des Champs-Elysées pour tenter de sauver le reste du groupe (*Paris-Match*, *Marie-Claire*, *Télé-7 Jours*, etc.). Il n'y parviendra pas...

Même si les candidats au rachat ne sont pas légion, M. Robert Hersant va bénéficier d'un patronage précieux : Mme Marie-France Garaud, alors conseillère de M. Jacques Chirac, premier ministre sera la bonne fée auprès des banques qui aideront puissamment à l'opération, malgré la résistance de la rédaction.

Lorsque, début juillet 1976, M. Paul Winkler acquiert à son tour *France-Soir* — en le rachetant à F.E.P. (filiale d'Hachette), — on ne croit guère à un nouveau progrès dans la « résistible ascension » de M. Robert Hersant qui, dès le 17 août, réussit pourtant à partager le capital de *France-Soir* avec son nouveau propriétaire. Cette fois encore, malgré les protestations et la grève de la rédaction, M. Robert Hersant — en dépit d'une violation flagrante de l'ordonnance d'août 1944 interdisant les cumuls de direction en matière de presse — impose la loi de l'argent et le droit de propriété.

Deux ans plus tard, l'écroulement de l'empire Boussac offre à M. Hersant une nouvelle occasion de montrer son habileté. En juillet 1978, le quotidien *l'Aurore* est racheté par un groupe d'hommes d'affaires présidé par M. Marcel Fournier, P.-D.G. des magasins Carrefour. L'opération a été montée par Victor Chapot, conseiller à l'Elysée, pour éviter que ce quotidien ne tombe entre les mains de M. Marcel Dassault, « trop R.P.R. ».

Cependant, le P.-D.G. placé à la tête de France libre, société éditrice de *l'Aurore* (et de *Paris-Turf*), est M. Pierre Janrot, un des hommes de confiance de M. Hersant. Dès le 14 septembre, un accord de coopération technique entre *le Figaro* et *l'Aurore* est conclu en même temps qu'un accord de couplage publicitaire auquel participe *France-Soir*, convention signée *« dans le respect absolu de l'indépendance »* des journaux concernés. *L'Aurore* déjà mal en point, est, en fait, à la merci de M. Hersant, qui a pour objectif de transférer sa clientèle sur *le Figaro*.

En décembre 1979, la moitié des effectifs rédactionnels de *l'Aurore* sont menacés de licenciement tandis que l'uniformisation des rubriques avec celles du *Figaro* se poursuit méthodiquement. En juillet 1980, au titre près et à un éditorial en page une, l'absorption de *l'Aurore* par *le Figaro* est totale.

***

Au-delà de ces deux événements majeurs, on ne saurait oublier le lancement, en septembre 1977, du quotidien *J'informe*. Destiné à concurrencer *le Monde*, dirigé par l'ancien ministre Joseph Fontanet, le journal dispose de 20 millions de francs, généreusement fournis par plusieurs industriels et hommes d'affaires, dont certains ont déjà participé au lancement du *Temps de Paris* en 1956. Comme son devancier, *J'informe* ne réussit pas à s'imposer et renonce à paraître dès le 17 décembre 1977.

Enfin, en décembre 1980, la prise de contrôle du groupe Hachette — éditeur du *Journal du dimanche* — par Matra, associé au groupe Filipacchi, « couronne » ce septennat fertile en événements relatifs à la presse. C'est sans doute le signe annonciateur de la grande mutation des moyens de communication, à partir de la télématique.

Ce dossier a été réalisé avec le concours de Raymond BARRILLON, Claude DURIEUX, Bruno FRAPPAT, André LAURENS et Thomas FERENCZI.

Prochain dossier :

SOCIÉTÉ ET CULTURE

Le Monde

société

SÉVÈRES CONDAMNATIONS CONTRE LES MÉDECINS DE LA PERGOLA

Le jugement rendu est le plus rigoureux depuis la loi sur l'interruption de grossesse

C'est un jugement sévère qu'a rendu, mercredi 4 mars, la seizième chambre correctionnelle de Paris présidée par M. Christian Jacquet, dans l'affaire de la clinique de la Pergola où avaient été pratiqués des avortements illégaux, c'est-à-dire au-delà des dix semaines suivant le début de la grossesse autorisées par la loi française (nos dernières éditions).

Au terme de soixante-dix pages d'attendus, le tribunal a condamné le docteur Aimé Marchand, directeur de la clinique, à six ans d'emprisonnement, 120 000 F d'amende et à l'incapacité absolue de l'exercice de la profession de médecin ; le docteur André Gilloux, prévenu notamment d'avoir pratiqué au moins deux avortements à plus de cinq mois de grossesse, à cinq ans d'emprisonnement, 100 000 F d'amende et incapacité absolue d'exercer la médecine ; le docteur Jacques Mazeyrat, considéré comme le « *rabatteur* » *de la clinique*, à quatre ans d'emprisonnement, dont deux avec sursis, 60 000 F d'amende et six ans de suspension de l'exercice de sa profession. Seuls ces trois médecins avaient comparu détenus.

Pour les prévenus libres, le procureur de la République, M. Jean Archambault, avait précisé qu'il ne souhaitait pas leur incarcération. Le docteur Marie-Odile Wargnier, anesthésiste, est aussi condamnée à dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis et quinze ans de suspension ; le docteur Aziza Benkirane, elle aussi anesthésiste, à un an d'emprisonnement avec sursis et cinq ans de suspension, tout comme le docteur Mihail Popescu, chirurgien.

Enfin, les docteurs Guy Freudenberg et Hector Boccara, qui ne travaillent pas à la Pergola et pour lesquels est seulement retenue la « *complicité d'avortements illégaux* », sont respectivement condamnés à dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis, 20 000 F d'amende, cinq ans de suspension et un an d'emprisonnement avec sursis assorti de cinq ans de suspension.

Les familles de deux jeunes filles poursuivies elles aussi pour complicité sont reconnues coupables mais dispensées de peine.

Le conseil départemental de l'ordre des médecins est débouté de sa constitution de partie civile, car, selon le tribunal, « *il a certainement eu à connaître, pour d'autres fautes professionnelles, du cas de certains médecins visés dans la présente procédure, à commencer par le docteur Marchand (...) En ne veillant pas attentivement, comme c'est le devoir non seulement de l'ordre des médecins mais encore des conseils de l'ordre d'autres professions, au maintien des principes de moralité, de probité et de dévouement, indispensables à l'exercice de la profession, le conseil départemental de l'ordre des médecins a failli à sa tâche et ne saurait demander réparation d'un préjudice qu'il a lui-même contribué à créer* ».

En revanche, la constitution de partie civile de l'Union nationale des associations familiales (U.N.F.) est déclarée recevable, et les médecins condamnés devront lui verser solidairement 100 000 francs de dommages-intérêts.

Pour les peines les plus fortes, le tribunal a donc suivi le procureur de la République, qui avait requis une application de la loi « *plutôt vers le haut de la fourchette* », la loi prévoyant des peines allant jusqu'à dix ans d'emprisonnement (article 317 du code pénal). Pour les plus faibles, en revanche, il est allé au-delà des réquisitions de M. Jean *Archambault*.

On remarque ainsi la condamnation à un an d'emprisonnement avec sursis et cinq ans de suspension du docteur Boccara. *Pour ce jeune médecin considéré* à tort, lors de l'enquête, comme un associé du docteur Mazeyrat, le procureur avait demandé une dispense de peine. L'ordre des médecins ne s'était pas constitué partie civile contre lui, et les débats avaient établi qu'il n'était jamais allé à la Pergola, n'avait jamais pratiqué d'avortement et se bornait à être, de temps en temps, le remplaçant du docteur Mazeyrat à son cabinet. Pour cet homme âgé de trente-deux ans, devenu médecin par désir, au mépris des difficultés financières, exerçant par choix dans un quartier populaire (le dix-huitième arrondissement), une suspension de *cinq années équivaut* sans doute à une mort professionnelle.

La peine infligée au docteur Boccara, qui a seulement reçu trois patientes ayant rendez-vous au cabinet du docteur Mazeyrat, est identique à celle des docteurs Popescu et Benkirane, qui, eux, *travaillaient* à la Pergola et contre lesquels était retenue la pratique d'avortements illégaux. Bien que reconnu par le tribunal lui-même comme « *seulement complice* », le docteur Boccara semble condamné essentiellement en raison de la connaissance qu'il avait des activités du docteur Mazeyrat.

Le jugement de la 16e chambre correctionnelle de Paris apparaît ainsi le plus sévère de tous ceux rendus depuis 1975, date à laquelle a été adoptée par le Parlement la loi sur l'interruption *volontaire de grossesse. La* plus lourde des treize autres condamnations prononcées depuis 1975 était celle du 11 juillet 1977. Un médecin avait été alors condamné à trente mois d'emprisonnement, dont douze avec sursis et dix ans de suspension.

Le jugement de la Pergola n'est pas encore définitif. Les condamnés ont en effet décidé d'en interjeter appel, tandis que le public présent le 4 mars à la 16e chambre correctionnelle protestait contre les condamnations prononcées.

JOSYANE SAVIGNEAU.

● *Le MLAC : des « boucs émissaires ».* — Le mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (MLAC) estime, dans un communiqué publié mercredi 4 mars, que « *le pouvoir a fait de ce procès un exemple et des médecins de la Pergola des boucs émissaires* ». Le mouvement appelle « *les femmes à manifester leur révolte* », place de la République, à Paris, le samedi 7 mars, à 14 heures, à l'occasion de la Journée internationale des femmes.

APRÈS LE JUGEMENT EN APPEL DU LEADER DE L'EX-FANE

M. Fredriksen n'ira pas en prison

La onzième chambre de la cour d'appel de Paris, présidée par M. Jacques Hennion, a condamné, le 4 mars, M. Mark Fredriksen, fondateur de la Fédération d'action nationale et européenne (dissoute le 3 septembre 1980), à treize mois d'emprisonnement avec sursis, 3 000 francs d'amende, 6 000 francs de dommages et intérêts envers chacune des cinq associations partie civile (Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes, Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme, Comité d'action de la résistance, Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples, Comité pour léguer l'esprit de la résistance) et aux frais d'insertion des *extraits de l'arrêt dans deux journaux au choix* du MRAP, le tout pour apologie de crimes de meurtres, de crimes de guerre, de délits de collaboration, provocation à la haine ou la discrimination raciales (nos dernières éditions).

En première instance, le 17 octobre, le prévenu avait été condamné pour les mêmes délits par la dix-septième chambre correctionnelle à dix-huit mois d'emprisonnement, dont douze avec sursis, à la même amende de 3 000 francs et aux mêmes cinq indemnités de 6 000 francs (*le Monde* daté 19-20 octobre 1980). La cour a écarté deux passages sur la soixantaine qu'avait retenus le tribunal dans les numéros de *Notre Europe*, organe de la FANE, publiés de septembre 1979 à juin 1980. M. Fredriksen et ses défenseurs étaient absents lors de la lecture de l'arrêt.

Dans cet arrêt, la cour déclare notamment : « *Prennent la valeur et le ton de l'apologie, des textes comme celui consacré au lancement d'un* « opéra » *exaltant le führer ou celui glorifiant l'image du fascisme (...) celui visant la* « sympathique » *organisation revendiquant* « l'élimination » d'un prêtre progressiste » (1) *ou le* « début d'incendie provoqué dans la maison d'un militant communiste à Vesoul, Paul Cacheux. »

L'arrêt indique : *L'immense majorité des textes poursuivis voue à la dérision non seulement les juifs de tous les temps (...), mais encore les Noirs ou les Maghrébins (...). Les événements contemporains n'ont pas ébranlé la préférence du prévenu pour le salut traditionnel des Aryens bras levé main ouverte opposé au geste du point levé (...). Ses écrits peuvent atteindre au-delà des abonnés de Notre Europe des lecteurs d'occasion qui y puiseront des motifs multiples de mépris, voire de haine (...). Les textes présentent essentiellement les juifs comme des imposteurs (...), des cupides (...), des vindicatifs.* »

La cour précise les motifs de la condamnation : « *Le prévenu, dans une époque où les ferments de violence demeurent nombreux, ne peut bénéficier d'un examen libéral des textes par lui diffusés dans le public, car ses écrits tendent à ruiner les concepts qui font la vie communautaire des sociétés modernes. Certes, et les conseils des parties civiles ont tenu à le souligner eux-mêmes, nul auteur de pamphlet n'a été condamné en France depuis plus de dix ans, en raison de ses seuls écrits, à des peines autres que pécuniaires* », mais « *la haine distillée mois après mois par Fredriksen à l'endroit d'une des composantes de la communauté française les plus éprouvées au cours des années 1940-1945 ne peut être combattue que par l'exemplarité de son châtiment (...), la privation de liberté constituant en droit français la sanction adéquate des troubles graves portés à l'ordre public.* »

Toutefois, la cour explique qu'« *elle ne peut tolérer, consciente de la mission qui lui est dévolue, que les lâches et des irresponsables aient cru pouvoir se substituer aux tribunaux et infliger à Fredriksen des sévices graves, qui, à la limite, font de lui, pour ses amis, une espèce de victime de la violence ambiante.* » Il s'agit de l'agression dont le prévenu a été victime à la gare de Rambouillet avant le jugement du tribunal (*le Monde* du 14 octobre 1980). La cour d'appel en déduit que, « *en fonction des événements relatés ci-dessus, il convient d'accorder à Fredriksen le bénéfice de la loi de sursis* ».

(1) N.D.L.R. — A propos de l'assassinat d'un prêtre au Salvador, *Notre Europe* écrivait : « *Une sympathique union guerrière blanche, très active ces derniers temps, a revendiqué l'élimination d'un prêtre progressiste.* »

● *M. Jean-Yves Pellay*, ancien garde du corps de M. Fredriksen, a été remis en liberté le mardi 3 mars par décision de M. Guy Joly, juge d'instruction à Paris. M. Pellay avait été écroué le 4 décembre 1980 et inculpé « *d'infraction à la législation sur les armes et les munitions* ». Les policiers avaient découvert chez lui un pistolet-mitrailleur. M. Pellay avait affirmé être un juif infiltré dans l'ex-FANE. *Tribune juive* avait déclaré que l'Organisation juive de défense était à l'origine de cette infiltration (*le Monde* du 1er janvier).

LE MRAP ET LE RENOUVEAU JUIF SONT ÉTONNÉS

Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples, partie civile contre M. Fredriksen, est « surpris » que le leader de l'ex-FANE bénéficie d'un sursis complet, sous prétexte qu'il a été victime de « *sévices* » de la part d'« *irresponsables* ». Le MRAP, qui condamne ce « *type d'agression* », estime néanmoins qu'elle est « *sans rapport avec l'objet du procès* ». Il considère que la condamnation « *sans faille* » des « *racistes* » est « *un moyen d'éclairer l'ensemble de l'opinion publique et de prévenir l'extension de ce mal dans notre société* ».

De son côté, le Renouveau juif a pris connaissance avec « *étonnement* » de l'arrêt de la cour d'appel, et « *craint vivement* » que « *certains de nos tribunaux, en banalisant le racisme, l'antisémitisme et les néo-nazismes, puissent permettre impunément l'expression de ces idéologies* ».

JUSTICE

L'affaire de Cœur Assistance

UNE LETTRE DE M. BERNARD TAPIE

Après la publication, dans le Monde *du 5 février, d'un article intitulé « M. Tapie répondra en juin de la déconfiture de Cœur Assistance », nous avons reçu de M. Bernard Tapie la lettre suivante :*

Je n'ai été ni administrateur, ni actionnaire, ni employé, à aucun moment, de la société Cœur Assistance, dont j'avais inventé les principes de fonctionnement.

Contrairement à ce qui a été avancé, les actionnaires de Cœur Assistance ont payé intégralement le passif et ainsi remis Cœur Assistance en état de société sans dette.

Quant aux services rendus aux abonnés, ils existaient conformément au contrat qui était passé tant en structures d'accueil qu'en hommes et en véhicules : jamais d'ailleurs, en deux ans d'activité, un abonné qui avait souscrit à cette organisation, ne s'en est plaint.

C'est l'Ordre des médecins, en refusant d'homologuer les contrats des cardiologues travaillant dans Cœur Assistance, qui est à l'origine des problèmes rencontrés, et je suis satisfait que cette affaire enfin, cinq ans après, trouve un terme par une comparution le 2 juin prochain.

Cela permettra à l'opinion publique de connaître les procédés utilisés par les pouvoirs publics lorsque ceux-ci veulent anéantir un projet qui les gêne.

● *M. Fauvet* et *le Monde* remercient les nombreuses personnes, associations et organes d'information qui leur ont manifesté leur sympathie après l'attentat manqué du 3 mars. Sur le plan de l'enquête, la brigade criminelle poursuit ses investigations notamment à partir des lettres de menace que le directeur du *Monde* a récemment reçues.

DÉFENSE

● *Nominations militaires au conseil des ministres.* — Sur proposition de M. Robert Galley, ministre de la défense, ont été nommés le mercredi 4 mars : inspecteur technique de l'aéronautique et de l'espace, l'ingénieur général de première classe Jean Gay ; adjoint au directeur technique des constructions aéronautiques, l'ingénieur général de première classe François de Batz de Trenquelleon; directeur du centre d'essais des propulseurs, l'ingénieur général de deuxième classe Philippe Griffoul.

SCIENCES

Le prochain tir de la fusée Ariane pourrait avoir lieu entre le 11 et le 18 juin

Jamais encore le Centre national d'études spatiales (CNES) et l'Agence spatiale européenne (ESA) n'ont manié le conditionnel avec un tel art. Tout est possible et même son contraire. Douchés, en mai dernier, par l'échec en vol de la fusée Ariane, les responsables de ce programme européen jouent la prudence. Pourtant, ils ont, aujourd'hui, de bonnes raisons de croire que le prochain lancement d'Ariane, depuis le centre spatial guyanais de Kourou, aura lieu entre le 11 et le 18 juin.

La fenêtre de tir, qui, voici quelques semaines encore, s'étalait sur quinze jours, s'est donc un peu plus rétrécie et, selon toute vraisemblance, la date définitive du tir pourrait être fixée le 11 mars prochain à l'occasion de la réunion du conseil directeur — Program Board — d'Ariane. D'ici là tous les éléments techniques, logistiques et humains auront été en principe rassemblés pour que la décision soit prise.

Pour l'essentiel, le problème à résoudre est toujours celui du choix des cinq injecteurs à monter sur les moteurs du premier et du deuxième étage de la fusée européenne. Ces pièces, qui ont pour fonction de mélanger dans des proportions convenables les « ergols » (peroxyde d'azote et diméthylhydrazine asymétrique) brûlés par les moteurs, sont en effet à l'origine de la destruction en vol du second exemplaire d'Ariane et de la très longue enquête qui s'ensuivit (*le Monde* daté 19-20 octobre 1980).

Les études menées depuis, les modifications diverses apportées à ces matériels et les essais de « recette à chaud », c'est-à-dire avec mise à feu réelle des moteurs au banc de tir faits ou en cours, ont pratiquement permis de sélectionner trois injecteurs et demi (1) sur les cinq prévus. Le reste devrait l'être d'ici au 6 mars tant il est vrai, dit-on du bout des lèvres, que « *les choses avancent vite en ce moment* ». L'affaire pourtant n'a pas été sans mal. Au départ les ingénieurs disposaient de trois populations d'injecteurs : une série dite de développement et dont certains exemplaires ont équipé avec bonheur la première fusée Ariane; une deuxième dite de production destinée à équiper Ariane à partir du deuxième exemplaire et dont la fabrication a été interrompue en juillet ; une troisième enfin, dite à faible dispersion de fabrication, disponible depuis le mois de décembre.

Travail d'orfèvrerie

Pour résoudre les problèmes d'instabilité de combustion les responsables du programme avaient envisagé deux séries de modifications portant toutes deux sur une augmentation du diamètre — quelques millimètres — des trous d'alimentation des injecteurs : l'une joue sur la taille des gouttelettes d'ergols tandis que l'autre modifie, aussi, la direction des nappes de produits dans la chambre de combustion. La première de ces « recettes » a donné des résultats probants. Mais, pour cela, des ouvriers spécialisés ont dû se livrer à un véritable travail d'orfèvrerie. Ils ont repris à la main, un à un, les huit cent soixante-quatre trous de chacun des injecteurs, enlevant à chaque passe de leur outil une épaisseur de matière de cinq centièmes de millimètre. Et cela jusqu'à l'obtention des cotes nominales. Ainsi ont été gagnés deux dixièmes de millimètre pour les trous assurant le passage de la diméthylhydrazine et quatre dixièmes pour ceux utilisés pour le peroxyde d'azote.

C'est à ce prix que les injecteurs des moteurs Viking du deuxième exemplaire d'Ariane peuvent être sélectionnés, non sans avoir subi par la suite une série d'essais à chaud dans des conditions autrement éprouvantes que celles rencontrées pendant le vol.

A ce titre, il convient de noter que la pression de fonctionnement des moteurs sur le troisième exemplaire d'Ariane sera plus basse — 53 bars contre 54,5 bars — que lors de l'essai précédent. Sans doute une précaution de plus qui n'implique pas que l'on néglige pour autant les études théoriques sur ces problèmes d'instabilité de combustion. Un travail de trois ans sur ce thème a, d'ailleurs, été confié à l'Office national d'études et de recherches aérospatiales (ONERA) pour qu'il mette au point des modèles, des règles de conception et d'utilisation de ces moteurs Viking, comme cela avait été fait en son temps avec un autre effet parasite, le POGO sur le lanceur français Diamant. Ces études prennent un relief d'autant plus significatif que les lanceurs Ariane constituent, dans l'esprit des promoteurs du programme, une famille dont les futurs modèles doivent offrir des performances accrues à une clientèle soucieuse de mettre en orbite des satellites plus lourds et plus volumineux. Ainsi, faut-il être sûr, d'ici à l'été, de pouvoir faire fonctionner à une pression de 56.5 bars les moteurs de la fusée Ariane 3, dont le premier vol aura lieu à la fin de 1982.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Le demi-injecteur correspond à une pièce qui n'a subi qu'une partie des tests de qualification.

ÉDUCATION

CORRESPONDANCE

Le recteur de Créteil et les voyages scolaires

A la suite de l'article intitulé « Ouverture », publié dans le Monde *du 4 février, à propos des restrictions administratives apportées par les autorités académiques aux voyages scolaires, le recteur de Créteil, mis en cause, nous demande de publier le texte suivant :*

Le recteur de l'académie de Créteil tient à faire connaître que la note adressée par ses services aux inspecteurs d'académie au sujet des précautions à prendre en vue de l'organisation de voyages collectifs d'élèves :

1) Ne visait que les voyages, à l'exclusion des sorties scolaires intéressant l'ensemble des élèves d'une même classe ;

2) Tendait à faire en sorte que soit assuré l'accueil pédagogique des élèves ne participant pas à ces voyages.

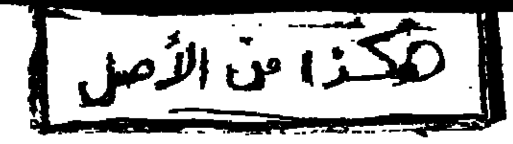
Ces recommandations ont d'ailleurs été largement explicitées par une note rectorale du 2 février 1981, qui fait à nouveau ressortir tout l'intérêt qui s'attache aux formes de pédagogie comportant une ouverture active de l'école sur le monde environnant.

[Ce texte appelle deux remarques. D'une part l'article se fondait sur un document qui n'établissait aucune distinction entre sorties de l'ensemble d'une classe et voyages d'une partie seulement des élèves, mais visait sans restriction les « sorties et voyages collectifs d'élèves sur le territoire français ou à l'étranger ».

D'autre part, ce document n'était pas, contrairement à ce qu'écrit le recteur, « une note adressée par ses services aux inspecteurs d'académie », mais une note signée par l'inspecteur d'académie du Val-de-Marne. Celui-ci écrivait exactement : « Monsieur le recteur de l'académie de Créteil tient à ce que dorénavant les autorisations pour voyages scolaires ne soient accordées que, etc. » Il semble donc que les deux hauts fonctionnaires se sont mal compris. En tout cas, aujourd'hui, le recteur désavoue son inspecteur d'académie. dont acte. — C.V.]

MÉDECINE

● PRECISION — Le docteur Jérôme Talamon, directeur de *la Lettre médicale* nous prie de préciser que cet organe n'entretient « *aucun lien rédactionnel* » avec la revue *Prescrire*, dont *le Monde* du 26 février a annoncé la parution.



Le Monde DES LIVRES

William Styron d'Auschwitz à Brooklyn

L'enfer des consciences malheureuses

ON pourra toujours répéter que William Styron est faulknérien. Depuis *Un lit de ténèbres* ou *la Proie des flammes*, le rapprochement entre son œuvre et celle de l'auteur du *Bruit et la Fureur* n'a pas manqué d'être fait, notamment par Maurice-Edgar Coindreau qui fut le traducteur du gentleman du Mississippi et du natif de Virginie.

Sans nier cette filiation, Styron a avoué beaucoup d'autres influences, de Joyce à Flaubert, mais ce qui ressort à l'évidence après lecture du *Choix de Sophie*, l'énorme roman qui vient de rompre un très long silence, c'est qu'il est, avant tout, styronien.

Qu'on ne s'attende pas non plus à une œuvre ancrée dans le « Deep South ». Styron est loin de se considérer comme un représentant de la littérature sudiste. A juste titre : son œuvre dépasse, en effet, une coloration géographique et s'approprie des thèmes universels. Si le Sud est présent dans *le Choix de Sophie*, c'est comme arrière-pays, lieu de référence pour le narrateur, Stingo, vingt-deux ans, qui a quitté sa Virginie natale pour tenter sa chance à New-York et échouer dans une pension juive de Brooklyn, en 1947.

Une relation triangulaire

Décor new-yorkais, donc, dans le *climat de puritanisme sexuel* de l'immédiat après-guerre, ce qui ne fait pas l'affaire de notre jeune solitaire, ivre de rêves, affamé d'amour et totalement frustré. Climat fortement empreint de judaïsme aussi : les personnages de la communauté juive hantent la scène, passent et repassent, avec leur langage, leurs rites, leur humour si particulier. Nathan, le meilleur ami de Stingo, ne cesse de rappeler qu'il est juif à ce Sudiste, accusé parfois d'être un raciste qui s'ignore. Le même Nathan ne fait-il pas intempestivement sentir sa judéité à Sophie, sa maîtresse, en reprochant à cette Polonaise non juive d'avoir échappé trop miraculeusement à la « solution finale » mise en œuvre dans les camps de la mort ?

Tout le roman repose sur cette relation triangulaire. Relation exaltante, heurtée, qui va progressivement tourner à la tragédie. Le pôle d'attraction, c'est Sophie Zawistowska, le lien entre les deux hommes. Déportée à Auschwitz pour avoir voulu rentrer en fraude dans Varsovie avec un morceau de viande destiné à sa mère *malade*, elle a connu une existence relativement privilégiée *dans* cet enfer.

Après qu'une gardienne eut tenté de la violer, elle a été placée comme secrétaire auprès du commandant du camp, poste que lui ont valu ses capacités professionnelles, sa qualité d'aryenne, sa connaissance parfaite de l'allemand, sa beauté même. Si elle a la vie sauve à la fin de la guerre, Sophie n'en est pas moins un être totalement brisé : sa famille a été déportée, son mari est mort, et elle a perdu ses deux enfants. Elle a même été contrainte de sacrifier l'un d'eux : la petite Eva a été *envoyée sous les sinistres* douches, et le petit Jan, mort ou vivant est perdu à jamais.

Cette exilée, cette errante, a essayé tant bien que mal de revivre à neuf dans un pays dont elle ignore les mœurs et connaît mal la langue. Elle passe de l'abattement à des *velléités* de bonheur. Ainsi, écoutant Yehudi Menuhin jouer le *Concerto pour violon* de Beethoven, elle a acquis *« la certitude nouvelle que la vie méritait d'être vécue, sa vie dont elle parviendrait peut-être un jour à rassembler les fragments éparpillés pour, avec un peu de chance, se reconstruire un nouveau moi »*.

A l'horizon de ce nouveau moi, il y a Nathan. C'est lui qui, intelligent, dynamique, fougueux amant, va refaire d'elle une femme et lui permettre de reconquérir son identité. Du moins le croit-elle. Elle le dit au début de son amitié avec lui et avec Stingo qui n'a rien d'autre à faire qu'à observer leur vie, à consigner ce qui les concerne, tout en rêvant d'être un jour écrivain et en cultivant ses obsessions sexuelles dans le champ clos de sa solitude. Nathan et Sophie l'aiment : il les aime l'un et l'autre.

PIERRE KYRIA.

(Lire la suite page 19.)

★ *Dessin de Bérénice CLEEVE.*

Jugé par George Steiner

LE mieux, bien sûr, serait de *se taire*. Pendant cinquante ans, pendant un siècle ou un millénaire. Amende infligée au poète, au romancier, au dramaturge qui utilise le nom d'Auschwitz. Non pas, comme le suppose Styron, que le monde concentrationnaire soit chasse gardée, qu'il soit réservé au juif ou même au survivant. Non, c'est pour d'autres raisons qu'on aurait envie de rester silencieux.

La première, c'est que la conception et l'exécution matérielle de l'holocauste se sont expressément servi du *langage*. Il y a une linguistique raffinée et obscène qui agence le programme hitlérien, qui anime sa propagande, qui élabore, pour désigner les tortures et les chambres à gaz, un idiome mensonger, rassurant, parodique. Les maîtres éminents de ce discours furent Hitler, Goebbels, les mandarins de *« la solution finale »* (phrase exemplaire). Le vocabulaire stalinien représente la banqueroute de la parole (d'où nul danger pour la littérature russe) ; celui des nazis, sa ruine hyperbolique, *inflationniste, telle que l'avait* préconisée Gœthe dans *Faust II*. Après ce viol magistral, après cette atteinte quasi alchimique aux éléments premiers de son être, la parole a besoin de repos, de se refaire très doucement, de réapprendre la grammaire — toujours fragile — de la courtoisie du cœur, que l'on nomme vérité. Engager le langage dans *« l'anus du monde »* (Auschwitz, Belsen, Maidanek), c'est remettre en péril ce qui reste de *logique*, de secret vif, dans le *logos*. Privée de ce secret, la parole devient drogue ou glapissement meurtrier.

Deuxième raison de se taire : même la description la plus neutre du monde des camps de la mort, même le plaidoyer le plus désintéressé, le plus intègre en sa colère, contre l'inhumanité d'Auschwitz, *flatte* celui qui en est l'auteur. Ce phénomène est mal compris. Mêmes les plus purs d'entre les témoins, même les *« derniers des justes »*, n'y échappent pas. Dites le mot Auschwitz, invoquez les six millions de victimes — chiffre déjà trompeur, puisque rigoureusement inimaginable, — et la salle se tait. Les lumières *baissent*. Un *pathos* noble s'impose. C'est cette mise en scène *inévitable*, cette évocation de fantômes gigantesques à la lisière de *toute* lumière, de tout ordre séculier, qui flatte, qui encense l'auteur, qui met trop facilement, trop intimement de son côté, les ressources du démoniaque.

Je ne connais que deux auteurs qui aient échappé à cette embuscade de l'absolu. Il y a d'abord Kafka. *La Colonie pénitentiaire* est, depuis l'Antiquité, la seule preuve substantielle que nous possédions d'un mystérieux pouvoir prophétique chez l'être « mondain », chez celui qui n'est pas formellement un voyant inspiré par Dieu. Auschwitz, les complicités immondes entre bourreaux et victimes y sont littéralement, exactement, *pré-vues*. Et parce que toute prophétie — pour précise qu'elle soit — est aussi un codage allégorique, Kafka nous parle à voix très basse, transmettant aux mots les germes de la terreur, sans leur infliger la flétrissure du réel.

Un impératif monstrueux

Et puis il y a Paul Celan, le plus grand peut-être, depuis Hölderlin. Il a su, dans certains poèmes, abolir tout écart entre le signifiant et le signifié. Il a fermé la parole sur elle-même, pour qu'y demeure intacte la conjointe et double puissance de la damnation et du pardon, de la haine totale et de la grâce (car c'est bien la grâce, et non pas l'amour, qui peut affronter la haine pure, comme nous le rappellent les *jansénistes* et Racine). *« Prie à nous »*, c'est ainsi que Celan ose interpeller Dieu dans un de ces Anti-psaumes des cendres où *il célèbre — oui* c'est le mot — les noces de Dieu *et de la mort* à Auschwitz, *fête* dont Israël a payé, payera dans l'éternité le *prix*. Par sa personne, par son œuvre, Celan avait *obtenu le droit de formuler cet* impératif monstrueux.

Déjà, dans *les Confessions de Nat Turner*, Styron avait montré l'honnêteté foncière de son imagination, et ce besoin de partager l'infortune raciale et sociale qui donnent à son œuvre une empreinte particulière. Il se fit esclave nègre. Maintenant, il s'est fait rescapé d'Auschwitz et juif de Brooklyn, mutilé dans son âme portant, comme le porte *tout juif* qui ne fut *pas* à Auschwitz, la blessure de cette absence, de cet incompréhensible coup de veine.

G. S.

(Lire la suite page 19.)

Laclavetine, Forestier, Dubois

Le pourquoi du premier roman

POUR écrire, il faut d'abord lire beaucoup, sous peine de découvrir la lune. Tel n'est pas l'avis des débutants depuis environ 1968. On en trouve même beaucoup pour craindre que trop de lectures ne nuisent à leur génie spontané !

C'est évidemment le contraire qui se produit. Moins les novices se reconnaissent des modèles, plus ils subissent *l'air du temps et, faute de se lire entre eux, se répètent.* Depuis quelques années, la plupart ont en commun de méditer *pour eux seuls, au* mépris *de l'attente du public, sur* leurs chères raisons d'écrire. Celles-ci, qu'ils croient uniques, *se présentent toutes comme des manies ravageuses nées* d'un complexe social, d'un malaise intime, d'un amour perdu, *ou du vieil espoir de combattre la mort et l'oubli.*

C'est désormais malgré ces rengaines que se révèlent des talents neufs. En voici trois, indéniablement.

LE plus jeune, Jean-Marie Laclavetine (vingt-six ans), est aussi le plus classique d'apparence. La collection « le Chemin » où il débute nous avait habitués à moins de sagesse. *Les Emmurés* rappellent davantage la N.R.F. *d'autrefois et sa hantise de la litote.*

Rien de tel que le jeune âge pour dévisager la mort. Plus tard, on pleurniche sur ce qu'on va perdre, on ne cherche pas à voir vraiment celle qui, comme le soleil, ne se peut regarder en face. *La* narratrice (puisque l'auteur a choisi cette *contorsion* de genre) pleure un amant, Pierre. Elle fait l'apprentissage de l'absence, en coulant *dans* le froid des mots ce que leur amour avait de plus chaud.

Pierre était de ceux qu'entoure un respect craintif, parce qu'on les sait promis à une disparition précoce. Ce n'est

par Bertrand Poirot-Delpech

pas une banalité pour funérailles de jeunes gens : il y a des êtres ainsi. On les reconnaît au regard, le plus souvent. Chacun de leurs gestes prend une gravité particulière. Peu importe si Laclavetine peint d'après nature : son Pierre est vrai, et évident le doux effroi qu'il inspire.

Voici donc les bonheurs qu'il a vécus avec l'intensité des sursitaires, les bains de torrents, les greniers, les églises vides, les montagnes franchies, les corps explorés, les plafonds striés par l'ombre des volets, la certitude subite d'une caresse ; l'essentiel de la vie, en somme. Voici les beaux écarts que tolèrent les amours sans loi : figures de femmes et d'adolescents qui s'agrègent aux tendresses du couple central, avec une liberté sans drame dont la nature donne l'exemple.

Tout cela pour finir dans une chambre glaciale, devant un corps inerte ! A quoi bon manier l'« instamatic » sur ces chaleurs et murmures passés ! Aucune fête des mots n'empêche que la douceur enfuie ne tombe au néant. Ce qui a compté reste innommable, et se perd à jamais... Laclavetine trouve d'emblée le ton de la désolation calme. Sa phrase a la grisaille poignante des scènes de théâtre éteintes, des aquariums où baille quelque saurien. Et pourtant ces mailles de mots au-dessus du révolu ne laissent pas d'amertume. Le bonheur de telle sieste d'été a eu lieu. Que voudrait-on de plus ? L'éternité ? Quelle drôle d'idée !

Un écrivain de l'instant rare est né.

A trente-trois ans, François Forestier pense déjà moins à ce qui meurt. Sa folie des mots est moins nécromaniaque que cannibalesque. A la différence de la plupart de ses contemporains, c'est un fou de lecture. Il a toujours dévoré du papier.

La Manducation raconte cette fringale. Fils d'un dessinateur *industriel qui ignore les livres*, et à qui il *n'aura* bientôt plus rien à dire, le héros devient un rat de bibliothèque, un fouineur de bouquinistes, un boulimique et *un* fétichiste de l'imprimé.

Sa marotte se fixe pour objet le serpent de mer que constitue depuis deux siècles le projet jamais réalisé de *tunnel sous la Manche. Ce n'est pas tout à fait par hasard.* Cette obstination à forer une voie peu rentable rencontre *sa propre rage bibliophagique hors du monde extérieur.* A la Bibliothèque nationale, il préfère naturellement la salle *des catalogues... en sous-sol.*

Mais la clef de la fable est moins psychanalytique que *structuraliste. Si le manducateur-né glisse des projets de* tunnels de Thomé de Gamond (1807-1876) au traité minier *de Georgius Agricola et autres curiosités négligées par tous*, c'est pour les délices d'arpenter le savoir à travers les *méandres de la culture livresque. Le goût de son amie Anne* pour les classifications botaniques ne suffit pas à sceller entre eux une union durable. Il lui faut l'illusion encyclopédiste que toute l'expérience humaine est consignée dans le tunnel, toujours à creuser, des bibliothèques.

C'est médire de lui que d'expliquer sa folie par l'égoïsme ou l'envie de *pouvoir, comme l'insinue l'auteur.* Le héros écrit pour circonscrire sa passion de la lecture, sans laquelle il se croirait sans substance, presque sans existence, et grâce à quoi le monde lui semble répertorié, maîtrisé, cohérent. Il y a du fabuliste à la Pividal — *la Maison de l'écriture* — chez ce nouveau venu.

On croyait la jeunesse « shootée » à l'ignorance : François Forestier suggère qu'elle peut aussi se défoncer à l'érudition !

(Lire la suite page 18.)

L'allégresse cruelle de Nicole Avril

● ***Portrait de jeune fille laide.***

LES romans de Nicole Avril partent souvent d'un dépaysement dans l'imaginaire *(les Gens de Misar)*, l'espace *(les Remparts d'Adrien)*, ou le temps *(Monsieur de Lyon)*. Son sixième roman, *la Disgrâce*, est d'une autre façon tout aussi déroutant. Cela commence comme un roman *de mœurs* d'un réalisme ironique : un politicien au cœur fatigué, Etienne Martineau-Gouly, se retire avec sa femme et ses *filles dans une* propriété de la Charente-Maritime. Mais la laideur d'Isabelle, la cadette est aussi exemplaire que la beauté de sa mère et de sa sœur. Sous le regard d'Isabelle qui découvre sa propre disgrâce, la carapace sociale et familiale se désagrège, le roman se dérègle par l'effet d'une malignité *interne*, chaque personnage est entraîné dans un drame *d'une captivante* noirceur.

Nicole Avril a, semble-t-il, voulu montrer que se sentir beau sous le regard d'autrui est une « grâce », dont celui qui est privé peut secréter les pires venins, au risque de détruire sa propre vie et celle de son entourage. Qu'elle soit « vilaine », Isabelle s'en moque tant qu'elle *ne se sent* pas observée et qu'elle dévale, heureuse, cheveux au vent, les pentes à bicyclette. C'est une phrase de sa mère, surprise sans le *vouloir* — *« l'amour ne m'aveugle pas »*, — qui l'atteint et la blesse. *La figeant irrémédiablement* dans sa laideur. Ce sera un *été feutré, étouffant*, terrible, où Isabelle à la dérobée guettera des conversations chuchotées, des rencontres furtives, des secrets à demi éventés, tandis que montera autour d'elle une sourde tension.

Isabelle a treize ans. Ce qu'elle découvre soudain, c'est un monde confus, en trompe l'œil, où chaque mot peut être un demi-mensonge. En attendant follement quelqu'un d'assez « aveugle » pour lever sa disgrâce, Isabelle joue à se rendre invisible, silencieuse, elle affûte sa douloureuse et nouvelle perspicacité, l'isolement renforçant son exaltation. Avec sa famille elle est prisonnière, comme dans une île, du « cercle magique » de la propriété qu'entoure la convoitise malveillante du village. La présence d'un intrus, Vincent, *invité dans le domaine* après avoir sauvé Isabelle de la noyade, *suscitera chez ses hôtes des* passions diverses et achèvera de *révéler le désordre latent.*

Nicole Avril mène son récit avec une redoutable maîtrise, le dépouillant, après une mise en place un peu lente, de tout ce qui n'est pas nécessaire à sa progression. Cependant que Vincent d'abord installé dans le jardin, puis dans la grange, puis dans le salon se rapproche du cœur de la maison, l'univers familial d'Isabelle « glisse insensiblement vers quelque chose qui n'a pas de nom, pas de forme », mais ressemble à un nœud de vipères, à un concentré de sentiments violents, dépit, haine, jalousie, folie. Dans ce huis clos se retrouvent les arrière-plans cruels dont Nicole Avril nourrit volontiers son allégresse de conteuse. C'est une liqueur amère et forte, à déguster d'une seule traite.

MONIQUE PETILLON.

★ *LA DISGRÂCE*, de Nicole Avril, Albin Michel, 281 pages. Environ 49 F.



la vie littéraire

Montesquieu anglomane et franc-maçon

René Pomeau, professeur à Paris-IV (Sorbonne), président de la Société d'histoire littéraire de la France, a présenté, à l'Académie des sciences morales et politiques, une communication sur « Montesquieu mondain et philosophe » d'après une correspondance inédite.

Il s'agit de soixante-huit lettres reçues ou envoyées par Montesquieu entre 1734 et 1739. Ces inédits appartiennent à des descendants de Lally Tollendal, gouverneur des Etablissements français en Inde, qui fut condamné à mort pour avoir capitulé devant les Anglais à *Pondichéry*. Voltaire et les encyclopédistes firent réhabiliter sa mémoire.

On pense que l'ensemble de ces documents, qui proviennent des archives de Montesquieu au château de la Brède (Gironde), fut donné par le fils de l'écrivain au fils de Lally Tollendal qui avait épousé une Anglaise. En effet, la plupart des correspondants de Montesquieu sont britanniques. Ami du maréchal de Berwick, fils naturel de Jacques II Stuart, Montesquieu avait de nombreuses relations dans la colonie jacobite. Il correspondait notamment avec Mme de Renel, fille de Berwick, avec lord Bulkeley, maréchal de camp de l'armée du Rhin en 1734 et 1735. A ces relations s'ajoutaient celles que le philosophe avait formées pendant son séjour à Londres (1729-1731).

Reçu maçon pendant son séjour en Angleterre, Montesquieu fut l'un des fondateurs de la franc-maçonnerie française. Deux lettres se rapportent aux activités maçonniques de Montesquieu. Le lot d'inédits comprend également des lettres féminines et montre qu'il entretenait des relations suivies avec le mémorialiste Saint-Simon.

Des juges grecs condamnent le « divin marquis »...

Les responsables de la maison d'édition grecque Exantas, dont le catalogue comprend des œuvres de Sartre, Kafka, Genet, Alejo Carpentier, etc., ont été condamnés le 19 février dernier par la justice grecque à quatorze mois de prison au total pour avoir publié *la Philosophie dans le boudoir*, de Sade. Le tribunal a ordonné la destruction du livre, considéré comme pornographique et dénué de tout intérêt littéraire et philosophique.

Les éditeurs, qui ont fait appel, restent décidés à poursuivre la publication des œuvres de Sade et à lutter, avec l'ensemble des éditeurs grecs, contre toute restriction de la liberté d'expression. Ils invitent tous ceux qui se sentent concernés par cette affaire à soutenir leur combat contre la censure. (Ed. Exantas, 1, rue Tzavela, Athènes 145, Grèce.)

L'« Homère des insectes »

Pas étonnant que la lecture de Fabre (Jean-Henri, 1823-1915) ait déclenché, chez Jean Rostand, sa vocation de biologiste. Non seulement ce Rouergat, implanté dans le Comtat Venaissin, avait le génie de l'observation soutenue par l'intuition, mais encore c'est un écrivain superbe. L'« Homère des insectes », le nomme-t-on parfois, juste contrepoids à ce reproche qu'on lui a longtemps fait d'« *introduire la littérature dans le domaine de la science* ».

Les pages choisies que nous donne Marie Mauron sous le prétexte d'aller « *à la rencontre de l'homme et du poète dans l'œuvre du savant* » sont un vrai régal, celles qui le concernent lui-même, travaillant dans les mille difficultés de la pauvreté, comme celles où il raconte ses innombrables et fascinantes expériences. Au moment où la nature est si terriblement menacée et où certaines espèces, déjà, ont disparu, il faut lire le bonhomme s'enchantant des défenses rusées de la cétoine, de l'aventure procréatrice des pucerons, avocat de la cigale dans une fable où la fourmi, cette fois, n'est pas ménagée. Le don d'émerveillement et l'enthousiasme crèvent le papier, égaux à la passion de voir, de savoir, de comprendre. Tout écologiste se devrait de lire un ouvrage dont ceux qui ne le sont pas tireraient aussi joie et profit.

G. G.-A.

(*) Marie Mauron, *Jean-Henri Fabre*, Editions Alain Barthélemy, Avignon-Distique-Diffusion, 1, rue des Fossés-Saint-Jacques, 75005 Paris. Notons aussi que des ouvrages de Fabre reparaissent : *les Mœurs des insectes* et *la Vie des insectes* (Marabout) et *Promenades entomologiques* (Maspéro).

Une exposition Heinrich Heine à Paris en mai prochain

Une exposition sur le poète allemand francophile Heinrich Heine (1797-1856) a été inaugurée dans sa ville natale de Düsseldorf (Rhénanie-Westphalie), en présence du ministre français des affaires étrangères, M. Jean François-Poncet.

Cette exposition doit être présentée à Paris à partir du 19 mai prochain, cent cinquantième anniversaire de l'arrivée de Heine dans la capitale. Le poète, qui se définissait lui-même comme un « rossignol allemand qui aurait fait son nid dans la perruque de M. Voltaire », a passé les vingt-cinq dernières années de sa vie à Paris.

vient de paraître

Romans

ALAIN ROBBE-GRILLET : *Djinn*. — L'auteur nous donne ce livre qui paraît en même temps aux Etats-Unis comme un « texte scolaire » qu'il aurait écrit pour initier progressivement les étudiants américains aux difficultés du français. Il n'a pas manqué de les initier en même temps à l'univers romanesque de Robbe-Grillet. (Ed. de Minuit, 146 p.)

AGUSTIN GOMEZ ARCOS : *l'Enfant miraculée*. — Une enfant de douze ans, vierge, qui prétend avoir été violée, est transformée en « miraculée » par une cabale de dévotes et sera contrainte au mariage... L'univers violent et convulsif de l'auteur de *Scène de chasse « furtive »*. (Fayard, 288 p.)

VALÉRIE VALÈRE : *Obsession blanche*. — La solitude intérieure d'un écrivain le conduit à une clinique psychiatrique : il se livre à ses fantasmes et à ses personnages imaginaires. Par l'auteur du *Pavillon des enfants fous*. (Stock, 243 p.)

JEANNE CORDELIER : *la Passagère*. — Portrait d'une femme au milieu des hommes, qui tente de sauver des agents du Narcotic Bureau celui dont elle est éprise. Par l'auteur de *la Dérobade*. (Hachette/Mazarine, 356 p.)

DOMINIQUE DESANTI : *le Chemin du père*. — Une femme de trente ans part sur les traces de son père mort douze années plus tôt et se mêle au « quart monde ». Un voyage initiatique, par l'auteur de *Personne ne se ressemble*. (Grasset, 335 p.)

NICOLAS SAUDRAY : *Mourir un jour de fête*. — Le troisième roman de l'auteur du *Maître des Fontaines* qui tournait autour de la fabrication d'un Evangile. Ce drame paysan se passe sur la côte normande. (Denoël.)

Lettres étrangères

SHUSAKU ENDO : *Un admirable idiot*. — Un jeune Français, considéré comme un simple d'esprit par ses hôtes japonais, fait office de révélateur des contradictions de chacun. Une parabole et une critique sociale, par l'auteur de *la Mer et la Prison*. Traduit de l'anglais par Nicole Tisserand. (Buchet/Chastel, 314 p.)

MAO DUN : *l'Arc-en-ciel*. — Une jeune bourgeoise chinoise des années 20 rompt peu à peu avec les traditions ancestrales et s'oppose à son milieu avant de rejoindre les révolutionnaires. Traduit du chinois par Bernadette Rouis et Jacques Tardif. (Acropole, 333 p.)

EDITH WHARTON : *Chez les heureux du monde*. — Un portrait de femme aux prises avec les réalités sociales et les conventions dans l'Amérique dorée de 1900. Réédition d'un ouvrage publié en France en 1908, traduit par Charles Du Bos. Préface de Frédéric Vitoux. (Hachette/POL, 368 .)

MARTIN WALSER : *Travail d'âme*. — Trois mois de la vie d'un chauffeur de maître ou un tableau dramatique et cocasse des rapports entre humbles et puissants. Traduit de l'allemand par Bernard Kreiss. (Gallimard, 307 p.)

Essais

VLADIMIR VOLKOFF : *le Complexe de Procuste*. — Serions-nous tous volontaires pour être ramenés à la taille du lit de Procuste ? Un plaidoyer pour la différence, de l'auteur des *Humeurs de la mer*. (Julliard/L'Age d'homme, 190 p.)

RENÉ HABY : *Combat pour les jeunes Français*. — Défense et illustration de la réforme Haby par son auteur et aussi acte de foi d'un fils d'ouvrier qui a gravi chaque échelon du métier d'enseignant. (Julliard, 314 p.)

ALAIN PEYREFITTE : *les Chevaux du lac Ladoga*. — Sous ce titre étrange, emprunté à Malaparte, le garde des sceaux nous donne ses idées sur la justice et sur son fonctionnement. (Plon, 425 p.)

Documents

PATRICE FRANCESCHI : *Ils ont choisi la liberté*. — Le témoignage d'un journaliste qui a partagé pendant six mois la vie des résistants afghans. (Arthaud, 268 p.)

CLAUDE et GERVAISE ALZON : *l'Amour fou*. — Un célèbre sociologue et son épouse racontent leur voyage à travers la folie, le gauchisme et le féminisme sans aucune complaisance. (Hachette, coll. « A rebours », 240 p.)

Album

FRANCE DU GUÉRAUD : *Il fut un temps*. — L'auteur égrène ses souvenirs d'enfance dans une Bretagne qu'on croyait immuable. Avec une lettre d'Henri Queffélec. Préface d'Yves Cosson. (Ed. Pierre Gauthier, « Les ateliers du Bois-des-Dons », 44240 Treillières.)

Société

DANIÈLE BOTT, MARTIN MONESTIER : *Dis-moi quel est ton parfum...* — Pour tout savoir sur les parfums, et pour en faire un bon usage dans les jeux de la séduction. (Ed. du Pont-Neuf et R.M.-C., 266 p.)

Philosophie

DOMINIQUE LECOURT : *l'Ordre et les Jeux*. — Une interprétation inédite du positivisme logique à partir des œuvres de Karl Popper et de Ludwig Wittgenstein. (Grasset, 348 p.)

Psychanalyse

JEAN LAPLANCHE : *l'Inconscient et le Ça*. — Le quatrième volume de « Problématiques », qui réunit les cours donnés par Jean Laplanche à l'université de Paris-VII. (PUF, 326 p.)

GERARD HUBER : *Conclure, dit-il*. Une étude critique sur la projection dans le champ psychanalytique et politique. (Galilée, 150 p.)

Histoire

ARTHUR ARNOULD : *Histoire populaire et parlementaire de la Commune de Paris*. — Les idées de la Commune exposées par un journaliste d'opposition à l'Empire, ami de Jules Vallès et élu au Conseil de la Commune. (J.-M. Laffont et associés, 297 p.)

MOSES I. FINLEY : *Esclavage antique et idéologie moderne*. — A propos d'un problème précis, une réflexion sur les rapports entre conscience sociale et conscience historique. (Editions de Minuit, 215 p.)

A.-M. COCULA-VAILLÈRES : *Un fleuve et des hommes*. — Bateliers, marchands et paysans de la Dordogne au XVIIIe siècle (Taillandier, 521 p.)

ANDRÉ REMACLE : *Marseille à cœur ouvert*. — Biographie d'une cité. ((Duculot, 205 p.)

en poche

Istrati, cet admirable conteur

« DANS *les premiers jours de janvier 1921, une lettre me fut transmise, de l'hôpital de Nice. Elle avait été trouvée sur le corps d'un désespéré, qui venait de se trancher la gorge. On avait peu d'espoir qu'il survécût à sa blessure. Je lus, et je fus saisi du tumulte du génie. Un vent brûlant sur la plaine. C'était la confession d'un nouveau Gorki des pays balkaniques. On réussit à le sauver.* » A partir de cet événement tragique, rapporte Romain Rolland dans la préface à *Kyra Kyralina*, lui, écrivain français célèbre, et Panaït Istrati, vagabond roumain inconnu, devinrent amis.

De cette amitié, de l'appui matériel du bottier Ionesco et du talent de conteur de Panaït Istrati est né, en 1923, *Kyra Kyralina*, premier volume des *Récits d'Adrien Zograffi*.

Plus d'un demi-siècle après publication, *Kyra Kyralina* a gardé toute sa fraîcheur, son pouvoir d'enchantement. Ce récit, qui suit une ligne en zigzag et ne fait grâce d'aucune digression, échappe à la classification stricte. Il tient de l'art de séduction du conteur oriental qui attaque un autre sujet dès que fléchit l'intérêt de l'auditoire. Nous passons de Roumanie en Turquie, d'Egypte au Liban : sur la Méditerranée se croisent tous les rêveurs. Nous suivons aussi l'adolescent Adrien et le marchand forain Stavro d'auberges en marchés. Et quand Stavro raconte son enfance auprès de sa sœur aimée Kyra, nous découvrons Braïla de la fin du siècle, avec son chaud mélange d'islam et de christianisme, ses pères tout-puissants, ses miséreux et son port, toutes voiles ouvertes, vers l'aventure. Nous assistons à la déchéance du jeune et trop appétissant Stavro, naïve proie.

Ce récit initiatique est aussi un hommage coloré à la vie. Dans les situations les plus dégradantes, Istrati, avec une joie communicative, relève le moindre geste de bonté, s'attache au signe d'espoir le plus ténu. La prose de ce révolté réchauffe le cœur.

BERNARD ALLIOT.

★ KYRA KYRALINA, de Panaït Istrati, préface de Romain Rolland, Folio, 218 pages, environ 12 francs.

en bref

● UN COLLOQUE SUR « LES SOCIOLOGIES » se tiendra, sous la présidence de Georges Balandier, les 13, 14 et 15 mars à l'université des sciences humaines de Strasbourg. De nombreux spécialistes participeront à ce colloque, notamment R. Ledrut, J. Lautman, G. Busino, F Bourricaud, A. Moles, A. Touraine, E. Morin, etc. (Renseignements : Michel Maffesoli, Institut de polémologie, U.S.H.S., 22, rue Descartes, 67084 Strasbourg. Tél. : (88) 61-39-39.

● « UNE SEMAINE DE POÉSIE CONTEMPORAINE » se déroulera à Valence (Drôme), du 9 au 13 mars, autour et en présence de Guillevic, Emmanuel Hocquard, Henri Meschonnic et Bernard Noël. Une exposition, des lectures de poèmes par leurs auteurs et des comédiens, et des débats sont prévus. (Renseignements, tél. : (75) 43-78-82.

● A L'OCCASION DE LA PARUTION DE L'OUVRAGE COLLECTIF « LE RACISME : MYTHES ET SCIENCES » (Editions Complexe, diffusion PUF), publié sous la direction de Maurice Olender, un débat aura lieu sur le thème du livre, le vendredi 6 mars à 20 heures, à la petite salle du Centre Pompidou. Des collaborateurs de l'ouvrage (Albert Jacquard, Emmanuel Le Roy-Ladurie, Pierre Vidal-Naquet, en particulier) assisteront à ce débat en présence de Léon Poliakov.

● UN COLLOQUE SUR « LES CHENIER » est organisé à la salle des réunions de la mairie de Versailles, les 7 et 8 mars (à partir de 9 heures), par la Société des amis des poètes Roucher et Chénier.

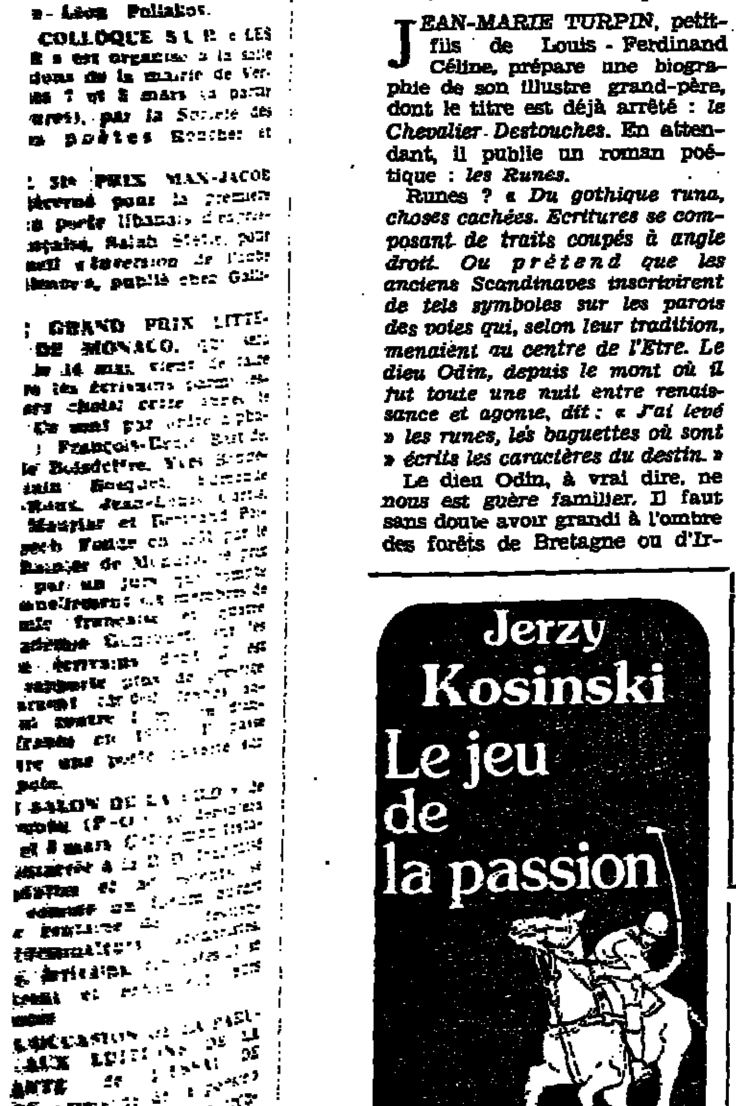
● LE 31e PRIX MAX-JACOB a été décerné pour la première fois à un poète libanais d'expression française, Salah Stetie, pour son recueil « Inversion de l'aube et du silence », publié chez Gallimard.

● LE GRAND PRIX LITTÉRAIRE DE MONACO, qui sera décerné le 14 mai, vient de faire connaître les écrivains parmi lesquels sera choisi cette année le lauréat. Ce sont par ordre alphabétique : François-Régis Bastide, Pierre de Boisdeffre, Yves Bonnefoy, Alain Bosquet, Edmonde Charles-Roux, Jean-Louis Curtis, Claude Mauriac et Bertrand Poirot-Delpech. Fondé en 1951 par le prince Rainier de Monaco, ce prix décerné par un jury qui compte traditionnellement six membres de l'Académie française et quatre de l'Académie Goncourt, sur les quatorze écrivains dont il est formé, rapporte plus de prestige que d'argent (30 000 francs aujourd'hui contre 1 million d'anciens francs en 1971). Il passe pour être une porte ouverte sur la Coupole.

● LE SALON DE LA « B.D. », de Font-Romeu (P.-O.), se déroulera les 6, 7 et 8 mars. Cette manifestation, consacrée à la B. D. française pour adultes et adolescents, se définit comme un forum ouvert où une centaine de professionnels (dessinateurs, scénaristes, éditeurs, écrivains, cinéastes...) se rencontrent et échangent leurs expériences.

● A L'OCCASION DE LA PARUTION, AUX EDITIONS DE LA DELIRANTE, de L'ESSAI DE SHELLEY « Défense de la poésie » (traduction de Fouad El-Etr, frontispice de Gérard Barthélemy), la librairie l'Arbre voyageur (52, rue Mouffetard, Paris-5e) organise, jusqu'au 22 mars, une exposition des revues et des livres publiés depuis treize ans par la Délirante. Cette exposition présente aussi des affiches, des gravures et des lithographies de peintres.





prochain

bref

romans

Les adolescents terribles de Marilène Clément

● *Une famille en crise*

REMI et Marianne sont journalistes. Ils ont trois enfants : Vincent, Laurie et Sébastien, qu'ils ont élevés selon les bons principes d'une éducation à la fois laborieuse et libérale, intellectuelle et ouverte. A dix-neuf ans, l'aîné, Vincent, a pris la route de l'Inde. Un routard plus qu'un hippie. La sœur, Laurie, encore *en terminale*, est partie avec un Irlandais roux, ancien marin qui a des tatouages sur les bras. Seul le cadet, Sébastien, maintient l'illusion d'une vie de famille sans histoire. Il est « écolo », ce qui peut se pratiquer à Champigny.

Qu'est-ce qui a pu provoquer la *dislocation avant terme* de cette famille, se demandent, avec une pointe de perfidie, entourage et voisins, et Marianne elle-même s'interroge. Le couple est sans problèmes, autres que matériels. Et si c'était cela justement ! Le refus d'une quotidienneté industrieuse, intelligente, *mais limitée dans ses ressources et dans ses élans*. Le décalage entre la qualité des êtres et la qualité de la vie.

Et si c'était une autre cause ? Un grand vent qui souffle sur le monde et qui fait bouger les choses. Nous sommes dans l'après-68, et, si la revendication brutale a cessé, il en est resté un déracinement, une flottaison *dans les esprits, encore à demi immergés* dans le tissu familial, mais déjà émergés hors du social.

Tout se terminera moins dramatiquement qu'on ne pouvait le craindre. Vincent rentrera de sa vadrouille. Un peu déphasé sans doute, ayant toutefois évité le plus grave : *la drogue*. Mais pour trouver quoi ? Le chômage, *cette autre calamité*, peut-être plus meurtrière, à terme, que les narcotiques, et qui n'en dispense pas. Il repartira, mais pour la Provence. Il ira élever des chèvres. Autre mirage, autre leurre, mais dont on revient.

Laurie, elle, frôlera plusieurs fois la catastrophe, au moins dans l'imagination des parents, qui dramatisent le silence. Exilée au *Canada* avec son *Irlandais* tacheté de roux, elle finira par le quitter, retrouvera le giron familial, connaîtra un étudiant en médecine bon genre. Est-ce la fin des angoisses ? Mais non, l'Irlandais reparaît, en pleine déprime. Et Laurie, bon cœur, le rejoint. C'est là que survient l'événement heureux, le *happy end. Elle attend un enfant*. On devine que, à partir de là, la *machine va se mettre à tourner* normalement. Il travaillera, l'Irlandais-poète. Elle pouponnera, Laurie l'instable.

Les parents vont pouvoir reprendre leur activité d'abeilles inlassables. Au fond, ce que leurs enfants *ont* vécu, essayé de vivre, c'est ce dont eux-mêmes, plus *ou moins consciemment, rêvaient*. Il y a du hippie rentré dans tout être casanier, du révolté en sourdine chez les plus apparemment résignés. Mai 68 a failli réveiller tout cela. D'ailleurs, le cadet, Sébastien, l'enfant sage, se fera un peu casser la gueule lors d'une manifestation écolo. *Preuve que le social ne peut être* tout à fait absent de toute vie et que bon sang ne sait mentir.

Marilène Clément, dont c'est le septième roman, use, pour évoquer cette bourrasque dans une vie familiale qui aurait pu être sans histoire, d'une prose à la fois limpide et précise, lucide et nette. Sans déclamations. Rien n'est de trop, mais rien ne *manque*.

Il nous plaît que des romanciers (ou *romancières*), fidèles en cela à toute une tradition de la littérature du réel, s'appliquent encore à mettre à jour et exprimer les vrais problèmes de notre époque. Déjà, l'an passé, avec *le Papanoïaque* (1), Lionel Chouchon, dans une formule plus ironique, avait traité de cette *inquiétude des parents devant* les premiers envols de l'enfant *devenu adolescent et les risques* nouveaux qu'une morale plus libérée fait courir. *La Fleur de lotus* prolonge cette préoccupation et la précise. Ce qui n'était que fantasmes, projection dans l'avenir chez Chouchon, devient *ici réalité. Et qui soutiendra que* ce n'est pas là le souci majeur de la plupart des familles.

PAUL MORELLE.

(1) *Le Papanoïaque*, de Lionel Chouchon, Hachette-Littérature 1980.

★ LA FLEUR DE LOTUS, de Marilène Clément, Gallimard, 308 pages. Environ 50 F.

Des enfants de Prévert

IL était une fois une petite jeune fille un peu bizarre qui s'appelait Marie-Verte et qui était élevée par sa tante *depuis que son père*, un petit truand sans envergure, surnommé « le Loup », avait été *abattu par la police. Survient le* grand frère Manou, dit « le BBoiteux », *qui était en pension* aux Amériques depuis la mort de la mère.

Commence alors entre les deux adolescents *une histoire d'amitié* platoniquement incestueuse, une solidarité d'écorchés, une complicité dans la provocation et la nasarde à l'ordre moral.

Cela débute par une vie de bâton de chaise, à bâtons rompus, avec un peu d'études et beaucoup de licence, des menus vols, des aventures, avec un goût de pomme acide, et la pluie à petit bruit.

Jusqu'à ce que Manou, suivant en cela l'appel du sang, défie *la police* du haut d'un toit et se fasse entendre.

Myrielle Marc, dont on n'a pas oublié *Petite fille rouge avec un couteau*, de la même veine, a lu Prévert, et elle est institutrice de maternelle. Elle a *le don d'inventer des histoires* à la fois ingénues et perverses, *pleines de détails vrais et de* rebondissements imaginaires, où, à la différence du *Petit Chaperon rouge*, ce sont les petites filles qui croquent les loups.

C'est un conte de fées moderne, compte tenu qu'aujourd'hui *les fées* se promènent en blue-jeans et ont des comporte*ments de sorcières*.

A croquer par un après-midi *doux-amer, entre une pomme* verte et un western, quand la pluie se plaint à petits cris, aux vitres du monde intérieur.

P. M.

★ LA PLUIE A PETIT BRUIT, de Myrielle Marc, Le Seuil, 190 pages. Environ 45 F.

Jeune fille en 1960

● *Charlotte Wagner et sa « luronne »*

ETRE jeune fille en 1960, et jeune fille *de bonne* famille, à quoi ça pouvait bien ressembler ? Charlotte Wagner nous le raconte, dans *la Luronne*.

Ce n'était pas si drôle, voyez-vous. Il fallait ne rien voir, ne rien dire, ne pas écouter les sirènes du grand large, et surtout ne rien faire. Se contenter de glisser d'une institution privée à l'autre, et *laisser* passer le temps. En principe.

Et derrière la façade ? Eh bien, on trouve des escouades *de garçons, des surprise-parties*, de l'alcool et du sexe. Et c'est drôle ? Si on veut, selon les circonstances et les partenaires... Se retrouver dans une chambre, avec votre premier garçon qui vous ravage farouchement chemisier et porte-jarretelles, ce n'est pas forcément la joie : *« C'était comme un abattoir où on aurait raté le veau, et alors on recommence inlassablement jusqu'à ce qu'il crève de douleur et de joie, d'angoisse et de haine, ce pauvre veau qui ne comprend rien. »*

Mais quand même, ça vous pose auprès des copines. Et vous recommencez. Pour le plaisir ? Vous voulez rire ! Vous êtes frigide comme une pendule en formica. Mais il faut bien tuer *le temps avec son corps*. Et puis, c'est votre seule monnaie d'échange. Du moins, la seule que les garçons acceptent.

« Les pourvu que, les si jamais »

Alors, à vous les folles angoisses des retards. Vous avalez n'importe quelle saleté, et vous attendez le miracle. Et le miracle se produit. Merci. De nouveau, vous reprenez *la* course aux tripotages, la chasse aux émotions, les expériences à cœur perdu, en attendant le bac. Et la tuile.

Mais enfin, et la pilule ? Parlons-en : *« Nous, on n'avait pas la pilule. C'est pas qu'elle existait pas, attention, mais c'était lointain, un bruit qui court, qui fuit. Comme les avorteurs, ça existait, mais qui, où, avec quel fric, va savoir. Je fréquentais pas assez bas pour l'avortement, pas assez haut pour la pilule. Juste assez médiocre pour la trouille qui ne peut rien faire, les pourvu que et les si jamais. Ah ! le bon vieux temps. »*

Oui. Avec, comme horizon, des fiançailles rentables pour reproduire la même famille, le même ratage. Ah ! les années 60...

Ne ratez pas ce premier livre. Il déborde de tempérament. La phrase fait mouche, décape, rebondit. Ce n'est plus de l'écriture, c'est de l'acide. C'est méchant, c'est lucide, c'est rapide. Un talent, une allégresse noire, cette luronne.

CLAUDE COURCHAY.

★ LA LURONNE, de Charlotte Wagner, Belfond, 296 pages. Environ 55 F.

Dans les brumes nordiques

● *Les adorations confuses de Jean-Marie Turpin*

JEAN-MARIE TURPIN, petit-fils de Louis-Ferdinand Céline, prépare une biographie de son illustre grand-père, dont le titre est déjà arrêté : *le Chevalier Destouches*. En attendant, il publie un roman poétique : *les Runes*.

Runes ? *« Du gothique runa, choses cachées. Ecritures se composant de traits coupés à angle droit. On prétend que les anciens Scandinaves inscrivirent de tels symboles sur les parois des voies qui, selon leur tradition, menaient au centre de l'Etre. Le dieu Odin, depuis le mont où il fut toute une nuit entre renaissance et agonie, dit : « J'ai levé » les runes, les baguettes où sont » écrits les caractères du destin. »*

Le dieu Odin, à vrai dire, ne *nous est guère familier*. Il faut sans doute avoir grandi à l'ombre des forêts de Bretagne ou d'Irlande pour vibrer à l'évocation brumeuse des légendes celtiques, et s'enchanter des noms bizarres que Jean-Marie Turpin égrène au long de son livre comme comptine ou litanie : Kermaedic, Tromenec, Kernavan, Landunvez et Lankuru. Sommes-nous coupables de leur préférer une chanson plus douce : Orléans, Beaugency ? Le dolmen est à la mode, pourtant. A la recherche de leurs origines, certains s'insurgent encore, en 1981, contre la conquête romaine, et prennent à leur compte, pour tout de bon, le combat désespéré d'Astérix. Pour nous, que d'autres occupations, plus récentes, ont atteints davantage, *nous sommes lents à nous* émouvoir aux invocations d'un Jean-Marie Turpin qui part à la rencontre, en des lieux désolés, des âmes errantes de lointains chevaliers dont les fantômes hantent encore, paraît-il, des landes austères.

Pour ceux qui sont nés dans *les grandes villes, carrefours de* cultures, lieux d'échanges, de *rencontres, occasions* de confrontations renouvelées et de mutuel étonnement, la recherche de l'origine humaine et de l'universalité n'est pas du tout une recherche des racines : car l'homme n'est pas un légume. Ce n'est pas une *racine qu'il a aux* talons, mais plutôt des ailes, nous semble-t-il. Sa vocation, jusqu'à présent au moins, a été de franchir les limites et les frontières, plutôt que de rester frileusement blotti sous les frondaisons de sa naissance.

Le livre *obscur* de Jean-Marie Turpin se lit avec plaisir : la langue est belle, comment ne pas s'en réjouir ? Nous en percevons la musique, mais c'est une histoire de famille, et cette famille n'est pas la nôtre. Et comment pourrait-elle nous attendrir, nous qui *avons dit adieu à toutes les* histoires de famille, pour accueillir l'homme de l'avenir ?

« Nous nous élucidons », déclare Jean-Marie Turpin, qui affirme pratiquer depuis de longues années *« la philosophie transcendantale »*.

Encore un effort, camarade ! L'élucidation n'est pas encore assez avancée.

« Quelqu'un a éternué dans la fumée. L'Osiris végétal s'est élevé sur son sommier. Horus sait déjà marcher. »

Ce sont les derniers mots du livre, qui nous laissent tout à fait bredouilles.

Les « anciens Scandinaves », s'il faut dire toute la vérité, ne *nous sont rien. Nous n'attendons* rien d'eux. Et les adorations confuses de Jean-Marie Turpin, dans cet univers de brumes et de divagations solennelles, n'auront pas su nous servir d'initiation. Ignares nous étions, ignares nous *sommes* restés en ce qui concerne les merveilles poético-philosophiques *du celtisme*.

Les Runes sont sans doute un livre à savourer entre gens déjà convertis.

JOSANE DURANTEAU.

★ LES RUNES, de Jean-Marie Turpin. Ed. J.-E. Hallier - Albin Michel. Environ 45 F.

Le pourquoi du premier roman

(Suite de la page 15.)

ACQUERIR de la connaissance, c'est d'abord, pour qui naît pauvre, se tirer des flûtes, sans accéder vraiment à la bourgeoisie et au risque de trahir les siens. Professeur belge de trente-quatre ans, André-Joseph Dubois rappelle cette évidence régulièrement enterrée par les nantis avec la lutte des classes.

Fils de mineur, le narrateur de *l'Œil de la mouche* raconte ce qu'il a cru être son salut par la culture et l'écriture. Petit, il comptait échapper à sa condition en apprenant l'orthographe et le « bon français », avec la bêtise des enfants dociles parce que réprouvés. Il est devenu professeur de lycée, et il a épousé une fille de bourgeois. Il a tenu son Journal, première conquête de l'homme cultivé sur le manuel, et refuge des impuissants. Tout pour être heureux dans une société décidément attentive aux « plus défavorisés », comme disent les ministres, le dimanche !

D'où vient qu'il a bientôt divorcé, rompu avec sa famille, et tâté de la psychiatrie ? Parce que son « ascension à la force des poignets », comme disent encore les ministres, fut un marché de dupes. Il a pris en horreur la misère des siens, leur soumission, et jusqu'à leur dialecte. Un week-end pascal chez ses parents a consommé tristement cette rupture. Et, en même temps, il s'est senti en état de trahison vis-à-vis d'eux. En passant de l'« autre côté », il a compris que le maniement des mots servait en priorité à berner ses frères.

Quand le narrateur croit raconter son enfance, c'est celle de ses auteurs préférés, Proust, Gide, Leiris, qu'il reproduit malgré lui. Le mineur boursier se prend littéralement pour un héritier de Combray ou de Cuverville. Pour raconter le coron, c'est le chiendent : le patrimoine pèse, la plume bute. Lit-il Céline ? Le voilà renvoyé, comme tous les autodidactes, à sa trahison. Même la langue de la rébellion est colonisée. Il n'est gros mot que de Paris !

Et pas de retour possible aux origines. Trop tard pour retrouver la paix de l'outil en réparant soi-même son lave-vaisselle. A l'aliénation sociale s'est substituée une aliénation mentale, dont aucun ressassement analytique ni quelques révoltes farfelues ne sauraient délivrer. La culture a opéré en profondeur. Elle a donné « un sens » à la vie du héros en excluant de cette vie ce qui ne pouvait prendre sens selon son ordre à elle. Le prolétaire parvenu est condamné à retoucher les chefs-d'œuvre hérités. Ses souvenirs d'avant sa conquête du langage et son ralliement objectif aux gens qui en tirent domination se révèlent proprement in-racontables. Il lui reste une langue empruntée, dans tous les sens du mot.

Ces enjeux sociaux de l'écriture, que Bourdieu analyse, que Marcel Moreau hurle, que Pérec et Lainé traquent à travers les « choses » ou les malentendus de la petite-bourgeoisie, Dubois, comme Béatrix Beck, les remet, en témoin, à leur place : aussi capitale que soigneusement dérobée.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ LES EMMURES, de Jean-Marie Laclavetine, collection « Le chemin », Gallimard, 218 pages, environ 55 francs.

★ LA MANDUCATION, de François Forestier, collection « Mots », Ramsay, 190 pages, environ 48 francs.

★ L'ŒIL DE LA MOUCHE, d'André-Joseph Dubois, Balland, 220 pages, environ 55 francs.

science-fiction

Une sociologie de l'imaginaire

● ***La science-fiction face à l'idéologie.***

LA méthode employée par Alexis Lecaye dans *les Pirates du Paradis*, essai sur la science-fiction, est à la fois simple et originale. Il a d'abord lu plusieurs centaines de romans et nouvelles. Il a ensuite considéré chacune de ces œuvres comme la description d'une société, ni plus ni moins réelle que celles qui couvrent aujourd'hui la planète Terre.

Les Martiens d'H.G. Wells, les robots d'Isaac Asimov, les salamandres conquérantes de Karel Capek, les Arturiens de Fredric Brown, les Terriens galactiques d'Arthur Clarke, les hermaphrodites de la planète Winter peints par Ursula Le Guin, sont des êtres imaginaires. Mais ils sont aussi des êtres sociaux.

Leurs mondes respectifs peuvent donc être analysés. Seule différence avec les sociétés actuelles et réelles : nés de l'esprit des romanciers, ils ont la perfection, le poli de l'abstraction. Ils sont, par essence, des types idéaux, au sens wébérien du terme.

Cet inventaire de mondes inexistants est, pour Lecaye, l'imaginaire de notre société ; plus exactement, de sa partie anglo-saxonne, qui continue de dominer la science-fiction mondiale, comme elle tient encore solidement les secteurs technologiques de pointe, de l'astronautique à l'informatique. Et ce, malgré les progrès récents de l'école française, mais grâce à l'extinction de l'école soviétique, dans le désespoir. Cette dernière n'est plus aujourd'hui représentée sérieusement que par un auteur double, les frères Strougatskii, entrés depuis quelques années dans une commune dissidence.

De cet examen encyclopédique se dégagent des régularités, des tendances : omniprésence, dans ces futurs imaginaires, de systèmes féodaux d'échelle galactique, développement récurrent de systèmes matriarcaux, déchaînement d'une sexualité pathologiquement infantile, à laquelle participent désormais (et non comme partenaires passifs) extra-terrestres et ordinateurs, plus sensuels ou sadiques les uns que les autres. La violence aussi s'étend, dans ces univers du rêve, sans frein, particulièrement remarquable dans la science-fiction française, qui a décidément pris le tic principal du rapport Peyrefitte. Au contraire de la science-fiction américaine, qui sait de quoi elle parle puisque le taux d'homicides est aux Etats-Unis extrêmement élevé, la française imagine du meurtre, du carnage, même, dans un pays fondamentalement calme.

Impression générale : la science-fiction actuelle, au contraire de celle de Jules Verne ou de Hugo Gernsback, se méfie de la science, qui lui paraît au fond plus dangereuse encore que la fiction.

Tabous soviétiques

Parce qu'elle réfléchit sur le futur de l'humanité, parce qu'elle fantasme sur l'organisation sociale et le sens de la vie, la science-fiction entre sans cesse en concurrence avec des systèmes métaphysiques plus classiques : religieux comme le christianisme, le bouddhisme ou l'hindouisme, laïques comme le marxisme. Les idéologies introduisent du rêve dans la réalité sociale : la science-fiction introduit de la réalité sociale dans le rêve. Les tabous soviétiques sont particulièrement révélateurs du rapport, secret mais étroit, qu'entretiennent marxisme et science-fiction. En U.R.S.S., la science-fiction refuse le voyage dans le temps. Pourquoi ? Selon Lecaye, parce que « *l'idéologie officielle fournit déjà un exemple trop réel de jeu avec le temps et l'histoire, en remodelant sans cesse le passé proche pour le rendre conforme aux nécessités de la propagande* ». Ici, le régime soviétique est simplement la science-fiction au pouvoir. Autre vérification de cette interaction entre science-fiction et idéologie : l'absence allemande. Au-delà du Rhin, on écrit peu de science-fiction, on ne vit pas les yeux braqués sur le futur ; enfin pas de cette façon-là. Il y a quelques décennies, l'Allemagne vivait un millénarisme actif et meurtrier, le nazisme. Et Norman Spinrad, auteur américain, ne considère-t-il pas Hitler comme, « *dans une certaine mesure, un auteur de science-fiction* » ?

L'interprétation de Lecaye se tient. Les pays d'élection de la science-fiction — Etats-Unis et Grande-Bretagne — sont en général et par tradition hostiles à l'idéologie, à la domination des esprits par une idée, *a priori*, uniforme et centralisée, de ce que doit être le futur de l'homme. On aboutit donc à deux définitions, complémentaires : la science-fiction, ce serait l'idéologie revue et corrigée par le sens de l'humour. Réciproquement, l'idéologie n'est peut-être que la science-fiction saisie par l'esprit de sérieux.

EMMANUEL TODD.

★ LES PIRATES DU PARADIS. ESSAI SUR LA SCIENCE-FICTION, d'Alexis Lecaye, Denoël, 250 pages, 24 francs.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire n° 57 437.





lettres étrangères

Hugo von Hofmannsthal, de la grâce au désespoir

● *L'itinéraire d'un grand écrivain de Vienne.*

A seize ans, Hugo von Hofmannsthal, sous le pseudonyme de Loris, publiait son premier poème dans le plus grand journal de Vienne. Un an plus tard, en 1891, ce Mozart de la littérature qui écrit à Schnitzler : « *Je ne peux vous rencontrer aujourd'hui, car je dois suivre mes cours d'allemand au lycée et faire mes devoirs* », a déjà donné plusieurs chefs-d'œuvre.

D'autres génies précoces ne passent point l'épreuve de la maturité. Comme Rimbaud, ou comme ce Leopold von Andrian, un des meilleurs amis de Loris, qui écrit à vingt ans la fascinante nouvelle *le Jardin de la connaissance*, puis meurt à la littérature et commence une carrière diplomatique. Hofmannsthal a tenu les promesses de ses débuts de jeune prodige. Quand il meurt, en 1929, il laisse une œuvre abondante et variée : théâtre, livrets d'opéra, nouvelles et les fragments admirables du roman *Andreas*.

De nombreux essais critiques et politiques, des conférences et des journaux de voyages jalonnent cet itinéraire que l'anthologie établie par Albert Kohn nous invite à redécouvrir.

Hugo von Hofmannsthal adolescent avait l'agilité somnambulique des marionnettes de Kleist. La *Lettre de lord Chandos* (1903) marque la fin de cette miraculeuse enfance de l'art. L'automatisme d'une écriture géniale, jaillie de l'inconscient, s'est brisé. Lord Chandos s'épouvante du divorce entre les mots et les choses. « *J'ai perdu la faculté de penser ou de parler avec suite. La langue dans laquelle il me serait donné non seulement d'écrire, mais aussi de penser, est une langue dont je ne connais pas un mot, une langue dans laquelle me parlent les choses muettes.* »



★ Dessin de CAGNAT.

Impossible désormais d'écrire « *en titubant sous le faste verbal* ». Le vieux langage est usé, corrompu, mensonger. Les mots ne garantissent plus l'unité du moi et du monde. La réalité devient étrange et lointaine. Les notions abstraites perdent leur sens : « *J'éprouvais un malaise inexplicable à seulement prononcer les mots* esprit, âme, corps. » Non que la parole se dérobe : la mélodieuse éloquence de la « confession » de lord Chandos prouve le contraire. Mais l'écrivain craindra de parler pour ne rien dire. Chaque phrase devra légitimer son empiètement sur le silence.

Réaction à l'esthétisme et critique du langage. La *Lettre de Lord Chandos* et ses deux pendants : *l'Entretien sur les poésies* et les *Lettres du voyageur à son retour* sont indissociables du mouvement des idées viennoises qui marquent la fin d'un siècle et le début du nôtre. Le scepticisme linguistique délimite l'exprimable et l'indicible. « *Sitôt que nous avons vraiment quelque chose à dire, nous devons nous taire* », dit le philosophe Mauthner. Et la poésie ne peut donner parole au Grand Silence que dans la mesure où « *l'inexprimable est contenu — inexprimablement — dans ce qui est exprimé* », comme écrit Wittgenstein.

Dans ces essais, la musique tient autant de place que la littérature. Mozart, que Loris célèbre en 1891, Beethoven, le Festival de Salzbourg, dont Hofmannsthal fut le fondateur en 1919, l'histoire de la si féconde collaboration avec Richard Strauss. Comme le dit Hermann Broch non sans une affectueuse ironie : « *Ce poète qui doute du langage trouve dans la musique l'achèvement du verbe. Dans ses livrets, meilleurs encore que ceux de Da Ponte, la tradition la plus conservatrice jette ses derniers feux. Hofmannsthal savait qu'il renouvelait une culture déclinante, l'héritage baroque. Comme était à jamais perdue cette monarchie habsbourgeoise dont il conservait la nostalgie* (1) »

Passons sur l'élan belliqueux du *Oui à l'Autriche !* de 1914, qui proclame : « *L'esprit et la moralité, puissamment irradiés, se propagent, et, derrière cette armée, l'atmosphère a quelque chose de hardi, comme celle du matin.* » La dislocation de la monarchie danubienne meurtrit Hofmannsthal au plus profond de son être. Juste avant l'effondrement, il donne ses lettres de noblesse au mythe habsbourgeois. « *Dans le miroir de sa littérature* », il trouve l'inspiration d'un patriotisme autrichien, et précise : « *Qui dit Autriche, dit naturellement lutte millénaire pour l'Europe, foi millénaire en l'Europe.* »

Hofmannsthal survit dix ans à l'Empire. Mais il se sent étranger dans le monde nouveau où il ne voit que chaos. Son grand discours de 1927, *les Ecrits, espace spirituel de la nation*, propose de concilier l' « *anarchie productive* » et la fidélité au passé. En somme, une « *révolution conservatrice* ». Formule creuse et dangereuse, constat d'impuissance. Ecoutons l'exilé, aussi pathétique que le Cygne de Baudelaire : « *Vienne m'est devenue insupportable. Vous, vous n'y voyez qu'un décor de théâtre qui vous parle de choses mortes, et vous y trouvez du charme. Mais, pour moi, c'est atroce* (2). »

JACQUES LE RIDER.

★ LETTRE DE LORD CHANDOS ET AUTRES ESSAIS, de Hugo von Hofmannsthal, traduit de l'allemand par Albert Kohn et Jean-Claude Schneider. Gallimard, 450 pages. Environ 95 F.

(1) *Hofmannsthal et son temps*, dans *Création littéraire et connaissance*, Gallimard.

(2) Lettre à Carl J. Burckhardt, 1926.

L'enfer des consciences malheureuses

(Suite de la page 15.)

En tenant la chronique de cette amitié et de ces amours, Stingo va peu à peu explorer et mettre à nu la personnalité complexe et contradictoire de *Sophie* autant que l'âme dangereuse et fascinante de Nathan. Rien n'est simple, en effet, entre ces deux amants : c'est une alternance de phases amoureuses d'une rare intensité et de terribles violences, physiques et verbales.

D'une jalousie véhémente, Nathan insulte, menace, frappe, humilie de la pire façon cette Sophie qu'il prétend adorer mais à qui il reproche, au cours de crises hystériques, d'avoir joué le jeu des Allemands pour sauver sa peau. Dans son délire occasionnel, il ne voit plus en elle qu'une putain et la victime expiatoire toute désignée de l'holocauste. De la même façon, Sophie, dans son attachement insensé à Nathan, cherche sans doute à expier la faute qu'elle tire de son pasé de victime et à trouver là le moyen le plus exacerbé d'exprimer sa haine de la vie et d'elle-même.

Stingo va ainsi passer son temps à réconcilier les amants infernaux ou à retrouver leur trace ; il tentera même, après être tombé amoureux de l'insaisissable Sophie, de la protéger du danger qui la menace, de l'emmener vers le Sud pour faire sa vie avec elle. En vain. Sophie s'enfuira. Nathan et elle semblent ne pouvoir éviter l'accomplissement d'un destin dramatique auquel ils aspirent d'ailleurs, plus ou moins consciemment.

Les faits que Stingo consigne et développe sont accompagnés de leur aura crépusculaire, de leur ombre, de leur négatif : aucune vérité qui n'ait comme corrélatif le mensonge, le faux-semblant, le mythe. Nathan n'est, dans le fond, qu'un schizophrène paranoïaque, dopé par des amphétamines et de la cocaïne qui le rendent fou peu à peu, nullement le biologiste inventif et talentueux qu'il dit être, moins le sauveur d'une femme en détresse que son implacable destructeur — quand bien même l'aimerait-il comme un forcené. Sophie, de même, doit rectifier constamment l'image qu'elle donne d'elle-même en révélant des faits qui contredisent cette image. Elle transpose, pour le transgresser, un passé qui ne cesse de la hanter, tandis que la volonté d'anéantissement poursuit un Nathan illuminé et démoniaque.

Culpabilité et aliénation : tels sont les deux pôles entre lesquels Styron fait rouler, en un flot tumultueux, le *stream of consciousness* de ses héros. La culpabilité est issue de données historiques : le martyre juif organisé par les nazis, vécu « en marge » par Sophie, revécu en *pensée par Nathan — tous deux* irrémédiablement fautifs à leurs *propres* yeux. L'aliénation provient de l'incapacité de ces êtres à s'innocenter, à échapper à ce qui a corrodé le moi profond et ses facultés d'oubli, de confiance, d'espoir.

Une tendre et inquiète complicité

Aux déchirements, aux violences, aux élans passionnés qui rythment les rapports de ce couple d'exilés de l'intérieur s'ajoutent la compassion, la tendre et inquiète complicité qui lient les trois protagonistes et qu'éprouve singulièrement Stingo, le voyeur, l'ami, l'impuissant intercesseur. En cela, le roman de Styron est bien plus dostoïevskien que faulknérien.

Le Choix de Sophie, superbement traduit par Maurice Rambaud, rassemble, de façon on ne peut plus vigoureuse et imagée, toutes les pièces d'un procès que se font l'une à l'autre deux consciences malheureuses de notre modrnité auxquelles s'ajoutent les conclusions du témoin privilégié, tantôt avocat de la défense, tantôt procureur, mais victime, lui aussi, à sa façon.

L'auteur a mis beaucoup de circonspection et de lenteur dans l'élaboration de ce roman-fleuve. Un peu trop sans doute. On regrette que le premier quart du récit soit alourdi par l'intervention de personnages ou de faits secondaires destinés sans doute à étoffer, dans le roman, la part revenant à Stingo (trop faible autrement par rapport à celle qui est échue à Sophie et à Nathan), mais auxquels on ne s'intéresse que médiocrement. Passé ce cap, cette mise en place minutieusement étirée, le roman de William Styron nous entraîne par son intensité, sa vigueur, son éclat remarquables.

On n'oubliera pas certaines de ses scènes : la *tentative* de séduction menée par Sophie auprès du commandant d'Auschwitz, par exemple, ou la furia amoureuse et morbide qui lie les amants entre capsules de cyanure, persécutions sadiques et extases charnelles. La maîtrise de la construction, la puissance de l'imagination, le balancement équilibré entre l'impression et la réflexion, entre la fulgurance des images et les froids rétablissement de la pensée, entre la conjoncture historique et l'exploration de sensibilités névrotiques, tout contribue à faire du *Choix de Sophie* une réussite originale, puissante, poignante jusque dans sa démesure.

Dans cet enfer des consciences meurtries, manipulées par l'histoire, Styron a su mettre toute la force explosive, la dérision, la rage d'aimer et de détruire que les dieux de l'Antiquité grecque *insufflaient aux hommes dont ils* entendaient se jouer. Mais, ici, la *fatalité* porte un *uniforme* noir et la dialectique amoureuse *du maître et de l'esclave, pour* finir à Brooklyn, se devait d'être *nouée* à Auschwitz.

Ce pouvoir ancestral des malédictions, William Styron a su intimement et magnifiquement *l'illustrer à partir de la plus* atroce condamnation de l'homme qu'ait mise en pratique l'histoire contemporaine.

PIERRE KYRIA.

★ LE CHOIX DE SOPHIE, de William Styron. Traduction de Maurice Rambaud, Gallimard, 630 pages. Environ 80 F.

Jugé par George Steiner

(Suite de la page 15.)

Le Choix de Sophie est une œuvre profondément émouvante, *tout simplement par le besoin* qu'avait Styron de l'écrire.

Mais il y a plus. Ce roman nous fait éprouver, mieux que tout autre, comment un écrivain, même très doué, ne peut *en fin de compte nous faire croire* à Auschwitz. Les éléments autobiographiques de *Sophie* (la jeune Stingo à Manhattan, sa fugue dans le Sud, la rocambolesque journée sur les sables de Coney Island) ont une autorité que n'ont pas, que ne peuvent avoir les épisodes, souvent hallucinants, oui, et formidablement documentés, qui se passent à Cracovie, chez Hoess le commandant du camp, et dans les dédales du supplice méthodique.

C'est justement ce divorce entre la force narratrice de Styron et l' « antimatière concentrationnaire » *qui éduque la sensibilité* du lecteur et qui sait imposer *aux complaisances* de l'atroce les limites salutaires de l'indicible. Que *le Choix de Sophie* soit aussi et partout une grande fresque érotique révèle l' « échec victorieux » de son auteur. Car c'est dans la sexualité que Styron comme Edgar Poe, son véritable devancier, cherche une sorte de réplique à la torture et aux ternes débanches de la mort. C'est dans l'érotisme du roman que s'affirment l'acuité de sa vision, les audaces de son style, auxquelles se dérobe Auschwitz. Lire ce livre avec la confiance, avec le don de soi-même qu'il exige et qu'il mérite, c'est aussi en vivre la (partielle) défaite. Rares sont les œuvres contemporaines dont ce soit un titre de noblesse.

G. S.

sciences humaines

L'asile comme laboratoire politique

● ***La préhistoire de l'antipsychiatrie.***

« *L'OUVRAGE qu'on va lire aurait dû être une préface* », déclarent ingénument les auteurs dans l'avant-propos de ce livre de plus de cinq cents pages à petits caractères, en nous en annonçant un autre de la même envergure. Qui les lira ? Les éditeurs spéculent-ils sur la mise en chômage des intellectuels, sur la perspective de vacances pluvieuses, sur le masochisme des critiques littéraires ? Puisse le précédent de Deleuze et Guattari ne pas encourager ces mariages érudits d'une si redoutable fécondité ! Au demeurant Marcel Gauchet et Gladys Swain eussent pu condenser leur propos sans dommage en cinq fois moins de pages, et multiplier conséquemment le nombre de leurs lecteurs par le même chiffre — ce qui eût été souhaitable pour un ouvrage aussi riche en perspectives inédites.

Nous savons, depuis Michel Foucault (1) et Thomas Szasz (2) qu'il y a une histoire de la folie qui a varié dans sa nature même selon les époques et selon les sociétés, et qu'il y a surtout une histoire de la place ménagée aux fous par la collectivité.

Au Moyen Age, le fou est reconnu et désigné dans son altérité au point d'être matière à spectacle et à enseignement : c'est une figure-limite de l'humanité, encore immergée dans l'animalité, la sauvagerie ou l'arrière-monde *démoniaque ; on l'invoque* pédagogiquement comme une sorte de repoussoir moral. Le fameux « grand renfermement » des insensés, coïncidant avec l'avènement de la monarchie absolutiste, mettra fin, par l'exclusion pure et simple, à cette socialisation négative de la folie.

Mais le problème va se reposer d'une manière plus complexe après la *Révolution* française. L'Etat égalitaire ne saurait tolérer l'idée d'une altérité irréductible qui soustrairait certains individus au statut social. Aussi bien, avec Pinel et son élève Esquirol, qui réorganisent l'hospice de la Salpêtrière, la folie cesse-t-elle d'être considérée comme incurable : elle est réintégrée dans l'univers du sens et elle devient susceptible d'un traitement efficace. Gauchet et Swain s'appliquent essentiellement à analyser ce paradoxe d'une folie que, plus que jamais, on enfermé, et qui pose pourtant, à plus ou moins longue échéance, le problème de son désenfermement.

C'est à ce sujet précisément que les auteurs infléchissent la trajectoire tracée par Michel Foucault : à partir de 1800, tout en renforçant sa clôture par rapport à l'espace social, l'hospice cesse d'être un lieu d'exclusion. Il se convertit, au contraire, en une sorte de laboratoire politique dans lequel, sous le prétexte de réduire l'altérité du fou, on *expérimentera toutes les techniques* de conditionnement social et mental propres à intégrer les individus dans l'organisation démocratique. En effet, le projet thérapeutique de ramener l'ordre dans des esprits déréglés rencontre de front le projet de pouvoir extensif issu de la souveraineté du peuple et lui offre un espace réservé où se déployer.

L'asile de 1800 peut être interprété dans cette perspective comme la simulation, l'anticipation ou le microcosme institutionnel d'une société translucide idéalement administrée — qui pourrait bien être la nôtre. Traiter l'aliénation, c'est d'abord gouverner un peuple d'aliénés, c'est-à-dire *étendre* le pouvoir de l'institution sur toutes choses de l'existence collective et sur l'âme même des individus, de manière à susciter une conformité spontanée qui rende toute répression superflue.

Il est vrai que ce projet de socialisation totalitaire est bientôt reconnu comme illusoire par ses agents les plus perspicaces. Ce n'est pas le moindre mérite des auteurs que d'avoir mis en évidence *toutes* les critiques internes du système asilaire, qui, depuis 1860 environ, ont annoncé la grande remise en cause de ces deux dernières décennies. On se déprendra par conséquent de l[illegible] d'une *génération* spontanée d'antipsychiatres en rupture subite avec les geôliers censés les avoir précédés depuis deux siècles. Gauchet et Swain ont patiemment reconstitué ce qu'on pourrait considérer *comme la* préhistoire de l'antipsychiatrie.

Sans doute la perspective des auteurs est-elle idéologiquement ambiguë, pour ce qu'elle fait apparaître l'Etat démocratique issu de la Révolution française comme un totalitarisme diffus, un despotisme sans despote, une dissolution de toute singularité par la dictature de chacun sur soi-même et sur tous. Gauchet et Swain veulent-ils nous faire partager la nostalgie d'un pouvoir localisé qui laissait sa place à l'autre, fût-ce au titre d'épouvantail ? Ou suggèrent-ils, au contraire, une [illegible]ternative *libertaire* qui restaurerait l'altérité, mais cette fois comme un modèle d'accomplissement individuel ? Peut-être est-ce à mettre au crédit de cet ouvrage que de nous laisser la responsabilité d'une réponse.

MICHEL THEVOZ.

★ LA PRATIQUE DE L'ESPRIT HUMAIN. L'INSTITUTION ASILAIRE ET LA REVOLUTION DEMOCRATIQUE, de Marcel Gauchet et Gladys Swain. Gallimard, 522 pages. Environ 79 F.

(1) *Histoire de la folie*, Plon, « 10/18 », 1964.
(2) *Fabriquer la folie*, Payot, 1976.

L'étrange passion du docteur Clérambault

NOM de Clérambault. Prénoms : Gaétan, Marie. Etat civil : célibataire. Taille 1,57 mètre. Profession : neuro-psychiatre. Né le 22 juillet 1872, à Bourges. Mort le 17 novembre 1934, à Paris. Signe particulier : une étrange passion pour les étoffes.

Même s'il n'est plus guère lu, aucun psychiatre n'ignore le nom du docteur Clérambault : ses travaux sur l'érotomanie, les *psychoses passionnelles et l'automatisme* mental appartiennent au vieux fonds de la psychiatrie française que l'engouement récent pour la psychanalyse a frappé d'obsolescence. Signalons à ce propos l'excellente thèse de Paul Bercherie : *les Fondements de la clinique* (1) qui retrace l'évolution des connaissances en psychopathologie, de Philippe Pinel à Henri Claude.

Les éditions Solin, en rééditant quelques articles de Clérambault, ne visent certes pas à l'exhumer pour en souligner *la modernité. Non, il s'agit* plutôt, à l'aide de repères biographiques, de faire apparaître derrière le psychiatre le fétichiste, derrière le chercheur l'homme. Bref, de s'attaquer au mythe selon lequel la psychiatrie, pour se constituer en science, devrait être indépendante de ceux qui la façonnent et l'enrichissent. Ainsi que le rappelle Bernard de Fréminville : *« Clérambault n'a pas seulement écrit de fines observations. Il n'a pas seulement bâti une théorie des passions. Il a existé comme passion. Et c'est précisément ce qu'on ne peut admettre dans les traités de psychiatrie. »*

Rien n'est plus significatif, à cet égard, que les réactions qui *suivront le suicide de Clérambault*. Presque aveugle et arthritique, il s'était tiré une balle de revolver dans la bouche, face à son miroir. On trouvera à son domicile des mannequins de cire, des étoffes rares, des tissus d'Orient brochés d'or et d'argent, ainsi que quarante mille photographies de femmes voilées. Il s'accusait, en outre, *d'avoir volé un tableau. La* nécrologie du *Figaro* débutait ainsi : *« Il semble bien que l'aliénation mentale soit contagieuse. Ce n'est pas impunément que l'on vit dans la société des fous... »*

Ses pairs et ses amis réagiront aussitôt : ils chargeront *Joseph Kessel d'écrire à la une* du même *Figaro* un panégyrique de Clérambault : dorénavant l'image d'Epinal du « patriote ardent » et du « chercheur désintéressé » couvrira la rumeur concernant ses inclinations peu communes. Ses secrets disparaîtront avec lui comme ceux de cet autre médecin auquel il fut parfois comparé *après sa mort : Coppélius, dont* le métier — et la passion — était de voler et de revendre... des yeux.

Médecin-chef à l'infirmerie spéciale des aliénés de la préfecture de police, professeur aux Beaux-Arts (d'où il sera expulsé), membre de la Société d'ethnologie de Paris, homme de grande culture, Clérambault s'était fait une spécialité d'observer « *la passion érotique des étoffes chez la femme* » (c'est le titre d'une de ses études ici reproduite). Cette passion, il la partageait ; on lit sous sa plume : *« Nous aimons à promener la main sur la fourrure ; nous voudrions que la soie glissât d'elle-même le long du dos de notre main. La fourrure appelle une caresse active sur son modelé ; la soie caresse avec une suavité uniforme un épiderme qui se sent surtout devenir passif ; puis elle révèle pour ainsi dire un nervosisme dans ses brisures et ses cris. »*

Pourtant, comme ses contemporains et ses successeurs, Clérambault a toujours fait mine de croire en l'objectivité scientifique *de la psychiatrie* ; jamais il ne s'est interrogé sur le démon intérieur qui le métamorphosait en inquisiteur des jouissances d'autrui. C'est cette attitude d'observateur neutre ou de voyeur honteux que la psychanalyse a sinon modifiée, du moins battue en brèche. Même si l'on peut regretter, avec Bernard de Fréminville, qu'elle n'ait *guère semé l'inquiétude chez* les jeunes psychiatres français formés à son école, se bornant trop souvent à les emmurer dans l'indifférence glacée d'un narcissisme distingué.

ROLAND JACCARD.

★ LA PASSION DES ETOFFES CHEZ UN NEURO-PSYCHIATRE. Une étude de Clérambault par Yolande Papetti, Françoise Vallier, Serge Tisseron et Bernard de Fréminville. Ed. Solin, 120 pages.

(1) Ed. du Seuil.

notes

La peur des ruptures

Ce livre devait s'appeler le Cri. Si Eugénie Lemoine-Luccioni, psychanalyste lacanienne, en a fait *le Rêve du cosmonaute*, c'est qu'elle représente tout au long de ce livre l'être humain comme celui qui fuit les ruptures. La discontinuité, qui marque les points critiques de chaque vie humaine — naissance, jouissance et mort — est présente à chaque page de ce livre, tout à la fois ouvrage de théorie psychanalytique et de réflexion sur le réel. Le cosmonaute n'est autre que celui qui exprime ce désir d'envol et de non-rupture, comme l'a dit Jacques Lacan et comme le figure ce tableau de Jérôme Bosch reproduit en couverture de l'ouvrage : un être humain montant par degrés, conduit par un ange, d'un monde terrestre sombre, lugubre, vers un soleil radieux, symbole du bonheur total, sans fin.

Ainsi ce *livre* est-il avant tout une réflexion sur la discontinuité, la menace qui pèse à tout moment sur nos fragiles certitudes et nos temporaires jouissances. C'est aussi une recherche de ce qui différencie, à cet égard, les processus d'identification masculin et féminin, et Eugénie Lemoine-Luccioni renoue sur ce point avec ce qu'elle avait exprimé dans *Partage des femmes* (1). La femme, en effet, *« en raison même de sa double appartenance à la loi naturelle et à la loi de la castration, la femme se trouve toujours partiellement exclue de la société civile. Sa parole surgit de ce point de partage, de ce lieu de déchirement »*. En ce sens, « *la femme à elle seule figure la division* ». La division, donc la recherche de soi et de l'autre.

Tout dans ce livre est interrogation sur la rupture, sur le cri, sur l'identification, donc sur l'amour. L'amour qui, écrit Eugénie Lemoine-Luccioni, *« a la force tout mécanique du vent. Il arrache le sujet à la stagnation ; mais le fantasme s'engouffre à la suite. Et tout est à refaire ou à reprendre au commencement : il faut encore aimer comme la première fois... »*

C. B.

★ LE REVE DU COSMONAUTE, d'Eugénie Lemoine-Luccioni. Ed. Le Seuil, 192 pages. Environ 59 F.

(1) Le Seuil.

L'histoire de la psychopharmacologie

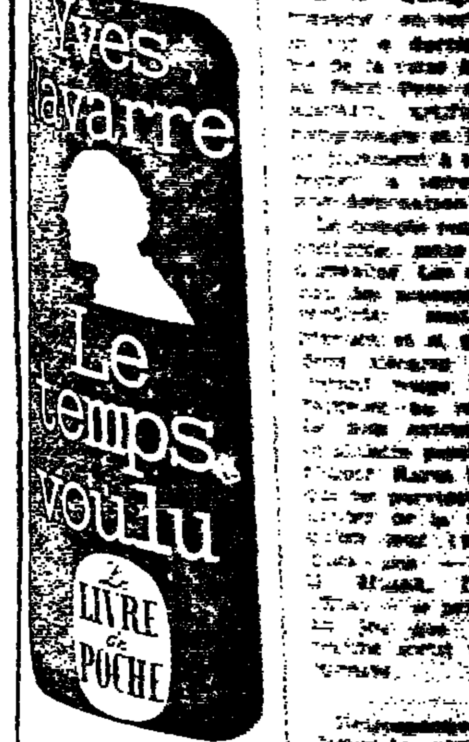
C'est à travers l'histoire de sa vie de médecin que le Dr Jean Thuillier relate l'évolution *récente de la psychopharmacologie*. C'est à Sainte-Anne et dans un laboratoire de l'INSERM que l'auteur a participé et assisté à la découverte des drogues psychotropes *majeures que sont les neuroleptiques*, les antidépresseurs et les tranquillisants, qu'allait suivre, plus récemment, le lithium. Des traitements chimiques qui devaient rendre caduques, dans la *majorité des cas*, les thérapeutiques de choc, seules armes dont disposait la psychiatrie jusqu'au début des années 50.

Ces découvertes sont racontées avec *un enthousiasme* que *justifie* sans aucun doute leur importance. Mais l'optimisme auquel se laisse entraîner le Dr Thuillier dans la dernière partie de son livre paraîtra parfois excessif. Ainsi, *écrit-il*, *« avec les neuroleptiques, on a réellement libéré les aliénés des asiles. D'un autre côté, avec les tranquillisants, on a fourni à notre civilisation moderne des médicaments de confort lui permettant de mieux supporter le bruit et la fureur qu'elle sécrète »*. C'est, d'une certaine manière, confondre l'évolution de la psychiatrie et celle de la psychopharmacologie. Sans doute l'ambiguïté *réside-t-elle dans* le titre : a-t-il fallu dix ans pour « *changer la folie* » ou bien pour découvrir des traitements chimiques qui permettent à certains de mieux vivre avec elle ?

Cette ambiguïté levée, le livre du Dr Thuillier restera sans doute une référence nécessaire à tous ceux que préoccupe l'histoire récente et bouleversée de la psychopharmacologie.

C. B.

★ LES DIX ANS QUI ONT CHANGE LA FOLIE, du docteur Jean Thuillier. Editions Laffont, collection « L'aventure médicale », 339 pages. Environ 63 F.



هكذا من الأصل

histoire

Les déchirements internes du communisme

● *Cinq livres retracent la lutte contre trotskistes et libertaires.*

L'HISTOIRE du mouvement marxiste — au sens le plus large — peut-elle se ramener à une suite ininterrompue d'excommunications, d'épurations et d'exécutions engloutissant ceux qui, la veille encore, contribuaient à l'avènement du système ? Cinq livres relatant les tensions qui n'ont cessé de déchirer le monde communiste depuis 1917 donnent une certaine cohérence à cette thèse qui s'applique fort bien, en tout état de cause, à la période stalinienne.

***

La Révolte de Cronstadt, d'Henri Arvon (1), nous remet en mémoire le premier conflit interne qui éclata en U.R.S.S. après la victoire de Lénine, le soulèvement en 1921 contre le pouvoir central, félon à leurs yeux, de ces marins de la Baltique qualifiés par Trotsky, quelques mois plus tôt, *« d'orgueil et de gloire de la révolution »*. Pour eux, les contraintes du communisme de guerre, le rétablissement d'une hiérarchie stricte dans l'armée, la création de fermes d'État autoritairement gérées, étaient autant de trahisons de l'idéal originel. En fait, l'enjeu portait bien, comme le remarque l'auteur, sur la nature du pouvoir qui, dans ces débuts d'une ère nouvelle, *« oscillait entre les soviets et le parti, entre la démocratie directe et la dictature du prolétariat »*. Contre l'étatisme naissant, ces insurgés se réclamaient de conceptions libertaires proches de celles de certains penseurs prémarxistes tel Michel Bakounine : on n'en veut pour preuve que l'aspect quelque peu désordonné de leur mouvement dont la spontanéité ne fait aucun doute, même si, bien entendu, les grandes puissances et les milieux russes blancs cherchèrent à détourner l'incident à leur profit.

Historiquement, Cronstadt est donc bien la première manifestation de résistance au totalitarisme soviétique, et il n'est pas inutile de le rappeler à ceux qui, contre toute logique, tentent de présenter Trotsky comme le père des dissidents. A l'époque, ainsi que le fait opportunément observer Henri Arvon, le créateur de l'armée rouge était l'adversaire le plus déterminé des rebelles, le partisan le plus farouche d'une discipline de fer et d'un centralisme étroit. C'est sur son ordre que fut donné l'assaut final, et si les vaincus éprouvaient un certain respect envers Lénine, ils n'avaient que haine et mépris pour son commissaire à la guerre.

Quelques années plus tard, c'est pourtant le même homme qui sera à son tour en posture d'accusé. Adversaire de la NEP, avocat de la révolution mondiale, adepte d'une ligne désormais moins bureaucratique, Trotsky devint vite pour Staline un gêneur redoutable. La suite est bien connue : c'est la destitution, la relégation au Kazakhstan en 1928, et finalement l'expulsion à vie du territoire soviétique. Début d'une longue errance qui se terminera tragiquement à Mexico en 1940. Ce que l'on sait peut-être moins en revanche, c'est avec quel acharnement le nouveau maître du Kremlin poursuivit les fidèles de son ennemi, non seulement à l'intérieur du P.C.U.S., mais également au sein des partis frères.

***

Ex-journaliste communiste, René Dazy vient de consacrer un ouvrage à ce très vaste sujet, et le bilan qu'il dresse est éloquent (2). C'est en effet par centaines de mille qu'il faut compter les victimes de cette chasse à l'homme qui, commencée en 1927, atteignit son apogée dix ans plus tard, lors des fameux procès de Moscou. En U.R.S.S., c'est en réalité la solution finale qui fut appliquée aux trotskystes puisque, sous Khrouchtchev, lorsque les camps s'ouvrirent parcimonieusement, aucun n'en ressortit. A l'étranger, l'hallali fut aussi très rapidement donné. A partir de 1927, le Komintern supprima pratiquement le droit à l'autonomie des partis nationaux et les obligea à éliminer — au besoin physiquement — les zélateurs de la doctrine maudite. Les dirigeants à Moscou montrèrent l'exemple, faisant disparaître plus de cent quarante délégués — pas tous trotskystes il est vrai.

Un peu partout dans le monde, cette leçon ne fut pas perdue. Si, en France, l'existence des « libertés formelles » ne permit qu'une mise à l'écart des suspects par le P.C.F., en Pologne des méthodes plus expéditives parvinrent à décapiter la direction du P.C.P. entre 1933 et 1939. Mais c'est en Espagne, durant la guerre civile, que les staliniens se surpassèrent, exterminant littéralement les membres du POUM (trotskystes non orthodoxes) à l'instigation d'un certain Santiago Carrillo, qui, après les avoir taxés de collusion avec le fascisme, proclamait crûment : *« Ecrasons-les sans pitié pour assurer nos arrières. »*

***

Cette accusation de complicité avec l'adversaire de classe reviendra, d'ailleurs, comme leitmotiv dans la bouche des Soviétiques. Après 1945, elle servira à justifier l'écrasement des ultimes récalcitrants en Chine, en Grèce, en Indochine, en Albanie et, déjà dans les années 30, elle alimentait *la campagne calomnieuse* menée par le Kremlin contre Trotsky. Comme le rappelle Pierre Broué dans un ouvrage sur l'assassinat du proscrit (3), il ne suffisait pas à Staline d'abattre son rival, il lui fallait aussi le discréditer à jamais. D'où l'action vigilante des communistes mexicains chargés par Moscou de faire passer l'exilé pour un agent de la Gestapo... avant que la signature du pacte germano-soviétique ne les contraigne à changer de tactique et à le peindre sous les traits d'un suppôt de l'impérialisme américain !

***

Une dizaine d'années plus tard, en Tchécoslovaquie, un *scénario analogue se déroulera*. Karel Kaplan l'analyse dans un remarquable petit volume (4). Une fois encore figuraient, au banc d'infamie, ceux-là mêmes qui, naguère, avaient mis le régime en place. Comme si quelques-uns, à l'Est, s'étaient juré de faire mentir Marx, qui disait : *« L'histoire ne se répète jamais. »* Par rapport aux situations précédentes, il existait, cependant, à Prague, après la guerre, une différence *non négligeable* puisque la plupart des prévenus — à l'instar de Rudolf Slansky, le plus connu d'entre eux — non seulement n'étaient jamais entrés en opposition avec le parti mais l'avaient, au contraire, constamment soutenu les yeux fermés. Ici, la schizophrénie stalinienne atteignait son paroxysme : en vertu de la fameuse *loi sur le durcissement inévitable* de la lutte des classes, chère au Petit Père des peuples, elle suscitait, artificiellement, des comploteurs et les faisait passer en jugement à seule fin de faire régner la terreur et d'imposer une domination implacable.

Le compte rendu des audiences confirme cette impression d'irréalité. Les répliques de chacun des acteurs *(et bien sûr les verdicts)* sont soigneusement prévues, et si, par aventure, l'un deux s'écarte de son rôle un voyant rouge s'allume pour le rappeler au respect du texte ! Le plus extraordinaire est que ce sinistre psychodrame finit par réussir. Rares furent les accusés qui ne parvinrent pas à se persuader de la réalité des crimes qu'on leur imputait. Quelques-uns — et, parmi eux, G. Husak, l'actuel chef de l'Etat — se prirent même si bien au jeu que leur foi dans le régime sortit renforcée de cette épreuve.

***

Rétrospectivement, on se demande comment a pu être accepté un tel cortège de violences et d'horreurs. Maintes fois évoquée, cette énigme est devenue un lieu commun tant sont nombreuses les confessions de communistes renégats. Celle que vient de publier Marcel Thourel doit néanmoins retenir notre attention (5). D'abord parce qu'elle répond en partie à la question qui nous hante et puis, aussi, parce qu'elle ne nous vient ni d'un écrivain ni d'un universitaire ni d'un responsable de premier plan, mais d'un cadre moyen, bien placé, par conséquent, pour connaître les réactions de la « base ».

De 1935 à 1945, cet ancien ouvrier boulanger a été permanent du P.C.F. dans le Sud-Ouest et responsable de plusieurs *départements de cette région*. Pendant toute cette décennie, il a été un exécutant modèle, entérinant les purges et se dépensant sans compter durant l'occupation. En 1945, il fut pourtant brutalement exclu pour avoir fait quelques critiques légères. Rallié au trotskysme puis au P.S., via le P.S.U., il témoigne aujourd'hui avec une franchise exemplaire et avoue, sans fard, que, conditionné comme il l'était, il aurait certainement tout admis, y compris le supplice de ses camarades. Compte tenu de ce que nous savons maintenant, un tel aveuglement peut sembler incompréhensible. C'est oublier un peu vite qu'à *la même époque* beaucoup d'intellectuels infiniment *mieux informés* subirent une pareille fascination. En Espagne, avant 1939, Malraux ne confiait-il pas à Victor Serge : *« J'accepte les crimes de Staline où qu'ils soient commis. »*

ÉRIC ROUSSEL.

(1) *La Révolte de Cronstadt*, de Henri Arvon. Editions Complexe, 160 pages, environ 13 francs.

(2) *Fusillez ces chiens enragés, le génocide trotskiste*, de René Dazy. Olivier Orban, 378 pages. Environ 59 francs.

(3) *L'Assassinat de Trotsky*, de Pierre Broué. Editions Complexe, 192 pages. Environ 13 francs.

(4) *Procès politique à Prague*, de Karel Kaplan. Editions Complexe, 194 pages. Environ 13 francs.

(5) *Itinéraire d'un cadre communiste 1935-1950 ;* du stalinisme au trotskisme, de Marcel Thourel, Privat, 320 pages. Environ 80 francs.

Le rapt de deux généraux russes

ENLEVES en plein Paris, en 1930 et en 1937, les généraux Koutiepov et Miller, chefs de l'émigration russe blanche en France, ont sans doute emporté bien des secrets dans leurs tombes. Nul ne peut, certes, nier qu'ils furent victimes des services spéciaux soviétiques, mais les raisons authentiques de leur rapt, le déroulement précis des opérations, le jeu véritable des complices des ravisseurs demeurent à beaucoup d'égards des énigmes. Marina Grey s'est employée à les résoudre. S'appuyant sur des témoignages inédits et des pièces jusque-là négligées ou inaccessibles, elle a tenté de reconstituer les deux affaires. Faute, souvent, de documents irréfutables elle ne peut tout expliquer, mais son récit permet de mieux comprendre le rôle des agents doubles qui attirèrent les exilés dans la souricière.

Car, au centre des deux conspirations, on trouve des Russes *blancs « retournés » et chargés par les staliniens de noyauter* les officines tsaristes réfugiées en France. En 1930, c'est le général *Steifon — plus tard rallié aux nazis et assassiné par des* résistants yougoslaves — qui tendit les rets dans lesquels fut pris Koutiepov. En 1937, la trame du complot était beaucoup plus compliquée puisque le général Skobline, qui trahit son supérieur, travaillait, en fait, simultanément pour le compte du Kremlin, de l'Allemagne et même de la Belgique ! C'est cependant essentiellement au service des Soviétiques qu'il agissait, et sa mission était, semble-t-il, d'amener Miller vivant à Moscou afin de le faire témoigner contre les comploteurs que Staline s'acharnait à découvrir *jusque dans les rangs du N.K.V.D.*

A première vue hardie, l'hypothèse n'est pas invraisemblable. *Animateur de groupuscules dérisoires; le vieux militaire ne représentait* plus, en 1937, pour les Russes un danger réel. Imprudent, mêlé à d'innombrables manœuvres (y compris avec les Allemands), très informé des dessous de l'affaire Toukhachevski, il pouvait être en revanche un témoin gênant. D'où l'intérêt de le faire disparaître après l'avoir utilisé. — E. R.

★ LE GÉNÉRAL MEURT A MINUIT. L'ENLÈVEMENT DE KOUTIEPOV, 1930, ET DE MILLER, 1937, de Marina Grey, Plon, 256 pages, environ 56 francs.

SPORTS

FOOTBALL

LES QUARTS DE FINALE ALLER DE LA COUPE DE L'U.E.F.A.

Saint-Étienne s'incline (4-1) devant Ipswich

Saint-Etienne et Sochaux, les deux clubs français en lice pour les quarts de finale des coupes d'Europe, ont connu aux matches aller, disputés le 4 mars, des fortunes diverses.

Les Sochaliens, qui avaient éliminé l'Eintracht Francfort au tour précédent, ont réussi, à Zurich, face aux Grasshoppers, un match nul (0-0) qui préserve leurs chances pour le match retour. Il est vrai que les Francs-Comtois ont eu la chance de leur côté : en deuxième période, un penalty tiré par le Zurichois Pfister heurta le poteau droit des buts défendus par Rust, au demeurant excellent tout au long de la partie.

Finalement, les hommes de Djaadaoui bien emmenés, par Genghini, très inspiré mercredi soir, réussirent à enrayer tous les assauts des semi-professionnels suisses qui ont montré plus de qualités physiques que collectives, au sortir, il est vrai, de la trêve hivernale helvétique.

En revanche, les Anglais d'Ipswich qui sont les favoris de la Coupe de l'U.E.F.A. ont infligé un sévère 4-1 aux « verts » de Saint-Etienne qui opéraient sur leur terrain.

La leçon d'anglais

De notre envoyé spécial

Saint-Etienne. — Il y a juste un an, le 5 mars 1980, les Stéphanois avaient été étrillés (4 à 1), à Geoffroy-Guichard, en coupe de l'U.E.F.A., par l'équipe ouest-allemande de Moenchengladbach. Les Allemands avaient pris à la gorge les Stéphanois, marquant quatre buts en un peu plus de vingt minutes en première mi-temps.

Les Stéphanois, qui n'avaient jamais été humiliés ainsi sur leur terrain, avaient dit : « *Surpris une fois, pas deux.* »

Mercredi 4 mars, les Anglais d'Ipswich ont donné une nouvelle leçon, d'anglais cette fois, à Saint-Etienne. Le score identique — 4 à 1 — ne laisse aucune chance de qualification pour le match retour du 19 mars. Plus que le score, c'est la manière qui condamne définitivement les Stéphanois. Les Anglais ont méthodiquement construit leur victoire. Le résultat de la rencontre reflète parfaitement la valeur de chacune des deux équipes. Personne à Saint-Etienne, le calme revenu, n'a d'ailleurs songé à contester la portée de la victoire d'Ipswich. Les Anglais ont montré leur supériorité en jeu collectif et en attaques individuelles. Plus athlétiques, et même en meilleure condition physique, ils ont donné l'impression qu'ils savaient tout faire. Ce n'est sans doute pas un hasard si Ipswich est en tête du championnat d'Angleterre et est en course pour la « Cup ». Depuis mercredi soir, on en est bien convaincu.

Les Stéphanois avaient été prévenus par Pierre Garonnaire, leur chef-espion : Ipswich c'est Ajax, l'Ajax de la grande époque. Une équipe capable d'attaquer comme de défendre, avec les qualités du football anglais, mais sans ses défauts. Bref, une équipe au football moderne, sans failles ni faiblesses. Le tort des Verts, dûment chapitrés, a été de croire que cet Ipswich-Ajax était malgré tout à leur portée et qu'ils n'en feraient qu'une bouchée.

Le flegme britannique

Sans doute la retentissante victoire des Stéphanois à Hambourg (5-0) en huitièmes de finale de la coupe de l'U.E.F.A., avait-elle faussé leur jugement. Comme leur entraîneur, Robert Herbin, ils n'avaient pas compris qu'un tel résultat était surtout la conséquence d'une contre-performance inhabituelle, et même sidérante, des Allemands. Euphoriques bien à tort, ils avaient aussi oublié qu'avant d'être écrasés, l'année dernière, par Moenchengladbach, ils avaient passé un carton à P.S.V.-Eindhoven (6 à 0). D'une année à l'autre, la même cause a peut-être produit le même effet.

Le match avait cependant bien commencé pour Saint-Etienne. Dès la quinzième minute, Rep, de la tête, avait ouvert le score. On avait certes bien vu que les Anglais jouaient sans complexes, avec beaucoup de calme, pas impressionnés pour un penny par le chaudron de Geoffroy-Guichard. Toutefois, le premier quart d'heure passé, et encore plus après le but de Rep, l'illusion pouvait subsister que l'équipe anglaise serait expédiée comme tant d'autres avant elle. Ipswich fit alors étalage de toutes ses qualités et a pleinement justifié la référence faite avec l'anciene équipe d'Ajax.

L'égalisation obtenue par Mariner, peu avant la demi-heure de jeu, n'a pas surpris. A voir cette superbe équipe évoluer, on sentait qu'une bien mauvaise soirée se préparait pour Saint-Etienne. Comme souvent en pareil cas, les carences du jeu stéphanois rapportées au football total et complet des Anglais sont mieux ressorties. Même si les Verts à leur tour ont aussi été victimes d'un naufrage collectif, à l'exception sans doute de Lopez, il est vite apparu que le combat devenait inégal, faute pour les Stéphanois de disposer d'attaquants vraiment efficaces. Les petits gabarits de Roussey — remplacé en deuxième mi-temps par Zimako — et, surtout, de Paganelli, ont fait faillite, mercredi soir, à Geoffroy-Guichard, et ce sont eux, au premier chef, qui ont reçu la leçon d'anglais.

Platini, qui reconnaît qu'Ipswich était la meilleure équipe de club qu'il ait jamais affrontée, a dit que dans un tel match le milieu de terrain adverse, Thijssen-Wark-Muhren, a surtout eu l'avantage de pouvoir s'appuyer sur un trio d'attaque, Mariner-Brazil-Gates, capable de créer le danger à tout moment. Or Janvion, Platini et Larios, même s'ils n'ont pas été meilleurs que les autres, ont été comme d'habitude excessivement sollicités, car à Saint-Etienne on attend trop que la décision vienne de leur capacité offensive. Comme Ajax encore, les Anglais, qui se sont souvent présentés six à la fois et complémentaires devant le but de Castaneda, ont montré en deuxième mi-temps, en marquant trois buts par Muhren, Mariner et Wark qu'une telle carence correspondait pour les Verts à une infirmité.

FRANÇOIS JANIN.

COUPES EUROPÉENNES
(Quarts de finale aller)

Coupe des clubs champions
*Bayern Munich (R.F.A.) b. Banik Ostrava (Tch.), 2-0 ; *Spartak Moscou (U.R.S.S.) et Real Madrid (Esp.), 0-0 ; *Liverpool (Angl.) b. C.S.K.A. Sofia (Bulg.), 5-1 ; *Inter-Milan (It.) et Etoile Rouge Belgrade (Youg.), 1-1.

Coupe des vainqueurs de Coupe
Dynamo Tbilissi (U.R.S.S.), b. *West Ham (Angl.), 4-1 ; *Düsseldorf (R.F.A.) et Benfica (Port.), 2-2 ; *Slavia Sofia (Bulg.) b. Feyenoord (Holl.), 3-2 ; *Carl Zeiss Iéna (R.D.A.) et Newport (Galles), 2-2.

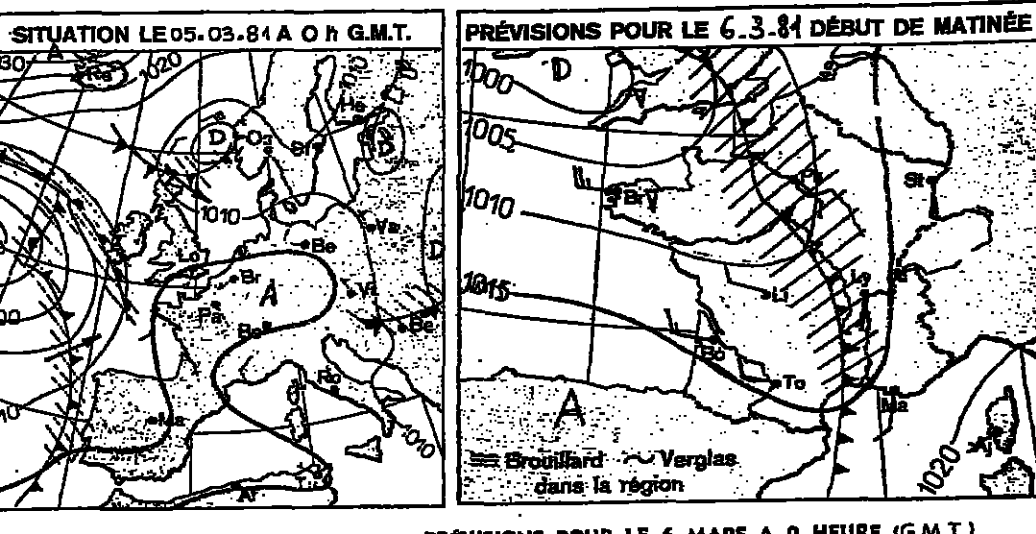
Coupe de l'U.E.F.A.
Ipswich (Angl.) b *Saint-Etienne (Fr.), 4-1 ; *Grasshopper (Suisse) et Sochaux (Fr.), 0-0 ; *A.Z.'67 (P.-B.), b. Lokeren (Belg.), 2-0 ; *Standard Liège (Belg.) et Cologne (R.F.A.), 0-0.

Les matches retour auront lieu le 18 mars.

PATINAGE ARTISTIQUE. — *Le couple soviétique Irina Vorobieva - Igor Lisovsky, qui était devenu champion d'Europe à Innsbruck, a gagné le 4 mars à Hartford (Connecticut), aux Etats-Unis, la médaille d'or des championnats du monde par paire devant les Allemands de l'Est Sabine Baess - Tassilo Thierbach et les Allemands de l'Ouest Christina Riegel - Andreas Nischwitz. Chez les messieurs, après le programme court dominé par l'Américain Scott Hamilton et le Japonais Fumio Igarashi, c'était l'Américain David Santee qui avait pris la tête du classement général provisoire (2,4 points) devant le Français Jean-Christophe Simond (2,6 pts) et Scott Hamilton (2,8 pts). Chez les dames, après les figures imposées, c'était l'Autrichienne Claudia Kristofics-Binder qui était en tête devant la Britannique Deborah Cottrill et la Finlandaise Kristina Wegelius.*

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 5 mars à 0 heure et le vendredi 6 mars à 24 heures :

De l'air doux venant du sud-ouest envahira la France à partir de ce soir. Il sera accompagné de zones perturbées, la première étant active sur l'ensemble de la France, la seconde ne donnant de précipitations que dans la partie nord du pays.

Vendredi matin, il pleuvra sur la majorité de nos régions. De la Bretagne et du Cotentin à l'Aquitaine la zone pluvieuse sera passée en cours de nuit et des éclaircies apparaîtront. Au fil de la journée, les pluies se restreindront à nos régions les plus orientales. En montagne, la neige ne tombera qu'à une altitude assez élevée, 1 500 à 1 800 mètres. Après la pluie, des éclaircies apparaîtront, mais des averses pourront se produire. De nouvelles pluies continues atteindront en cours d'après-midi ou en soirée les régions au nord de la Loire.

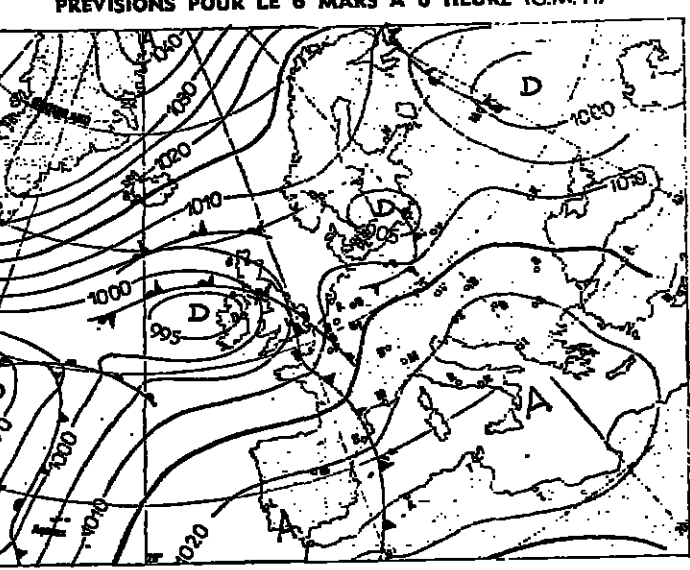
Les températures s'élèveront notablement. Les vents tourneront à l'ouest après les premières pluies et seront assez forts en Manche et au sud de la Bretagne.

Le jeudi 5 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 015 millibars, soit 761,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 4 mars ; le second, le minimum de la nuit du 4 au 5) : Ajaccio, 14 et 3 degrés ; Biarritz, 13 et 2 ; Bordeaux, 11 et 1 ; Bourges, 5 et 2 ; Brest, 8 et 4 ; Caen, 6 et 2 ; Cherbourg, 4 et 1 ; Clermont-Ferrand, 6 et −4 ; Dijon, 6 et 2 ; Grenoble, 10 et 0 ; Lille, 2 et 1 ; Lyon, 8 et 2 ; Marseille, 13 et 0 ; Nancy, 4 et 3 ; Nantes, 9 et −2 ; Nice, 17 et 7 ; Paris-Le Bourget, 4 et 1 ; Pau, 12 et 1 ; Perpignan, 15 et 1 ; Rennes, 9 et 1 ; Strasbourg, 5 et 2 ; Tours, 6 et 2 ; Toulouse, 11 et −1 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 21.

Températures relevées à l'étranger : *Alger*, 18 et 7 ; Amsterdam, 3 et 0 ; Athènes, 18 et 11 ; Berlin, 1 et −1 ; Bonn, 3 et −1 ; Bruxelles, 1 et 0 ; Le Caire, 23 et 9 ; Iles Canaries, 21 et 13 ; Copenhague, 1 et −2 ; Genève, 10 et 1 ; Jérusalem, 15 et 7 ; Lisbonne, 16 et 12 ; Londres, 4 et 0 ; Madrid, 15 et 5 ; Moscou, −1 ; −9 ; Nairobi, 30 et 11 ; New-York, 4 et 2 ; Palma-de-Majorque, 17 et 4 ; Rome, 15 et 3 ; Stockholm, −2 et −10.

PRÉVISIONS POUR LE 6 MARS A 0 HEURE (G.M.T.)



SITUATION DE LA NEIGE EVOLUTION EN FIN DE SEMAINE

L'enneigement, très important sur la plus grande partie des massifs montagneux, reste déficitaire sur les Alpes du Sud.

Les perturbations de la fin de semaine n'apporteront de la neige qu'au-dessus de 2 000 mètres. A plus basse altitude, elles provoqueront une fonte nivale importante.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

LE TEMPS EN LIGNE DIRECTE

Plusieurs numéros de téléphone sont mis à la disposition du public par les services de la météorologie nationale.

● Pour obtenir des renseignements sur Paris et la région parisienne : 555-95-90 (répondeur automatique).

● Renseignements pour la France : 555-91-09 (répondeur automatique).

● Renseignements d'ordre général : 555-95-02 (poste 20-95 et 20-13). Il s'agit du service des prévisions qui répond sur le temps qu'il fera en France (délai de 1 à 5 jours), mais qui peut donner aussi des indications sur l'ensemble du monde.

● Les renseignements statistiques peuvent être obtenus en composant le 555-95-02 (poste 22-73).

● Les renseignements concernant plus particulièrement la neige et le temps dans les massifs français seront, eux, obtenus sur le 551-52-30 (répondeur automatique).

La liste des visites de Paris et des conférences du vendredi 6 mars sont page 29.

RADIO-AMATEURS

Les cibistes ont deux ans pour modifier leur matériel

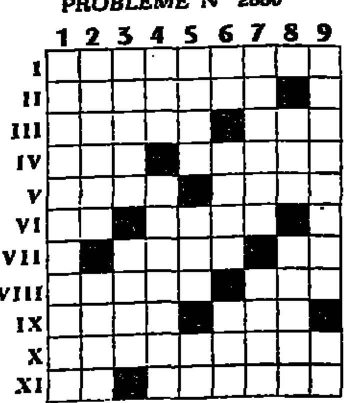
Le secrétariat d'Etat aux P.T.T. vient d'adopter deux *mesures transitoires permettant*, provisoirement, l'utilisation des appareils émetteurs-récepteurs dits « citizen band » (C.B.) non conformes aux nouvelles normes définies à la fin de l'an dernier par l'administration (*le Monde* du 20 novembre 1980).

Les détenteurs d'appareils non agréés devront remplir une « *déclaration sur l'honneur* » par laquelle ils s'engagent à modifier, dans un délai de deux ans, leur appareil, afin de le rendre conforme aux nouvelles prescriptions. Ils devront, d'autre part, s'adresser à leur agence commerciale des télécommunications pour obtenir une « *licence provisoire valable jusqu'au 1er janvier 1983* » : après adaptation de leur appareil, ce document devra être retourné à l'agence pour être remplacé par une licence définitive.

On estime que cent mille à deux cent mille cibistes français possèdent un matériel non conforme, puisque, provenant des Etats-Unis, il est adapté aux normes du Federal Communication Comittee (F.C.C.) : quarante canaux (au lieu de vingt-deux tolérés en France) et 4 watts de puissance d'antenne (au lieu de 2 watts).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2880



HORIZONTALEMENT

I. Centre de gravité. — II. Pilier de tribune. — III. Cabane de berger. Sigle d'une union éphémère. — IV. Sortie de théâtre. Dans l'un on montre son adresse en payant comptant, dans l'autre on la donne en payant à crédit. — V. N'aurait peut-être pas perdu sa femme si Ménélas avait conservé la sienne. Tuteur pour la protection des mineurs. — VI. Copulative. Celui qui manque de lettres peut revendiquer au moins celle-là. — VII. L'une lève une charge, l'autre le pied, la troisième le client. Personnel. — VIII. Travaillais à l'attache. Fleur. — IX. Célèbre patient. Avertisseur de contact. — X. Sous-développée. — XI. Note. Prises d'air.

VERTICALEMENT

1. Homme volant en moyenne altitude. — 2. Le Grand rassemble toutes les loges et le Moyen quelques Etats seulement. Tel un don héréditaire dépourvu de droits de *succession*. — 3. La chose la plus brillante qu'il soit donné de tirer d'une huître. Agent de change. — 4. Ville du Hainaut. Etat noir. — 5. Cité ne connaissant pas le sens unique. Dupés. Précède la matière. — 6. Personnel. Fait signe, à l'occasion. On s'attriste de voir leur nombre grandir et l'on s'inquiète à l'idée qu'ils pourraient cesser de le faire. — 7. Fautes avouées qui n'en laissent pas moins subsister une mauvaise impression. Lieu de rendez-vous de vedettes en tous genres. — 8. Mine de sel. Monsieur déjà décapité par le juge avant de l'être par le bourreau. — 9. Les femmes savantes. Préposition.

Solution du problème n° 2879

Horizontalement

I. Comptable. — II. Ore. Rieur. III. Mariage. — IV. Pic. E. Td. — V. Osa. Terre. — VI. Sonné. Air. — VII. Intimité. — VIII. Iceberg. — IX. Ia. One. En. — X. Omettre. — XI. Net. Serin.

Verticalement

1. Composition. — 2. Oraison. Ame. — 3. Mercanti. Et. — 4. Nicot. — 5. Traitements. — 6. Aigle. Ibère. — 7. Bée. Raté. Er. — 8. Lu. Trière. — 9. Eroder. Gnon.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 5 mars 1981 :

DES DECRETS

● Conférant les rangs et appellations de général de corps d'armée et de général de corps aérien et portant nominations dans les cadres d'officiers généraux (active et réserve) ;

● Portant modification du décret du 16 septembre 1958 modifié relatif à la pêche fluviale.

UN ARRETE

● Relatif aux taux et modalités d'assiette et de recouvrement de gestion et d'utilisation de la taxe parafiscale sur les pâtes, papiers et cartons.

BREF

ARMES

CLASSIFICATION MODIFIÉE. — Les armes de poing à percussion annulaire à un coup qui devaient faire plus de 28 centimètres de long pour être classées en septième catégorie (acquisition et détention libres après déclaration et pour les mineurs autorisation des parents) devront désormais mesurer au moins 35 centimètres, faute de quoi l'arme sera classée en quatrième catégorie (acquisition et détention interdites, sauf autorisation). Le décret paru au « Journal officiel » du 4 mars, qui modifie donc la réglementation sur ces armes, précise en outre que les détenteurs d'armes de ce type acquises régulièrement comme armes de septième catégorie et classées par le présent décret en quatrième catégorie sont autorisés à les conserver sans formalité.

ASSOCIATIONS

LA PAIX PAR LES ENFANTS. — Une association, dont l'objectif est d'aider à la recherche de la paix en faisant entendre la voix des enfants, vient de se créer à Meudon. Ses fondateurs indiquent qu'ils « espèrent faire adopter à l'ONU, puis respecter par la génération au pouvoir, une charte du « droit des enfants ».

★ Mairie de Meudon, tél. 534-75-19.

ARLEQUIN

RESULTATS OFFICIELS DU TIRAGE N° 16 DU 4 MARS 1981

Les sommes à payer sont indiquées tous cumuls compris pour un billet entier

Finales et numéros											Sommes à payer
1	Tous les billets terminés par 1 gagnent 50 F dans toutes les séries										
87	Tous les billets terminés par 78 gagnent 100 F dans toutes les séries ; Tous les billets terminés par 87 gagnent 200 F dans toutes les séries										
	Numéros gagnants dans toutes les séries										Sommes à payer
012	0012	1012	2012	3012	4012	5012	6012	7012	8012	9012	F. 3 000
	0021	1021	2021	3021	4021	5021	6021	7021	8021	9021	350
	0102	1102	2102	3102	4102	5102	6102	7102	8102	9102	300
	0120	1120	2120	3120	4120	5120	6120	7120	8120	9120	300
	0201	1201	2201	3201	4201	5201	6201	7201	8201	9201	350
	0210	1210	2210	3210	4210	5210	6210	7210	8210	9210	300
845	0458	1458	2458	3458	4458	5458	6458	7458	8458	9458	300
	0485	1485	2485	3485	4485	5485	6485	7485	8485	9485	300
	0548	1548	2548	3548	4548	5548	6548	7548	8548	9548	300
	0584	1584	2584	3584	4584	5584	6584	7584	8584	9584	300
	0845	1845	2845	3845	4845	5845	6845	7845	8845	9845	3 000
	0854	1854	2854	3854	4854	5854	6854	7854	8854	9854	300

Finales et numéros	Numéros gagnants	Sommes à payer série 39	Sommes à payer Autres séries	Numéros gagnants	Sommes à payer série 39	Sommes à payer Autres séries
5 314	1 345	5 000	1 000 F.	4 135	5 000	1 000 F.
	1 354	5 000	1 000	4 153	5 000	1 000
	1 435	5 000	1 000	4 315	5 000	1 000
	1 453	5 000	1 000	4 351	5 050	1 050
	1 534	5 000	1 000	4 513	5 000	1 000
	1 543	5 000	1 000	4 531	5 050	1 050
	3 145	5 000	1 000	5 134	5 000	1 000
	3 154	5 000	1 000	5 143	5 000	1 000
	3 415	5 000	1 000	5 314	2 000 000	20 000
	3 451	5 050	1 050	5 341	5 050	1 050
	3 514	5 000	1 000	5 413	5 000	1 000
	3 541	5 050	1 050	5 431	5 050	1 050

Prochain Arlequin : le 18 mars 1981 à L'ALPE-D'HUEZ (Isère) - tirage télévisé à 19 h 15

LOTERIE NATIONALE - TIRAGE DE L'ARLEQUIN DU 4 MARS 1981 N° 16

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DES PENSEES

TIRAGE N° 15 DU 4 MARS 1981

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER	TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER
		F.			F.
1	91	150	4	354	570
	731	500	5	795	500
	2 191	1 150		7 565	1 000
	7 151	1 000	6	136	500
	1 181	5 000		5 016	5 000
	9 091	5 150		9 666	10 000
2	812	500		30 706	100 000
	3 422	1 000	7	9 057	1 000
	6 792	1 000		9 207	1 000
	9 362	5 000	8	8	70
3	983	500	9	39	150
	1 213	1 000		4 709	1 000
	1 773	5 000		8 369	1 000
	6 273	10 000		7 409	5 000
	81 533	50 000		183 769	3 000 000
	041 553	500 000	0	00	150
4	4	70			
	94	220			

PROCHAIN TIRAGE : TRANCHE DE MARS DES SIGNES DU ZODIAQUE LE 11 MARS 1981 à ALBERTVILLE (Savoie)

LOTO TIRAGE N° 9	6	10	19	26	34	48
				NUMERO COMPLEMENTAIRE		3

PROCHAIN TIRAGE LE 11 MARS 1981 VALIDATION JUSQU'AU 10 MARS APRES-MIDI

1981 - TRANCHE DES PENSEES - N° 15

THÉATRE

« SERTORIUS » à la Comédie-Française
Précurseur de la guérilla

Quand il donne Sertorius au Théâtre du Marais, en février 1662, Corneille est presque sexagénaire, et l'époque de ses best-sellers, comme *le Cid*, remonte à plus de deux décennies. Mais les habitants de Paris ont alors assez de talent pour sentir que Corneille est en progrès, que ses œuvres sont plus subtiles, moins rhétoriques. *Sertorius* rencontre un franc succès, la pièce se voit jouée à la cour et sur trois théâtres. Molière la met en scène, et en hommage il va reprendre, dans le *Tartuffe* et *l'Ecole des femmes*, deux vers de *Sertorius*, tels quels.

La pièce sera rejouée un peu, à la Comédie-Française, sous Louis XV et Louis XVI ; il semble que le coup d'arrêt ait été porté en 1805, par Napoléon.

Il est vrai que *Sertorius* n'est pas un exemple à donner, pour un empereur. Le général Sertorius, qui a vécu environ un siècle avant Jésus-Christ, est entré en dissidence. Il lutte contre l'empire, contre le pouvoir central de Rome. Stratège remarquable, il a la faveur des soldats. Il s'oppose à la dictature de Sylla, il s'affirme contre le colonialisme sanglant que Rome impose en Afrique, en Espagne, un peu partout.

Il a plus ou moins inventé, dans ces terres lointaines, contre les corps expéditionnaires romains, une tactique nouvelle : la guérilla. Les généraux de Rome viennent se casser le nez sur ces bandes de soldats fantômes, mêlés à la population, aux replis de terrain, qui soudain disparaissent puis fondent sur vous, comme nés de l'air. Sertorius pratique aussi une politique bizarre, dans ces colonies : il leur accorde une autonomie apparente.

Il a fondé sur place un Parlement romain, il se considère comme le gouvernement romain légal en exil. Sans doute, dans son for intérieur, n'a-t-il que mépris pour ces populations « sauvages », mais il ménage les formes. Et puis il semble que Sertorius soit un homme psychiquement atteint, très affecté par l'exil, très fixé à sa mère qui est restée à Rome, et s'il va mourir assassiné c'est moins par manque de vigilance que par mélancolie, tendance suicidaire. Personnage donc attachant, d'une richesse qui survit aux siècles, mais que nous ne connaissons que mal par les textes de Plutarque, de Salluste, historiens qui n'aiment pas creuser.

Corneille n'analyse pas, lui non plus, en profondeur le comportement de Sertorius, mais il a écrit une belle pièce, qui intéresserait les publics si elle était jouée et montée avec à-propos, ce qui n'est pas le cas à la Comédie-Française, pour cette reprise.

Le devoir de désobéissance

Corneille s'est attaché surtout aux ambiguïtés de tout choix politique. Qu'est-ce qu'un général dissident ? Qu'est-ce que trahir ? Où commence, où s'achève le devoir de désobéissance ? Un colonel félon ne mérite-t-il pas parfois plus d'estime qu'un grand commis loyal ? Lequel des deux œuvre pour sa propre gloire, lequel pour l'avenir du pays ? Quelle est l'origine vraie de l'opinion personnelle qu'a tout un chacun sur la dictature, ou la liberté ? Les choix politiques, des civils ou des militaires, sont-ils jamais tout à fait clairs, tout à fait responsables, dans une heure chaude de l'histoire ?

Et Corneille renforce cette étude par l'examen de l'incidence de la passion, de la passion amoureuse, sur la conduite des dirigeants, que ceux-ci soient hommes ou femmes (il y a dans *Sertorius* une reine du Portugal, et aussi l'épouse de Pompée qui, bannie, organise de loin un coup d'Etat à Rome).

Et nous voyons qu'à soixante ans ou presque Corneille manifeste, du dilemme « cornélien », une vue plus profonde que dans sa jeunesse. Les protagonistes de *Sertorius* sont partagés eux aussi entre un devoir et un instinct, ou entre deux devoirs, mais le conflit de tendances a changé de nature. Corneille est moins primesautier, il a découvert que l'action immédiate, l'action militaire ou l'action politique, est passionnelle aussi ; qu'il est même plus aisé de maîtriser une libido, un sentiment, que d'interrompre une vie publique qui vous aimante de partout et vous tend d'heure en heure des conflits à résoudre du tac au tac.

Il y a alors, dans le *Sertorius* de Corneille, les marques d'une révision fondamentale, comme si la grande « tragédie » telle qu'il l'a pratiquée naguère, était un faux-semblant, du brillant fabriqué, du toc, et comme si une œuvre dramatique plus responsable, ne pouvait plus trancher si net, participait nécessairement d'une réflexion plus calme, moins fier-à-bras, d'un certain doute aussi, qui empêche les balancements si appuyés, si nets, du *Cid*. C'est pourquoi certains ont cru voir, dans *Sertorius*, l'annonce du drame non classique, du drame romantique, mais ce n'est pas cela, parce que Corneille ne bascule jamais dans une pseudo-gaieté picaresque et prosaïque, à la Victor Hugo. Corneille a plus de dimension, l'ironie est là, en effet, l'ironie du sort, l'ironie des contradictions, mais elle est gardée en réserve ; elle irrigue mais ne pollue pas le cours des pensées et des actes. La poésie de *Sertorius* est souvent d'une rare pureté. Valery Larbaud, dans *Technique*, montre que « *l'état de vision lucide, de transe poétique* », dans lequel Corneille a écrit telles pages de *Sertorius*, « *était intense* ».

La représentation de ce *Sertorius* au Français est décevante. Il y a une incompatibilité entre la haute dimension, le fort caractère des protagonistes de Corneille, et la trivialité, le laisser-aller, la nonchalance vulgaire des attitudes choisies par la mise en scène. Il y a un manque grave de présence chez les comédiens. Ils ne diffusent pas assez de nature, de volonté, d'esprit. Ils sont ternes, vagues. Ils n'ont pas de voix. *Ils ne savent même pas* assez bien leur texte, disent sans cesse des vers incomplets, répètent deux fois tel vers entier quand ils ont oublié tel autre. Ne citons personne. Prenons cette représentation pour un simple acte manqué. Corneille, dans *Sertorius*, pratique déjà une vue un peu freudienne de l'acte manqué. Mais tout de même, pour rejouer après si longtemps une œuvre si belle, la Comédie-Française aurait pu montrer plus de dons, et les comédiens plus d'ardeur.

MICHEL COURNOT.

★ Comédie-Française, 20 h. 30.

CINÉMA

« ALLONS Z'ENFANTS », d'Yves Boisset
L'armée au pilori

Dans son roman, *Allons z'enfants*, publié en 1952, Yves Gibeau conte avec sensibilité et rage l'histoire d'une blessure jamais cicatrisée : sa révolte contre une institution millénaire, l'armée. L'objet de cette haine farouche devient l'instrument du rachat de l'écrivain : à travers une autobiographie à peine voilée, Yves Gibeau découvrira la gloire en même temps qu'il savourera une vengeance bien mitonnée.

On ne peut s'empêcher de penser, en majeur, avec plus de force, plus de conviction, à une autre autobiographie romancée, écrite directement sur pellicule, *les Quatre Cents Coups*, de François Truffaut. Une étrange filiation veut que le roman passionné d'Yves Gibeau soit daté avec une extrême précision par quelque références cinématographiques, des films de Raymond Bernard, de René Clair, de Fernandel, de Marcel Carné et de Jean Renoir cautionnant l'authenticité de la démarche de l'auteur.

Yves Boisset, intéressé par le pamphlet antimilitariste et limité par un budget relativement modeste, n'a fait qu'esquisser dans son adaptation la dimension essentielle du roman original : l'ennemi recouvre de son ombre toute-puissante le Don Quichotte qui prétend l'abattre. Le combat du jeune Chalumot, issu d'un milieu pauvre et inscrit de force dans une école d'enfants de troupe, n'a de sens que par l'incompatibilité entre une vocation d'artiste et cette machine à broyer les individualités qu'on appelle l'armée.

Le réalisateur de *Dupont Lajoie* ne se fait pas faute de descendre ses têtes de Turc comme au tir aux pigeons, les gradés sont presque tous un peu plus stupides et cruels les uns que les autres : le père de Chalumot, d'abord, demi-solde de l'héroïsme, qui n'en finit pas de revenir de Verdun ; et ce sergent Billottet, brute épaisse à qui l'uniforme permet de libérer ses instincts sadiques. Dans les meilleurs moments du film, Yves Boisset oppose à la bêtise crasse l'intelligence, la gentillesse du prof de français, auquel l'excellent acteur suisse Jacques Denis donne des prolongements inattendus.

L'oubli des amours de Chalumot adulte (hommage assez émouvant d'Yves Gibeau à Gustave Flaubert et à *Madame Bovary*), une fin tronquée, qui altère le sens de sa mort au cours de la guerre de 39-40, peut-être, surtout, l'impossibilité de rendre physiquement le passage du temps chez un individu — le jeune comédien belge Lucas Belvaux, dix-sept ans, recrée le grand Meaulnes plus qu'un personnage à la Jean Vigo, — accentuent le schématisme du film.

Et pourtant on discerne chez Yves Boisset un cri de protestation non moins authentique que chez Yves Gibeau. Aujourd'hui la guerre et la mort prennent des visages bien différents. Mais le goût de cendres persiste, encore plus amer : Brecht n'est pas tellement loin qui, avant même de vouloir redresser les injustices de ce monde, n'a cessé de dénoncer, de sa prime jeunesse à son dernier souffle, la gueuse toujours célébrée au nom des immortels principes. *Allons z'enfants* exhale la même angoisse.

Ce n'est certes pas *les Sentiers de la gloire*, de Stanley Kubrick, interdit pendant vingt ans au pays de Déroulède. Ce n'en reste pas moins une petite date, pour nous Français.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.

« Une sale affaire » d'Alain Bonnot

Pour le commissaire Novak, la fin justifie les moyens. Hélène est une jeune femme sans histoires, mariée, un enfant, qui travaille comme secrétaire à l'hôtel de ville. Des histoires, elle va en avoir : Novak, pour coincer le député et maire et son adjoint, qui trempent dans une sale affaire de drogue, a besoin qu'elle vole un dossier. Il la met d'abord en confiance, puis il piège, il n'hésite pas à briser son ménage. Mais, s'il est brutal, il n'en a pas moins un cœur, sinon Victor Lanoux n'aurait pas joué le rôle.

« Une sale affaire », premier film d'Alain Bonnot, se passe au Havre et c'est agréable lorsqu'un réalisateur prend la peine de planter sa caméra ailleurs qu'à Paris et filme son décor avec plaisir. C'est agréable aussi de retrouver Marlène Jobert, gentille, plausible, sans esbroufe. Ce qui l'est moins, c'est la paresse de Victor Lanoux (acteur et producteur du film), en concordance parfaite avec la mollesse du scénario.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les exclusivités.

LES FORTUNES DE FRANCIS COPPOLA

Jack Singer, magnat canadien du pétrole et de l'immobilier, a signé, le 20 février, un chèque de 1 million de dollars au profit de Zoetrope studios. Cette somme devait accorder un répit de quinze jours à Francis Coppola, propriétaire de Zoetrope, et lui permettre de payer les employés de son studio, ainsi que l'équipe de One from the Heart, *le nouveau film qu'il tourne depuis le 2 février, en coproduction avec la Metro Goldwyn Mayer* (le Monde *daté 22-23 février).*

Au même moment, Tom Luddy, l'ancien directeur de la Cinémathèque de Berkeley, qui coordonne les activités de promotion de Zoetrope — on lui doit la diffusion, aux Etats-Unis, avec un énorme succès, de la version intégrale, sept heures, de Hitler, un film d'Allemagne, *— ramenait de New-York un chèque de 100 000 dollars, part distributeur des projections triomphales du* Napoléon *original muet d'Abel Gance, sur triple écran, avec accompagnement d'un orchestre de cent musiciens dirigé par le père de Francis Coppola, Carmine.*

Iskra, le groupe de diffusion et de production militant créé par Chris Marker, lance une souscription pour trouver d'urgence 70 000 F, indispensables à l'équilibre du budget de 1981. Iskra, rappellent ses organisateurs, « est un des rares groupes en France où l'on puisse pratiquer un cinéma à la fois engagé et totalement libre ».

★ Iskra, 74, rue Albert, 75013 Paris. Tél. 583-11-18 et 583-22-65. On peut souscrire par tranches de 200, 500, 1 000 francs ou plus.

■ *Le film « Von wegen, Schicksal »*, d'Helga Reidemeister, Grand Prix au Festival du cinéma du réel, organisé par le Centre Georges-Pompidou en avril 1980, sera projeté le 6 mars à la maison de la culture de Nanterre.

Deux festivals pour la musique et les films

La Maison de la culture d'Angers et le cinéma le Club abritent jusqu'au 10 mars le quatrième Festival cinématographique d'Angers, centré sur les rapports de la musique et du cinéma. Le cinéma italien a été particulièrement à l'honneur, avec, le 22 février, une « table ronde » animée par Alain Lacombe et un concert de l'Orchestre philharmonique des Pays de la Loire, où l'on pourra entendre six préludes pour piano de Nino Rota, qui fut le musicien attitré de Federico Fellini, et une musique pour onze violons d'Ennio Morricone, rendu célèbre par les sonorités stridentes des westerns de Sergio Leone. Deux œuvres de concert de George Gershwin, le lundi 9 mars, seront suivies de la projection de *Shall we Dance*, qui marqua ses débuts à Hollywood. Un hommage sera rendu aux mélodies et aux chansons que Jean Wiener et Georges Van Parys composèrent pour le cinéma français entre 1930 et 1950. Jacques Demy aura droit à une rétrospective de l'ensemble de son œuvre cinématographique.

Un peu plus tard, du 13 au 22 mars, le Grand Rex à Paris présentera le premier Festival international du film musical. Vingt-cinq films musicaux inédits seront en compétition. Un hommage sera rendu à la musique pop européenne et anglo-saxonne, et au cinéma rock, dont les organisateurs voient la naissance avec les premiers films de Marlon Brando et James Dean dans les années 50. Chaque soir, des réalisateurs, interprètes et chanteurs des films présentés monteront sur la scène du Rex.

★ Festival d'Angers, M.C. d'Angers, tél. (41) 88-90-08.

★ Festival du film musical de Paris, tél. 256-26-84.

Courts métrages et documentaires à Lille

Le dixième Festival international du court métrage et du documentaire de Lille, héritier de l'ancien Festival de Tours, se tient du 3 au 8 mars. Dix-huit pays seront représentés, dont le Brésil, l'Inde, Cuba, l'Equateur, le Nicaragua, le Pérou, le Salvador, le Venezuela, ainsi que la Yougoslavie, la Bulgarie, la Pologne et la Tchécoslovaquie. Un jury où l'on retrouve notamment le directeur du Festival de New-Delhi, R. Raina, ainsi que la comédienne Christine Pascal, attribuera des prix dans les trois catégories : animation, documentaire et fiction.

Un hommage spécial sera rendu au cinéma américain, avec des films courts de Stanley Kubrick, George Lucas, Francis Coppola, Steven Spielberg, Martin Scorsese, John Huston et Joseph Losey, des films d'animation de Tex Avery, Walt Disney, John Hubley, et des films expérimentaux de Stan Brakhage. Plusieurs films ayant obtenu des oscars seront projetés, dont le célèbre *Lets there be Light*, de John Huston, ainsi que des œuvres de John Ford et de Fred Zinnemann.

★ Renseignements : Palais Rihour, place Rihour, 59000 Lille. Tél. : (20) 52-89-53.

Progression de la production en 1980

L'activité cinématographique française a connu une « progression sensible » en 1980, indique un communiqué du ministère de la culture et de la communication. Cent quatre-vingt-neuf longs métrages ont été produits, contre cent soixante-quatorze l'année précédente. Le nombre de films entièrement français a augmenté. On remarque encore une nette diminution des productions à caractère pornographique. Pour le ministère, « cette augmentation de l'activité est due, notamment, au développement des relations avec les sociétés de télévision : quarante-trois films ont été coproduits avec la télévision en 1980 ».

MUSIQUE

Le groupe Ka au Palais des Glaces

« Le ka, c'est le tambour, bien sûr, mais pas seulement le tambour », dit Guy Konket, compositeur, chanteur, batteur, l'un des meilleurs, de gro'ka guadeloupéen. Qu'est-ce que le ka ?

« C'est le son. Le ka fait musique. Ce sont les êtres aussi. Ka, ce sont les êtres qui font des choses... Un cuisinier peut être un ka, un paysan peut être un ka. C'est quelqu'un qui fait les choses bien. C'est beau...

» Ka, c'est quelqu'un qui arrive et on ne sait pas exactement ce qui va se passer : « Mais qu'est-ce » qu'il va faire ? », il faut attendre. On ne sait pas si c'est un fusil ou un coutelas.

» Ça peut être la révolution. Un ka est toujours une création. Ça peut être la tempête, l'orage, les éclairs, ou le calme, la mer. Le sens du terme n'est pas défini mais un ka c'est un ka, ça ne peut pas être autre chose. »

Le jeudi 5 mars, dans le cadre des concerts consacrés aux musiques traditionnelles dans le monde, organisés par France-Musique, Guy Konket et le groupe Ka présenteront cette musique au tambour née sous l'esclavage, qui fait battre le sang et le cœur, le gro'ka aux sept rythmes, musique des paysans pauvres, langage des « vieux nèg' marrons », une discipline, un langage, une manière de vivre ensemble. Le groupe Ka a introduit des instruments nouveaux : la calebasse, la guitare, le piano, la basse. Pour Guy Konket (compositeur, chanteur), Michel Halley, Stéphane Duverseau, René Dambury (tambours boula, maké), Patrick Nuissier (piano), Gilbert Coco (guitare), José Curier (basse), Patrick Pugeol (calebasse), ce qui importe, ce ne sont pas les mots, les concepts (musique traditionnelle par exemple), c'est l'esprit. Maintenir, faire respecter l'esprit du ka.

CATHERINE HUMBLOT.

★ Jeudi 5 mars au Palais des glaces, 20 h. 30, 37, rue du Faubourg-du-Temple (Paris-10e).

ROCK

Chubby Checker au Palace

Né Ernest Evans en 1941, à Philadelphie, Chubby Checker doit sa *carrière de chanteur de rhythm'n* blues au patron d'un élevage de poulets qui l'employait. Son premier disque, « The Class », en 1959, obtient un certain succès, mais c'est l'année suivante, avec une composition de Hank Ballard, « The Twist », que Chubby Checker s'impose en tête des hit-parades internationaux. Réputé pour sa façon de danser, Chubby Checker devient le champion incontesté du twist et accumule les hits entre 1960 et 1963 (« Let's Twist Again », « Twistin' Round the World », « Your Twist Party », « Let's Limbo Some More »), des morceaux repris par d'autres chanteurs à travers le monde (Richard Anthony notamment en France). La vague du twist passée, le chanteur noir tentera au cours des années 60 et 70, plusieurs « come back » sans succès. — A. W.

★ Au Palace le jeudi 5 mars, à partir de 23 heures.

VARIÉTÉS

François Béranger à l'Olympia

Curieuse aventure que celle de François Béranger. Après treize années de chansons crachées sereinement, avec une certaine *violence* et aussi un humour tranquille, un regard froid et tendre, sain, amusé et acide sur la vie, après treize années de spectacles offerts à un large public composé aujourd'hui à la fois d'étudiants, de lycéens et d'adultes de trente-cinq à quarante ans, Béranger n'a pas toujours été entièrement reconnu par le show-business ni par une radio qui, incroyablement, l'ignore. D'une certaine manière, François Béranger a été marginalisé au moment même où certaines de ses chansons étaient détournées par le public : notamment *Tranche de vie*, qui a reçu des milliers d'autres paroles de la part d'employés ou d'ouvriers de Paris et de province, et surtout de prisonniers de maisons d'arrêt qui, en quelque sorte, se reconnaient un peu ainsi, ne conservant du texte initial que le refrain :

« J'en suis encor' à m'demander
Après tant et tant d'années
A quoi ça sert de vivre et tout
A quoi ça sert en bref d'êtr' né. »

François Béranger est un de ceux qui ont rendu à la chanson française sa fonction de chronique. Avec sa voix forte et claire, avec le sens de la valeur des choses hérité des milieux populaires, et en même temps une dérision spontanée, l'émotion vraie des chanteurs populaires, Béranger se rattache à l'une des rares traditions hexagonales qui ne se soient pas perdues, celle qui faisait surgir un jour *Giroflé-Girofla*, et d'autres jours une chanson d'amour.

Béranger est à l'Olympia cette semaine, en première et deuxième partie, avec sensiblement les mêmes musiciens que lors de sa tournée *sous le* chapiteau, il y a deux ans : Bertrand Lajudie aux claviers, Jean-Pierre Galliot aux guitares, Jean-Yves Lozac'h à la pedal-steel et à la mandoline, Jean-Pierre Pichot à la basse, et Jean-Luc Touchard à la batterie. Le chanteur présente ses anciens titres et ceux de son dernier album : *Canal 19*, aux arrangements country, et *Article sans suite*, longue et belle chanson limpide qui parle des mots que l'on crie, que l'on jette « *à qui les veut. Les uns les mangent et les digèrent pour ce qu'ils sont. Rien que des mots. Les autres les clouent sur la table et les dissèquent et se les renvoient dans la gueule. Comme des juges* ».

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Olympia, 20 h. 45.

Plume Latraverse

A voir la prestation de Plume Latraverse au Petit Théâtre du Forum des Halles, on reste confondu. Pitre de village québécois, complaisant et démagogique, aux parodies vieilles comme le monde, aux clichés musicaux assénés sans le moindre humour, aux plans scéniques usés jusqu'à la corde, à la dérision simplette, au n'importe quoi laborieux et triste, Plume Latraverse a reçu l'année dernière, lors du Festival d'Antibes, le prix du premier ministre du Grand Prix international de la chanson française. Il est vrai que, la même année, un autre choix aussi aberrant était fait par la Ville de Paris, qui décernait un prix à Hervé Vilar.

Deux chansons de Plume Latraverse sauvent le spectacle du désastre total : la première, imaginée à la manière d'une annonce de « square dance » et la chanson très belle, intitulée les Pauvres (les pauvres qui ne savent pas quoi faire pour décrire leur misère), chantée avec une voix de blues. — C. F.

★ Petit Théâtre du Forum des Halles, 20 h. 30.

■ La Tanière, 45 bis, rue de la Glacière, à Paris, présente jusqu'au 16 mars une série de spectacles-chansons avec, notamment, Jacques-Emile Deschamps, France Léa, Kirjuhel, Marieke En Gart, Jean-François Dutertre.

SPECTACLES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

Jeudi 5 mars

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

LES PIEDS DANS LE PLAT : Chaillot, salle Gémier (727-81-15), 20 h. 30.
REQUIEM POUR UNE NONNE : Studio 55 (326-63-51), 20 h. 30.
COLONEL CODY : Le Perreux, Centre culturel (365-09-11), 20 h. 30.
LES VAUTOURS : Sélénite (354-35-14), 20 h. 15.
PREVERT - BRETON : Centre d'art celtique (258-97-82), 20 h. 30.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 20 h. : Don Quichotte.
Comédie - Française (296-10-20), 20 h. 30 : Sertorius.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : Caligula.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : Détruire l'image.
T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : Didier Lockwood.
Centre Pompidou (277-12-33), 18 h. 30 : Viola Faber Dance Company.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Jean-Paul Farré ; 20 h. 30 le Canard sauvage.
Théâtre musical de Paris (261-19-83), 20 h. 30 : les Pêcheurs de perles.

Les autres salles

Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Potiche.
Atelier (606-49-24), 21 h. : les Trois Jeanne.
Athénée (742-67-27), 21 h. : Cher menteur
Bouffes Parisiens (296-60-24), 21 h. : Diable d'homme.
Carrefour de l'Esprit (633-48-65), 20 h. 30 : les Dilemmes de la balance.
Cartoucherie. Epée de Bois (808-39-74), 20 h. 30 : Hernani — Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : Parcours. — Atelier du Chaudron (328-97-04), 20 h. 30 : le Triomphe de l'amour.
Chez Georges (326-79-15), 20 h. la Voiture
Cité internationale universitaire (589-38-69), Grand théâtre, 21 h. : les Fiancées de K ou l'éternel masculin.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie des Champs - Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : Madame est sortie.
Comédie Italienne (321 22-22), 21 h. : les Malheurs de Pantalon.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Et ta sœur !
Edouard - VII (742-57-49), 21 h. : Deburau.
Espace Marais (271-10-19), 20 h. 30 : Woody Folies.
Essaïon (278-46-42), 21 h. : la Vie en douce. — II. 20 h. 30 : la Faille ; 21 h. 30 : Est-ce que les fous jouent-ils ?
Fondation Deutsch de la Meurthe (236-54-39), 18 h. 30 : Morte à Yonville ; 21 h. : Brandon, Fourbon et Cie.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : J'aimerais bien aller à Nevers.
Gaîté - Montparnasse (322-16-18), 22 h. : Elle voit des nains partout.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve : 21 h 30 : la Leçon
Le Lierre (589-59-84), 20 h. 30 : Œdipe roi.
Lucernaire (544 57-34). Théâtre Noir, 18 h. 30 : Compartiment non fumeurs : 20 h. 30 : l'Inconcillabule ; 22 h. 15 : Leçon de schizophrénie — Théâtre Rouge, 18 h. 30 : Jacques a dit ; 22 h. 15 : Pardon M'sieur Prévert — Petite salle, 18 h. 15 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 : Siegfried.
Mathurins (265-90-90), 21 h. : Huis Clos : Pétition
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dinera au lit.
Moderne (874-10-75), 20 h. 30 : le Rêveur.
Montparnasse (320-89-90), 18 h. 45 : l'Evangile selon saint Marc ; 21 h. : Exercice de style. — Petite salle, 20 h. 30 : Pierrot d'Asnières.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Poche - Montparnasse (548-92-97), 21 h. : le Butin.
Studio des Champs - Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
Studio - Théâtre 14 (539-88-11), 20 h. 30 : l'Aube lunaire.
T. A. I. - Théâtre d'Essai (274-11-51), 20 h. 45 : l'Ecume des jours.
Théâtre d'Edgar (322 11-02), 20 h. 30 : Y'en a marre ; la Chambre infernale.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h 30 : le Pique-Assiette
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 18 h. 30 : Liesl et Karl ; 20 h. 30 : Sous le dernier pin.
Théâtre de la Mer (589-70-22), 20 h. 30 : Ode maritime.
Théâtre de la Plaine (342-32-25), 20 h. 30 : Pinok et Matho.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30 : Rosmerholm.
Théâtre Sagor (797-03-39), 20 h. 45 : le Malade imaginaire.
Théâtre Saint - Georges (878-74-37), 20 h 30 : la Culotte d'une jeune femme pauvre
Théâtre 13 (627-36-20), 20 h. 30 : la Belle Sarrasine.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Fils de personne.
Variétés (233 09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 30 : Jamais deux sans moi ; 21 h. 30 : Des phantasmes dans le caviar : 22 h. 45 : la Revanche de Nana.
Blancs-Manteaux (887-17-84), 20 h. 45 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : A. Valardy — II. 20 h. 15 : Tribulations sexuelles à Chicago ; 21 h. 30 : Poulet frites : 22 h. 30 : Refrains.
Café d'Edgar (320-85-11), 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois : 21 h. 30 : Sueur, cravate et tricot de peau ; 23 h. 15 : Camisole Blues.
Café de la Gare (278-52-51), 19 h. 15 : Cracheur de phrases ; 21 h. : le Grand vide sanitaire.
Connétable (277-41-40), 20 h. 30 : le Grand Ecart ; 22 h. : M. Fanon.
Coupe-Chou (272-01 73), 20 h. 30 : le Petit Prince.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 15 : F. Lai ; 21 h. 15 : Ivres pour vivre ; 22 h. 45 : la Grande Shirley.
Croq'Diamants (272-20-06), 20 h. 30 : A propos... et popol ? 22 h. : Diable, une femme !
Débarcadère (607-79-39), 21 h. 30 : A Cuniot.
Le Fanal (233-91-17), 20 h. : La chasse est ouverte : 21 h. 15 : le Président.
Operanight (296 62-56), 20 h. 30 : Votez Frankenstein.
Petit Casino (278-36-50), I. 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : le Concerto déconcertant. — II. 19 h. 45 : Des bigoudis à l'intérieur de la tête ; 21 h. : Poupette Pompon ; 22 h. 15 : Suzanne ouvre-moi.
Le Point Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h 30 : J.-M Cornille ; 22 h. 45 : B. Garcin.
Sélénite (354-53-14), 21 h. 30 : Génération Hollywood.
Soupap (278-27-54), 20 h. : la Raison du meilleur ; 21 h. 30 : Amours noires, humours tendres.
Splendid (887-33-82) 22 h. : le Troisième Jumeau.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : Ma vie est un navet.
Théâtre des Quatre - Cents - Coups (320-39-69), 20 h. 30 : Une étoile dans le placard : 21 h. 30 : Bonjour les monstres ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h : Sept ans de bail, bye, bye.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Quand les ânes voteront.

La danse

Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h. 30 : Undici Onde.
Centre culturel du Marais (278-66-65), 20 h. 30 : Angel Core.

Les comédies musicales

Porte Saint-Martin (607-37-53), 20 h. 30 : Rose Marie.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Guy Bedos.
Casino Saint-Martin (208-21-93), 21 h : Pierre Péchin.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : Groupe Jois ; 22 h. : A. Deillle.
Espace Gaîté (327-95-94), 20 h. 15 : France Léa ; 22 h. : Riou. P. Pouchain.
Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : Plume la traverse.
Gymnase (247-79-79), 20 h. 30 : Coluche
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : Chantal Sauvolle.
Olympia (742-25-49), 21 h. : François Béranger.
Palais des Congrès (758-27 78), 21 h. : Serge Lama.
Palais des Sports (828-40-48), 20 h. 30 : Holiday on ice.
Théâtre La Bruyère (874-76-99), 20 h. 45 : Popeck.
La Tanière (337-74-39), 20 h. 45 : J.-E. Deschamps.
Vieille Grille (707-60-93), 21 h. : D. Mac Avoy ; 22 h. 30 : C. Astier.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : B. Boulanger (Beethoven, Debussy) ; 21 h. : P. Baudet-Gony.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. et sol. : P. Zukerman (Haydn).
Musée Carnavalet, 21 h. : R. Magill (Mozart, Beethoven, Tchaikovsky).
Salle Cortot, 21 h. : G. et C. Andranian (Mozart, Schubert, Rachmaninov, Satie, Milhaud).
Eglise Saint - Julien - le - Pauvre, 20 h. 30 : Sextuor J. Loriod (Couroupos, Ballif, Fénelon...).
Eglise américaine, 20 h 30 : Orchestre J.-F. Gonzales (Haendel, Vivaldi, Majorelle...).
Eglise Saint - Etienne - du - Mont, 20 h. 30 : Ensemble vocal et orchestre de la chapelle royale, dir. : P. Herreweghe (Bach).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : Maxim Saury.
Chapelle des Lombards (357-24-24), 20 h. 30 : J. Blood Ulmer ; 23 h. : Azuquita.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : Jimmy Raney.
Dunois (584-72-00), 21 h. : J. Madola.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. : 12 degrés 5 (rock).
Gibus (700-78-88), 22 h. : Rush R'n'r.
Palace (246-10-87), 23 h. : Nuit twist.
Patio (758-12-30), 22 h. : les Petits Français.
Petit Journal (326-28-59), 21 h. 30 : Eddy Louis.
Petit Opportun (236-06-36), 23 h. : J.-C. Fohrenbach, M. Valera, P.-Y. Sorin, S. Gremaud.
Pied Bleu (285-32-16), 21 h. : A. Conduant.
Les Quatre Temps, 21 h. : Archie Shepp.
La Roquette (805-78-51), 21 h. : P. Abrial
Slow Club (233-84-30), 21 h. 30 : R. Franc
Vieille Herbe (321-33-01), 20 h. : Dalriada.

Dans la région parisienne

Antony, C.T.M. (666-02-74), 21 h. : le Bal.
Aubervilliers, Théâtre de la Commune (833-16-16), 19 h. 30 : Histoires de la forêt viennoise.
Boulogne, T.B.B. (603-60-44), 20 h. 30 : Lorna et Ted.
Bures-sur-Yvette, M.J.C. (907-74-70), 21 h. : la Bonne Ame du Se-Tchouan.
Châtillon, Centre culturel (657-22 11), 21 h. : le Zimpa.
Choisy-le-Roi, Théâtre Paul-Eluard (890-89-79), 21 h. : Figuren Theater Triangel.
Chelles, Centre culturel (421-20-36), 20 h. 45 : les Ennemis.
Créteil, Maison André - Malraux (899-94-50), 20 h. 30 : Ella.
Gennevilliers, Théâtre (793-26-30), 20 h. : Edouard II.
Issy-les-Moulineaux, M.J.C. (554-67-28), 20 h. 30 : Arthus.
Ivry, Théâtre (672-37-43), 20 h. 30 : la Chose sacrée.
Suresnes, Théâtre J.-Vilar (772-38-80), 21 h. : festival Courteline.
Versailles, Théâtre Montansier (950-71-18), 21 h. : A. Lagoya.
Villiers-sur-Marne, Centre culturel (304-98-94), 21 h. : K. Besson.

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h. : les réalismes entre les deux guerres : les Deux Mondes, de E. A. Dupont ; 19 h. : Portrait de P. P. Pasolini ; Polemonta, de D. Mavrikios ; 21 h. : Mamma Roma, de P.P. Pasolini.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h. : cinéma britannique : Pour que les autres vivent, de R. Salé ; 17 h. : les Nouveaux Anges, d'U. Gregoretti ; 19 h. : les réalismes entre les deux guerres : Adieu jeunesse, de F. M. Poggiolo.

Les exclusivités

AC/DC (Fr.) (v. angl.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
ALICE DANS L'ESPAGNE DES MERVEILLES (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (354-00-11). H. sp.
L'AMOUR HANDICAPE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86). Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
BIENVENUE Mr CHANCE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA BOUM (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Paris, 8e (359-53-99), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-52), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
BRUBAKER (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23). U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.F. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Miramar, 14e (320-89-52).
CAFE EXPRESS (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Marignan, 8e (359-92-82), Parnassien, 14e (329-83-11), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; V.F. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27). Français, 9e (770-33-88), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA CAGE AUX FOLLES N° 2 (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
CELLES QU'ON N'A PAS EUES (Fr.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Studio-Alpha, 5e (354-39-47), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Secrétans, 19e (206-71-33).
C'EST LA VIE (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16) H. Sp.
CES MALADES QUI NOUS GOUVERNENT (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
CHANGEMENT DE SAISONS (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) en soirée.
LE CHASSEUR (A., v.f.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40).
LE CHINOIS (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62). — V.o.-v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
CLARA ET LES CHICS TYPES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).
LA COCCINELLE A MEXICO (A., v.o.-v.f.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)
COURT-CIRCUITS (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) H. Sp.
LE DERNIER METRO (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80)
LE DIABLE EN BOITE (A., v.o.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99), St-Germain-Huchette, 5e (634-13-26), Parnassiens, 14e (329-83-11), Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
EUGENIO (It., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Colisée, 8e (359-29-46), Parnassiens, 14e (329-83-11), Athéna, 12e (343-07-48), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
FAME (A., v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
FLASH GORDON (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76), Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Calypso, 17e (380-30-11), Fauvette, 13e (331-60-74), Montparnasse-Pathé, 14e (329-90-10), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LES FOURBERIES DE SCAPIN (F.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). H. sp., Athéna, 12e (343-07-48). H. sp.
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
GLORIA (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67).
HISTOIRE D'ADRIEN (F.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74).
HISTOIRE DE LA NUIT (A., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33) (sf J., L., mar.).
HOUSTON TEXAS (A., v.o.) : St-Germain Studio, 5e (634-13-26) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Athéna, 12e (343-07-48. — V.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
HURLEMENTS (A., v.o.) (**) : Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Cin' Ac Italiens, 2e (296-80-27).
INSPECTEUR LA BAVURE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
JE VOUS AIME (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).
KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE LAGON BLEU (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (621-50-32), Montparnos, 14e (327-52-37), Maxéville, 9e (770-72-86), Murat, 16e (651-99-75).
LES LONGUES VACANCES DE 36 (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (354-00-11), H. Sp.
LE MIROIR SE BRISA (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82).
L'OR DANS LA MONTAGNE (It., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
LA PROVINCIALE (Suis.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Calypso, 17e (380-30-11).
PSY (Fr.) Bretagne, 6e (222-57-97) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
RAGING BULL (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LE RISQUE DE VIVRE (Fr.), Panthéon, 5e (354-15-04).
LE ROI DES CONS (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LES FILMS NOUVEAUX

ALLONS Z'ENFANTS, film français d'Yves Boisset. Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Richelieu, 2e (233-56-70), Quintette, 5e (354-35-40), UGC Odéon, 6e (325-71-08), Concorde, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LA BIDASSE, film américain de Howard Zieff. V.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Bastille, 12e (343-79-71). Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10). Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24). italien de Lucio Fulci. V.o. :
DIVINE MADNESS, film américain de Michael Ritchie. V.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Ambassade, 8e (359-19-08). V.f. : Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
DYNASTY, film chinois (de Taïwan) de Mei Chung Chang (en relief). V.f. : Bonaparte, 6e (326-12-12), George-V, 8e (562-41-46), Lumière, 9e (246-49-07), Images, 18e (522-47-94).
ÇA PLANE LES FILLES, film américain d'Adrian Lyne (*). V.o. : UGC Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32), Rex, 2e (236-83-93). Caméo, 9e (246-66-44), UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59). Montparnos, 14e (327-52-37). Mistral, 14e (539-52-43). Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Secrétans, 19e (206-71-33).
L'EMMUREE VIVANTE, film italien de Luci Fulci. V.O. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62). [illegible] (225-18-45), Rio-Opéra, 2e [illegible] 82-54), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Montparnos, 14e (327-52-37), Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LA FEMME DE L'AVIATEUR (ou ON NE SAURAIT PENSER A RIEN), film français d'Eric Rohmer : Impérial, 2e (742-[illegible]), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Monte-Carlo, 8e (225-[illegible]).
GRAU ZONE, film suisse de Fredi Murer. V.O. : Forum-Ciné, 1er (297-53-74).
PALERMO, film allemand, de Werner Schroeter. V.O. : Olympic, 14e (542-67-42), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Pagode, 7e (705-12-15), Studio Médicis, 6e (633-25-97).
RECHERCHE, film iranien d'Amir Naderi. V.O. : Marais, 4e (278-47-86).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
RUDE BOY (Ang.), v.o. : Forum-Ciné, 1er [illegible] ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
LE SALON DE MUSIQUE (Ind.), v.o. : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac-Olympic, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (Fr.-Suis.) (**) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
SHINING (A., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
STARDUST MEMORIES (A.) vo. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).
SUPERMANN II (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).
LES SURDOUES DE LA 1re COMPAGNIE (Fr.) : Tourelles, 20e (364-51-98).
LA TERRASSE (It., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e [illegible] ; Parnassien, 14e [illegible].
THE ROSE (A., v.o.) : [illegible], 15e [illegible] (sf les [illegible]).
LE [illegible] (Tchéc., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
TU FAIS PAS LE POIDS, SHERIFF [illegible] : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
UNE ROBE NOIRE POUR UN TUEUR (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44).
UNE SALE AFFAIRE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
UN ETRANGE VOYAGE (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
UN MAUVAIS FILM (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
VENDREDI 13 (A., v.o.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71), V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

Les grandes reprises

AGENT SECRET (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (634-13-26).
AMERICA, AMERICA (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-89-22).
L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
LES AVENTURES FANTASTIQUES DU BARON DE MUNCHAUSEN (All., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
BABY DOLL (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-89-22).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; (v.f.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES BAS FONDS (Jap., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LA BLONDE ET MOI (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
BONAPARTE ET LA REVOLUTION (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04), h. sp.
LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
LE CHAGRIN ET LA PITIE (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), h. sp.
LE CHAINON MANQUANT (Bel., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).
LA CONSEQUENCE (All.) (*), v.o. : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
CRIS ET CHUCHOTEMENTS (Suéd.) v.o. : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19), j. imp.
LA DAME AUX CAMELIAS (A.) v.o. : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
DELIVRANCE (A.) (*) v.f. : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LE DIBBOUK (Pol.), v.o. : Marais, 4e (278-47-86).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.), Ranelagh, 16e (288-64-44), S., D.
FANTASIA (A.), v.o. : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90).
LA FEMME A ABATTRE (A.), v.o. : Action Christine, 6e (325-85-78).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.), Napoléon, 17e (380-41-46).
HAIR (A.), v.o. : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
HESTER STREET (A.), v.o. : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), h. sp.
LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A.), v.o. : Studio Logos, 5e (354-26-42).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A.), v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
MACADAM COW-BOY (A.), v.o. : Champo, 5e (354-51-60).
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Angl.), v.o. : Cluny-Ecoles, 5e [illegible]
MONSIEUR VERDOUX (A.), v.o. : A. Bazin, 13e (337-74-39).
PAIN ET CHOCOLAT (It.), v.o. : Actua-Champo, 5e (354-51-60).
LES PORTES DE LA NUIT (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), h. sp.
RENCONTRE DU TROISIEME TYPE, EDITION SPECIALE (A.) (nouvelle version), v.o. : Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Broadway, 16e (527-41-16). — V.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Français, 9e (770-33-88) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LA RUE SANS JOIE [illegible] : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Balzac-Olympic, 14e [illegible] ; Olympic, 14e (542-67-42).
LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) jours pairs.
LA STRADA (It., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LES VISITEURS DU SOIR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) H. Sp.
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

Les séances spéciales

CHAPITRE II (A., v.o.) : Tourelles, 20e (364-51-98). Mar. 21 h.
COURAGE, FUYONS (Fr.) : Théâtre de la Cité Un., 14e (589-38-69), le 9 à 21 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., (**), v.o. Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18). 24 h.
GOSSES DE TOKYO (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42). 18 h. (sf. S., D.)
MARTIN ET LEA (Fr.) (*) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
MATA-HARI (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
MOLIERE (Fr.) prem. et 2e époque : Calypso, 17e (380-30-11) J., V., L., Mar. 9 h. et 11 h. 15.
NICK'S MOVIE (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
LE PASSE-MONTAGNE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18). 24 h
ROLLERBALL (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), V. S. 24 h. 15.

Les festivals

MARX BROTHERS, v.o., Actions-Ecoles, 5e (325-72-07) : les Marx au grand magasin.
SEMAINE DU CINEMA CANADIEN, Forum Cinéma, 1er (297-53-74) : le Chat dans le sac.
PASOLINI, v.o., Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04). En alternance : Médée ; Œdipe roi.
POLICIERS, v.o., Cluny-Palace, 5e (354-07-76) : Autopsie d'un meurtre.
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) v.o. : : 14 h. : II, 18 h., 20 h. 30 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. : Un mariage ; 20 h. 15, V. 0 h. 30 : Un tramway nommé Désir ; 22 h. : Marathon Man ; II : 13 h. 50 : Persona ; 15 h. 40 : Outrageous ; 17 h. 50 : Au-delà du bien et du mal ; 19 h. 50, S. 0 h. 30 : le Dernier Nabab ; 22 h. : Hello Dolly ; V. 0 h. 30 : les Visiteurs.
PABST : Olympic, 14e (542-67-42) ; Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23). En alternance : Salonique, nid d'espions ; Tragédie de la mine ; Quatre de l'infanterie.
HUMPHREY BOGART (v.o.) : Nickel-Odéon, 6e (633-22-13) : les Anges aux figures sales.
WESTERNS : Olympic, 14e (542-67-42) : le Sergent Noir.
LES GRANDS MELODRAMES (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Tendre est la nuit.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) (v.o.) : Réaction en chaîne.
ESCURIAL, 13e (707-28-04) (v.o.) : Guy Gilles, en alternance : l'Amour à la mer, le Jardin qui bascule, Absences répétées, Clair de terre. — Tony Richardson, en alternance : la Charge de la brigade légère, Ned Kelly, le Marin de Gibraltar. — D'après Duras : Moderato Cantabile, 10 h. 1/2 du soir en été, Une aussi longue absence. — Nuit des Stars : Jeanne Moreau, V., S., 0 h. 30 : les Amants ; Mademoiselle ; Une histoire immortelle.

SPECTACLES

STUDIO GALANDE, 5e (354-72-71) (v.o.) : 12 h. 15 et 16 h. 45 : Portier de nuit ; 14 h. : *les Damnés* ; 18 h. 50 : Flesh Gordon ; 20 h. 30 : Taxi Driver ; 22 h. 30 et 0 h. 15 : The Rocky Horror Picture show.
HOWARD HAWKS (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : la Chose d'un autre monde.
LES VEDETTES DU SAMEDI SOIR, Studio 43, 9e (770-63-40) (M. Morgan, V. Romance), en alternance : Remorques ; l'Étrange M. Victor ; *la Loi du Nord* ; *la Belle équipe* ; le Tournant dangereux ; le Puritain ; la Symphonie pastorale ; la Vénus aveugle ; Cartacalha.
LES CINEASTES DE SERIE B, v.o., Action-République 11e (805-51-33) : l'Homme léopard.
CINE-POCHE, v.o., 3 Luxembourg, 6e (633-97-77). En alternance : l'Honneur perdu de Katharina Blum ; Abattoir V ; Marathon Man ; *Fellini-Roma* ; *American* Graffiti ; Harold et Maude ; Chinatown ; Que le spectacle commence ; Breaking Glass.
UNE JOURNEE AU CINEMA, Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32). 12 h. : Courts-métrages burlesques ; 14 h. : Une nuit à Casablanca ; 16 h. : Buster Keaton s'en va-t'en guerre ; 18 h. : la Tendresse des loups, v.o. ; 20 h. : *Le Septième Sceau* ; 22 h. : *Freaks* ; Un chien andalou.
CYCLE DOSTOIEVSKI, v.o., Cosmos, 6e (544-28-80). En alternance : les Nuits blanches (Pyriev) ; l'Idiot (Pyriev) ; l'Idiot (Lampin) ; Crime et Châtiment ; Les frères Karamasov.
AGATHA-CHRISTIE, v.o., Ranelagh, 16e (288-64-44). En alternance : Dix petits nègres ; Le crime de l'Orient-Express.
SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16) (v.o./v.f.). En alternance : le Voleur de Bagdad ; Tintin et le Temple du Soleil ; *Dersou Ouzala* ; Hester Street ; Bugsy Malone ; Nos plus belles années ; la Sorcellerie à travers les âges ; le Chagrin et la Pitié ; Extérieur nuit ; C'est la vie ; les Chevaux de feu ; Tommy ; Family Life ; Casanova (F.) ; Répulsion.
BOITE A FILMS, 17e (622-44-21) (v.o.). I Superman II (Mer., S., D.), 13 h. 30, 15 h. 45. (J., V., L., Mar.), 13 h. 30, 15 h. 45 : les Valseuses + t.l.j., 22 h. ; 18 h. : la Nuit américaine ; 20 h. : l'Important c'est d'aimer. (V., S.), 24 h. : Breaking glass. (J., V., L., Mar.), 10 h. 15 : Iphigénie. (Mer., S., D.), 14 h. : le Seigneur des Anneaux. (J., V., L., Mar.), 14 h. : le Dernier Tango à Paris ; 16 h. 15 : Jeux interdits. (Mer., S., D.), 17 h. 45 : la Flûte enchantée. (J., V., L., Mar.), 17 h. 45 : Panique à Needle Park ; 20 h. 15 : Mort à Venise ; 22 h. 30 : Bonnie and Clyde. (V., S.), 24 h. 30 : Easy Rider.
TEMPLIERS, 3e (272-94-56) (v.o./v.f.). *Goldorak* ; *Titi et Sylvestre* ; les Sentiers de la gloire ; le Crabe-Tambour ; l'Année dernière à Marienbad ; La revanche d'un homme nommé Cheval ; Je t'aime, moi non plus ; les Moissons du Ciel ; Le shérif est en prison ; Chinatown.
CINE-SEINE, 5e (325-95-99) (v.o.). En alternance : India Song ; la Dernière Femme ; Rockers ; Film About Jimi Hendrix ; Répulsion ; Qui a peur de Virginia Woolf ; la Dernière Folie de Mel Brooks

RADIO-TÉLÉVISION

INTERVENTION DE LA POLICE CONTRE RADIO-LILLE 80

Le matériel de Radio-Lille 80 a été saisi, le mercredi 4 mars, alors que celle-ci émettait à partir de la statue de la Déesse, au cœur de la ville. Quelques animateurs ont été interpellés puis relâchés. Le responsable, M. Pascal Defrance, qui a déjà été interpellé plusieurs fois, « *sauvagement matraqué* » selon les déclarations du « collectif pour les radios libres », a été mis en observation au C.H.R. de Lille. On a diagnostiqué un traumatisme crânien léger.

Les circonstances de cette intervention sont un peu particulières. M. *Defrance*, *candidat* à l'élection partielle qui, dans le canton de Lille-Centre, doit donner un successeur à Norbert Ségard, décédé, avait utilisé Radio-Lille 80 comme tribune.

INSTITUT

A l'Académie des beaux-arts

ÉLECTION DE M. MICHEL FARÉ

L'Académie des beaux-arts avait à pourvoir, mercredi 4 mars, les deux sièges précédemment occupés par André Cornu dans la section des membres libres, et par Louis Dideron dans la section de sculpture. Au premier, c'est M. Michel Faré qui a été élu, face à quatre autres candidats : MM. Jean-Baptiste Ache, Jean-Christophe Averty, Jacques Chailley, Jean Connehaye. La seconde élection a été blanche, les votants n'ayant pu se départager entre MM. Bizette-Lindet, César, Lucien Gilbert, Louis Lutz et Georges Oudot.

[Né le 14 novembre 1913, à Paris, M. Michel Faré est docteur ès lettres. Après avoir été assistant au département de peinture du musée du Louvre et au Musée des arts décoratifs, il est devenu conservateur, en 1943, et conservateur en chef, en 1962, du Musée des arts décoratifs. Il a été nommé en 1946 professeur à l'École normale supérieure des arts décoratifs, puis, en 1970, professeur de l'histoire de l'art à l'École des beaux-arts (chaire jadis occupée par Hippolyte Taine). Il est l'auteur notamment des ouvrages suivants : *la Céramique contemporaine*, *la Nature morte en France, son histoire et son évolution*, *Georges Jouve*, *le Grand Siècle de la nature morte en France*, *la Vie silencieuse en France*, etc.]

VU

Pari douteux

On ne peut pas attendre d'un ministre de la justice qu'il dénonce la complaisance empressée de certains magistrats à exécuter les ordres du pouvoir. Pourtant, c'est bien ainsi que nous les imaginons, que dis-je, qu'on nous les donne à voir à l'écran, le petit et le grand. François Perrot s'est même fait une savoureuse spécialité de ces rôles de procureur cynique, désinvolte, transmettant au juge d'instruction (rappelez-vous Simone Signoret) ou à l'avocat de la défense (allez voir Annie Girardot dans Une robe noire pour un tueur*) les consignes venues d'en haut. Vieille tradition anglo-saxonne que cette façon de dénoncer la soumission du judiciaire à l'exécutif et, à l'autre bout de l'échelle, la complicité entre criminels et policiers.*

Difficile, oui, pour un garde des sceaux de ne pas nager entre deux eaux : la dénonciation des lâchetés, des abus, des dénis, des cruautés de la répression et la glorification des efforts entrepris pour améliorer le code pénal et le système pénitentiaire. Pris entre le feu et la glace, comme ces Chevaux du lac de Ladoga, *le beau titre de son dernier ouvrage, M. Alain Peyrefitte était confronté, mercredi soir, à « La rage de lire », à Casamayor et à Thierry Lévy d'une part, à François Romerio de l'autre. François Romerio,* « chef de file du plus grand parti de France », *celui des partisans d'une sécurité accrue, celui des défenseurs de l'ordre et des victimes.*

Comme on pouvait s'y attendre, la discussion s'est vite engagée sur le terrain de l'abolition de la peine de mort, où le gouvernement refuse de s'aventurer tant que le sentiment d'insécurité n'aura pas reculé dans l'opinion. « Ça, excusez-moi, mais étant donnée la recrudescence de la brutalité et de la violence enregistrée dans le monde entier, ce n'est pas demain la veille. »

Jusqu'à quand faudra-t-il donc attendre pour que nous rejoignions, sur ce chapitre, les nations civilisées, en confiant au Parlement le soin de prendre enfin ses responsabilités ? Ne serait-ce pas tout simplement, dans l'esprit du président de la République, jusqu'à ce que les nations en marche vers le progrès reviennent, par un mouvement bien connu de balancier, sur leurs pas en réintroduisant la pendaison, la guillotine ou le peloton d'exécution dans l'arsenal de la répression? Pari douteux, pari dangereux, pour l'honneur de la patrie des droits de l'homme.

CLAUDE SARRAUTE.

● *Une nouvelle radio libre, Radio-Bienvenue*, émet sur Strasbourg chaque mercredi, à 20 h 30, sur modulation de fréquence (entre 100 et 104 megahertz). L'émission hebdomadaire comportant, selon les animateurs, des *informations culturelles, politiques*, de la musique et « *tout ce qui est en règle générale boycotté par les* mass media *radiophoniques officielles* ».

● RECTIFICATIF. — M. Michel de Villers nous prie de préciser que, contrairement à ce que nous avons écrit dans *le Monde Dimanche* du 22 février, c'est lui-même, et non Claude Villers, qui écrivait les textes de l'émission de José Artur « Table ouverte ».

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	222 F	371 F	521 F	670 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	387 F	701 F	1 016 F	1 330 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	254 F	436 F	618 F	800 F
II. — SUISSE, TUNISIE	324 F	576 F	825 F	1 080 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Jeudi 5 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 20 Un, rue Sésame.
18 h 45 Avis de recherche.
19 h 15 Météo.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les formations politiques.
La majorité.
20 h Journal.

20 h 35 Série : Pause-café.
Réalisation S.-R. Leroy.
Quatrième épisode. *Tandis que le proviseur reçoit des parents d'élèves trop revendicatifs ou trop laxistes, Joëlle essaye d'intervenir auprès du père de Frédéric, qui se plaint d'avoir un père « flic ».*
21 h 30 Magazine : L'événement.
Enquête de Michel Honorin, dans plusieurs pays d'Europe, sur Orche Novi, mouvement d'extrême droite.
22 h 25 Sport : Patinage artistique.
Championnat du monde de patinage artistique à Hartford (Connecticut, U.S.A.).
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
Le beurre : une publicité difficile à digérer.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Jeudi cinéma.
Et à 22 h 15.
20 h 40 Cinéma : « le Genou de Claire ».
Film français d'E. Rohmer (1970), avec J.-C. Brialy, A. Cornu, B. Romand, L. de Monaghan, M. Montel, G. Falconetti.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
L'ours Paddington ; Thai Tio Tou et les autres ; Balthazar le mille-pattes.
18 h 55 Tribune libre.
Front national (J.-M. Le Pen).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Les aventures de Tintin : *le Trésor de Rackham le Rouge.*
20 h Les jeux.
20 h 55 Cinéma : « Comment réussir quand on est con et pleurnichard ».
Film français de M. Audiard (1974), avec J. Carmet, S. Audran, J.-P. Marielle, J. Rochefort, J. Birkin, E. Buyle (Rediffusion.)
Un représentant en Vermouth frelaté attendrit la clientèle les femmes particulièrement, en pleurnichant sur ses faux malheurs. Des scènes qui se veulent comiques, écrites et filmées à la diable. Vulgarité et humour méprisant.
21 h 50 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h 50, La certaine France de mon grand-père, d'après E. Guillaumin.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : La radiothérapie aujourd'hui.
20 h, La porte de pierre, de L. Carrington. Adapt. G. Rouvre. Avec Amzel, N. Barentin, F. Bellard, etc.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

18 h 2, Six-Huit : Jazz time (Charlie Parker) ; 18 h 30, Concert (en direct de l'Auditorium 106) : « Rondo WO 41 » et « Cinquième Sonate en fa majeur » de Beethoven ; « Suite rhapsodique » de Jolivet ; « Contes de fée » de Schumann et « Danses allemandes » de Schubert, avec D. Erlih et B. Engerer ; 20 h, Concours international de guitare.
20 h 30, Concert : « Les rendez-vous de Pierrefonds » (église Saint-Sulpice à Paris 23-11-80) : « Toccata en fa » de G. Muffat ; « Messe pour orgue » de N. de Grigny ; « Passacaille » de G. Muffat, avec Michel Chapuis à l'orgue.
22 h 30, Ouvert la nuit : Le lied schubertien ; 23 h, Les compositeurs composent et proposent : Thomas Kessler (Kessler, Debussy, T. Dream).

Vendredi 6 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
On s'occupe d'améliorer la qualité de notre vie.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
14 h *Sports : Tennis, Coupe Davis.*
France-Australie, à Lyon.
18 h C'est à vous.
18 h 20 Un, rue Sésame.
18 h 45 Avis de recherche.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Opéra : « Jenufa ».
De L. Janacek ; d'après G. Preissova. Enregistré au Théâtre national de Paris, avec l'Orchestre de l'Opéra de Paris, dirigé par Sir Ch. Mackerras. Avec J. Barbie, N. Denize, R. Yakar, G. Chauvet, J. Dupouy.
Transmis en simultané et en stéréophonie sur France-Musique.
22 h 25 Pleins feux.
Magazine culturel, de J. Arthur.
23 h 25 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les amours des années folles.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Des talents pour demain.
15 h Série : Le Saint.
Mort naturelle.
16 h Magazine : Quatre saisons.
17 h La télévision des téléspectateurs.
17 h 20 Fenêtre sur...
Molière.
17 h 50 Récré A 2.
Mes mains ont la parole ; Zeltron ; Zora la rousse.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Molière ou la vie d'un honnête homme.
D'A. Mnouchkine (Premier épisode).
Dans le style épique du Théâtre du Soleil, voici « la vie d'un honnête homme » au cœur du siècle de Louis XIV, dont Ariane Mnouchkine démythifie les fastes, montrant l'envers du décor : une capitale encombrée de mendiants, une province à la dérive, des paysans affamés et les combats quotidiens d'un bouffon légendaire.
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. De l'O.A.S. aux Brigades rouges : la stratégie de la terreur.
Avec MM. J. Delarue (l'O.A.S. contre de Gaulle), *A. Geismar* (l'Engrenage terroriste), *R. Laurent* (l'Internationale terroriste démasquée), *et madame C. Steling* (le Réseau de la terreur).
22 h 55 Journal.
23 h 5 *Sports : Patinage artistique.*
Championnat du monde : figures libres messieurs.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Vive le basket ; Des livres pour tous.
18 h 55 Tribune libre.
Confédération des syndicats libres.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Les aventures de Tintin : le trésor de Rackham le Rouge.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3-*Le nouveau vendredi : La guerre des cassettes.*
Une émission d'A. Sabas. Enquête : C. Druhot.
Le « milieu » du show business s'alarme et commence à organiser sa défense, afin d'enrayer le trafic des cassettes, permettant ainsi de se passer du disque.
21 h 30 Variétés : Sébastien et consorts.
Les imitations de Patrick Sébastien, filmées dans son village natal de Juillac, en Corrèze.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Le monde du travail au XIXe siècle (le sublime) ; 8 h 32, L'itinéraire philosophique, d'E. Levinas : l'amour et la filiation.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge : « la Bavière », de J. Royan.
11 h 2, Semaines musicales internationales d'Orléans : Le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France
12 h 5, Agora : « Le sorcier assassiné », avec A. Danieul.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Musique extra-européenne : En Turquie.
14 h. *Sons* : Au pays du matin calme.
14 h 5, Un livre, des voix : « l'Eponge », de M.-L. Haumont.
14 h 47, Un homme, une ville : Andersen à Odense.
15 h 50, Contact.
16 h, *Pouvoirs de la musique : Haendel.*
18 h 30, La certaine France de mon grand-père, d'après E. Guillaumin
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : Les mémoires à bulles.
20 h, Savoir pour prévoir : La drogue et les jeunes en 1981.
21 h 30, Black and blue.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien musique : Impromptu italien (Boccherini, Rossini, Bellini, Mancinelli) ; 7 h 5, L'intégrale de la semaine : les trios de Mozart ; 7 h 40, Actualité du disque ; 8 h 30, Informations culturelles.
9 h 2, Le matin des musiciens : Les quatuors de Bela Bartok.
12 h, *Musique de table : Musique légère (Translateur,* Messager, Gérard) : 12 h 35, Jazz classique ; 13 h, Actualité lyrique.
14 h, Musiques : La guitare dans les musiques traditionnelles ; 14 h 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h, Inventaire pour demain : Jolas, Prin, Tamba ; 16 h, Musique symphonique : Dvorak, Tchaïkovski ; 17 h, Orgue à la française : Grigny, Clérambault, Homilius, Babou.
18 h 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h 30, Magazine de D. Lémery : 20 h, Actualité lyrique.
20 h 30, Opéra (en liaison avec TF 1) : « Jenufa », opéra de Janacek, d'après Preissova, version française de G.-A. Block, par les Chœurs et l'Orchestre de l'Opéra de Paris, dir. Sir Charles Mackerras, mise en scène G. Friedrich, avec J. Berbié, N. Denize, R. Yakar, G. *Chauvet*, J. *Dupouy*, A. Ringart, E. Lublin, F. *Dumont*, M.-C. Porta, P. Rouillon, Y. Bernard.
22 h 25, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches : cycle Chopin, avec Bruno Rigutto au piano (les Polonaises et « *Fantaisie en fa mineur* ») ; 23 h 5, Vieilles cires : cycle Carl Schuricht (Schumann, Mendelssohn) ; 0 h 5, Jazz forum.

TRIBUNES ET DEBATS

JEUDI 5 MARS

— *MM Roger Chinaud*, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, et *Laurent Fabius*, porte-parole du P.S., député de Seine-Maritime, sont les invités de l'émission « Face à face », sur R.T.L., à 18 h. 15.

VENDREDI 6 MARS

— *M. Roger Chinaud*, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, est reçu à l'émission « Parlons clair », sur France-Inter, à 7 h 50.
— *Mme Marie-France Garaud*, candidate à l'élection présidentielle, est l'invitée de Sud-Radio, à 13 heures.

● *Pour diffamation contre M. José Bergoza*, réalisateur de la télévision française, M. Pierre Bruneau, responsable de la rubrique « *Télé couloirs* » de Minute a été condamné, le 25 février, à 600 F d'amende et 7 000 F de dommages intérêts par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris. Un écho inséré le 11 juin 1980 dans cette rubrique prétendait que M. Bergoza, qui avait obtenu un prix de la Société des gens de lettres pour un reportage sur le Chili, n'avait « *jamais mis les pieds dans ce pays* ».

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS



THOMSON-CSF

recherche

INGÉNIEUR D'APPLICATION (BUREAU D'ÉTUDES) POSITION I ou II

Pour études d'ensembles et sous-ensembles mécaniques destinés à l'électronique.

Formation A.M. ou équivalent.
Quelques années d'expérience B.E.
et de responsabilités d'encadrement souhaitées.

Env. C.V. et prét. s/n° 89.784 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS, qui transmettra.



emplois régionaux

ADMINISTRATION DES VENTES FRANCE - EXPORT

UN (E) RESPONSABLE

pour son service administration des ventes (niveau maîtrise supérieure, coeff. UIMM 335/365) est recherché par

FORGES D'ALLEVARD (ISÈRE)

producteur d'aciers spéciaux
C.A. de 300 millions de francs

Le titulaire de ce poste aura en charge l'exploitation des commandes, des liaisons avec les clients et les services intérieurs, le suivi des paiements.

Il devra avoir un bon niveau de base (B.T.S., D.U.T.), une expérience comparable d'au moins 5 ans, l'allemand courant et, si possible, l'anglais et/ou l'italien, une bonne pratique des formalités exports, l'habitude de l'informatique.

Ecrire C.V., prétentions à
Forges d'Allevard
Service du personnel
B.P. 17 Le Cheylas - 38570 GONCELIN

TECHNIP

Société d'engineering

recherche pour son établissement de l'OUEST situé près de LA BAULE

CADRE ACHATS

Intégré au service Approvisionnements, il sera responsable vis-à-vis du chef de Département des consultations, comparaisons et rédaction de commandes concernant des matériels destinés à des installations PÉTROLIÈRES ou NUCLÉAIRES.

Ce poste convient à un candidat ayant plusieurs années d'expérience dans une fonction identique et connaissant l'anglais.

Adresser curriculum vitae et prétentions à

TECHNIP LE PETIT GAVY, route de Saint-Marc, 44600 SAINT-NAZAIRE.

URGENT
Recherche jeune homme célibataire, 30 ans max., pour visiter pharmacies banlieue parisienne. Expér. en représentation souh. Voiture fournie + frais + fixe + commissions.
Ecr. avec C.V. s/n° 2.051 à HAVAS 03201 VICHY CEDEX.

VILLE D'AUBAGNE
Recherche
pour centre culturel communal.
— Un animateur culturel polyvalent.
- Bonnes études générales.
- Expérience et formation exigées.
- Connaissances secteur Arts plastiques souhaitées.
Adresser curriculum vitae à : Monsieur le député, maire, mairie d'AUBAGNE, 13677 AUBAGNE.

SOCIETE DE CONSEILS JURIDIQUES
recherche
JURISTE
ou FISCALISTE
ayant expérience
droit des sociétés
Bonne rémunération et situation d'avenir
Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à :
M.P. SANS, 7 bis, rue du Général-Cérez, 87000 LIMOGES.

Entreprise spécialisée dans les infrastructures de télécommunications recherche
TECHNICIEN
pour son département
ANTENNES
HYPER-FRÉQUENCE
Connaissances en mesures de rayonnement, mécanique de précision appréciées. *Lieu de travail :* SAINT-NAZAIRE. Envoyer C.V., photo, prétentions à C.G.T.I., rue Marcat - 44570 TRIGNAC

INTERTECHNIQUE

AERONAUTIQUE - ESPACE - INFORMATIQUE

recherche :

1. Pour la Direction des Études :

— **INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES**
(option informatique) (réf. DE-10)
Pour développement logiciels de base sur Réalité 2000 et systèmes à base de microprocesseurs.
Une première expérience en système est souhaitée.

2. Pour le département Informatique :

— **INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL**
(réf. DI-11)
Ayant une bonne expérience en informatique temps réel. Sera chargé du suivi des grands projets « Grandes Affaires ».
Compétences en matériel et télécommunications appréciées.

Nombreux avantages sociaux par accord d'entreprise, dont prime de fin d'année.
Restaurant d'entreprise.

Adresser C.V. avec prétentions, en précisant référence annonce, à Direction du Personnel,

INTERTECHNIQUE - 78370 - PLAISIR



THOMSON-CSF
Groupe ACTIVITÉS MÉDICALES
Département Etudes et Développement Imagerie Nouvelle
offre plusieurs postes d'

ingénieurs électroniciens

à des candidats diplômés
(E.S.E. - INSA - ENSI - etc ...)

1 poste - implantation des structures Hard et micro-soft de test en liaison avec équipe Soft.
1 poste - Développement de test et industrialisation (structure Hard) d'un ensemble ou sous-ensemble électronique complexe en TTL moderne, microprogrammé ou non, généralement couplé à un host computer NOVA ou PDP.
1 poste - définition de configurations micro-informatiques pour traitement d'images.
- homologation et intégration de systèmes digitaux de visualisation numérique en liaison avec industrialisation.
- connaissance en programmation et périphérique de stockage.

Envoyer CV, photo et prétentions sous réf.29142M à THOMSON - CSF Département EDIN - 48 rue Camille Desmoulins Service du Personnel 92130 ISSY LES MOULINEAUX.

Important Etablissement Bancaire
recherche PLUSIEURS

Chargés de Clientèle Grandes Entreprises

Leur rôle sera d'apporter l'ensemble des services bancaires, domestiques et internationaux à de grandes sociétés françaises.
Une double expérience d'exploitation bancaire domestique (ligne entreprises) et de financement *d'opérations de commerce international est nécessaire.* Anglais courant.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo, salaire et prétentions sous référence 8187 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02

IMMOBILIER D'ENTREPRISE
Groupe INTERNATIONAL rech.
NÉGOCIATEUR
— *Expérimenté.*
— Fixe + Commission + pool.
C.V. à : S.I.P. (sous n° 1101) 11, r. d'Uzès 75002 PARIS.

LABO- NEUILLY recherche COMPTABLE qualifié (ée) 20 h. par semaine comptabilité générale, paye, déclarations.
Tél. pour rendez-vous au : 901-61-30.

Importante Société Paris-8e recherche pour sa confiserie
DIRECTRICE
GRANDE COMPETENCE
— *Plusieurs années d'expérience en confiserie.*
— *Capable de diriger un effectif.*
— *Excellente présentation.*
Adresser C.V. manuscrit, photo *et prétentions sous n° 899 à* Publicités Réunies. 112, boulevard Voltaire. 75011 Paris.

GROUPE DE SOCIETES INTERNATIONALES
pour démarrages de systèmes
2 A.-PROGRAMMEURS
GAP 2 - IBM 34 - IBM 3/15
3 A.-PROGRAMMEURS
COBOL ANS - CICS - DL1
Salaire 117.000 F/an.
INFORMATIS CONSEILS
26, rue Daubenton, 5e.
337-99-22.

Etablissement public Paris, rech.
GESTIONNAIRE MARCHE
dans transports, exp. souhaitée. Adr. lettre manuscrite + C.V. s/n° T025803M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Banque étrangère - 2e arrdt recherche
GRADE
niveau classe 3
pour réglementation des changes, connaissant import-export et crédit documentaire.
Ecr. s/réf. 7591 à P. LICHAU S.A., BP 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

PUBLIC RELATION, standing. Ecr. M. DONJIN, 149, rue Saint-Honoré (1er) qui transmettra.

BANQUE
recherche pour
PARISIENNE
PERSONNE capable d'entretenir relations avec Sociétés de haut niveau.
Connaissance langue espagnole souhaitée.
Ecrire en joignant C.V. à n° 88.890 Contesse Publicité, 20, avenue Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

INFORMATIS
Société d'Engineering et de Réalisations Informatiques pour d'importants Projets Internationaux

3 INGÉNIEURS HARD

Pour le suivi de réalisations d'importants projets techniques (contrôle technique et des plannings)

2 INGÉN. HARDWARE
Niveau 3A, maîtrisant l'anglais et connaissant le « milieu » de la téléphonie, capable d'analyser des cahiers des charges et de rédiger des spécifications techniques et de discuter avec les différents responsables.
26, r. Daubenton, 5e. 337-99-22

COLLABORATEUR ht niveau. *Ecr. M. LAMARQUE,* 149, r. St-Honoré, Paris-1er qui transm.

secrétaires

P.M.E. en expansion offre un poste de SECRÉTAIRE âge indiff., expér. et connais. de l'anglais souhaitées. Poste intéressant *débouchant sur responsabilités.* Ecr. s/n° 1488 M. Régie-Presse, 85 bis r. Réaumur, 75002 Paris avec C.V. et prétentions.

Association à caractère social recherche
STÉNODACTYLO CONFIRMÉE
Ecrire avec C.V. et prétentions à A.T.D.-QUART- MONDE, 33, rue Bergère, 75009 PARIS.

capitaux propositions commerciales

CONCESSIONN. AUTOMOB. EN R.F.A.
recherche PARTENAIRES
qui peuvent livrer véhicules neufs (ttes marques européennes et japonaises). Intérêt permanent sur de gdes quant. Nous sommes aussi intéressés par des contacts avec des *intermédiaires.*
Pour prendre contact veuillez téléphoner au 19-49-4246/609 ou télex 024130.

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATIONS DE L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages) :
- 12 méthodes pour trouver *l'emploi désiré* : avec plans.
- les bnes réponses aux tests.
- La graphologie et ses pièges.
- Les trois types de curriculum vitae, etc.

Pour informations, écrire CIDEM, 5, sq. Mondovi, 78 Le Chesnay.

propositions diverses

Emplois outre-mer, étranger
MIGRATIONS
chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

Pour bien choisir votre métier
FRANCE-CARRIÈRES
chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés à toutes et tous avec ou sans diplômes. Pour les connaître, demandez une documentation gratuite sur la revue *FRANCE-CARRIÈRES* (C 16) B.P. 402-09 Paris.

travaux à façon

ENTREPRISE PEINTURE 15 ans ancienneté exécute tous travaux bureau, appart. : Travail rapide et soigné. Coordination. *Devis gratuit.* 885-14-38.

ENTREPRISE, sérieuses références, effectue rapid. travx peint., menuiserie, décoration, coordin. tous corps d'état. Devis grat. Tél. : 368-47-94 et 883-30-02.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune homme 25 ans.
ELECTRICIEN QUALIFIÉ
recherche
Chantier à l'étranger
étudierait toutes propositions
Tél. 33-66-21
de 12 h 30 à 13 h 45.

F. 30 ans. Etude supérieure, droit lettres, E.N.A.S. 79 (IARD). *4 ans gestion sinistres IARD* + 2 ans collaboration direction sinistre IARD, cherche poste cadre B.E., centre de formation, assist. direction Cie, courtage. Ecr. s/n° T025792 M, R.-Presse, 85 bis, rue Réaumur 75002 Paris

DIRECTEUR DE MARKETING diplômé E. des Cadres, 40 ans, *10 ans d'expérience dans la* presse rech. emploi similaire. Ecr. M. CHALLET, 3 bis, square *Jean-Bouin.* 91300 MASSY.

H. 39 ans. conn. allemand, étudie *ttes propos.* tmps part. ou dom. Ecrire s/n° 7.985 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Spécialiste marketing dispose 30 heures par mois, étudie toutes propositions PME-PMI Paris proche banlieue ouest.
Ecrire s/ n° 3.209 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

Particulier imm. classé 67 m², 2e ét., liv. + 1 chbre + cuis. équipée + salle de bains, calme, cft lux. Prix à débattre. Tél. soir et week-end. 277-67-20.

LISIÈRE MARAIS
100 m² DECORATION RAFFINEE
SOLEIL, BALCON, SERVICE.
V.L.G.I. 766-03-28.

6e arrdt

Offre exceptionnelle limitée à 2 acheteurs. Deux 2 Pièces de plus de 60 m² en plein Paris à proximité des jardins du Luxembourg, dans un immeuble de grand standing, séjour, chambre, salle de bains, cuisine séparée, terrasse, ascenseur. Visite sur rendez-vous ou renseignements tél. 286-15-63.

7e arrdt

38, RUE VANEAU
RESTE A VENDRE
36 m² sur jardin, calme, *neuf, ouest.*
S/place tous les jours 14-18 h.
NEVEU 550-48-83. 743-96-96.

8e arrdt

PARC MONCEAU (près)
superbe appartement de réception 7 P. + service, prix justifié. LAGRANGE 265-13-05.

9e arrdt

TRUDAINE-MAUBEUGE
Entrée, cuis., s. de bains, w.c., 3 P., chauffage central NEUF, 410.000 F. Tél. 878-97-52.

12e arrdt

AV. GRAVELLE 4 pièces, tt cft, balc. sur bois, box. Profess. libérale. *1.150.000 F. Tél. 346-74-42.*

OFFRE EXCEPTIONNELLE
6, rue des Jardiniers,
PARIS (12e)
Proche bois de Vincennes.
Métro à 200 mètres
à vendre
TRÈS BEAU 4 PCES 96 m²
et 5 PCES 110 m²
Habitable immédiatement
8.700 F le m2.
Visite sur place jeudi et ce week-end, de 14 h. à 19 h.
TÉLÉPHONE 307-89-97 (96).

13e arrdt

Me TOLBIAC Pierre de taille, brique, gd 4 P., entrée, cuis., bains, w.c., chauff. central, 4e ét. sans asc. Prix intéressant. 325-75-42.

14e arrdt

Métro GAITE à rénover immeuble ravalé, 2 P., 42 m², calme, soleil, *sur cour dégagée.* Px 234.000. Micot 344-43-87.

ALÉSIA 4 P. 120 m² en duplex
Imm. 1979, tt cft, garage. 1.320.000 F. frais achat 2,5 %. *Téléphone 783-62-74.*

15e arrdt

4 P. tout confort, calme, plein soleil, sur jardin. *860.000 F. — 578-75-80.*

JAVEL - Immeuble ancien. Duplex *40 m², très raffiné, soleil.* Prix 365.000 F - 734-36-17.

PLACE DU COMMERCE
2 pièces 40 m² à aménager, calme. 230.000 F - 887-33-34.

16e arrdt

26, RUE DU RANELAGH
BEAU STUDIO
Imm. *STAND.* Px 410.000 F. S/place vendredi 13/18 heures.

17e arrdt

R. LEGENDRE GRAND 2 PCES
150.000 F - Soir : 200-36-01.

18e arrdt

DAMRÉMONT, dans immeuble ré*cent 5e étage, ascenseur, beau living* + 3 ch., tt cft, calme, soleil, 85 m², 7.000 F le m². Téléph. : 264-03-64.

20e arrdt

CHBRE A RENOVER 25. 000 F
2 P., coin cuis. clair, 50.000 F, crédit pptaire, 260-78-25.

MÉTRO TÉLÉGRAPHE
Bel imm. réc., ét. élevé, 130 m², living 30 m², 3 ch., 2 bns, gde cuis., loggia, vue sur Paris Sud. Etat impeccable - 366-45-29.

78 - Yvelines

LE PECQ - MARLY-LE-ROI
Pptaire vend 4-5 P., 90 m² + park. 3 chbres, 3 balcons, cuis. équipée, piscine - RER, SNCF - *Prix : 510.000 F — 958-15-44.*

92 Hauts-de-Seine

3 KM PARIS CHATILLON
Luxueux 3/4 P., tt cft, 78 m², park. Vue superbe 495.000 F, *crédit.* 654-32-11.

NEUILLY Porte Maillot dans bel immeuble
Propriétaire vend 4 pièces, entrée, *cuisine,* salle de bains, w.c. - 119 m² - finitions luxueuses. Sur place jeudi 5 et vendredi 6 de 10 h à 17 h.
18, avenue Charles-de-Gaulle.

BOULOGNE Plein soleil *avec terrasse*
Très bel appt 6/7 P. 322-25-40.

CLAMART Centre *Pavillon 5 pièces* tt cft, gar., jard., 750.000 F. 645-90-00.

BOULOGNE
« LA PRINCIPAUTE »
RUE DE L'ABREUVOIR
PROCHE DU BOIS
DE BOULOGNE
A vendre très beaux 3, 4 et 6 *pièces dans petits immeubles* en pierre de taille de 3 étages. Visite sur place lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h et ce week-end de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h.
Téléphone : 825-29-46.

BOULOGNE PT DE SÈVRES 3/4 P. 100 m²
imm. 1979, gde cuis. éq., parkg. 800.000 COTIMO : 783-62-74.

CHATILLON près du métro. Immeuble récent. très beau 2/3 p., cuisine équipée, balcon sud. Px : 450.000 F. T. : 734-36-17.

Province

PROVENCE
EYGUIERES
Proximité Salon, Saint-Rémy, Les Baux. Dans hôtel particulier classé du XVIIIe siècle reste 1 studio et 1 petit duplex. Prix 80.000 F et 180.000 F. CATRY - Tél. (91) 54-92-93.

86 m² en duplex, 300.000 F *à rénover,* 22, rue de France, Fontainebleau. 326-23-91.

DEAUVILLE PRES CASINO
Immeuble caractère, appt 70 m² envir. Bel. décorat. intérieure, *double living, grande cheminée,* entrée, chbre, cuis. aménagée. Belle salle bains, w.c., penderie + chambre de serv. 574-75-88.

TIGNES
VAL CLARET Part. vend 4e sem. *février dans résid.* 7e étage sud multipropriété, piscine, SAUNA. *Tél. (6) 903-39-75 après 19 h.*

COTE-D'AZUR
Part. vend JUAN-LES-PINS très bel appt dans PARC 8 ha, tennis, PISCINE, exposit. E. S.E. O. Vue mer, mont., 90 m² + 22 m² balc. cuis. équip., 3 chbres, s. bns, s. d'eau, 2 w.c., gar., cave, *parf. état. Tél. (6) 903-39-75* après 19 heures.

Etranger

BRUXELLES, av. Louise, 105. *Part. vd appt luxe, calme, 5e ét.* 135 m². Poss. burx. Libre. Prix except. Tél. 19322.345.05.00

appartements achats

ACHÈTE COMPTANT SANS CREDIT
2 à 3 PIECES. Paris. Urgent. Mme FAURE, 281-68-81. le soir 900-84-25.

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Mtte.-Picquet, 15e - 566-00-75, recherche *Paris 15e et 7e pour* bons clients appts toutes surf. et immeuble. Paiement comptant.

appartements occupés

MAIRIE 18e. Bel. imm. ravalé, parfait état, 2 p., entrée, cuis., w.c., possib. s. d'eau, occupé, dame âgée. Px : 82.000 F, créd. 80 %. Vr propriétaire : vendredi, 17 h. à 19 h., 28, r. Letort.

viagers

FONCIAL VIAGERS
19, bd Malesherbes-8e
266-32-35. Spécialiste,
42 ans d'expérience,
étude gratuite, rente indexée.

PARIS-6e, PRÈS JARDIN du LUXEMBOURG
Appt 4 pièces, tout confort + studio et logement contigu en DUPLEX + GARAGE. 375.000 F cpt + 5.750 F. Occupé femme 74 ans.
F. CRUZ 8, rue La Boétie Tél. : 266-19-00.

LIBRE STUDIO + cuis., w.-c. salle de bains
Mo LAMARCK-CAULAINCOURT
100.000 + 2.000. Femme 75 ans.
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00

Etude Lodel, 35, bd Voltaire, Paris-11e. Tél. 355-61-58. Spécialiste viager. Expérience, discrétion, conseils.

immeubles

URGENT Mandaté par institutionnel rech. immeubles libres ou occupés. Paris ou proche banlieue. 260-67-97.

hôtels particuliers

MUETTE VERDURE.
354-42-70
470 m² 3 *réceptions* 10 chambres

URGENT, recherche
HOTEL PARTICULIER
Paris-intra-muros-centre
3 et 6 millions. Ecrire détails et prix, R. de Brimont, 7, place Albert-1er 34000 MONTPELLIER

pavillons

Part. vend pavillon rust. sur 1100 m². Rdc : entr., séj. dble avec chem., cuis., s.d.b., w.c., + 3 chbres. Ét. : loggia, s.d.b., w.c., 2 chbres. S/sol : garage 2 voitures, chauffage cent. gaz. Surface habitable 140 m²
T. 16 (4) 454-60-67 ap. 20 h.

TRAPPES Idéal *profession* libérale ou artisanale, bordure RN 10, sur 1.300 m², solide maison pierre et brique, 160 m² habitables, grand s/sol total, gar. 2 voit., parfait état, possib. de rentrer camion. 788.000 F. EXCLUSIVITE. Agence ROYALE 950-14-60.

VITRY 94, 5' RER, beau pavillon caractère, s/sol 80 m², 9 P., 2 entrées, terrasses, tt cft, parfait état, garage, jardin, conviendrait affaire cciale. 800.000 F. Tél. 680-43-24.

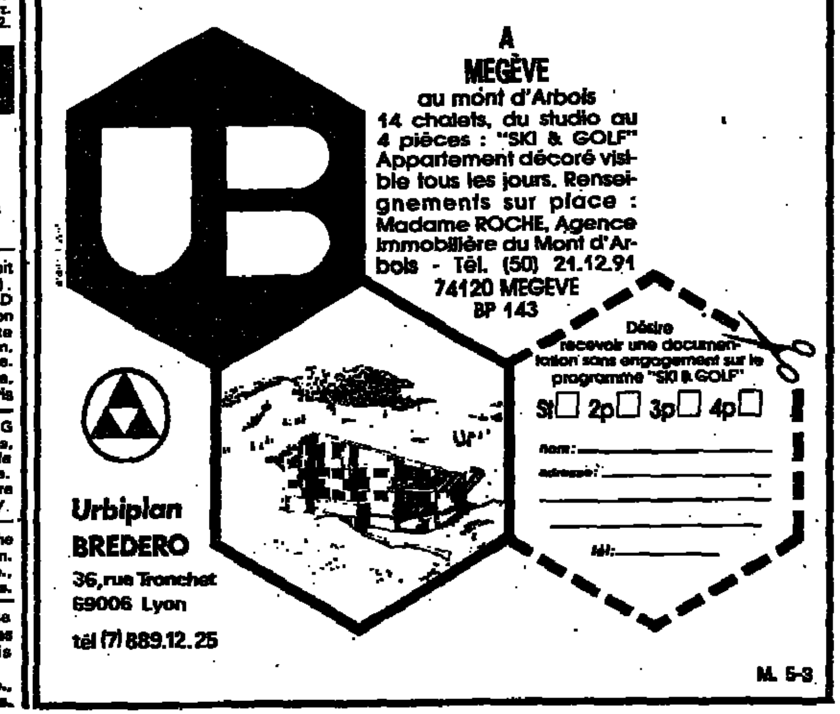
villas

PRÈS ROUEN
Belle maison à 1 heure de Paris. Charme normand, mezzanine. Construction récente. Prox. du vieux village. Prix intéressant. Pour tous renseignements téléphoner à Mlle C. Alvarez 062-87-81 de 8 h à 17 h.

CHATOU 20' R.E.R., calme RÉSIDENTIEL
VILLA « ILE DE FRANCE » 72, séjour double, 3 chambres, 2 bains, surface habitable 110 m², cft, garage, jardin. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET. 976-05-90.

BOURG-LA-REINE
Une des plus belles villas. Récept. 50 m² + s. à manger. 4 chbres + service. Parc 1.100 m². Px 2.100.000 F. Tél. 702-34-86

VÉSINET IBIS
calme, 400 m RER et commerces.
RAVISSANTE MAISON
réception 45 m². 2 chambres. cuis., bains, parfait état. Joli jardin *boisé.* Prix *980.000 F.* AGENCE de la TERRASSE, LE VESINET. 976-05-90.



Le Monde

régions

Aquitaine

La création d'un département du Pays basque est relancée par les socialistes

La majorité redoute les conséquences économiques de cette partition

De notre correspondant

Bayonne. — Le projet de création d'un département du Pays basque ne date pas d'aujourd'hui. Pourtant, depuis qu'a été rendue publique, fin janvier, la proposition de loi du parti socialiste sur ce sujet, le débat commence à prendre sur place une certaine envergure. Deux associations, dont l'une exclusivement composée d'élus locaux, militaient pourtant en faveur d'un département du Pays basque depuis quelque temps, sans avoir toutefois suscité les réactions qu'on enregistre maintenant (1).

Si l'on en parle autant aujourd'hui, c'est sans doute parce que la proposition est venue de la part d'un parti de dimension nationale à la veille d'une échéance électorale importante.

Accusé aussitôt d'électoralisme, le parti socialiste s'en est défendu vivement, faisant valoir que ce projet avait fait depuis plusieurs années l'objet de discussions démocratiques à tous les niveaux du parti et qu'il se situait dans un ensemble de propositions que M. François Mitterand avait repris dans son programme.

Les socialistes entendent donner à cette affaire une triple dimension, comme l'a rappelé, le 28 février à Bayonne, M. Christian Laurissergues, député du Lot-et-Garonne, responsable au P.S. des identités régionales.

L'identité politique, d'abord. Il s'agit de transformer les rapports entre l'État et les collectivités locales par le biais d'assemblées régionales élues au suffrage universel et disposant de pouvoirs financiers accrus ; par le biais aussi de départements où le pouvoir exécutif serait entre les mains des élus, les préfets rebaptisés « commissaires du gouvernement » ne jouant plus alors qu'un rôle de coordination des services de l'État et de surveillance du respect des lois. *« Pour nous, il ne s'agit nullement de mettre un préfet à Bayonne »*, a résumé M. Laurissergues.

Au chapitre économique, il faut *« donner aux citoyens, sur place, les moyens de décider de leur avenir »*. Hostiles au département du Pays basque, de nombreux élus locaux de la majorité font remarquer que cette nouvelle circonscription administrative (2) perdrait le bénéfice des ressources énergétiques du Béarn (avec Lacq) et des redevances des mines actuellement partagées entre les deux parties des Pyrénées-Atlantiques.

Quand à l'identité culturelle, le conseil général aurait des prérogatives importantes pour l'enseignement, l'éducation permanente, les affaires culturelles et l'audiovisuel.

Sécession et terrorisme

Le président de l'assemblée départementale, M. Franz Duboscq (R.P.R.) s'est, depuis longtemps, prononcé contre ce partage du département. Localement, le R.P.R. a considéré qu'on allait ainsi *« dépecer un département qui est, sur le plan économique et démographique, le deuxième d'Aquitaine »* et qu'en *« portant atteinte à l'intégrité du territoire »*, on crée ainsi un *« risque de secession »*.

Pour M. Laurissergues, *« il est impensable que les socialistes vendent par petits morceaux le territoire. Quand on a modifié l'organisation territoriale en Corse, à la demande du R.P.R., personne n'a crié à la sécession »*.

Du côté de l'U.D.F., les positions sont plus nuancées, plusieurs élus militant à titre personnel dans les deux associations déjà créées.

Le Dr Grenet, maire de Bayonne, par exemple, a jugé cette proposition électoraliste (3) et *« sans intérêt pour améliorer la vie de nos concitoyens »*. Partisan du maintien des Pyrénées atlantiques dans leur forme actuelle, mais *« avec une véritable décentralisation, avec l'assurance de l'achèvement de l'autoroute de Bayonne-Tarbes en 1985, et avec la prise en compte des chartes culturelles »*, il met en garde contre les conséquences économiques de ce partage et les dangers qui peuvent naître du *« contact de l'instabilité actuelle du Pays basque espagnol, de son terrorisme, et de l'existence d'un mouvement autonomiste local »*. Il suggère en revanche la création d'une nouvelle région dénommée « Pays de l'Adour » (Pyrénnées atlantiques, Hantes Pyrénées, Landes et quatre cantons du Gers) au sein de laquelle un nouveau découpage départemental pourrait englober les trois provinces basques (Labourd, Basse-Navarre, Soule) et l'arrondissement de Dax.

A l'appui de cet argument le maire de Bayonne cite M. Jacques Chaban-Delmas : *« Il existe des affaires communes au niveau des Pays de l'Adour et ces affinités ne relèvent pas plus de la mouvance de Bordeaux que de celle de Toulouse. Il faut traiter ces affaires, de plus en plus nombreuses, dans un cadre nouveau »*.

Ce projet de partage des Pyrénées-atlantiques est électoraliste, disent encore les adversaires du projet socialiste, parce qu'il donnerait aux socialistes la majorité dans un département béarnais (ils sont effectivement minoritaires actuellement) et l'espoir, en Pays basque, de récupérer des voix de la majorité.

Cette question controversée jouera-t-elle vraiment un rôle déterminant dans le scrutin présidentiel ? Même si certains parlent aujourd'hui d'un déplacement de voix, qui pourrait atteindre le chiffre de 5.000 en faveur de François Mitterand, rien ne permet de dire encore si elle divisera l'électorat à la base autant que les responsables politiques.

ALAIN BASTARDIE.

(1) L'Association pour le nouveau département et l'Association d'élus pour un département Pays basque ont publié une lettre ouverte aux candidats à l'élection présidentielle leur demandant de *« se prononcer clairement sur la création de ce département. »*

(2) Dix-neuf cantons, actuellement, représentent les provinces basques du Labourd, de Soule et de Basse-Navarre.

(3) *SUD-OUEST* des 19 et 24 février 1981.

Midi-Pyrénées

Renault va ouvrir à Castres le premier « atelier flexible » français

De notre correspondant régional

TOULOUSE. — La direction de la Régie Renault a pris la décision d'étendre le secteur électronique de la société mécanique de sa filiale de Castres (Tarn) sur un terrain de trois hectares proposé par la municipalité. C'est là que seront fabriquées les machines-outils du premier « atelier flexible » français de machines, lequel, grâce à un ordinateur, permet de faire varier la production de l'usine en fonction de ses besoins. Ces machines fabriquent automatiquement et simultanément des petites et moyennes séries de pièces différentes pour les boîtes de vitesse des poids lourds fabriqués par l'usine Renault Véhicules industriels de Bouthéon (Loire).

Entreprise de production de machines-outils née d'une initiative locale, la Société de mécanique de Castres est, depuis 1969, partie intégrante du groupe Renault : elle conçoit et fabrique des machines spéciales destinées aux usines d'automobiles de nombreux pays. Depuis 1974, la S.M.C. a développé une gamme d'automates programmables représentant aujourd'hui 30 % de la production française de tels équipements. Le chiffre d'affaires de 35 millions de francs prévu pour 1980 a atteint plus du double. Ce département emploie 70 personnes, cadres et techniciens de haut niveau. La fabrication des éléments est sous-traitée et assure environ 120 emplois dans d'autres entreprises de la région.

Cette opération a le mérite de s'insérer dans le cadre d'une ville moyenne du Sud-Ouest en s'appuyant sur le programme des machines spéciales S.M.C. en relation avec l'université scientifique de Toulouse. L'activité électronique de S.M.C. peut connaître un important développement avec la création rapide d'emplois de haute qualification, un accroissement des marchés de sous-traitance. Ce dont pourra bénéficier en premier lieu la région voisine.

Dans le dossier établi pour l'implantation à Castres de cette unité et remis à la direction des entreprises industrielles de la Régie Renault, le comité d'expansion économique du Tarn avait souligné les capacités des hommes de cette région dans les technologies de pointe, et notamment la place de l'industrie pharmaceutique et cosmétologique qui emploie 1.800 salariés dont 300 cadres et 200 techniciens et agents de maîtrise, aux côtés du secteur machines-outils et des automates programmables comme d'autres entreprises moins importantes.

LEO PALACIO.

CORRESPONDANCE

Candide à Plogoff

M. Roger Pouliquen, de Douarnenez, nous a écrit :

Plogoff, devenue rapidement l'éponyme de la lutte antinucléaire excite les passions dans le pays des Pennsardinn (1). Le conseil municipal de Douarnenez, microcosme de l'union de la gauche, s'est exprimé sous ses deux tendances dans ces colonnes (*le Monde* des 7 janvier et 13 février). Immodestement, Candide, porte-parole de la majorité silencieuse, juge ses édiles et les autres.

Il a observé le maire de Douarnenez soucieux d'information se rendre à Harrisburg, puis condamner le projet de la centrale de Plogoff et ensuite effectuer une palinodie magistrale. Il a pensé alors que le docteur Pangloss était Douarneniste, puis il s'est souvenu que le centralisme démocratique n'était pas une formule creuse.

Il se réjouit de la manne que projette de verser E.D.F. sur les communes qui feront le bon choix ; ce ne sont pas encore les trésors de Golconde, mais les carottes viennent juste d'être semées et le terrain est fertile. Il demande que le port de commerce de Douarnenez, épiphénomène de la Centrale, soit placé sous la protection de Protée, en hommage au maire, M. Mazeas.

Il a relevé dans le maquis des chiffres qui gravitent autour de cette centrale et déversés régulièrement par E.D.F. que 50 % des travaux seraient effectués par des entreprises locales et le gâteau semble énorme. Candide se demande ingénument si les multinationales qui ont investi récemment à Quimper dans un bureau, un téléphone et une secrétaire seront considérées comme des entreprises locales.

Il a vu des théories d'antinucléaires errant le long des côtes granitiques de Plogoff et en a déduit que l'enquête d'utilité publique présenterait un bilan globalement négatif. Au vu des résultats, il a pensé que la procédure avait, sinon un vice, du moins des fissures.

Il s'inquiète du terrorisme intellectuel pratiqué par le pouvoir, qui engendrera inéluctablement un terrorisme armé ; le dossier est explosif par essence, et Candide pense que la main griffue qui va mener ces forces compulsives vers Plogoff afin que chacun puisse avoir son kilowatt-heure, est celle d'un apprenti sorcier.

Candide est néanmoins imbu d'optimisme ; il a bien réussi ses poireaux cette année et les carottes sont prometteuses.

(1) Les habitants de Douarnenez.

RELIGION

L'Église et la franc-maçonnerie

LE GRAND-ORIENT DE FRANCE RÉAGIT VIGOUREUSEMENT A LA MISE EN GARDE DE ROME

M. Roger Leray, grand maître du Grand-Orient de France, commentant le texte de la congrégation pour la doctrine de la foi sur la franc-maçonnerie (*le Monde* du 5 mars) estime « *inutile, médiocre et navrant* » ce rappel de l'excommunication « *fulminée en 1738 par le pape Clément XII* ». Il y constate « *l'affirmation d'une volonté réactionnaire qui n'est toutefois pas*, affirme-t-il, *de nature à modifier le comportement des francs-maçons du Grand-Orient de France (...). Plus que jamais soucieux de défendre, dans le cadre de la laïcité, la liberté absolue de conscience, donc les droits essentiels de l'homme, qu'il soit d'une religion ou d'une autre ou qu'il soit athée* ».

Pour sa part, le Père Michel Riquet, jésuite, qui avait pris, il y a une vingtaine d'années, l'initiative de renouer le dialogue avec les francs-maçons, rappelle, à propos de l'excommunication, ce principe essentiel dans l'Eglise qu'une sanction n'est encourue que si « *le délit a été parfait en son genre au sens propre des termes de la loi* ». Il souligne aussi que certaines obédiences comme la Grande Loge nationale française, reconnue par la Grande Loge d'Angleterre, ou la Grande Loge de France, « *s'interdisent tout ce qui pourrait être considéré comme une machination contre les Eglises* ».

Le pasteur Michel Viot, membre de la Grande Loge de France, va plus loin lorsqu'il écrit, dans la revue *Points de vue initiatiques*, publication officielle de la Grande Loge de France (numéro du premier trimestre 1981) : « *Ce qui, à mes yeux, est extrêmement grave, c'est qu'un croyant puisse s'autoriser de l'initiation maçonnique pour se dispenser de pratiquer sa foi.* »

● *Mgr Jean-Marie Lustiger*, nouvel archevêque de Paris, devait être reçu en audience par le président de la République ce jeudi 5 mars, à 17 heures.

● *Le pasteur Claudette Marquet*, de l'Eglise réformée de France, vient d'être nommée directrice du bureau d'information de la Fédération protestante de France en remplacement du pasteur Georges Richard-Molard.

PRESSE

DES EXEMPLAIRES DE « MINUTE » BLOQUÉS PAR DES OUVRIERS DU LIVRE

La direction de *Minute* proteste contre le blocage, par le Syndicat du Livre, de quarante mille exemplaires de cette publication, mercredi, aux Nouvelles Messageries de la presse parisienne. Selon la direction de l'hebdomadaire, cette « action illégale » avait pour objectif de boycotter un article publié sous le titre « Syndicats et morts étranges », évoquant notamment l'attentat qui, en juin 1975, a coûté la vie à Bernard Cabanes, rédacteur en chef de l'*A.F.P.*

M. Roger Lancry, secrétaire général du Comité intersyndical parisien du Livre C.G.T., confirme le blocage de *Minute* en précisant que les ouvriers du Livre C.G.T. « *ne pouvaient imprimer ou diffuser un produit qui, en fait, les traite d'assassins* ».

Les exemplaires « bloqués » ont été restitués mercredi à la direction de *Minute*, mais le Syndicat du Livre persiste dans son refus de distribuer ces exemplaires.

L'article de *Minute* s'appuie sur le nouveau livre de Jean Montaldo, *la Maffia des syndicats*. L'auteur (anonyme) de l'article, après avoir fait état de l'attentat manqué au domicile d'André Bergeron, secrétaire général de F.O., en juin 1975, écrit :

« *Mais une semblable* (explosion) *ne rata pas Bernard Cabanes, rédacteur en chef de l'A.F.P. Par une ironie du sort, les insurgés du* Parisien *s'étaient trompés d'adresse et avaient assassiné l'homonyme d'un des rédacteurs en chef de leur quotidien, bras droit d'Emilien Amaury. Les tueurs courent encore.* »

En ce qui concerne la distribution des journaux, ce sont les différentes coopératives qui en sont responsables. En vertu de la loi de 1947, leur statut leur fait obligation de distribuer tous les imprimés de leurs clients. Un contrat de groupage lie la coopérative à laquelle adhère *Minute* aux Nouvelles Messageries de la presse parisienne.

CARNET

Naissances

— M. Edward HARDING et Mme, née Edith Esch, leur fils Philip, ont la joie d'annoncer la naissance de

Emma,

le 9 février 1981.
115 Middlewatch,
Swavesey CB 4 - 5 RP,
(Grande-Bretagne).

Décès

— Jacqueline Barre,
son épouse,
Jean-Baptiste et Charlotte Barre,
ses enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Pierre BARRE,

survenu le 1er mars 1981.
Ses obsèques ont été célébrées en la cathédrale du Puy-en-Velay, le jeudi 5 mars 1981.
Une messe sera dite à son intention le samedi 14 mars, à 11 heures, en l'église du Saint-Esprit (avenue du Général-de-Gaulle, Meudon-la-Forêt).
2, rue de la Pierre-aux-Moines,
92360 Meudon-la-Forêt.

— M. Louis Bennet,
Ses enfants et petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Louis BENNET,
née Alice Darses,
professeur de lettres,

le 24 février 1981, à l'âge de soixante-huit ans.
L'incinération a eu lieu le 2 mars 1981, dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
10, rue Achille-Luchaire,
75014 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Silvère BERNARD,
née Germaine Toléa,

qui fut durant de longues années directrice de La Maison maternelle,

survenu le 3 mars 1981, en son domicile, 41, avenue René-Coty, Paris-14e.
L'inhumation aura lieu le samedi 7 mars 1981, au cimetière du Père-Lachaise, dans le caveau de famille.
On se réunira au domicile, de 13 heures à 13 h. 30.
De la part de :
M. Silvère Bernard,
son époux,
M. et Mme Denis Bernard,
ses enfants,
Florian,
son petit-fils,
Mme Marcelle Boutines,
sa cousine,
Mme Madeleine Ledevin et ses enfants,
Du conseil d'administration,
Et de ses nombreux amis de La Maison maternelle.

— Mme Edouard Drouth
a l'immense douleur de faire part du décès de son mari

M. Edouard DROUTH.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité familiale, à Rantigny (Oise).
1, rue de Messine,
75008 Paris.

— Mme Robert Guérin,
son épouse,
M. et Mme Roger Méheust,
M. et Mme Jürgen Haase,
M. et Mme Gilles Guérin,
ses enfants,
Christelle, Alexandre, Florian, Tiphaine et Arnaud,
ses petits-enfants,
M. et Mme Jacques Guérin,
M. et Mme Henri Camus,
ses frère, sœur, beau-frère et belle-sœur,
ses neveu et nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

lieutenant-colonel (E.R.)
Robert GUÉRIN,
officier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris, le 28 février 1981, dans sa soixante-sixième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

M. et Mme Méheust-Guérin,
« La Cerlangue »,
76430 Saint-Romain-de-Colbosc.

— M. et Mme Jean Dudon-Coussirat,
Dominique et Christine,
Les familles Palu, de Jaureguiberry, Hiriart, Althabegoïty et Bidegain,
ont la douleur de faire part du décès, le 27 février 1981, de leur mère, grand-mère, sœur et belle-sœur,

Mme veuve Adrien PALU,
née Antoinette de Jaureguiberry.

La cérémonie religieuse a été célébrée le dimanche 1er mars, en l'église de Sibas-Tardets (Pyrénées-Atlantiques).
Cet avis tient lieu de faire-part.
« Sibasia »,
64470 Sibas par Tardets.
Abidjan B.P. 18-39,
(Côte-d'Ivoire).

Mme Bernard Renaud, née Jordan,

Ses enfants :
Le colonel et Mme Paul Renaud,
M. et Mme Maurice Reynard,
M. et Mme Georges Renaud,
M. et Mme Dominique Renaud,
M. et Mme Augustin Renaud,
M. et Mme Jean-Paul Vieille,
M. et Mme Claude Brisset,
Le Père Etienne Renaud, Père Blanc,
M. et Mme Jean-Philippe Decré,
M. Vincent Renaud,

ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Bernard RENAUD,
inspecteur général des ponts et chaussées,
président honoraire du conseil général des ponts et chaussées,
président adjoint d'honneur de l'UNAPEL,
commandeur de la Légion d'honneur,

rappelé à Dieu le 3 mars 1981, dans sa quatre-vingt-onzième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 7 mars 1981, à 10 h. 30, en l'église Saint-Sulpice.

70, rue Madame,
75006 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu à Bou (Maine-et-Loire), le 15 février 1981, de

M. Henry-Guy ROBERT,
professeur de clinique gynécologique,
chirurgien de la Salpêtrière,
membre de l'Académie de chirurgie.

[Né le 9 juin 1918 à Oran, Henry-Guy Robert, après des études au lycée d'Oran, est admis comme boursier à la Cité universitaire de Paris où il entreprend des études de médecine. Au cours de sa carrière hospitalière, il est notamment chirurgien gynécologue de l'hôpital Broca. Professeur agrégé de pathologie chirurgicale en 1958, il est élu membre de l'Académie de chirurgie en 1969. En 1975, il est nommé professeur de clinique chirurgicale et gynécologique de la Salpêtrière.

Auteur de très nombreuses publications, son ouvrage essentiel est le « Traité de technique chirurgicale et gynécologique ».]

— Mme Arthur Vahe Sahatdjian,
M. Pierre Cristini et Mme, née Sahatdjian,
Mme veuve Vahaken Sahatdjian,
M. et Mme Henri Bourdot et leurs enfants,
Les familles Vahouni et Djindjian,
Tous les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Arthur VAHE SAHATDJIAN,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918 avec palme,

survenu à Nice, le 3 mars 1981, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 6 mars, à 8 h. 30, en l'église Saint-Pierre-d'Arène (rue de France, à Nice), où l'on se réunira pour célébrer une messe œcuménique.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Mme André Simonnet,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André SIMONNET,
conseiller-maître honoraire à la Cour des comptes,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu dans sa quatre-vingt-cinquième année, le 28 février 1981.

Visites et conférences

VENDREDI 6 MARS

« Hommage à Fouquet », 10 h. 30, musée du Louvre, Mme Bouquet des Chaux.

« Exposition Gainsborough », 12 h., Grand Palais, Mme Meyniel.

« Manufacture des Gobelins », 14 h. 30, 42, avenue des Gobelins, Mme Garnier-Ahlberg.

« Pissarro », 14 h. 30, Grand Palais, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« Musée Gustave-Moreau », 15 h., 14, rue de La Rochefoucauld (Approche de l'art).

« Fouquet », 15 h. 30, pavillon de Flore, musée du Louvre (Mme Angot).

« Exposition Pissarro », 14 h. 30, Grand Palais (Arcus).

« Hôtel de Lauzun », 15 h., métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Musée Carnavalet », 15 h., 23, rue de Sévigné (Mme Ferrand).

« Pissarro », 15 h. 15, Grand Palais (P.-Y. Jaslet).

« La Sainte-Chapelle », 15 h., porche (M. de La Roche).

« Eglise Saint-Gervais », 14 h. 30, façade (Paris pittoresque et insolite).

« Le Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le Marais », 14 h. 30, 2, rue de Sévigné (Le Vieux Paris).

« Fouquet », 15 h., musée du Louvre, pavillon de Flore (Visages de Paris).

9 h. 30, 195, rue Saint-Jacques, M. A. Saliot : « L'interface Océan sédiment ».

18 h. 30, 17, boulevard Raspail, Mme G. Lacambre : « Cimetière Montmartre » (Projection) (Les appels d'Orphée).

18 h. 30 et 21 h., Centre Chaillot-Galliera, 28, avenue George-V : « Aux marches du Tibet ».

19 h., 14, cours Albert-Ier : « Récital Liszt » (Les Amis de Richard Wagner).

20 h., Centre Georges-Pompidou : « Le racisme : mythes et sciences ».

20 h. 15, 11 bis, rue Keppler : « Enseignements théosophiques sur les rêves » (Loge unie des Théosophes) (entrée libre).

21 h., 9 bis, avenue d'Iéna : « L'Egypte millénaire et le Nil légendaire » (Autour du monde) (Projection).

Le Monde

économie

SOCIAL

LES NÉGOCIATIONS SUR LA PRÉRETRAITE

Les syndicats et le patronat souhaitent une participation financière accrue de l'État

Les représentants du syndicat et du Conseil national du patronat français (C.N.P.F.) ont entamé, jeudi 5 mars, les négociations sur le renouvellement de l'accord *sur la pré-retraite* volontaire qui arrive à expiration le 31 mars.

La veille, les négociateurs avaient reçu une lettre de M. Mattéoli, ministre du travail et de la participation, leur recommandant d'avancer l'âge de la pré-retraite avant soixante ans. *Les négociateurs, qui demeurent divisés sur la durée et* les modalités de cette formule, se disent prêts à l'améliorer pour peu que l'Etat accroisse son effort financier.

UN PIS-ALLER

« Non à la retraite à soixante ans mais oui et sous conditions à la pré-retraite, même à cinquante-huit ans », ainsi peut se résumer la proposition qu'a faite le gouvernement aux syndicats et au patronat, qui ont entamé, jeudi, des négociations sur la prolongation et même l'amélioration de l'accord de 1977 sur la pré-retraite volontaire. Cet accord donne pour le moment — jusqu'au 31 mars 1981 seulement — la possibilité aux salariés âgés de soixante à soixante-cinq ans, de démissionner et de recevoir une garantie de ressources ou pré-retraite égale à 70 % du salaire brut (1). A l'opposé, la thèse de la C.G.T. est de réclamer la retraite à soixante ans en affirmant : *« Mieux vaut payer des retraités que des chômeurs. »*

Si l'on adopte le seul langage financier, c'est bien la thèse gouvernementale qui est la plus fiable : mieux vaut payer des « pré-retraités » que des « retraités », même si la première formule est en apparence plus coûteuse puisqu'elle permet de servir des avantages *plus élevés que les pensions : 70 % du salaire* brut pour la pré-retraite au lieu de 60 à 65 % pour les pensionnés si l'on a cotisé *régulièrement* et tout au long d'une carrière elle aussi régulière. En effet, selon les travaux préparatoires du VIII° Plan, qui a pris pour hypothèse une population de 1 100 000 personnes de soixante à soixante-cinq ans, le coût de la pré-retraite est de 6,5 milliards de francs, alors que l'abaissement de soixante-cinq ans à soixante ans du droit à la retraite au taux plein serait de 17 milliards de francs (8,1 pour le seul régime général, 3,2 pour les régimes complémentaires, pour les non-salariés). En effet, la pré-retraite ne concerne que certains salariés alors que la retraite — *depuis l'alignement des régimes des travailleurs indépendants sur le régime général* — concerne tous les actifs. En outre, la retraite est, dans *sa réglementation* actuelle, *plus* souple dans la mesure où le pensionné peut cumuler pension et activité, alors que le pré-retraité s'engage à ne pas cumuler.

Autres intérêts de la *pré-retraite* volontaire : créée en 1977 pour deux ans et renouvelée pour deux ans en 1979, c'est-à-dire jusqu'au 31 mars 1981, cette formule *limitée* est ainsi provisoire et peut être annulée ou modifiée selon le contexte économique et politique, *alors que la retraite est générale* et, sauf bouleversement, définitive. Cet aspect réversible constitue d'ailleurs l'un des sujets des négo*ciations : gouvernement* et patronat veulent le conserver et le C.N.P.F. parle même d'un accord pour un an — il pourrait être de deux ans, — alors que les syndicats voudraient le pérenniser.

A l'attachement des pouvoirs publics pour le provisoire s'ajoute le souci non seulement de maintenir cet accord, mais de l'améliorer et de le rendre plus attractif. Le maintenir est nécessaire, car, s'il était supprimé, le seul fonctionnement de la retraite à soixante-cinq ans aurait peu d'effet sur l'emploi : en raison de l'arrivée à soixante-cinq ans des classes creuses nées en 1916 et les années *suivantes, des personnes* déjà en pré-retraite, peu de salariés âgés vont prendre leur retraite ou quitter la vie active, et peu de places *seront ainsi libérées pour les jeunes*. En revanche, les classes de cinquante-cinq à soixante ans, qui dans les deux à cinq années *à venir pourraient bénéficier d'une pré-retraite* à soixante ans, sont, elles, plus nombreuses. D'où le souci ou le souhait des pouvoirs publics non seulement de maintenir mais d'avancer l'âge à la *pré-retraite*.

L'améliorer et le rendre plus attractif, car l'arrivée de vagues plus nombreuses de personnes âgées ne signifie pas que la pré-retraite va se développer et libérer des postes. Il faut déjà savoir que, sur 1 100 000 personnes de soixante à soixante-*cinq ans, la moitié sont déjà en* retraite en raison de nombreux systèmes spéciaux accordant la pension à taux plein avant soixante-cinq ans *et, sur les 800 000 autres, 200 000 sont* déjà en pré-retraite et 130 000 sont « inactifs » ou « non salariés ». Il *reste* donc, parmi la population pré-retraitable, quelque 270 000 à 300 000 personnes âgées de soixante à soixante-cinq ans qui travaillent ; quant aux 1 100 000 autres personnes âgées de cinquante-sept à soixante ans, à peine le tiers seraient susceptibles de profiter de la pré-retraite avant soixante ans, à supposer que les volontaires soient nombreux, alors que beaucoup de personnes âgées veulent rester au travail.

Avancer la pré-retraite, c'est donc à la fois peu et beaucoup. Peu si *l'objectif* est *de dégager davantage* d'emplois, ce qui explique la demande du gouvernement de prévoir des incitations : au lieu de prévoir une *garantie de 70 %, celle-ci pourrait* être plus élevée au début et plus faible à la fin (2).

Beaucoup lorsqu'il s'agit d'aborder le *financement. Selon le* C.N.P.F., les dépenses passeraient de 4 à 6 milliards de francs en 1982 puis à 8 en 1983. Un tel accroissement nécessiterait une augmentation des cotisations, et les négociateurs, sans s'y opposer, entendent modérer cette majoration au maximum en obtenant de l'Etat une aide, puisque c'est lui qui réclame des améliorations afin de réduire le chômage.

Les négociations qui s'ouvrent devraient se terminer avant la fin du mois et laisser aux syndicats et au C.N.P.F. du temps pour négocier sur un autre sujet proposé par les pouvoirs publics : l'amélioration du *chômage partiel*. Les syndicats oseront-ils et pourront-ils réclamer un élargissement des thèmes de discussions, notamment sur la *réduction* du temps de travail ? C'est la volonté de *certains*.

Les modifications proposées aux négociateurs procèdent en tout cas d'une conception conservatrice, et *même sexiste, en favorisant* les hommes de vingt-cinq à cinquante-huit ans : jusqu'à présent, les principales mesures avancées *pour lutter contre le chômage ont été* de retarder l'entrée des jeunes dans la vie active et de hâter le départ des « vieux » tout en proposant aux femmes de travailler à temps partiel. Les adultes masculins conservent ainsi des occupations rémunérées avec des horaires souvent supérieurs *à quarante heures...*

Des solutions *plus* générales et *parfois novatrices ne* seraient-elles pas préférables ? Réduire la durée du travail pour tous et ébrécher le *mur ou le seuil des quarante heures* ; mettre en place la retraite flexible au lieu d'inciter, voire d'imposer, la retraite ou pré-retraite à cinquante-*huit ans et soixante ans : offrir* même des tâches d'utilité publique aux chômeurs pour les « réintégrer » dans *la société* ; transformer des *cotisations à la charge des entreprises* en impôt, ce qui, pour trois points supprimés permettrait de créer cent mille emplois. Autant de formules dont certaines *ont* été évoquées par le ministre du travail lui-même, M. Mattéoli, dans un discours prononcé le 24 février dernier. Il est vrai qu'il ajoutait : *« Cette voie est hétérodoxe et conduit à briser le* statu quo... »

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) Il existe en fait trois formules de pré-retraite :

a) La pré-retraite accordée entre *soixante et soixante-cinq* ans à la suite d'un licenciement, depuis l'accord de 1972, concernait 118 029 personnes en décembre 1980 ;

b) La pré-retraite démission sujet de la négociation : leur nombre est passé de 15 384 au 1er janvier 1978 à 47 277 au 1er janvier 1979 et 95 538 en décembre 1980 ;

c) L'avant-pré-retraite, financée par l'UNEDIC et le Fonds national pour l'emploi — et accordée sous forme de volontariat... incitatif — à partir de cinquante-six ans et trois mois. Cette formule concernerait plusieurs milliers de personnes.

(2) Il s'agirait aussi d'accroître les contrôles ou d'éviter les abus en modifiant la base de calcul : non plus 70 % ou 75 % du salaire du dernier mois, mais des dernières années, car il *arrive souvent que* l'employeur, pour faciliter le départ, majore, au dernier moment, le salaire de 20 %. Cela lui coûte peu, mais coûte cher à la collectivité qui finance l'UNEDIC.

ÉNERGIE

LE NUCLÉAIRE FOURNIT 34 % DE L'ÉLECTRICITÉ PRODUITE EN FRANCE

Les centrales nucléaires ont fourni au mois de janvier 8,72 milliards de kilowatts-heures sur une production totale de 25,48 milliards de kWh. C'est dire que l'atome civil a couvert 34,2 % de la consommation nationale d'électricité. Sur l'ensemble de l'année, du fait des arrêts nécessaires, notamment pour le chargement des réacteurs en uranium, la part du nucléaire dans la production d'E.D.F. *sera de 31 %* contre 23,5 % en 1980 et 13 % en 1978. *« Le fonctionnement des équipements nucléaires, en service industriel*, souligne l'entreprise nationale, *a continué d'être très satisfaisant avec une disponibilité moyenne de l'ensemble du parc de 87 %. »*

LA C.G.T. RÉCLAME UN EFFORT PLUS IMPORTANT EN FAVEUR DES TECHNOLOGIES NOUVELLES DU CHARBON

M. René Le Guen, secrétaire général des cadres et techniciens (U.G.I.C.T.) de la C.G.T., a présenté, le 4 mars, les propositions de son syndicat pour le développement de la recherche et de l'utilisation des technologies nouvelles, qui doivent permettre une extension de la production charbonnière française. Ces propo*sitions interviennent* au moment où sept mineurs de Gardanne sont poursuivis pour occupation des locaux, et où les mineurs de ce bassin du Centre-Midi sont en grève.

Pour la C.G.T., il faut accorder plus de crédit à la gazéification souterraine — secteur où la France est *« en avance »* — comme aux différentes filières de gazéification en surface, et à la liquéfaction de charbon, dont les recherches ont été abandonnées à la fin des années 50, quand on les poursuivait en R.F.A., en Grande-Bretagne, au Japon ou aux Etats-Unis

TOLLÉ SUR LE LITTORAL DU LANGUEDOC A PROPOS D'UN PROJET DE CENTRALE NUCLÉAIRE

(De notre correspondant.)

Carcassonne. — La deuxième centrale nucléaire du Grand Sud-Ouest promise par M. Giscard d'Estaing en 1979 sera-t-elle construite à Fleury (*le Monde* du *7 janvier*), commune située sur le littoral du Languedoc, à l'embouchure de l'Aude ? Le préfet de la région Languedoc-Roussillon, a annoncé, mardi 3 mars, devant l'assemblée régionale des travaux publics, qu'il proposerait ce site au gouvernement. Ce faisant, il a provoqué une véritable levée de boucliers dans le département de l'Aude. *« J'ai appris la nouvelle avec surprise et indignation*, a déclaré M. Pierre Guidoni, député socialiste. *Il est scandaleux que le représentant du gouvernement engage l'avenir de notre région sans consulter les élus locaux ni les conseillers régionaux, et cela à moins de deux mois de l'élection présidentielle. »*

Quant à M. Christian Montagné, maire de Fleury (P.S.), commune où devrait être conçue également la dernière station balnéaire de l'aménagement du littoral Languedoc-Roussillon, il a précisé : *« La centrale, nous ne l'accepterons jamais. Ce dont nous avons besoin, nous l'avons par le tourisme. L'essor de la commune serait définitivement brisé par une telle implantation. En outre, ce serait une mauvaise publicité pour les stations du littoral audois. »*

BERNARD REVEL.

ENVIRONNEMENT

Chaque année

LA POLLUTION « VAUT » 100 MILLIARDS DE FRANCS

Le coût annuel des dommages dus à la pollution, en France, est estimé à quelque 100 milliards de francs par le Centre de documentation et d'information de l'assurance (C.D.I.A.).

Principale cause de nuisances : le bruit. Ses effets sur la santé coûtent à eux seuls 25 milliards de francs, estime le C.D.I.A. Les dommages consécutifs à la pollution de l'air s'élèvent environ à 20 milliards et ceux dus à la pollution des eaux à quelque 18 milliards.

Mais, ajoute le C.D.I.A., les déversements d'engrais, de pesticides et de déchets solides provoquent également de graves détériorations de l'environnement. Les seuls résidus de l'activité industrielle donnent une idée de l'ampleur des préjudices : ils sont estimés à 150 millions de tonnes par an.

CONSOMMATION

A propos d'un purificateur d'eau

LA SOCIÉTÉ SEB PORTE PLAINTE CONTRE L'INSTITUT NATIONAL DE LA CONSOMMATION

La société SEB a décidé de porter plainte contre l'Institut national de la consommation (I.N.C.), à la suite des émissions télévisées que l'I.N.C. a consacrées au purificateur d'eau SEB. Dans celles-ci, l'I.N.C. met en cause l'innocuité du filtre chargé de retirer le goût du chlore ; en milieu normal, son humidité favoriserait la prolifération des germes. Selon SEB, *« l'eau du robinet est par définition potable, et l'I.N.C. n'a jamais apporté la preuve qu'à partir d'eau potable le purificateur restituait de l'eau non potable »*.

Rappelons qu'en décembre (*le Monde* des 6, 20, 21-22 décembre 1980), SEB avait tenté de faire interdire une émission d'Antenne 2 sur le même sujet.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −	
$ E.-U.	5,0000	5,010	− 190	− 170	− 360	− 320	− 865	− 785
$ can.	4,1700	4,1750	− 160	− 135	− 285	− 240	− 660	− 560
Yen (100).	2,4075	2,4125	+ 90	+ 120	+ 200	+ 240	+ 610	+ 690
DM	2,3540	2,3580	− 40	− 25	− 65	− 35	− 30	+ 30
Florin	2,1300	2,1330	+ 10	+ 30	+ 40	+ 70	+ 170	+ 230
F.B. (100).	14,3800	14,4000	− 80	− 40	− 180	0	− 600	− 200
F.S.	2,5875	2,5925	+ 65	+ 90	+ 170	+ 200	+ 525	+ 610
L. (1 000).	4,8700	4,8800	− 250	− 150	− 400	− 350	−1225	− 475
£	11,0400	11,0600	− 175	− 100	− 25	+ 100	+ 600	+ 800

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	10 3/4	11 1/4	13 3/4	14 1/8	13 3/4	14 1/8	13	13 5/8
$ E.-U.	5 1/4	5 3/4	16 5/16	16 9/16	16 3/8	16 3/4	16 1/2	16 7/8
Florin	10 3/4	11 1/2	11	11 5/8	11	11 3/4	11 1/8	11 7/8
F.B. (100)	9	11	12 1/4	13	13 1/4	14	13 1/2	14 1/4
F.S.	3 5/8	4 3/8	8 7/8	9 3/8	8 7/8	9 3/8	8 7/8	9 3/8
L. (1 000).	15	16	16 3/4	18	17 1/4	18 3/4	18	19 1/2
£	14 5/8	15 3/8	13 1/4	14	12 1/2	13 1/4	12	12 5/8
Fr. franç	11 1/4	11 5/8	12 1/4	12 1/2	12 5/8	12 7/8	13 3/8	13 5/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉTRANGER

EXCÉDÉS PAR LES AIDES PUBLIQUES

Les sidérurgistes allemands réclament une taxation des importations de leurs partenaires européens

Les maîtres de forges ouest-*allemands ont demandé officiellement* au gouvernement fédéral de prendre des mesures de protection contre les importations en provenance des autres pays de la Communauté. Dans une *déclaration* au quotidien *Handelsblatt*, M. Dieter Spethmann, président de Thyssen, premier producteur du pays, et de la Fédération du fer et de l'acier, réclame l'institution d'une taxe de péréquation aux frontières destinée à compenser la différence de prix entre les produits sidérurgiques ouest-allemands et ceux fabriqués dans des pays de la Communauté qui accordent de très importantes aides nationales.

Cette taxe, qui pourrait atteindre 100 marks (235 francs) par tonne, devrait frapper, en premier lieu, les importations d'acier en provenance de Grande-Bretagne, d'Italie, de France et de Belgique. Elle constituerait *« une simple mesure de défense »*, assure M. Spethmann, dans l'attente du démantèlement du programme de subventions massives accordées par les gouvernements à leurs sidérurgies nationales. Le président de Thyssen s'appuie sur un rapport de la Commission de Bruxelles qui évalue à 140 milliards de francs, pour la période 1975-1983, le volume global des subventions d'Etat dans ce sec*teur, soit plus de 100 marks* par tonne d'acier. Toujours selon M. Spethmann, la demande de création de cette taxe de péréquation est indépendante du retour à la *limitation volontaire* de la production à laquelle la sidérurgie ouest-allemande est favorable.

Les mesures de protection qui sont ainsi réclamées conduiraient ni plus ni moins à l'éclatement pur et simple de la Com*munauté* européenne du charbon et de l'acier, puisque la libre circulation des marchandises au sein de ladite Communauté ne serait plus assurée. Les sidérurgistes *ouest-allemands y perdraient* leurs meilleurs débouchés. Mais, en brandissant cette menace, ils veulent inciter les sidérurgistes des pays voisins à accélérer leur *adaptation aux « dures lois du marché »*, les plus visés étant la Belgique et l'Italie, où les réductions de production ont été beaucoup moins importantes qu'en *Grande-Bretagne et en* France. Le gouvernement fédéral est, notamment, M. von Lansdorff, ministre de l'économie, appuie la démarche de ses sidérurgistes, non *point, certes*, la création d'une taxe, mais « comprend cette revendication ».

« Nous en avons assez de lutter contre des industries monstrueusement subventionnées, et les intérêts de nos producteurs d'acier sont aussi vitaux, pour nous, que ceux des agriculteurs français pour la France », estime-t-on à Bonn. Il nous faudra donc ou bien accorder également des subventions ou prendre des mesures protectionnistes.

D'une manière générale, le problème des aides nationales à la sidérurgie devient brûlant. Le chancelier Schmidt a annoncé, mercredi à Bonn, qu'il allait soulever *la question lors du prochain* conseil européen à Maëstricht.

Le gouvernement français tente de définir une stratégie face au Japon

Un comité interministériel sur les relations économiques entre le Japon et la France a réuni le 4 mars, sous la présidence de M. Raymond Barre, une dizaine de ministres ou représentants des ministères, ainsi que M. François Missoffe, qui a été chargé d'étu*dier le dossier nippon. Selon le* communiqué publié à l'issue de cette séance de travail, le gouvernement français doit adopter *« une attitude à la fois ferme et tournée vers l'avenir face au dynamisme industriel et à la concentration excessive des exportations du Japon sur certains produits »*, tout en désirant *« une coopération équilibrée répondant à l'intérêt mutuel des deux pays »*.

Cependant, dans un entretien diffusé mercredi soir aux actualités de TF 1, le président de Toyota se déclarait favorable à une limitation des ventes de sa société sur les marchés occidentaux. *« Nous savons que les constructeurs européens et américains sont malades. Aussi devons-nous prendre dès maintenant des mesures de prudence »*, a déclaré M. Seiso-Koto, en précisant qu'à l'avenir *« les ventes nippones s'orienteraient davantage vers les marchés en développement »*.

Les relations franco-japonaises sont pour le moins soumises depuis un certain temps à quelque tension. Face aux inquiétudes des milieux industriels et syndicaux, *le* gouvernement apparaît une nouvelle fois soucieux de manifester son intention de contrôler l'offensive commerciale des industriels japonais. Cette offensive porte, on le sait, sur un certain nombre de produits sensibles, comme les automobiles, les machines-outils, les *téléviseurs, les tubes cathodiques*.

La France ne veut et ne peut agir seule, semble-t-il. Toutefois, alors que les Etats-Unis ont conclu récemment avec le Japon un accord d'autolimitation des fabrications d'automobiles nippones sur le territoire américain, les dix pays de la Commu*nauté européenne n'ont toujours* pas défini une attitude commune dans ce domaine. Ils ont simplement décidé de resserrer le contrôle statistique sur les importations japonaises.

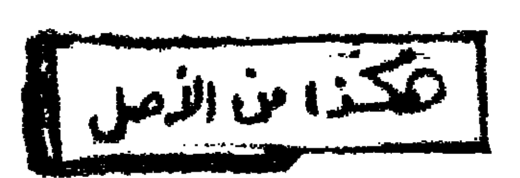
Le gouvernement français va s'efforcer de mieux connaître l'économie japonaise, en faisant *effectuer un certain nombre* d'études. Il serait également question de créer une fondation industriele française à Tokyo, ainsi que de promouvoir la coopération avec les Japonais en ce qui concerne les investissements et les transferts de technologie. Cependant, alors que la France en est encore à définir une stratégie à l'égard de l'empire du Soleil-Levant, le Japon, quant à lui, poursuit ses opérations tactiques à l'échelle du monde. N'aurait-il pas l'intention d'appliquer prochainement une politique de crédits à l'exportation à faible taux d'intérêt ?

STABILITÉ DU CHOMAGE EN R.F.A.

Nuremberg *(A.F.P.)*. — Le chômage touchait en Allemagne fédérale un million trois cent mille personnes à la fin du mois de février, soit 5,6 % de la population salariée. L'amélioration de la situation de l'emploi constatée habituellement à cette période de l'année, pour des raisons saisonnières, a été très faible. Le chômage a baissé de 0,7 % par rapport à fin janvier, alors qu'il avait régressé *en moyenne* de 1,8 % en un mois, de 1976 à 1980.

Le nombre des travailleurs en chômage technique a, quant à lui, baissé de 6,9 % en un mois, pour revenir à 373 600, alors que les offres d'emploi non satisfaites ont augmenté de 4,9 %, pour se situer à 239 300 fin février. Si le chômage technique a diminué de moitié dans l'automobile (40 900 travailleurs touchés contre 79 000 à la mi-janvier), il s'est aggravé dans l'électronique (55 400 salariés frappés, + 13 % en un mois). En outre, le nombre d'entreprises ayant recours à cette mesure s'est fortement accru le mois dernier, les petites sociétés étant de plus en plus nombreuses à introduire le chômage technique.

● *L'indice italien des prix à la consommation* a augmenté de 1,9 % au mois de janvier. En 1980, la hausse du coût de la vie avait atteint 21,1 %. — *(A.F.P.)*



Faits et chiffres

Affaires

● *Le groupe Matra* vient d'acquérir 51 % du capital de la société M.B.C. Créée en 1976, cette *entreprise française produit* une ligne de mini-ordinateurs connue sous le nom d'Alcyane. Elle a réalisé, en 1980, un chiffre d'affaires de 14,5 millions de francs. Au total, six cents systèmes Alcyane ont été installés. L'Institut national de recherche agronomique (INRA) avait retenu les matériels de M.B.C., il y a deux ans, pour mettre au point des *programmes expérimentaux dans* le domaine agricole (gestion d'exploitation et sélection animale).

Agriculture

● *M. Barre* vient d'accorder une subvention exceptionnelle de 1 million de francs aux jeunes agriculteurs du Sud-Ouest lyonnais, pour l'irrigation des terres bordant le C.D. 42 entre Lyon et Saint-Étienne. — *(A.P.)*

Automobile

● *Des 2 CV Citroën seront montées à l'usine de Rennes*, pour éviter une extension du chômage technique, a annoncé la direction de l'usine où sont construites normalement des Visa et des GS. — *(A.F.P.)*

Conjoncture

● *Les prix de gros des produits industriels* ont augmenté de 1,4 % en janvier, l'inice s'étant établi à 292,4 (base 100 en 1962). Pour les produits énergétiques à usages industriels la hausse a été de 2 % et pour les prix de gros alimentaires sur les marchés parisiens de 1,1 %.

Etranger

COTE-D'IVOIRE

● *La Côte d'Ivoire a proposé de revoir la gamme des prix de l'accord international sur le cacao.* Cet accord négocié, en novembre dernier, n'a, en fait, été ratifié que par le Ghana, parmi les pays producteurs. La Côte d'Ivoire, qui représente 23 % de la productio nmondiale, s'oppose, notament, au prix plancher d'intervention fixé à 110 cents américains par livre, qu'elle juge *insuffisant. Au cours de la réunion*, qui a débuté, lundi 2 mars, à Londres, la Côte d'Ivoire a proposé la création d'un comité spécial pour la renégociation de cet accord. Celui-ci n'est applicable que est prouvé par des délégations représentant au moins 80 % de la production. — *(A.F.P.)*.

ISRAEL

● *La banque Hapoalim, de la principale centrale syndicale israélienne Histadrout*, a fait en 1980 un bénéfice réel de 639,5 millions de shekels (84,7 millions de dollars), en progression de 48,8 % par rapport à 1979 (56,9 millions de dollars). Les avoirs de la banque en 1980 s'élevaient à 128,2 milliards de shekels (17 milliards de dollars), en augmentation — en termes réels — de 3 milliards de dollars, par rapport à l'année précédente. La banque de la Histadrout a trois cent trente *succursales* en *Israël* et plus d'une douzaine de filiales à l'étranger, notamment aux Etats-Unis et en Amérique latine. — *(A.F.P.)*

Social

● *Aux Mines de potasse d'Alsace*, la direction a porté plainte contre le parti communiste, dont une délégation, conduite par M. Francis Wurtz, député au Parlement européen, a visité un puits, le 3 mars, sans en avoir obtenu l'autorisation. M. Wurtz reproche à la direction de lui *interdire d'enquêter sur* les conditions de travail. Il a constaté que les mineurs du puits Marie-Louise subissaient des températures de 55 degrés. A quoi cette direction répond que les conditions de travail sont conformes aux prescriptions réglementaires.

● *La caisse primaire centrale d'assurance maladie de la région parisienne*, déclare que le règlement des prestations relatives aux dossiers en instance sera *effectué* d'ici à courant avril 1981. La direction précise que la société Olivetti a appliqué les dispositions nécessaires à la résorbtion des retards entraînés par la grève de ses techniciens, de fin décembre à début février.

● *Conflit sur u nchantier nucléaire dans l'Isère.* — Gendarmes et gardes mobiles sont intervenus, le lundi 2 mars, sur le chantier de la centrale nucléaire de Saint-Maurice - Saint-Alban (Isère). Cette intervention a eu lieu en exécution de l'ordonnance de référé prise le 23 février, à la demande de l'entreprise Bouygues, par le juge des référés de Vienne. Le tribunal avait demandé que les *ouvriers qui interdisaient* depuis le 19 février l'accès du chantier lèvent leur piquet de grève. Le *conflit* porte sur les *salaires*, les conditions de travail et d'hébergement des personnels qui construisent la future centrale. — *(Corresp.)*

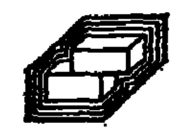
● *Fin de la grève à la cafétéria du centre commercial de Rennes* : les trente-quatre salariés protestaient contre l'obligation de travailler le dimanche et la suppression de divers avantages, du fait du passage de la convention collective de la distribution à la convention collective de la restauration (*le Monde* du 25 février). Ils ont repris le travail jeudi 26 février après un accord maintenant, selon la C.F.D.T., « *les acquis essentiels* ». — *(Corresp.)*

● *R.A.T.P. : agression et grève.* — Les deux tiers du personnel du dépôt d'autobus de l'avenue Jean-Jaurès à Pantin (Seine-Saint-Denis) de la R.A.T.P. se sont mis en grève le 5 mars au matin, réduisant ainsi la circulation des autobus dans le nord-est de l'agglomeration parisienne. Cet arrêt de travail a été décidé après une altercation suivie d'echange de coups, la veille au soir, à La Courneuve (Seine-Saint-Denis), entre un automobiliste et le machiniste d'un véhicule de la *ligne 130. Contusionné, le conducteur* de la R.A.T.P. a dû recevoir des soins à l'hôpital.

● *Une centaine de cadres cégétistes* se sont rassemblés, mardi *24 février*, à Paris, à l'occasion d'une journée-témoignage de l'encadrement. M. René Le Guen, secrétaire général de l'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens C.G.T., a demandé l'« *interdiction de licencier les cadres de plus de cinquante ans* », invitant le ministre du travail à négocier cette proposition avec l'ensemble des organisations syndicales. Une motion a dénoncé notamment le « recentrage de la C.F.D.T. » et le pacte national pour l'emploi du personnel d'encadrement adopté lundi par le conseil des ministres.

● *La C.F.T.C. réclame l'ouverture rapide de négociations salariales dans la fonction publique* : la C.F.T.C. vient d'adresser une lettre à M. Jacques Dominati, *secrétaire d'Etat chargé de la* fonction publique, pour lui demander d'« *ouvrir sans tarder* » des négociations en vue de conclure un nouvel accord salarial dans la fonction publique. L'actuel accord, signé le 31 mars 1980 par toutes les organisations syndicales, sauf la C.G.T. et la C.F.D.T., expire en effet au 1er avril 1981 et la Fédération C.F.T.C. de ce secteur exprime dans ce texte, rendu public, sa crainte qu'en raison de l'élection présidentielle toute discussion sur un nouveau contrat ne soit « annihilée » durant le deuxième trimestre 1981.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



IMMOFFICE

Réuni le 27 février 1980 sous la présidence de M. Bernard Simon-Barboux, le conseil d'administration d'Immoffice a arrêté les comptes de l'exercice 1980.

Cet exercice a été marqué par deux événements :

– la réalisation de la fusion avec Drouot-Bail a porté le capital de la *société à 170 millions de francs*, et le total de ses fonds propres à 239 millions de francs environ ; elle a accru son patrimoine de location simple de 60,6 millions de francs correspondant à la valeur des immeubles de Drouot-Bail ;

– la levée d'option anticipée par le locataire de deux importants contrats de crédit-bail a dégagé une plus-value de cession de 49 millions de francs.

Le total des engagements au 31 décembre 1980 s'élève à 757,7 millions de francs, répartis à hauteur de 55 % en location simple et 45 % en crédit-bail.

Le montant global des investissements s'est accru de 102,9 millions de francs.

Le taux de couverture des fonds propres par les emplois locatifs et la partie indexée des emplois de crédit-bail est de 203 %.

Les recettes de la société ont atteint 98,8 millions de francs. Le bénéfice de l'exercice s'élève à 83,4 millions de francs ; il comprend des profits hors exploitation courante pour 49,2 millions de francs.

Le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale, qui se tiendra le 26 mai 1981, d'étaler sur trois ans la distribution du bénéfice exceptionnel afférent aux levées d'option anticipées de contrats de crédit-bail et de fixer le dividende à 26 francs par action contre 22,50 francs l'an dernier, en progression de 15,6 %.

La société a poursuivi en 1980 sa politique d'investissements en immeubles de location simple, générateurs de recettes locatives indexées. Ces dernières relaieront progressivement les loyers fortement indexés de premiers contrats de crédit-bail, appelés à disparaître, et assureront la protection des fonds propres contre l'érosion monétaire.

Immoffice mène cette politique en assumant la construction de certains immeubles ou en les achetant avant mise en location, ce qui pèse momentanément sur les résultats d'exploitation, mais permet de dégager à terme une meilleure rentabilité.

Compte tenu de profits exceptionnels sensiblement moins importants que ceux de 1980, le bénéfice prévu pour l'exercice 1981 devrait permettre la distribution d'un dividende au moins égal à celui de cette année.

« FINERGIE »

(Société en voie de constitution conformément à l'article 30 de la loi du 15 juillet 1980 sur les *économies d'énergie*).

Les groupes Crédit Agricole, Crédit Industriel et Commercial et SOVAC ont décidé de créer une société pour le financement de l'énergie, conformément aux dispositions de la loi du 15 juillet 1980 et du décret du 20 janvier 1981.

Se sont associés, à la réalisation de ce projet la Caisse des Dépôts et Consignations, le Crédit Foncier de France, les Assurances Générales de France « A.G.F. », la Caisse Centrale des Mutuelles Agricoles, la France, le Groupe des Assurances Nationles « G.A.N. », le Groupe de la Mutuelle Générale Française « M.G.F. », l'Union des Assurances de Paris « U.A.P. », le Groupe Victoire « Assurances Abeille et Paix ».

Cette société aura pour objet de financer par voie de crédit-bail *immobilier et mobilier, ou sous forme* de location simple, les installations et matériels destinés à économiser l'énergie et à développer des sources d'énergie de remplacement.

Les statuts de la société ont été soumis, conformément à la loi, à l'agrément des pouvoirs publics. L'inscription sur la liste des banques a également été demandée. Dès que cette inscription aura été obtenue, la société prendra la dénomination de :

Banque pour le Financement des Economies d'Energie « FINERGIE », au capital de 30 000 000 de francs.

*La société disposera d'un impor*tant potentiel d'opérations à financer qui lui seront apportées par ses *actionnaires. Elle sera provisoirement* domiciliée 19-21, rue de la Bienfaisance, PARIS-8e.

ROCHEFORTAISE S.A.

Dans une lettre qu'il vient d'adresser aux actionnaires, Pierre Maurel, président-directeur général de Rochefortaise S.A., a donné des informations sur la marche du groupe pendant *l'exercice 1980*.

Dans l'ensemble des sociétés du groupe, tant en France qu'à la Réunion et à Madagascar, les chiffres d'affaires ont évolué favorablement.

Dans la division meuble, le chiffre d'affaires consolidé présente une progression de 27 %. Si l'on fait abstraction des ventes réalisées par les Meubles de Lussac, dont nous avons pris le contrôle au cours de l'exercice, la progression s'élève à 20 %. La stratégie de développement que le conseil de surveillance de la Compagnie Française du Meuble, filiale à 99 % de Rochefortaise S.A., a déterminée, nous a amenés à procéder à une restructuration tant sur le plan humain que sur le plan industriel et financier.

Le capital de la Compagnie Française du Meuble va être prochainement porté à 37 millions de francs dont 12 millions seront *souscrits par notre société et 5 mil*lions par Union d'Etudes et d'Investissements, filiale du Crédit Agricole. Conjointement, une émission d'obligations convertibles de 5 000 000 sera également souscrite par Union d'Etudes et d'Investissements.

A Madagascar, les volumes traités dans nos usines de brasseries et boissons gazeuses ont progressé respectivement de 10 % et 7,5 %, malgré d'importantes difficultés d'approvisionnements que nous avons eues au cours du deuxième semestre, dues à la crise financière que traverse l'Etat malgache.

Nous croyons cependant que, grâce aux accords passés entre l'Etat malgache et le Fonds Monétaire International, l'économie de Madagascar va repartir, ce qui débloquera la situation financière.

Les produits financiers de la société mère sont encore en augmentation par rapport à l'année précédente. Cependant, une partie de ceux-ci, du fait de la non-obtention de transfert, en raison de la crise financière, restent bloqués à Madagascar.

Nous espérons néanmoins un dénouement prochain de ce problème.

UNIBAIL

Le conseil d'administration réuni le 3 mars 1981 a arrêté les comptes de 1980. Les chiffres significatifs comparés d'un exercice à l'autre sont les suivants, en millions de francs :

	1979	1980
IMMOBILISATIONS NETTES		
Patrimoine propre	200	279
Immeubles en crédit-bail	474	497
Total	674	776
CHIFFRES D'AFFAIRES H.T.		
Recettes de crédit-bail	101	120
Recettes locatives	20	27
Produits financiers	8	7
Total	129	154
PRODUCTION		
Immeubles en crédit-bail	86	102
Patrimoine locatif	32	70
Total	118	172
BENEFICE NET (après *impôts*)	43	70

Ces résultats s'entendent après *32 millions de plus-values exceptionnelles* provenant de cessions d'immeubles (contre 5 millions en 1979) en crédit-bail, et 10 millions de charges non récurrentes relatives à la gestion du patrimoine (4 millions dans le précédent exercice).

DISTRIBUTION

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 14 avril 1981, la mise en réserves, pour distribution différée, de deux tiers des plus-values exceptionnelles et la distribution d'une somme de 44,1 millions, correspondant à un *dividende unitaire global de* 29,40 francs dont 0,69 franc d'impôt déjà payé au Trésor (25,25 francs en *1979*), *soit une augmentation de* 16,40 %.

Un rapport détaillé sur la physionomie et les comptes de l'exercice 1980 sera mis à la disposition des actionnaires quinze jours avant l'assemblée générale ordinaire.

COMPAGNIE INDUSTRIELLE

Le conseil d'administration, qui s'est réuni le 2 mars 1981, a décidé de proposer à une assemblée générale extraordinaire, qui se tiendra en principe le 4 mai prochain, de porter le capital social de 136.290.000 F à 204.435.000 F par incorporation d'une somme de 68.145.000 F prélevée sur l'écart de réévaluation. Cette augmentation serait réalisée par élévation du nominal des actions de 100 F à 150 F.

Le conseil a également approuvé *les comptes de l'exercice 1980*, qui seront soumis à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra à l'issue de l'assemblée *générale* extraordinaire. Le solde bénéficiaire du compte de pertes et profits s'élève à 41 millions 143.461,85 F contre 37.083.706 F pour l'exercice 1979.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire la distribution d'un dividende de 18,50 F par action, augmenté de l'impôt déjà versé au Trésor (avoir fiscal) de 9,25 F, soit une distribution totale de 27,75 F. Au titre de l'exercice précédent, il avait été distribué un dividende de *16,50 F par action, plus un avoir* fiscal de 8,25 F, soit une distribution totale de 24,75 F.

FACOM

Au cours de l'exercice 1980, le chiffre d'affaires H.T. de la société-mère a progressé de 17,7 % à 840 millions de francs dont 134 millions de francs de ventes à l'exportation, pays d'outre-mer inclus, soit une augmentation de 28 %.

Ce développement, obtenu dans une conjoncture peu *favorable*, résulte de l'intensification de l'action commerciale et de la poursuite de la pénétration des produits nouveaux créés depuis trois ans.

Ces résultats permettront au conseil d'administration de proposer à la prochaine assemblée générale une nouvelle augmentation du dividende.

L'assemblée générale extraordinaire que fera suite aura à se prononcer sur le projet de résolution ayant pour objet la distribution d'actions gratuites aux salariés de l'entreprise dans le cadre de l'application de la loi 80-834 du 24 octobre 1980.

ENQUÊTE

Pauvres de toujours et pauvres d'aujourd'hui

IV. — *Des trous dans la couverture sociale*

par MICHEL CASTAING

Les jeunes majeurs, sans formation et sans emploi, n'intéressent personne. Rejetés dès l'école, les enfants du quart-monde n'ont pour seule « solution » que de créer de nouvelles familles de réprouvés. Le handicap des illettrés français est insurmontable. Depuis 1978, la montée des appels de vraie détresse due en partie à des ratés de l'administration, est dramatique (« le Monde » des 3, 4 et 5 mars).

Il était, selon l'enquête qui a été faite après sa mort, d'un caractère taciturne. Il ne demandait jamais rien à personne. Un passe-muraille. Il était arrivé à Paris en 1975. Cartes de travail et de séjour. Il a perdu son emploi en 1979. Il a perçu, un temps, des indemnités de chômage, puis plus rien. Il a cherché *du travail, en vain. Pas d'amis,* pas de relations. Il n'a pas voulu quémander. La concierge a découvert son cadavre le 3 décembre 1980. Le médecin légiste lui-même a tiqué devant le corps décharné. Il était né à Dakar en 1948.

« *Ce qu'il y a de plus embarrassant, quand on n'est pas né riche, c'est d'être né fier.* » (Vauvenargues.) Si la montée de la pauvreté saute aux yeux de qui veut bien voir, il existe aussi toute une misère cachée, qui échappe jusqu'aux services sociaux. Drames du dénuement et de la solitude, qui occupent trois lignes dans les faits divers, alors qu'ils constituent des pages, des plages sociales.

Les clochards ne sont pas tous des professeurs de philosophie, et quand on voit tel ou tel « faire les poubelles » ou consommer des boîtes d'aliments pour animaux, quand on constate que sa voisine gave ses enfants de friandises parce qu'un paquet de bonbons vaut moins cher qu'un bifteck, quand on observe que toute cette famille de la rue Ménilmontant, à Paris (père éboueur, en longue maladie, mère handicapée physique), se nourrit à grand-peine une fois par jour, quand on sait que des parents ne viennent rechercher un enfant hospitalisé que trois ou quatre jours après la délivrance du bulletin de sortie, « *parce que, pendant ce temps, il mangera mieux que chez nous* », il faut se convaincre qu'il ne s'agit pas là de vues sentimentalistes de l'esprit.

On souffre encore de la faim dans la France de 1981 : ce n'est pas un hasard si le président de la République a demandé un rapport sur la pauvreté dans notre pays. Sera-t-il rendu public ? Ce n'est pas une coïncidence s'il existe à Bruxelles des enquêtes toutes récentes sur l'indigence dans chacun des Etats membres de la Communauté : seront-elles tenues secrètes ? Ce n'est pas fortuitement que le préfet de Paris a constitué un « groupe d'évaluation des situations de détresse » dans la capitale : ses conclusions seront-elles connues ?

5 kilos de pommes

Il y a des surplus alimentaires en France, et l'on n'ignore pas l'aide de notre pays au tiers-monde. Mais, par exemple, le Secours populaire français lui-même a été surpris en organisant, en novembre dernier, à Lille, une distribution de pommes : un millier de personnes ont fait la queue, dans le froid, pour recevoir chacune cinq kilos de fruits. « *On se serait cru pendant la guerre* », dit un responsable. De même, les vestiaires paroissiaux sont pris d'assaut quand sont faites des donations de vêtements ou de chaussures.

L'O.C.D.E. avait fixé, en 1979, le seuil de la pauvreté à 24 francs par jour et par personne. Dans une étude qu'il vient de réaliser, portant sur deux cent quarante-trois cas sociaux, le Secours catholique fait apparaître que quatre familles sur cinq ont un revenu égal ou inférieur à 25 francs par jour et par personne. A la caisse d'allocations familiales de Roubaix, on recense douze mille enfants issus de familles dont le quotient familial imposable était, en 1979, égal ou inférieur à 12 francs par jour et par personne.

La crise économique a plongé des centaines de milliers de ménages dans l'endettement et la pure et simple assistance. Un élément significatif : les loyers impayés. La fédération du Nord du Secours populaire français indique qu'en novembre 1980 on *comptabilisait*, dans le patrimoine H.L.M. de la communauté urbaine de Lille, sept mille deux cent seize retards de paiement — sur seize *mille logements*, soit 45,1 % — allant d'un mois à six mois et plus. La dette totale s'élevait à 12 millions de francs.

La panoplie des allocations (voir ci-dessous) peut paraître impressionnante, comme peut sembler colossal l'effort social de la nation : 550 milliards de francs en 1978, financés aux trois quarts par les assurés et les employeurs. Chaque municipalité, quelle que soit sa tendance politique, consacre un budget à ses administrés les plus défavorisés : un demi-milliard de francs pour la seule Ville de Paris.

Au hasard de ce tour de France de la pauvreté, on a relevé des entreprises spécifiques : à Epinal, le centre communal d'action sociale assure aux personnes âgées un revenu minimum égal à 70 % du SMIC avec un service « S.O.S. dépannage » à domicile. A Villeurbanne, où l'aide légale a été portée de 14 millions de francs en 1977 à 18 millions de francs en 1981, une allocation est versée aux chômeurs qui sont arrivés en fin d'indemnisation : 120 francs tous les quinze jours pour une personne seule, 250 francs pour un couple, plus 100 francs par enfant à charge.

Un service de repas à domicile a été créé pour les grands handicapés.

A Lyon, le bureau d'aide sociale, qui dispose d'un budget de 60 millions de francs et qui a acquis, dans des résidences et *dans des immeubles anciens*, deux mille lits gratuits pour les personnes âgées, a multiplié par quatre, depuis 1977, les « secours exceptionnels » : distribution de repas, de vêtements, de combustibles, etc. A Besançon, un « minimum social » est garanti aux habitants les plus démunis : 71,5 % du SMIC net. Cette contribution est portée à 95 % pour une femme seule avec un enfant et à 111,5 % pour un couple de personnes âgées. Pour ce « minimum social », la municipalité a affecté, en 1981, un crédit de 4 453 500 francs, auquel s'ajoutent des « aides exceptionnelles » (2 000 en 1980), permettant notamment de régler des loyers en retard.

Un État pingre

Mais si, globalement, l'effort social semble financièrement imposant, le secours, élagué par toute une série de dispositions réglementaires, paraît mince, ramené au niveau de l'individu : ainsi, à Paris, les sections du bureau d'aide sociale ne versent pas toujours le minimum garanti de 850 francs par mois prévu par le conseil municipal pour les femmes seules sans enfant, les chômeurs non indemnisés et les étudiants. Et peut-on vivre, dans la capitale, avec 850 francs par mois ?... Dans le même temps, un congé parental de 1 200 francs par mois est accordé à Paris, sans conditions de ressources — et celles-ci, pour d'autres cas, sont d'ailleurs *draconiennes*, — ce qui est une anomalie.

Des « bavures », des trous dans la couverture sociale, on en note un peu partout, *causés par* des conceptions bureaucratiques ou par des considérations budgétaires. Deux exemples : la troisième section du bureau d'aide sociale (troisième arrondissement de Paris) répond pratiquement toujours aux chômeurs : « *Le BAS ne peut intervenir auprès des travailleurs privés d'emploi, et il appartient aux intéressés de se présenter à l'Agence nationale pour l'emploi.* » Dans l'Avesnois, la direction départementale des affaires sanitaires et sociales a réduit de 300 F à 400 F le montant de l'aide sociale à l'enfance en novembre et décembre derniers : au moment des fêtes !

« *Nous avons vocation d'aider les cas sociaux*, dit un responsable de la SONACOTRA, *mais ce sont les pouvoirs publics qui ne nous épaulent pas. Nous ne recevons que 5 F de subvention par résident et par jour, alors que chaque chambre coûte 20 F par jour. Le locataire paie 13 F. Où trouver les 2 F qui manquent ?* » Et, dans la liste des prestations sociales, il y a des oublis injustes : par exemple, une femme, ouvrière ou employée de bureau, qui gagne 2 800 F par mois (ce qui est le cas d'une femme sur deux) et élève seule un enfant de plus de trois ans, n'a droit à aucune allocation, sauf, éventuellement, l'allocation de logement.

Les organisations humanitaires prennent régulièrement le relais d'un *Etat* qu'on croit Providence et qui se révèle souvent un Etat pingre. Aussi faut-il tordre un peu le cou à cette image de marque du Français individualiste, le béret de l'indifférence sur la tête et la baguette du chacun pour soi sous le bras. Si la bonté n'est peut-être pas la vertu la mieux partagée, il existe non seulement tous ces militants d'Aide à *toute détresse*, du Secours populaire français, du Secours catholique, de la Croix-Rouge, des Petits Frères des pauvres, de l'Armée du Salut, etc., qui accomplissent une œuvre généreuse et efficace, mais aussi des millions de donateurs, appartenant souvent à des classes sociales modestes.

Pour ne citer que le Secours catholique (1) et le Secours populaire français, le premier *comptait, au 31 décembre 1980,* 984 132 adhérents et avait, en 1979, un budget de 208,9 millions de francs, tandis que le second recensait, au 21 janvier dernier, 501 612 particuliers et 17 584 collectivités locales, avec un budget approchant, cette année, les 50 millions de francs. Le « chèque de la bonne conscience », comme on l'insinue parfois ? C'est vite dit. Il est tiré, en tout cas, sur la banque du cœur et il a permis, entre mille actions nationales et internationales, d'envoyer, l'an *dernier*, vingt-deux mille « enfants de la misère » en vacances, sous l'égide du Secours populaire français.

Tendre la main

Tâcher de faire en sorte que *les individus qu'ils aident se* prennent aussi en charge et éviter de tomber ainsi dans le seul assistanat, c'est la difficile mission des *services sociaux* et des organisations humanitaires face à la montée de la pauvreté. Une mission qui est parfois entachée par des rivalités de clocher. Mais des groupes sociaux entiers ont, avec la récession, basculé hors de la société de consommation, donnée il y a peu de temps encore comme modèle, et il convient de tendre la main.

Le rapport Cheix préconiserait, notamment, la création d'un fonds national de solidarité, qui serait alimenté par diverses sources de financement. On peut penser, par exemple, à une taxe sur les jeux, bien qu'une ponction sur le pari tiercé serait doublement mal accueillie en cette période électorale. La solidarité nationale doit bien, en tout cas, *s'exercer et l'idée fait son* chemin que les fonctionnaires devraient acquitter, sous certaines conditions, une cotisation de chômage. Après tout, un célibataire ou un divorcé verse bien une allocation de veuvage.

Mais c'est aussi toute une autre politique économique et sociale qui doit être mise en route, à moins que l'on souhaite *se contenter d'indemniser* un flot toujours grandissant de chômeurs — coût : 35 milliards de francs en 1980 — et créer de toutes pièces une société d'assistés et, qui plus est, de jeunes assistés. « *On ne bâtit pas une famille avec des allocations et des secours* », dit M. Vanhoutte, directeur d'un foyer d'hébergement parisien.

Une politique empreinte aussi d'un peu plus d'humanité. « *La moitié du peuple de Dieu ignore dans quel état d'injustice et de pauvreté vit l'autre moitié* », a dit Mgr Jean Rodhain, fondateur du Secours catholique. Témoin cette réflexion d'un très haut fonctionnaire, dont les décisions influencent la vie quotidienne de millions de Français : « *Quoi, vous faites une enquête sur la pauvreté en France ? Mais vous n'êtes jamais allé dans le tiers-monde, alors ?* » C'est vraiment le mot de la fin.

FIN

(1) Si l'on a cité, dans cette série d'articles, le Secours catholique plus souvent que d'autres organisations, c'est parce qu'il a été le premier à jeter un cri d'alarme, l'an dernier, sur la montée de la pauvreté en France et qu'il possède des études et des statistiques précises.

« LE MÊME STATUT QUE LE CLOCHARD... »

Ils sont musiciens, les six garçons, âgés de vingt et un ans à vingt-six ans, réunis ce soir-là à Paris. Ils pourraient être poètes, danseurs, comédiens, peintres ou écrivains : show-business excepté, le sort matériel fait aux jeunes est le même dans tous les domaines de l'art.

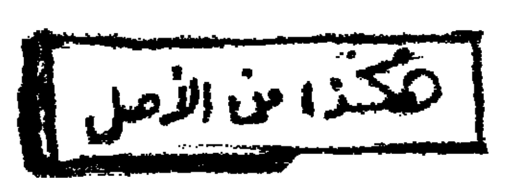
Emmanuel, Philippe, Dominique, Samuel, François et Jean-Philippe sortent tous d'un conservatoire de province. Ils ont la fièvre de la création dans l'âme, du talent au bout des doigts et le jazz dans le sang. « Il y a, *explique Dominique,* une vingtaine de stars du jazz français qui monopolisent tout. Et, à Paris, il n'y a que quatre boîtes où le musicien puisse vraiment s'exprimer. Ailleurs, c'est de la *musique alimentaire.* »

Dans les cabarets de Montmartre, on leur offre royalement 120 francs par soirée (de 21 heures à 2 heures du matin), soit guère plus que le tarif horaire d'une femme de ménage. Alors, certains d'entre eux font aussi la manche, comme de vulgaires gratteurs de guitare.

Seul des six, François a, pour l'instant, un revenu régulier : le SMIC. Il est réceptionniste dans un hôtel, la nuit. « Ça me permet de composer », *dit-il. Et les autres ? Leurs parents quand ceux-ci le peuvent, une amie de rencontre qui assure le quotidien pour un temps, des petits boulots éphémères (téléphoniste, placeur en assurances,* « extra » *dans un restaurant), la possibilité, trop rare, de collaborer à une émission de France-Musique ou de France-Culture, de monter un spectacle pour enfants ou d'accompagner des chanteurs...*

« En France, *dit encore Dominique,* le musicien de jazz a le même statut que le clochard du pont de la Concorde. » *Tout est dit dans cette phrase : pas de ressources régulières, pas de couverture sociale pour la plupart, et la considération qu'on accorde généralement aux saltimbanques. Ils ont pourtant tous fait des études musicales poussées et ils vivent corps et âme leur vocation. Cette société voudrait-elle les décourager ou considérerait-elle toujours, avec Théocrite, que* « la pauvreté est l'aiguillon des arts » ?

« Prenez l'exemple de la SACEM *(Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique), dit Philippe.* J'y cotise autant qu'un Aznavour, pour toucher des droits un an et demi après la sortie d'un enregistrement. Il peut attendre. Moi pas. » *Aujourd'hui, les mécènes ne courent plus les rues de la culture et, du reste, François, Dominique, Samuel et les autres réclament beaucoup plus une reconnaissance sociale qu'une pure et simple assistance. S'ils rejettent le système, comme le dit l'un d'entre eux, c'est dans la mesure où le système ne les intègre pas. Révoltés ? Pas vraiment, sinon au travers de la musique. Mais marginalisés par la force des choses, oui, certainement.* — M. C.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

5 MARS

Bien disposé

La reprise des cours des valeurs françaises qu'on observe depuis le début de la semaine et qui avait connu une pause mercredi, s'est poursuivie jeudi, l'indice progressant de 0,5 %.

Comme au cours des séances précédentes, les opérateurs ont tenu compte des situations particulières et des nouvelles en provenance des sociétés. Ainsi la Française de raffinage, dont le dividende est maintenu (voir ci-contre) en dépit des difficultés qu'a rencontrées la société en 1980, a monté de plus de 7 %. De même la Française des pétroles a réagi favorablement à l'augmentation de 20 % annoncée sur son coupon.

Mais, par ailleurs, le « ramassage » discret que de mystérieux acheteurs effectuent depuis un certain temps, a continué : cette fois-ci, c'est la Financière de Suez qui a été dans le collimateur.

Quelques baisses, néanmoins, sur SAGEM (– 3,9 %), Sacilor, SEB.

Ce regain relatif de fermeté a un peu surpris. Peut-être le sondage de Paris-Match, qui donne 52 % des voix à M. Giscard d'Estaing, a-t-il eu quelque effet. D'une manière générale, on a l'impression que la Bourse de Paris tablant sur la victoire du président actuel on ait déjà « enjambé » l'échéance de mars pour préparer l' « après-élection ».

Aux valeurs étrangères, les américaines qui avaient fléchi la veille sur la chute de Wall Street, se sont redressées grâce à la reprise de la Bourse de New-York et au léger redressement du dollar.

Sur le marché de l'or, la poursuite du repli du cours de l'once sur les marchés étrangers (457 dollars contre 466,75 dollars) a fait baisser le lingot de 2 045 F à 83 150 F. Il est à noter que la parité du métal ressort en dollar à 515 dollars l'once sur la place de Paris, ce qui porte la « prime » du métal à 13 % au-dessus du cours de Londres (un record), et le napoléon de 4,70 F à 865,20 F. Le 4 1/2 % et le 7 % ont fléchi.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

FRANÇAISE DES PÉTROLES. — Le résultat net de l'exercice non consolidé, c'est-à-dire pour la maison mère seule, s'établit à 993 millions de francs en 1980 contre 971 millions de francs en 1979. Le dividende net est porté à 18 F contre 15 F en 1979 et 10 F en 1978.

Les tonnages de brut commercialisés par le groupe TOTAL ont été de 63 millions de tonnes contre 70 millions de tonnes. Le bénéfice sur stocks, dit « effet de stocks », par suite de la hausse des prix, peut être estimé à 800 millions de francs.

COMPAGNIE FRANÇAISE DE RAFFINAGE — Le résultat net s'établit, pour 1980, à 96,7 millions de francs contre 187,44 millions de francs en 1979. Le dividende net est maintenu à 12 F (18 F avec l'avoir fiscal).

Le tonnage vendu par la Compagnie a diminué de 5,2 % en 1980 à 29 millions de tonnes, le chiffre d'affaires augmentant de 44,9 % à 35,8 milliards de francs. Les facteurs entraînant la dégradation des résultats observés au premier semestre 1980 se sont maintenus et aggravés au cours du second semestre. Les hausses des coûts d'approvisionnement n'ont été répercutés que tardivement et d'une manière insuffisante dans les prix de vente des produits taxés. De ce fait, le résultat brut, hors « effet de stocks », avant amortissements, provisions et impôts, est déficitaire de 805 millions de francs. Compte tenu de l' « effet de stocks », dont la contrepartie est un besoin de financement équivalent pour la reconstitution de ces stocks aux nouveaux prix, le résultat brut comptable a été bénéficiaire de 2,3 milliards de francs, contre 3,2 milliards de francs en 1979, année où le résultat brut, avant « effet de stocks », était positif à hauteur de 1,02 milliard de francs, avec un « effet de stocks » de 2,2 milliards de francs.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	3 mars	4 mars
Valeurs françaises	98,3	98,5
Valeurs étrangères	104,5	103,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général .... 110 | 110

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 4 mars ...... 11 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	4/3	5/3
1 dollar (en yens)	206,85	208,40

NEW-YORK

Reprise

La Bourse de New-York a enregistré une reprise mercredi 4 mars après son vif recul de la veille, l'indice Dow Jones gagnant 5,42 points (il en avait perdu 12 mardi 3 mars).

Cette reprise a été acquise en dépit des ventes bénéficiaires qui se poursuivent, comme il est naturel, à la suite d'une hausse des cours qui s'était poursuivie pendant sept séances.

C'est le compartiment des valeurs de sidérurgie qui a été à l'origine du raffermissment de Wall Street : U.S. Steel s'inscrit au plus haut depuis deux ans, et de gros achats se sont portés néanmoins sur Bethleem Steel. Les opérateurs ont estimé que les producteurs d'acier vont bénéficier de la forte relance du programme de construction navale pour la flotte de guerre et des allégements fiscaux promis par le président Reagan qui vont favoriser les investissements.

D'une façon générale, les investisseurs prennent au sérieux le programme présidentiel et la ténacité avec laquelle il est défendu.

VALEURS	Cours 3 mars	Cours 4 mars
Alcoa	33 1/4	34 7/8
A.T.T.	50 3/4	51
Boeing	35	34 1/2
Chase Manhattan Bank	47 5/8	48
Du Pont de Nemours	47 3/4	48 1/2
Eastman Kodak	77 3/4	78
Exxon	71 3/4	71 3/8
Ford	20 1/4	20 1/4
General Electric	65 3/8	65 1/2
General Foods	33	33 1/4
General Motors	48 7/8	49 1/8
Goodyear	18 5/8	18 7/8
I.B.M.	62 1/2	61 7/8
I.T.T.	29 1/4	29 1/8
Kennecott	24	24 3/4
Mobil Oil	67 3/8	66 3/4
Pfizer	49 5/8	49 1/4
Schlumberger	107 5/8	107 1/4
Texaco	39 1/2	38 3/4
U.A.L. Inc.	24 1/4	25 3/4
Union Carbide	57 1/2	58 3/4
U.S. Steel	29 7/8	31 1/8
Westinghouse	28 3/8	28 5/8
Xerox Corp.	55 5/8	55 1/4

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
C. F. et Immob. c. 50	1 p. 4	15,50

BOURSE DE PARIS — 5 MARS — COMPTANT

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.F. (Sté Cent.)	770	770
Ass. Groupe Paris-Vie	2000	....
Concorde	337	335
Epargne de France	383	....
Financ. Victoire	298	295
France I.A.R.D.	148	145
GAN (Sté Centr.)	742	744

HORS-COTE

Compartiment spécial

Autres valeurs hors cote

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5/3	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 989	5 021	4 880	5 130
Allemagne (100 DM)	235 420	235 300	229	241
Belgique (100 F)	14 378	14 372	13 860	14 350
Pays Bas (100 fl.)	213 200	212 980	208	217
Danemark (100 krd)	74 990	75	72 500	77 600
Norvège (100 k)	92 550	92 670	90	96
Grande-Bretagne (£ 1)	11 061	11 054	10 750	11 350
Grèce (100 drachmes)	9 697	9 715	....	....
Italie (1 000 lires)	4 882	4 874	4 600	5
Suisse (100 fr.)	258 100	258 500	252	265
Suède (100 krs)	107 970	108 420	105 500	111
Autriche (100 sch)	33 220	33 300	32 300	33 900
Espagne (100 pes.)	5 784	5 797	5 500	5 900
Portugal (100 esc.)	8 800	8 840	8 300	9 200
Canada ($ can 1)	4 161	4 184	4 020	4 250
Japon (100 yens)	2 405	2 420	2 300	2 430

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/3
Or fin (kilo en barre)	85150	83300
Or fin (en lingot)	85195	83150
Pièce française (20 fr)	869 90	865 20
Pièce française (10 fr)	494 90	490
Pièce suisse (20 fr)	600	600
Pièce latine (20 fr)	580 10	577 90
Souverain	742	737 90
Pièce de 20 dollars	3300 40	3300 40
Pièce de 10 dollars	1571	1580
Pièce de 5 dollars	811	775
Pièce de 50 pesos	3325	3320
Pièce de 10 florins	600 10	601

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

DEUX NOUVEAUX SÉISMES EN GRÈCE

Athènes (A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.) — *Deux fortes secousses se sont produites le 4 et le 5 mars* en Grèce dans la région qui avait subi, les 24 et 25 février dernier, deux violents tremblements de terre. La première, de magnitude 6,2, a eu lieu à 23 h. 58 (heure locale, soit 22 h. 58 heure de Paris, la seconde, de magnitude 5,2, à 8 h. 59 (heure locale).

La première de ces fortes « répliques » aurait provoqué la mort d'un Athénien, par crise cardiaque. Cinq personnes auraient été blessées. En outre, plusieurs centaines de vieilles maisons se seraient écroulées dans diverses localités.

L'Italie enlève à la France un important marché d'armes navales avec l'Irak

Le gouvernement italien vient d'autoriser la vente à l'Irak de onze bateaux de guerre et d'un dock flottant pour une somme évaluée à 1 800 millions de dollars *(environ 9 200 millions de francs)*. **L'Italie était, sur ce marché, en compétition avec la France.**

Si l'on en croit des informations diffusées par les chantiers Fincantieri, qui appartiennent à l'Etat italien, la signature du contrat remonte à la fin de l'année dernière, mais l'application en avait été suspendue à la suite d'un différend entre l'Italie et les Etats-Unis sur le refus américain — rapporté depuis — de livrer aux Irakiens les turbines à gaz propulsant les navires italiens. C'est en janvier de cette année que les Etats-Unis ont finalement accepté que la société Fiat fournisse les turbines à gaz dont la licence appartient à la firme américaine General Electric.

Le marché italo-irakien porte sur la livraison de quatre frégates de 2 500 tonnes, de six corvettes de 600 tonnes, d'un navire de soutien logistique et d'un dock flottant. Ce sont les frégates, de la classe Lupo de la marine de guerre italienne, qui sont équipées d'une propulsion à gaz donnant des vitesses et des accélérations instantanées assez importantes. Le navire de soutien logistique, du modèle du pétrolier italien *Stromboli*, déplace 8 700 tonnes.

Avec de telles acquisitions, la marine irakienne, qui était précédemment une marine côtière avec des patrouilleurs ou vedettes lance-missiles ou lance-torpilles de conception soviétique, va accéder au rang d'une marine de haute mer grâce à des bâtiments plus lourds, mieux armés et tenant la mer. C'est la marine italienne qui sera chargée d'instruire les personnels et les techniciens irakiens.

A l'origine, les Italiens étaient en concurrence avec les Français et les Anglais, mais, très tôt, ces derniers n'ont plus été dans la compétition. Il semble que plusieurs facteurs ont joué en défaveur de la France, en particulier la différence de prix entre les deux offres puisque la proposition italienne était inférieure de 10 à 15 %.

D'autre part, les Irakiens ont voulu probablement répartir les risques en ne dépendant pas trop exclusivement d'un même fournisseur dans le domaine militaire, comme ce fut longtemps le cas avec l'U.R.S.S. Il est de fait que l'Irak a confié une bonne partie de son armement aérien à la France (intercepteurs Mirage F-1 et missiles Roland) et que l'Italie, dans le même temps, a conclu un accord nucléaire avec Bagdad pour la fourniture de quatre laboratoires, dont un laboratoire « chaud » pouvant permettre l'extraction et le façonnage de quantités limitées de plutonium, officiellement à des fins civiles.

C.I.I.-Honeywell-Bull prend une participation dans une nouvelle société américaine

Le groupe C.I.I.-Honeywell-Bull va prendre une participation — minoritaire — dans une société américaine, ACSYS, qu'est en train de créer, en Californie, M. Gene Amdahl, annonce la société dans un communiqué. Cette participation, dont le montant n'est pas publié, mais qui pourrait être de l'ordre de 10 millions de dollars, vise à donner à C.I.I.-H.-B. accès aux technologies nouvelles en matière de circuits intégrés spéciaux que M. Amdahl se propose de développer, indique le constructeur français d'ordinateurs.

M. Amdahl, ancien d'I.B.M., s'est fait un nom en créant une société qui commercialise depuis 1975 des ordinateurs entièrement « compatibles » avec ceux d'I.B.M., c'est-à-dire capables d'utiliser sans modifications les programmes et les périphériques du numéro un mondial. En désaccord avec certains de ses partenaires, il a récemment quitté cette société — qui porte son nom — pour en créer une nouvelle, baptisée ACSYS (Amdahl Computer Systems). ACSYS, qui vise aussi *le marché des « compatibles I.B.M. »*, devrait sortir ses premières unités centrales dans quatre ou cinq ans ; celles-ci devraient être construites autour d'une nouvelle génération de circuits intégrés spéciaux que M. Amdahl entend mettre au point.

Cette prise de participation a paru intéressante, *indique-t-on* chez C.I.I. - H. B., en raison des « *convergences techniques* » entre les technologies auxquelles s'intéresse le spécialiste américain et celles sur lesquelles travaille, pour son compte, le constructeur français. Celui-ci souligne que cette participation ne signifie nullement que C.I.I.-H.B., qui a toujours refusé — au contraire de M. Amdahl — de s'intéresser au marché des « compatibles I.B.M. », entende changer de position en ce domaine. La décision, souligne-t-on, vient surtout de l'indépendance que recherche le constructeur en matière de circuits intégrés spéciaux à très haut degré d'intégration, qui seront le « cœur » des prochaines générations d'ordinateurs.

STABILITÉ DU DOLLAR RECHUTE DE L'OR

Après son vif recul du mercredi 4 mars, qui, lui-même, faisait suite à une forte hausse le mardi 3, le dollar est resté stable sur les marchés des changes, son cours s'établissant un peu au-dessus de 5 F à Paris et de 2,12 DM à Francfort.

Trop d'incertitudes subsistent pour que les opérateurs s'engagent dans les circonstances actuelles. En Allemagne fédérale, la Bundesbank a maintenu ses facilités de refinancement avec son Lombard spécial à 12 %, ce qui a fait baisser le taux de l'argent au jour le jour, mais n'empêche pas les taux de monter sur les échéances les plus éloignées. Le mark est toujours très ferme au sein du système monétaire européen : à Paris, il vaut toujours 2,3550 F, à son niveau médian, entre son cours-plafond et son cours-plancher.

Sur le marché de l'or, la tendance à la baisse se confirme : le cours de l'once de 1,5 dollar, qui, mercredi, était remonté de 466 dollars à 475 dollars, est retombé plus bas, à 457 dollars. La bonne tenue du dollar et, surtout, la tension persistante des taux d'intérêt découragent la spéculation.

● *Une fuite d'hexafluorure d'uranium s'est produite*, le mercredi 4 mars, dans l'usine civile d'enrichissement d'Eurodif, située à Pierrelatte (Drôme). Cet incident, sans conséquences pour l'environnement, et dû au manque d'étanchéité d'une des vannes d'un bâtiment, n'a en aucune façon perturbé la production de l'usine.

Le numéro du « Monde » daté 5 mars 1981 a été tiré à 547 919 exemplaires.

ÉLECTIONS PERTURBÉES A L'UNIVERSITÉ DE REIMS

(De notre correspondant.)

Reims. — Un commando d'une vingtaine de personnes se réclamant de l'UNEF-ex-Renouveau (proche du P.C.) a interrompu, lundi 2 mars par la force les élections organisées à la présidence de l'université de Reims en vue de désigner les représentants des étudiants au conseil de l'unité d'enseignement et de recherche de droit et de sciences économiques.

C'est la troisième fois que le scrutin doit être annulé. La première fois, le 29 janvier, parce que le nombre de bulletins trouvés dans l'urne avait été supérieur de soixante-dix-huit à celui des votants. La deuxième fois, le 13 février, des étudiants de l'UNEF-ex-Renouveau avaient, pendant les opérations de vote, dérobé l'urne, acte qu'ils avaient revendiqué.

Le responsable de l'UNEF-ex-Renouveau de Reims, M. Lucien Bernard, a demandé au recteur, Mme Rolande Gadille, de bien vouloir organiser elle-même ces élections. Depuis le 15 décembre 1980, l'université de Reims n'a plus de conseil, et tant que les élections n'auront pas eu lieu à l'U.E.R. de droit, il ne sera pas possible d'en composer un.

M. S.

LE FRÈRE DE PHILIPPE MAURICE TENTE DE DISCULPER Me HEMMERLIN

Dans une lettre adressée à *Paris-Match*, qui la publie dans son numéro 2533, Jean-Jacques Maurice, frère de Philippe Maurice, et lui-même repris de justice actuellement en fuite, affirme qu'il n'a pas remis à Me Brigitte Hemmerlin l'arme avec laquelle le condamné à mort a blessé grièvement, le 24 février, un surveillant-chef de la prison de Fresnes (*le Monde* du 26 février). Jean-Jacques Maurice affirme aussi que ce n'est pas l'avocate qui a fait passer une arme au détenu.

« *L'avocate lui aurait remis l'arme et Philippe serait rentré dans sa cellule, c'est absolument impossible*, écrit notamment Jean-Jacques Maurice. *Je connais très peu Me Hemmerlin. J'ai eu une entrevue avec elle il y a quinze jours. Je n'ai jamais remis un paquet contenant une arme. Me Hemmerlin est une personne qui a des idées anarchistes, qui veut se retrouver dans une certaine marginalité, qui veut revendiquer beaucoup de choses. (...) Pour l'instant, on parle de moi, mais il y a une autre personne qui est mêlée à cette histoire, avec des dessins (sic) politiques.* »

Pour le commissaire divisionnaire Marcel Leclerc, chef de la brigade criminelle, l'insistance avec laquelle Jean-Jacques Maurice tient à disculper l'avocate et à « charger » le personnel pénitentiaire (dans sa lettre, il insiste sur les nombreuses complicités dont son frère aurait bénéficié parmi les gardiens) « *est la preuve même qu'il est indéniablement « en amont » de cette affaire* », nous a-t-il déclaré.

L'élection présidentielle

LE P.S. PROTESTE CONTRE LA PARTICIPATION DU SID A LA CAMPAGNE

Le conseil politique dirigeant la campagne de M. François Mitterrand a protesté, le mercredi après-midi 4 mars, contre « les conditions dans lesquelles M. Giscard d'Estaing engage sa campagne » et, notamment, contre *la diffusion par le SID* (Service d'information et de diffusion, placé auprès du premier ministre) de brochures dressant, secteur par secteur, le bilan du septennat du président de la République (« le Monde » du 5 mars). Il a notamment indiqué : « Pour annoncer sa candidature, M. Giscard d'Estaing a bénéficié, de la part des radios et des télévisions, de conditions telles qu'il a été le seul à choisir ses horaires et à disposer de l'ensemble des chaînes et des stations.

» Pour organiser sa propagande, *M. Giscard d'Estaing* fait parvenir aux préfets, pour distribution massive à différentes catégories sociales, des brochures officielles, préfacées par lui, présentant et commentant le bilan de son septennat. Or ces brochures sont financées et éditées sur fonds publics, c'est-à-dire par l'argent des contribuables. L'immoralité est poussée à ce point que même les citoyens qui condamnent sa réélection sont *ainsi contraints* de financer sa propagande. Nous rendons juges les Françaises et les Français de ces privilèges et de cette immoralité qui interdisent au *président* candidat de se dire candidat comme les autres. »

A l'hôtel Matignon, on répond au P.S. que « le SID a pour vocation naturelle d'informer les usagers et les élus de la politique mise en œuvre par le gouvernement » et qu'il est donc « dans l'exercice normal de sa mission de mieux faire connaître ce que le gouvernement a réalisé, sous l'autorité du président de la République, au cours du septennat de celui-ci ». On ajoute que les publications du SID, « comme cela s'est fait sous les gouvernements précédents, sont adressées aux élus, *sans distinction d'appartenance politique* ».

Un sondage « Paris-Match »-Public S.A.

M. GISCARD D'ESTAING L'EMPORTERAIT AVEC 52 % CONTRE 48 % A M. MITTERRAND

Selon un sondage publié par *Paris-Match*, daté du jeudi 5 mars et réalisé par Public S.A., du 25 au 27 février, auprès d'un échantillon national de mille personnes représentatif de la population française âgée de dix-huit ans et plus, selon la méthode des quotas, M. Giscard d'Estaing serait réélu au second tour de l'élection présidentielle avec 52 % des voix, contre 48 % à M. Mitterrand. Dans son précédent « baromètre » (début février), Public S.A. donnait *les résultats suivants* : M. Giscard d'Estaing 51 %, M. Mitterrand 49 %. En revanche, si M. Mitterrand était opposé au second tour à M. Chirac, il l'emporterait avec 56 %, contre 44 %. Au premier tour, les résultats sont les suivants : M. Giscard d'Estaing 29 % (—2), M. Mitterrand 24 % (— 2), M. Marchais 16 % (+ 1), M. Chirac 11 % (— 1), M. Debré 4 % (+ 1). Mme Garaud obtient le même score (4 %). Le candidat écologiste obtiendrait 8 % (+ 2).

LE R.P.R. CONDAMNE L'ATTITUDE DES MINISTRES ISSUS DE SES RANGS

Le secrétariat général du R.P.R. a publié, jeudi 5 mars, un communiqué dans lequel il constate que les membres du gouvernement « *issus* » de ce mouvement, en soutenant la candidature de M. Giscard d'Estaing dès le premier tour de l'élection présidentielle, « *apportent leur caution à une politique contestée* » par le R.P.R. « *Par cette décision*, ajoute le communiqué, *ils ont rompu tout lien avec le R.P.R., dont ils ne peuvent plus se réclamer.* »

● *M. Lionel Stoléru*, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail et de la participation, a affirmé, jeudi matin 5 mars, au micro d'Europe 1, que M. Giscard d'Estaing présentera, « *le moment venu, un plan audacieux d'un retour progressif au plein emploi* ».

Mme GARAUD : les dirigeants communistes sont des « totalitaires et des séparatistes ».

Mme Marie-France Garaud a publié, jeudi 5 mars, dans *le Figaro*, une lettre ouverte à M. Marchais. Mme Garaud écrit : « *Vous, les dirigeants communistes, vous trompez vos électeurs. Vous n'êtes pas des démocrates, vous n'êtes pas des républicains, vous êtes des totalitaires et des séparatistes, c'est-à-dire des gens qui nient la dignité de l'homme ; des partisans retranchés de la nation et pour qui le monde de demain ne peut être qu'un monde matérialiste et asservi.* »

Mme Garaud pose une série de questions au secrétaire général du P.C.F., et notamment celle-ci : « *Lorsque, au XXVIe congrès, il y a quelques jours, le parti communiste français est mentionné au premier rang des partis communistes occidentaux, avec lesquels Moscou entretient de « bons rapports », alors que la France reçoit un satisfecit pour sa politique étrangère, que faut-il déduire de cette convergence ?* »

● *L'Association des journalistes parlementaires* a tenu une assemblée générale, mardi 3 mars, pour procéder au renouvellement partiel de son bureau. MM. Alain Guichard (*le Monde*) et Jacques-Marie Boitel (A.F.P.) ont été réélus respectivement président et secrétaire général. Le bureau de l'association est ainsi composé : vice-présidents : MM. Pierre Le Marc (*Ouest-France*) et Jean-Claude Hunger (*le Parisien libéré*) ; secrétaire général-adjoint : M. Hubert Ducastel (*le Nouveau Journal*) ; secrétaires : MM. Olivier Rouchon (*le Parisien libéré*) et Jacques Raynaud (*le Dauphiné libéré*) ; syndics : MM. Philippe Laubreaux (A.C.P.), Henri Paillard (*le Figaro*), Olivier Pognon (*le Figaro*), Mlle Michèle Ferniot (*France-Soir*), M. Pierre Nouaille (retraités).